هكذا من الأصل

DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-SIXIÈME ANNÉE – Nº 13776 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine SAMEDI 13 MAI 1989

Le retrait unilatéral par Moscou de cinq cents ogives nucléaires

Les propositions de M. Gorbatchev vont raviver les dissensions au sein de l'OTAN

M. Baker, secrétaire d'Etat américain, est arrivé le 12 mai à Bruxelles, où il présente à ses alliés de l'OTAN les dernières propositions de M. Gorbatchev. La réduction unilatérale de 500 ogives tactiques soviétiques et la proposition de liquidation négociée de l'ensemble de cet arsenal risquent de relancer les dissensions entre alliés occidentaux, notamment Washington et Bonn, où le ministre soviétique des affaires étrangères est arrivé vendredi.

M. Mikhaïl Gorbatchev a par ailleurs détaillé les propositions que la délégation soviétique présentera à la négociation de Vienne sur les armements conventionnels. Il suggère notamment de réduire de plus d'un million les effectifs de chaque alliance en Europe et d'aboutir, par le moyen de réductions assymétriques, à des plafonds égaux dans les grandes catégories d'armements.

Le pacte de Varsovie renoncerait ainsi à 40 000 chars, tandis que l'OTAN devrait réduire son aviation de 55 %.

(Lire page 6 l'article de BERNARD GUETTA.)

Le fer dans la plaie

« Un bon pas, mais un petit pas. » Ce commentaire de M. Baker, le secrétaire d'Etat américain, devant les propositions de désarmement que M. Gorbatchev venait de lui présenter à Moscou, épuise-t-il la réaction de l'alliance atlantique à l'heure où la négociation reprend sur tous les terrains entre l'Est et l'Ouest ? Bien évidemment non, ne serait-ce que parce que ces propositions ont toutes les chances de raviver les dissensions entre les Occidentaux.

Sur le plan technique, la portée du geste unilatéral annoncé par Moscou est plutôt mince. Les cinq cents ogives nucléaires qui seront retirées cette année d'Europe représentent moins de 5 % de l'arsenal soviétique tactique, elles ne réduiront guère la supériorité de 14 contre 1 dont dispose actuellement le pacte de Varsovie dans le domaine des missiles sol-sol à courte portée. Compte tenu de cette supériorité abondamment commentée ces derniers mois, et après la réduction unilatérale de 10 % des effectifs de l'armée rouge annoncée par M. Gorbatchev à New-York en décembre, on pouvait s'attendre à mieux.

Cela dit, les autres propositions tombent à point nommé pour accentuer les divergences entre Washington et Bonn, où M. Chevarnadze est arrivé vendredi. La promesse de retirer toutes les armes nucléaires tactiques américaines et soviétiques d'Europe au cours des deux prochaines années n'est rien d'autre que cette « troisième option zéro » qui inquiète tant les adversaires de la dénucléarisation et séduit tant d'Allemands, premières victimes potentielles de ces armes. Sans doute le gouvernement de M. Kohl – moins par conviction que par fidélité à ses alliés – rejette-t-il cette option. Mais il demande en même temps une négociation que M. Gorbatchev s'empresse de lui offrir à nouveau, et dans des conditions plus crédibles que par le passé.

C'est ce qui résulte en effet des nouvelles propositions faites sur les armements conventionnels. Le « retrait » de 40 000 chars du pacte de Varsovie sur 60 000 est de nature à répondre aux inquiétudes de ceux qui dénoncent le suréquipement de l'Est.

Sans doute un long travail reste-t-il à accomplir pour définir les types d'armes concernés, les deux alliances ayant donné des chiffres notoirement différents dans plusieurs domaines. Mais il est désormais probable que la négociation de Vienne s'engagera, en gros, sur la base des propositions soviétiques.

Encore faudrait-il que l'alliance atlantique surmonte au préalable ses divergences. Plusieurs de ses membres s'emploient actuellement à trouver des formules de compromis, tant sur le problème de la modernisation des fusées Lance que sur la négociation proprement dite, sur le délai et les conditions dans lesquelles elle pourrait s'ouvrir et sur le lien à établir avec les pourparlers de Vienne. Un replâtrage n'est donc nullement exclu avant le sommet de l'OTAN à la fin de ce mois. Mais la solution des vrais problèmes devra, à l'évidence, attendre beaucoup plus longtemps.

La visite à Pékin du numéro un soviétique

Lire page 3 l'article de FRANCIS DERON

Les députés et la loi sur la sécurité

Routes : la répression amendée

L'Assemblée nationale a adopté le projet de loi sur la sécurité routière après l'avoir amendé. Le PS et l'UDC ont voté pour, le RPR, l'UDF et le PC se sont abstenus. (Lire page 10.)

Face au défi du général Noriega

M. Bush annonce l'envoi de renforts au Panama

Au lendemain de l'annulation des élections, des rumeurs circulent à Panama à la fois sur un possible coup d'Etat et sur des négociations entre le pouvoir et l'opposition. Face au défi du général Noriega, le président Bush a annoncé, jeudi 11 mai, l'envoi de 1 881 soldats supplémentaires pour renforcer les 11 000 hommes de troupe qui s'y trouvent déjà. Un geste qui s'accompagne d'une véritable offensive diplomatique.

WASHINGTON
de notre correspondant

Attendre encore n'était plus guère possible. Moins de vingt-quatre heures après que le général Noriega eut lancé un véritable défi aux Etats-Unis en annulant les élections et en faisant rouer de coups les candidats de l'opposition, M. George Bush a annoncé, jeudi 11 mai, une série de mesures dont la plus spectaculaire est l'envoi d'un modeste détachement de troupes destinées à assurer la *« protection des citoyens américains »* au Panama. Encore le président a-t-il pris soin de ne citer qu'en dernier cette mesure de nature militaire, après avoir énuméré six autres points, en commençant par un appel à une action diplomatique de la part des pays du continent.

Les autres décisions portent en particulier sur le rappel de l'ambassadeur à Panama, la réinstallation en lieu sûr – notamment à l'intérieur des bases américaines – des fonctionnaires américains résidant au Panama et de leurs familles...

JAN KRAUZE.

(Lire la suite page 4.)

Les Deux Grands et le Liban
Un appel commun de Washington et de Moscou au respect du cessez-le-feu
PAGE 28

Les divisions de l'opposition
Les rénovateurs en butte aux vives critiques du RPR
PAGE 7

L'affaire Finlay
Provocations d'artiste ou fantasmes antisémites ?
PAGE 11

Cannes 89
La fête du ministre. « New York Stories », toiles de maître
PAGES 17 et 18

Loi Méhaignerie
Les propriétaires s'inquiètent de sa remise en question
PAGE 24

Crédit lyonnais
La caisse des dépôts apporte 1,5 milliard de francs
PAGE 25

Le sommaire complet se trouve en page 28

Le FLNKS crée sa commission d'enquête

La nouvelle malédiction d'Ouvéa

Le bureau politique du FLNKS, qui a confirmé sa volonté de respecter les accords de Matignon, a décidé de créer une « commission d'enquête » sur les circonstances de l'assassinat de Jean-Marie Tjibaou et Yeiwéné Yeiwéné. Sur l'île d'Ouvéa, la population canaque, en état de choc, se juge collectivement coupable.

ILE D'OUVÉA
de notre envoyé spécial

Ce sont quatre planches clouées que l'on ne veut pas voir. C'est un souvenir pestiféré que l'on veut chasser de sa mémoire. L'île d'Ouvéa maudit cent fois, mille fois le cercueil de Djubelly Wéa. Dès qu'un avion, ces derniers jours, se posait à l'aéroport d'Ouloup, trois camionnettes venaient innocemment récupérer des paquets et des colis, en vérité vérifier que le cercueil indésirable n'avait pas quitté la morgue de Nouméa. *« A 10 000 francs par jour, la chambre froide, ça va coûter cher au clan Wéa »*, disaient les plus cyniques. Qu'un avion privé ait, vendredi 12 mai, débarqué le corps directement à la tribu de Gossanah dans l'extrême nord de l'île, de nuit, à la sauvette, en catimini, d'accord. Mais personne ne voulait le voir emprunter les 20 kilomètres qui séparent l'aéroport du village de Gossanah.

L'île d'Ouvéa maudit le cercueil de Djubelly Wéa parce qu'elle est aujourd'hui frappée par la honte. *« Tous les gens d'Ouvéa sont touchés par ce drame car il a eu lieu dans notre île. Chez nous, les Kanaks, c'est la règle de la responsabilité collective. Tout le monde nous désigne maintenant du doigt »*, murmure Rémi Toulangi. Sa qualité de militant de l'Union calédonienne (UC) et d'adversaire proclamé de Djubelly Wéa n'y fait rien. Il est originaire d'Ouvéa. C'est son fardeau.

Aux obsèques de Yeiwéné Yeiwéné, sur l'île de Maré, il s'est fait brutalement éconduire lorsqu'il a voulu prendre une photo. Déjà, à la morgue de Nouméa ou devant le cinéma du centre-ville, le Rex, des habitants d'Ouvéa s'étaient fait traiter d'*« assassins »*.

FRÉDÉRIC BOBIN.

(Lire la suite page 9.)

Elections sur fond de crise économique

Fiévreuse Argentine...

Vingt millions d'électeurs argentins doivent élire dimanche 14 mai leur futur président, ainsi que leurs députés, sénateurs et maires. Au terme d'une campagne animée, dans un contexte de très grave crise économique, les sondages donnent une avance non négligeable au candidat du Parti justicialiste (péroniste), M. Carlos Saul Menem, qui fait face à celui du Parti radical (au pouvoir), M. Eduardo Angeloz, et à ceux de six autres petits partis.

BUENOS-AIRES
de nos envoyés spéciaux

Fiévreuse Argentine... A la veille du scrutin, la crise économique est à son comble. Le dollar, le « dieu vert » ici adulé, s'envole. Il valait 17 australes il y a deux mois, 90 hier, 100 aujourd'hui. Un billet de 100 australes était naguère refusé faute de monnaie ; il représente maintenant un honnête pourboire. Dans les magasins, la valse des étiquettes prend le rythme fou d'un étrange tango. Les commerçants ont du mal à tenir à jour leur liste de prix. Les pompistes refusent les cartes de crédit. Aux alentours de la City, le quartier des banques, la foule se presse autour des écrans de télévision qui donnent le cours... de l'heure.

Dans un pays où tout le monde joue à spéculer – *« un véritable champ de courses »*, selon le mot d'un observateur – même les gamins placent leurs économies ! En dépit de successifs *« plans de stabilisation »* économique, la crise, depuis deux ans, n'a pas cessé d'empirer. Elle prend aujourd'hui un tour dramatique pour d'innombrables familles. Celle d'Emilia, en deux mois, a tout perdu.

Tous vivaient à Mardel-Plata, sur la côte, dans une maison de cinq pièces. Ils avaient la télévision – en noir et blanc – et possédaient une petite voiture. Modestes, mais pleins d'espoir : au point de déménager vers la capitale pour regrouper la famille, dont un membre, Eduardo, travaillait comme électricien-plombier à Buenos-Aires.

CATHERINE DERIVERY et DENIS HAUTIN-GUIRAUT.

(Lire la suite page 4.)

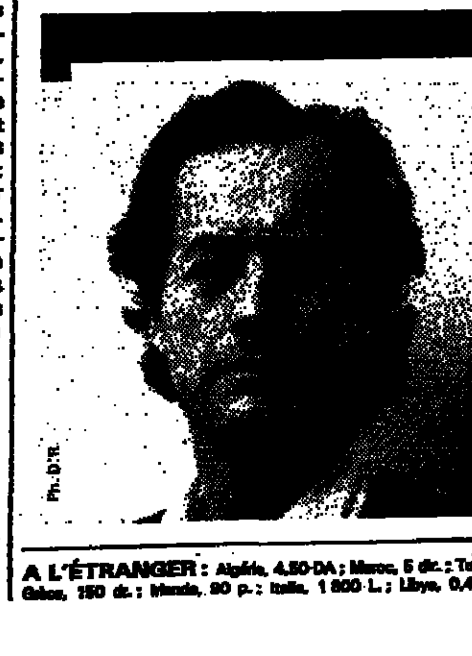

JEAN-MARIE ROUART
La femme de proie

"Cette malédiction qu'on appelle la passion, Jean-Marie Rouart l'aborde avec une qualité d'écriture, nerveuse et douce, qui en fait le juste héritier de P.-J. Toulet."
Jean-François Josselin / Le Nouvel Observateur

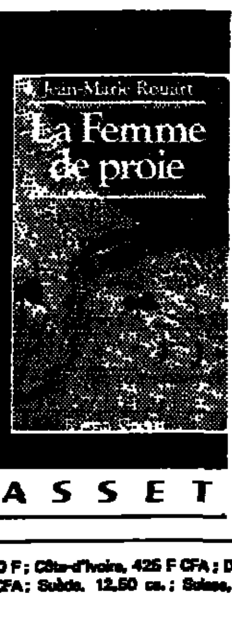

ROMAN

GRASSET

Le Monde SANS VISA

Oklahoma, patrie du peuple rouge

■ La table : défense des consommateurs ; la croisière du bien-vivre. ■ Escales. ■ Jeux.

Pages 13 à 16

M 0147 - 0513 0 - 4,50 F
3790147004500 05130

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 5 dr. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,95 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 11 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 800 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA (NY), 1,50 $; USA (others), 2 $.

Débats

CODE PÉNAL

Le fou, le coupable, le psychiatre et le juge

par MARCEL LEMONDE (*)

LA réforme du code pénal est à nouveau à l'ordre du jour. Vaste programme, de l'avis général. Modernisation sans doute nécessaire. Priorité des priorités pour adapter notre justice au vingt et unième siècle ? Il est permis d'en douter. S'agissant de certains dysfonctionnements de la justice pénale, si l'on se borne à modifier les dispositions d'un code désuet sans envisager d'autres réformes, on sera probablement déçu par le résultat : la refonte du code pénal risque fort de n'être alors qu'un simple dépoussiérage sans grande conséquence.

Prenons pour exemple le problème de l'article 64 de ce code, celui qui régit les rapports de la justice pénale et de la maladie mentale.

Le projet gouvernemental propose de remplacer cet article (*« Il n'y a ni crime ni délit lorsque le prévenu était en état de démence au moment de l'action »*) par le texte suivant : *« N'est pas punissable la personne qui était atteinte, au moment des faits, d'un trouble psychique ou neuropsychique ayant aboli son discernement ou le contrôle de ses actes. »*

Il s'agit, selon l'exposé des motifs, d'adopter une rédaction *« plus conforme aux données actuelles de la psychiatrie »*.

En réalité, on peut se demander si cette façon de procéder n'a pas simplement pour effet de gommer les anachronismes trop voyants du vocabulaire sans modifier en rien la solution retenue : espérer de réels changements d'une réforme consistant à décider qu'il sera dorénavant préférable de poser à un expert psychiatre la question : *« L'inculpé était-il atteint d'un trouble psychique au moment des faits ? »* plutôt que : *« Était-il en état de démence au moment de l'action ? »*, c'est sans doute se montrer très optimiste...

Question mal posée ?

Et si la question était mal posée ? Et si, avant de soulever un problème de droit pénal général ou de psychiatrie, l'article 64 était du ressort de la procédure pénale ?

Les Français (qui se targuent de cartésianisme) éprouvent beaucoup de difficultés à poser correctement un problème de procédure pénale (à la différence des Anglo-Saxons dont la logique est beaucoup plus pragmatique). Ainsi, dans notre exemple, le bon sens voudrait que, pour répondre avec pertinence à la question *« Que faire du malade mental délinquant ? »*, on s'interroge doublement : a-t-on bien affaire, d'une part, à un malade mental ; d'autre part, à un délinquant ? Or la loi française ne permet de poser que la première partie de la question. Il n'est pas interdit de considérer que, tant qu'il en sera ainsi, il sera difficile de répondre correctement.

C'est d'autant plus fâcheux que la place de l'expertise psychiatrique dans le procès pénal s'est aujourd'hui considérablement accrue : loin d'être limitée aux cas où l'inculpé est susceptible de présenter une pathologie mentale, elle revêt un caractère systématique dans toutes les affaires criminelles. Dès lors, il ne s'agit que très exceptionnellement de dire si l'inculpé se trouvait ou non en état de démence au moment des faits : en général, on attend de l'expert qu'il apporte un éclairage sur le fonctionnement mental d'une personne plus ou moins « normale ».

L'expert psychiatre a un rôle considérable à jouer dans le procès pénal. Mais un acteur, aussi bon soit-il, peut-il satisfaire le public en donnant toute la mesure de son talent si le scénario est mal construit ? L'expérience prouve, hélas, que l'intervention du psychiatre devant la cour d'assises donne fréquemment lieu à un spectacle judiciaire de médiocre qualité : intervenant à contre-temps (au cours de l'instruction et par la suite, si l'affaire arrive jusqu'à l'audience, avant toute déclaration de culpabilité), s'efforçant de répondre à des questions mal formulées, l'expert ne peut que « déraper ». Qu'on relise *le Pull Over rouge*, de Gilles Perrault. Qu'on se demande comment l'expertise psychiatrique de Luc Tangorre pourrait se dérouler dans de bonnes conditions si, préalablement, on ne s'est pas prononcé sur la culpabilité de l'intéressé...

Comment l'expert pourrait-il ne pas se livrer à des contorsions intellectuelles pour expliquer que l'accusé était ou n'était pas *« en état de démence »* lorsqu'ont été commis les faits dont il n'est peut-être pas l'auteur, tout en précisant que la personnalité du prévenu a quelque chose d'inquiétant ou non... Que tout cela est satisfaisant pour l'esprit ! Et combien d'autres exemples pourrait-on citer !

Il est grand temps que l'on s'efforce d'introduire dans notre droit un minimum de logique procédurale : il est paradoxal que soient organisés de la même façon le procès de celui qui nie les faits et le procès de celui qui plaide coupable.

Parler de présomption d'innocence lorsque la culpabilité n'est pas discutée n'a pas beaucoup de sens. Au contraire, quand les faits sont contestés, tout devrait être fait pour rendre effective la présomption d'innocence. C'est malheureusement loin d'être le cas.

Scinder les audiences

Lorsque les faits sont niés, il faut absolument que, dès le stade de l'instruction, la procédure soit suffisamment différenciée pour que cessent les errements actuels : aujourd'hui, sur la culpabilité, la confusion règne à tous les stades du procès ; ainsi est entretenue l'idée que l'inculpation est une condamnation et que la détention provisoire est une peine, et la conséquence est qu'elles le sont, hélas, bien souvent.

Il faut aussi, lorsque la culpabilité est discutée, que l'audience de jugement soit scindée en deux phases : la première consacrée à l'examen des charges et rien que des charges ; la seconde (qui n'a de raison d'être qu'en cas de déclaration de culpabilité) à l'étude de la personnalité du coupable. Après tout, la première question à laquelle doit répondre un juge n'est pas de savoir si l'accusé est fou ou non, mais s'il est coupable ou non. L'expert, quant à lui, ne peut intervenir correctement au procès que si deux expertises distinctes sont organisées, à l'occasion desquelles il devra répondre à des questions fort différentes, n'ayant aucun rapport entre elles :

– En premier lieu, (question totalement indépendante des faits poursuivis et qui ne se justifie que si la santé mentale du prévenu pose problème *a priori*) l'inculpé est-il jugeable ? Autrement dit, comprend-il ce qui lui est reproché et est-il en mesure de se défendre ? Si la réponse est oui, le procès peut avoir lieu. Il devient un procès ordinaire débouchant sur une déclaration de culpabilité ou un acquittement. Le psychiatre n'a aucun autre rôle à jouer à ce stade, qui doit être celui du juge et de lui seul ;

– Si la réponse est non, il faut renoncer au procès, mais cette renonciation doit toujours être provisoire : le procès aura lieu dès que l'état de santé de l'inculpé le permettra. Il est capital qu'il ait lieu. Tous les spécialistes admettent aujourd'hui que le texte de l'article 64 est fou, au moins autant que ceux à qui il s'applique : en décidant que le « dément » ne peut plus être jugé, on ôte au malade toute perspective de responsabilité et donc on réduit à néant ses chances de curabilité ; le fou est, au sens propre, anéanti dans la négation de son acte (ou... dans la non-reconnaissance de son innocence) ;

– L'inculpé ayant été reconnu coupable, il est non seulement utile mais tout à fait souhaitable (et parfois indispensable) de bénéficier d'un éclairage psychologique – même en l'absence de toute pathologie mentale du prévenu – avant de prononcer une sanction. Il est alors parfaitement envisageable de dépasser la distinction actuelle entre expertise et traitement, en demandant à l'expert son avis sur la décision à prendre, voire en l'associant à la phase finale de la procédure ou à l'exécution de la peine.

A l'inverse, si l'inculpé a été reconnu innocent, il n'y a plus aucune raison pour qu'une procédure judiciaire définitivement close vienne interférer avec d'éventuels problèmes psychiatriques.

En somme il s'agit de proposer à l'expert psychiatre (et sans doute, plus généralement, à la justice pénale tout entière) une « manœuvre de retournement » : ne plus se préoccuper avant tout du passé (« au moment de l'action... ») mais du présent (« le procès peut-il avoir lieu ? ») et de l'avenir (« que faut-il décider compte tenu, de ce qui s'est passé ? »).

***

La conclusion s'impose : modifier le code pénal et ne réformer que lui risque d'être parfaitement vain. Sans doute ce code est-il anachronique. Il n'est pas le seul : le code d'instruction criminelle de 1808 a subi un « lifting » en 1958, lorsque a été promulgé le code de procédure pénale. On a plus touché aux apparences qu'au fondement de règles séculaires. Or si une opération de chirurgie esthétique peut faire disparaître quelques rides, elle n'a jamais permis à un vieillard de retrouver ses vingt ans...

Le problème qui est posé au législateur d'aujourd'hui (bien au-delà de la question de l'article 64 qui n'a été examinée qu'à titre d'exemple) est à la fois désarmant de simplicité, concernant l'objectif à atteindre, et impressionnant de complexité, si l'on se penche sur la mise en œuvre : il s'agit tout simplement de donner enfin un contenu réel à cette notion apparamment évidente définie par la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen : la présomption d'innocence.

En cette année du Bicentenaire, il n'est pas trop tard...

(*) Magistrat.

INSTITUTIONS

Ce couple qui nous gouverne

par RAPHAËL HADAS-LEBEL (*)

OU en sont, un an après, les relations entre le président de la République et le premier ministre ? La question va au-delà de l'anecdote. Rien n'est plus éclairant, pour une bonne compréhension de nos institutions, que l'analyse des relations complexes qui, au fil des ans, se nouent et se dénouent à l'intérieur du couple que constituent les divers présidents de la République et chacun des dix premiers ministres qui, depuis 1958, se sont succédé à Matignon.

Depuis mai 1988, une intéressante division du travail semble s'être établie, qui fonctionne somme toute de façon harmonieuse.

A François Mitterrand les affaires étrangères et la défense. Sommet des Sept, présidence française de la CEE, débat sur les armes stratégiques, arbitrages sur la programmation militaire : les sujets ne manqueront pas pour un président soucieux de marquer sa stature internationale. Dans ces matières, le premier ministre prend garde à ne pas se mettre en avant. Si Michel Rocard a reçu à dîner Yasser Arafat, il est bien apparu que l'initiative, dans cette affaire controversée, est bien venue de l'Elysée. Seules les questions économiques et commerciales internationales donnent lieu à une sorte de « cogestion » entre l'Elysée, qui donne les impulsions, et Matignon, qui les met en œuvre.

A cela s'ajoutent quelques matières pour lesquelles le chef de l'Etat a toujours montré un intérêt personnel : institutions, libertés publiques, grands travaux (après le Louvre, la Très Grande Bibliothèque mais aussi l'audiovisuel).

Tout le reste

A Michel Rocard, tout le reste. Ainsi, pour le dossier néo-calédonien dont le premier ministre a assumé la pleine responsabilité, avec ses succès – la conférence de Matignon – ses demi-échecs – les abstentions au référendum – et ses drames, les récents attentats. Il en est de même pour le budget, presque exclusivement arbitré par le premier ministre. Pour les conflits sociaux, gérés avec ce pragmatisme indéfinissable qu'on a appelé la « méthode Rocard ». Pour la gestion du travail parlementaire, entièrement piloté, non sans habileté, par Matignon. Pour les questions de la vie quotidienne (sécurité routière, permis à points, chantiers du secteur public) dont Michel Rocard veut se faire une spécialité.

Les divergences ne sont certes pas absentes sur les modalités de l'ouverture, sur tel aspect de la politique économique, sur la gestion de tel conflit social, mais elles n'ont jamais jusqu'ici dégénéré. Bien décidé à manifester sa présence, le président se rappelle parfois, non sans malin plaisir, à l'attention de son premier ministre – et des Français – par quelques déclarations bien senties. Un 14 Juillet ou un 31 décembre, assorties de rappels à l'ordre sur le code pénal ou le statut des immigrés. Une manière de rappeler que c'est lui qui, à la fin des fins, est le porteur ultime du projet collectif de la France. Mais ces interventions relèvent plus de la mise en garde que du pouvoir d'évocation, prérogative traditionnelle de nos souverains.

Tout se passe comme si, en entamant son second septennat, le président avait souhaité enraciner une pratique qui collerait de façon rigoureuse au texte de la Constitution. C'est le gouvernement qui, à défaut de la *« déterminer »*, *« conduit »*, en pratique la *« politique de la nation »*, comme le veut l'article 20. Pour la première fois sous la Vᵉ République, la procédure référendaire de l'article 11, qui prévoit une *« proposition »* du gouvernement a été scrupuleusement appliquée. Quant au Président, il tend à se recentrer sur une fonction d'essence arbitrale. Celle-ci le met à l'abri de la gestion quotidienne tout en lui permettant de fixer les grandes orientations. Une présidence relative ? Non, certes. Plutôt, une présidence sélective, mais vigilante.

« Un nouvel équilibre » ?

A cette évolution, qui, sans être nouvelle – cela avait commencé sous le gouvernement Fabius – tranche avec les tentations interventionnistes de certains présidents – y compris de François Mitterrand en 1981-1982, – les explications ne manquent pas. Il s'agit d'abord d'un second septennat. Le président aura estimé, non sans raison, avoir épuisé les charmes – et les contraintes – d'une gestion trop tatillonne. Au demeurant, pourquoi intervenir sans rime ni raison, lorsqu'il ne s'agit plus de changer la société mais de la gérer de façon plus équitable, en s'appuyant sur une majorité parlementaire qui n'est que relative ? Un consensus n'existe-t-il pas entre président et premier ministre sur les thèmes de *la Lettre à tous les Français ?*

Mais peut-être faut-il aller au-delà et retrouver une origine paradoxale de ce « nouvel équilibre » dans l'expérience de la « cohabitation » qui, par *modus regendi* mis au point en 1986, avait conduit à une répartition des pouvoirs fondée sur une lecture scrupuleuse de la Constitution.

En somme, François Mitterrand bénéficierait aujourd'hui de tous les avantages de la cohabitation – transfert au gouvernement du fardeau du pouvoir quotidien – sans en subir les inconvénients. Divergences de fond avec le premier ministre, escarmouches sur la politique étrangère et la défense, conflits sur les nominations à la tête des administrations et des entreprises publiques, ce ne sont plus là que de mauvais souvenirs.

Assiste-t-on alors, pour la première fois depuis trente ans, à l'enracinement d'une pratique équilibrée de la Constitution de 1958 ? Ce n'est pas impossible. Toutefois, le fonctionnement de nos institutions ne résulte pas seulement de la pratique des textes, mais des rapports entre les hommes. Deux hommes que leurs tempéraments séparent, et qui souvent s'affrontèrent, semblent aujourd'hui, malgré certaines agaceries passagères, trouver intérêt – et peut-être même plaisir – à travailler en commun, puisque en toute logique, ils ne sont plus rivaux. Rien ne s'oppose à ce que cela dure. Mais on sait que la logique ne gouverne pas toujours les rapports entre les hommes.

(*) Professeur à l'Institut d'études politiques de Paris.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE* ou 36-15 - Tapez *LM*

ABONNEMENTS
BP 50709 75422 PARIS CEDEX 09 Tél. : (1) 42-47-98-72

TARIF	FRANCE	BENELUX	SUISSE	AUTRES PAYS voie normale
3 mois	365 F	399 F	504 F	700 F
6 mois	720 F	762 F	972 F	1 400 F
9 mois	1 030 F	1 089 F	1 404 F	2 040 F
1 an	1 300 F	1 380 F	1 800 F	2 650 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner, RENVOYER CE BULLETIN accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus
ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO
PORTAGE : pour tous renseignements
Tél. : 05-04-03-21 (numéro vert)

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE

3 mois ☐ 6 mois ☐ 9 mois ☐ 1 an ☐

Nom : ______ Prénom : ______
Adresse : ______
______ Code postal : ______
Localité : ______ Pays : ______

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

91 MON01

Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXᵉ

Les codes Dalloz ne cessent de grandir : régulièrement mis à jour, enrichis des annotations de jurisprudence et complétés de bibliographies, toujours accessibles grâce à de nombreuses tables. Nouveau code de procédure civile 1989.

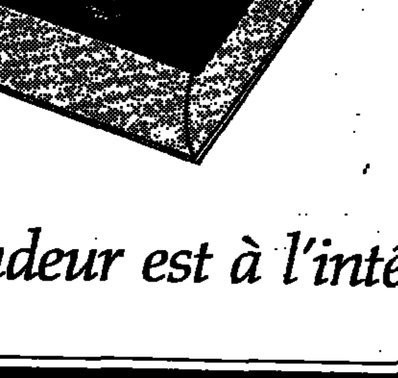

Sa grandeur est à l'intérieur.

20 CODES DALLOZ • LE DROIT DE SAVOIR

M. Zhao Ziy

M. Ito refus

Etranger

Le voyage du numéro un soviétique à Pékin

M. Zhao Ziyang sera le véritable interlocuteur de M. Gorbatchev

Le sommet entre MM. Mikhaïl Gorbatchev et Deng Xiaoping aura lieu en Chine du 15 au 18 mai. Mais, compte tenu des développements de ces dernières semaines, le véritable interlocuteur du président soviétique devrait être le secrétaire général du PC chinois, M. Zhao Ziyang.

PÉKIN
de notre correspondant

Lorsque M. Deng Xiaoping annonça, le 13 octobre 1988, qu'il entendait rencontrer M. Mikhaïl Gorbatchev cette année pour sceller le rapprochement sino-soviétique, il se posait comme le principal interlocuteur chinois du chef du Kremlin durant son séjour historique à Pékin. Aujourd'hui, la visite que M. Gorbatchev rendra à M. Deng paraît presque protocolaire. L'homme avec lequel il aura les conversations les plus déterminantes pour l'avenir des relations sino-soviétiques est son homologue à la tête du parti, M. Zhao Ziyang. Ce dernier, après avoir subi une série de revers qui ont fait croire un temps qu'il était en perte de vitesse, a redressé sa propre situation de manière spectaculaire à la faveur de la récente agitation universitaire. Au point qu'il apparaît ces jours-ci comme une esquisse de « Gorbatchev chinois ».

L'intervention de M. Zhao, le 4 mai, devant les hauts responsables de toute la finance asiatique réunis à Pékin, prenant le contre-pied de tout ce qu'avaient tenté ses pairs face à l'agitation universitaire, relevait d'un de ces coups de maître dont *M. Gorbatchev a régalé les Occidentaux* au cours des dernières années. En promettant au congrès annuel de la Banque asiatique de développement de pratiquer en Chine une plus grande « transparence », M. Zhao n'a pas fait moins qu'engager derrière lui le régime entier, face à des responsables étrangers en économie – dont le ministre des finances de Taïwan, Mme Shirley Kuo – qui veulent absolument investir en République populaire mais souhaitent que Pékin se montre politiquement à la hauteur de ses *engagements économiques.*

Or les derniers développements de l'agitation étudiante montrent que le pouvoir chinois est confronté à un mouvement de grogne bien mieux organisé que ceux qu'il était habitué à mater par le passé. Le noyau dur étudiant tire manifestement sa force d'un soutien populaire, mais aussi d'appuis tacites à l'intérieur même de l'appareil du parti et de l'Etat, ainsi que des sympathies qu'il a recueillies hors des frontières.

Le gouvernement a dénoncé l'existence d'une *« petite poignée d'éléments »* décidés à porter le combat contre le régime tel qu'il existe actuellement. Ce thème de la *« petite poignée »* fait généralement sourire les Chinois, pour la raison qu'il est ressassé depuis des dizaines d'années par le régime.

Personne, à Pékin, n'est allé jusqu'à accuser publiquement Washington ou Taïpeh de *« mener la danse »*, mais certains ne se sont pas privés de mettre en garde contre l'influence pernicieuse de *« forces de l'étranger »*. Ce réflexe soustendait la réaction du pouvoir à un appel lancé quelques jours avant la réunion de la BAD par l'astrophysicien dissident Fang Lizhi, dans les colonnes du quotidien américain *Asian Wall Street Journal*, pour que les Occidentaux commencent à réduire progressivement leurs investissements en Chine de manière à contraindre le pouvoir à se libéraliser. Comme on pouvait s'y attendre, le régime a mis en doute le *patriotisme de M. Fang.*

Il est d'autre part indéniable que, comme l'a affirmé le porte-parole du gouvernement, les étudiants chinois ont été conseillés dans leur action par des personnes d'origines diverses, décidées à faire reculer le pouvoir actuel, et que certaines d'entre elles entretiennent des liens avec des groupes de pression extérieurs au continent chinois : aux Etats-Unis, à Taïwan ou ailleurs.

Le « problème étudiant »

L'évolution du mouvement depuis le 15 avril jusqu'à son apothéose le 4 mai traduit cette influence extérieure aux universités chinoises. Du ras-le-bol spontané prenant pour prétexte la mort de Hu Yaobang, les étudiants en sont arrivés à une action réfléchie, caractérisée par une intelligence remarquable du rapport de forces avec les autorités, et soucieuse d'éviter les provocations risquant de faire déraper la situation. De notoriété quasi publique, certains anciens activistes du printemps de Pékin de 1978-1979 ne sont pas étrangers à cette évolution, qui a permis au mouvement étudiant d'acquérir une maturité qui lui avait fait défaut lors de la crise de l'hiver 1986-1987.

Cette situation a été favorisée par l'ouverture du pays sur *le* monde extérieur. Il pourrait difficilement feindre d'ignorer les liens instaurés entre une opposition extérieure autrefois microscopique et le monde universitaire du continent. L'Alliance démocratique de Chine, qui, depuis les territoires américain et canadien, commence à s'ériger en groupe d'opposition non-négligeable en exil, est l'exemple le plus connu de cette évolution. L'animateur de cette organisation, M. Wang Bingzhang, et l'un de ses adjoints, M. Tang Guangzhong, ont été retenus au départ de Tokyo, sur intervention de l'ambassade de Chine au Japon, lorsqu'ils ont voulu gagner la Chine pour prendre part aux manifestations du 4 mai. Personne à Pékin ne peut sérieusement douter de M. Wang lorsqu'il assure avoir des amis dans les cercles intellectuels du continent.

Mais si, devant M. Gorbatchev, M. Zhao Ziyang peut adopter un profil bien plus haut qu'il n'aurait pu le faire il y a quelques mois, lorsque toutes ses initiatives de réforme politique étaient bloquées par ses partenaires au sein de la direction chinoise, c'est qu'il vient de donner la preuve qu'il entendait adopter une approche radicalement différente de celle du type « forteresse assiégée » caractéristique de l'héritage léniniste. Il semble conscient que le « problème étudiant » des dernières semaines ne se ramène nullement à une simple agitation apparue sur le terrain favorable des universités et éventuellement aidée par un coup de pouce de l'extérieur.

D'une part, cette intervention extérieure, encore très modeste pour autant qu'on puisse en juger, correspond à une certaine forme de sursaut des Chinois d'outre-mer que le régime n'a pas que des raisons de redouter. Pendant des années, ils avaient gardé un prudent silence sur tout ce qui se passait en Chine. Le complexe de l'exilé, profondément enraciné dans l'inconscient collectif du plus grand nombre d'entre eux, semble aujourd'hui commencer à s'estomper. Et pour cause : les perspectives créées par l'ouverture économique les ont amenés, eux-mêmes ou leurs enfants, à reprendre langue avec le continent, à s'y rendre en visite, à rétablir des relations commerciales. Or Pékin est parfaitement conscient de l'utilité de cet immense réservoir de talents pour la modernisation du pays. En outre, la fibre nationale au sein de ces communautés chinoises reste pour le gouvernement continental un facteur de modération dont il a prouvé par le passé qu'il pouvait jouer habilement.

D'autre part, au cours des trois semaines d'agitation universitaire, les contestataires ont bénéficié d'appuis à l'intérieur même du système politique. Dès la mort de Hu Yaobang, l'un des établissements d'enseignement les plus prompts à réagir en entamant une campagne d'hommage à sa mémoire a été l'école de la Ligue de la jeunesse. Par la suite, on a reçu plusieurs confirmations que les unités de la Ligue, que Hu dirigea longtemps, et des représentants de la mouvance la plus libérale du Parti communiste, soutenaient de manière plus ou moins active le mouvement.

La participation de journalistes libéraux de la presse officielle à la manifestation du 4 mai en fut un autre signe. Comme le fut, à peine plus discrètement, l'assurance donnée par l'Association nationale des journalistes de Chine – rien moins que cela – que s'ils venaient au siège de cet organisme para-gouvernemental, ils y trouveraient à coup sûr des rafraîchissements...

M. Zhao sait donc, un peu comme M. Gorbatchev il y a quelque temps, qu'il peut compter désormais sur un *certain volant de sympathies au sein* de l'appareil. Il ne lui reste plus, si l'on ose dire, qu'à savoir en jouer pour faire avancer une réforme politique encore bien retardataire par rapport à celle de son prochain interlocuteur, sans pour autant bouleverser l'échiquier instable où sont disposés les pions du régime.

Conciliant

Mais est-il homme à pouvoir résister au sursaut conservateur que risque de susciter l'agitation récente ? Il a déjà montré par le passé qu'il n'était pas né de la dernière pluie. Par exemple lorsqu'au sortir de la révolution culturelle, soucieux de retrouver ses prérogatives de véritable chef de la province de Canton, il utilisa, pour saper les vestiges locaux du maoïsme, les poussées de contestation qui finirent par parvenir en Occident sous la forme du célèbre manifeste du groupe Li Yizhe (1), précurseur du courant démocratique en Chine.

A l'occasion, M. Zhao sait se *montrer conciliant, plier* avec le vent, opérer un repli tactique. Lorsque M. Deng était dénoncé comme le pire des ennemis du socialisme chinois, avant la mort de Mao, il se *joignit comme tout le monde* au concert de critiques. Lorsque Hu Yaobang fut éliminé sous la pression des orthodoxes, il mit plusieurs mois avant de commencer à marquer son propre *terrain.*

Son handicap dans l'immédiat découle de la nature du régime qu'il est appelé à tenter de moderniser. M. Zhao a franchi une limite en imposant, pour ramener temporairement le calme dans les esprits échauffés par l'agitation, une méthode radicalement différente de celle prônée par M. Deng Xiaoping. Or il a encore besoin de l'appui de M. Deng pour parvenir au poste de président de la commission militaire du parti et prendre fermement en main la succession. La réaction personnelle de M. Deng, dont le caractère autoritaire est légendaire, face à ce désaveu peut constituer un obstacle de taille.

La façon dont l'armée le perçoit reste encore incertaine. Son prédécesseur Hu Yaobang s'était mis à dos l'establishment militaire avec des méthodes du type même de celles qu'il vient d'employer. Le caractère plus calculateur de M. Zhao peut lui attirer les sympathies d'une partie de l'armée, elle aussi en pleine mutation du fait de l'ouverture du pays. D'autant qu'à la différence de M. Hu, il dispose, à défaut d'états de service substantiels dans les rangs de l'armée, de relations familiales avec ce secteur-clé du pouvoir.

Enfin, M. Zhao peut encore espérer bénéficier d'un consensus réformateur, vague mais réel, qui s'est progressivement imposé au pouvoir post-maoïste du fait même du chaos dans lequel la précédente succession, celle de Mao Zedong, s'était déroulée. Les événements des dernières semaines, venant *en pleine* crise d'introspection chinoise face au retard pris par rapport au reste du monde, peuvent jouer le rôle d'un stimulant psychologique pour le progrès.

Autant que son intervention devant la Banque asiatique de développement, sa prochaine rencontre avec *l'inventeur de la glasnost* peut aider M. Zhao à faire avancer ses projets : nombre d'intellectuels chinois voient en M. Gorbatchev, à l'heure de la normalisation avec l'ancien *« ennemi révisionniste »*, un facteur positif pour la réforme politique dans leur propre pays. Il reste au chef du parti chinois à faire la preuve qu'il peut gérer cet espoir sans s'aliéner les forces distinctes, jalouses de leurs prérogatives, qui cohabitent dans les sphères du pouvoir. L'esquisse, à ce jour, n'est encore que cela.

FRANCIS DERON.

(1) *Chinois, si vous saviez.*

Un tourbillon diplomatique

PÉKIN
de notre correspondant

Le tourbillon politico-diplomatique s'est accéléré à Pékin avec l'imminence de la venue de M. Mikhaïl Gorbatchev. La Chine fait aujourd'hui savoir qu'elle est toujours en désaccord avec Moscou – et non pas seulement avec Hanoï – sur la manière de régler le conflit du Cambodge, jadis un des *« obstacles »* relevés par Pékin à la normalisation complète des relations sino-soviétiques. Le vice-premier ministre chargé de la diplomatie, M. Wu Xueqian, a déclaré au directeur du journal japonais *Yomiuri Shimbun*, dans une interview dont la presse chinoise a publié le résumé vendredi 12 mai, que l'Union soviétique a *« une idée différente »* de celles de la Chine sur la solution du problème, à savoir qu'une coalition quadripartite (incluant donc les Khmers rouges) soit mise sur pied après le départ complet des troupes vietnamiennes. Jeudi, le porte-parole du ministère des affaires étrangères avait reproché au Vietnam de s'être refusé, au cours des conversations que son vice-ministre des affaires étrangères, M. Dinh Nho Liem, vient d'avoir à Pékin, à prendre l'engagement que ses troupes ne reviendraient au Cambodge *« sous aucun prétexte »* à l'avenir.

M. Deng Xiaoping, recevant jeudi *le président iranien Ali Khamenei*, qui effectue ces jours-ci la première visite en Chine de chef d'Etat iranien depuis la révolution islamique, lui a déclaré qu'il allait *« s'efforcer »* avec M. Gorbatchev, *« d'enterrer les querelles qui se sont fait jour »* au cours des trente dernières années entre Pékin et Moscou *« afin de normaliser les relations »*. A l'adresse du chef de l'Etat iranien, M. Deng a encore lancé un appel à ce que les divergences internationales soient réglées *« par le dialogue »*, tous les pays du tiers-monde devant *« s'unir et s'abstenir de gaspiller leurs énergies en querelles »*. *« Nous souhaitons voir un Moyen-Orient stable »*, a insisté le vieux dirigeant chinois.

M. Deng s'est montré d'une discrétion quasi totale sur la situation intérieure, se contentant de souligner que la Chine *« cherche à atteindre un environnement international et domestique stable. C'est le plus important de ce que nous faisons »*. Interrogé au cours d'une conférence de presse jeudi sur ses vues concernant le sort de l'islam en Chine, M. Khamenei a dit avoir *« l'impression que les musulmans chinois sont satisfaits des politiques adoptées par le gouvernement »* de Pékin. A l'issue de ses entretiens, il s'est rendu vendredi au Xinjiang, dans le Turkestan *chinois*, probablement la région du pays où la Chine craint le plus l'apparition d'un intégrisme musulman.

A peine le chef de l'Etat iranien avait-il quitté la capitale qu'une manifestation de musulmans dans les rues de Pékin venait ajouter une difficulté supplémentaire aux épreuves que traverse le régime. *Menés par les étudiants ouïgours* de l'Institut national des minorités, plus de cinq cents manifestants défilaient en milieu de journée dans le quartier des universités en réclamant *la liberté de religion* – que le gouvernement assure leur garantir – et le respect des cultures minoritaires. Ils dénonçaient aussi la publication à Shanghaï d'un livre qu'ils attribuaient à un *« Rushdie chinois »* sur les mœurs sexuelles des diverses nationalités de Chine, y compris les peuplades musulmanes.

Un projet de loi sur les manifestations ?

Divers mots d'ordre circulaient depuis jeudi dans les milieux étudiants pour tenter de profiter de la présence en ville, au cours de la *visite de M. Gorbatchev*, de plusieurs centaines de journalistes venus du monde entier. Certains expriment le vœu que M. Gorbatchev se rende à l'université de Pékin. *D'autres parlent de manifester.* Le porte-parole du gouvernement, M. Yuan Mu, a donné à ces derniers un feu vert quasiment explicite en déclarant, vendredi, lors d'une conférence de presse, que le gouvernement adopterait la même retenue que ces dernières semaines si une manifestation se produisait. Il a cependant souhaité que les étudiants prennent en considération *« le prestige international »* de la Chine. M. Yuan a aussi confirmé une information de l'agence Chine nouvelle selon laquelle les autorités s'apprêtaient à faire circuler pour discussion un projet de loi sur la liberté de manifestation.

Enfin, les autorités chinoises ont confirmé qu'au moment même où M. Gorbatchev se rendrait à Shanghaï, à l'issue de ses entretiens *officiels à Pékin, la semaine prochaine*, des unités de la VIIe américaine pénétreraient dans le port de la grande métropole de Chine orientale pour *« une visite amicale et de courtoisie »*. Compte tenu du délai depuis l'annonce, faite le 6 février, de la date de la visite de M. Gorbatchev, cette concomitance n'est sûrement pas due au hasard.

F. D.

JAPON : la crise politique

M. Ito refuse de succéder à M. Takeshita

M. Masayoshi Ito, qui devait permettre au Parti libéral démocratique (PLD) de sortir de la crise provoquée par le scandale Recruit, a refusé, vendredi 12 mai, de succéder à M. Noboru Takeshita à la tête du parti et du gouvernement japonais. M. Ito doit communiquer officiellement sa décision au secrétaire général du PLD, M. Shintaro Abe, lors d'une entrevue vendredi après-midi. M. Abe aurait décidé, de son côté, de démissionner de ses fonctions pour avoir échoué à convaincre M. Ito.

Interrogé par la presse, le premier ministre démissionnaire, M. Noboru Takeshita, a déclaré tout ignorer du refus de M. Ito. *« Je ne sais pas. Il ne m'a pas contacté »*, a affirmé M. Takeshita. Jeudi, M. Takeshita avait eu un entretien de plus de trois heures avec M. Ito pour tenter de le convaincre de prendre sa succession. Agé de soixante-quinze ans, l'ancien ministre des affaires étrangères est le seul dirigeant de premier plan du Parti conservateur à ne pas être impliqué dans l'affaire Recruit, le plus grave scandale politico-financier de l'après-guerre au Japon. M. Ito justifie son refus en invoquant son âge et son mauvais état de santé. Il souffre du diabète.

Mais le président de la commission exécutive du PLD, qui a conservé un train de vie extrêmement modeste au milieu de ses collègues jonglant avec les millions, n'a pas caché son mécontentement devant le refus de l'appareil conservateur de procéder à une véritable réforme des mœurs politiques japonaises. Un vague projet de réforme adopté la veille par le PLD est révélateur de la volonté des conservateurs de s'en tenir à des arrangements cosmétiques.

M. Ito souhaitait que les caciques du PLD assument effectivement la responsabilité du scandale en s'effaçant au profit d'une génération entièrement nouvelle de responsables. Il demandait que M. Yasuhiro Nakasone, premier ministre au moment des faits qui *ont déclenché l'affaire, accepte* de s'expliquer sur sa responsabilité devant la Diète (Parlement). Il souhaitait aussi la fin du régime des factions au sein du PLD, qui explique pour une bonne part la domination de l'argent sur la vie politique japonaise, selon les observateurs.

S'il est définitif, comme c'est vraisemblable, le refus de M. Ito va aggraver la crise au sein du Parti conservateur, qui doit trouver une personnalité capable de lui épargner une déroute aux élections sénatoriales de l'été.

Entre-temps, nous signale notre correspondant à Tokyo, Philippe Pons, M. Takao Fujinami, bras droit de M. Nakasone, a été interrogé, jeudi, par les magistrats du parquet dans le cadre de l'enquête sur le scandale Recruit. C'est le premier membre du PLD convoqué par la justice. Bien qu'il ait été entendu à titre de témoin, M. Fujinami pourrait être inculpé la semaine prochaine, ainsi que M. Ikeda, député du Parti bouddhiste.

L'audition de M. Fujinami est interprétée comme une première action du parquet contre l'équipe de M. Nakasone et accentue les pressions, désormais de plus en plus fortes au sein de la majorité libérale démocrate, pour que l'ex-premier ministre soit convoqué devant le Parlement. M. Fujinami, qui fut chef du secrétariat du cabinet de M. Nakasone de 1983 à 1985, fait partie des dix-sept politiciens qui ont bénéficié des largesses de Recruit. *« Conseiller pour les affaires politiques »*, de M. Nakasone, M. Fujinami a servi d'intermédiaire entre l'ex-premier ministre et le président du groupe Recruit, M. Ezoe (actuellement en prison) avec lequel il était lié depuis une dizaine d'années et dont il favorisa l'ascension.

La manipulation du cerveau humain :
nouvelle conquête
ou grande peur du XXIe siècle ?
LARRY COLLINS
Dédale
Fondé sur une enquête planétaire,
LE PREMIER ROMAN DU TROISIEME TYPE
ROBERT LAFFONT
des livres ouverts sur la vie

Amériques

PANAMA : après l'annulation des élections

Rumeurs de négociations... et de coup d'Etat

PANAMA
de notre correspondant
en Amérique centrale

Au lendemain de la brutale agression contre les dirigeants de l'opposition et de l'annonce de l'annulation de l'élection, un retour au calme est très perceptible dans la capitale. Chacun de son côté, les deux camps évoquent désormais la nécessité d'un dialogue pour arrêter l'escalade. « *Il fallait annuler l'élection pour éviter la guerre civile qui menaçait* », affirme M. David Amado, directeur d'une chaîne de télévision et proche collaborateur du général Manuel Noriega, l'homme fort du Panama. « *La solution*, ajoute-t-il, *passe par la formation d'un gouvernement de conciliation nationale et la fin de l'ingérence des Etats-Unis dans nos affaires.* »

Un des principaux dirigeants de l'opposition, M. Ricardo Arias Calderon (démocrate-chrétien), a manifesté, lui aussi, sa « *disposition à ouvrir le plus vite possible des négociations avec les militaires afin d'organiser une transition pacifique vers un gouvernement qui respecte la volonté du peuple* ». Cette étape devrait, selon lui, déboucher sur la constitution, à partir du 1er septembre, d'un gouvernement dirigé par le leader de la coalition d'opposition ADOC, M. Guillermo Endara, qui aurait obtenu environ 70 % des voix de l'élection du 7 mai.

L'opposition confirme ainsi qu'elle n'accepte pas l'annulation du scrutin décidée par le tribunal électoral sous le prétexte que son déroulement avait été « *gêné par les manœuvres obstructionnistes de beaucoup d'étrangers* » venus en service commandé — et même, dit-on dans les instances du régime, payé ! — pour confirmer la thèse de la fraude soutenue par avance par les Etats-Unis. Le Parti révolutionnaire démocratique (PRDL, membre de l'Internationale socialiste), principale formation de la coalition officialiste COLINA, continue d'affirmer qu'il est bien le grand vainqueur des élections ; mais, pour le bien du pays, il serait prêt à des sacrifices.

Le principal obstacle — et il est de taille — pour l'ouverture d'un dialogue reste le sort du général Noriega. Pour l'opposition, celui-ci doit quitter la direction des forces armées au plus tard le 1er septembre. Le PRD, en revanche, refuse que le départ du commandant en chef soit une condition préalable à la négociation ; il réaffirme « *l'alliance stratégique du parti avec les forces de défense pour parvenir à l'objectif final : la libération nationale* ».

Une fois n'est pas coutume : des rumeurs de coup d'Etat ont été alimentées par les autorités elles-mêmes. Elles ont publié jeudi un étrange communiqué mettant en cause le président social-démocrate vénézuélien, M. Carlos Andres Perez. Celui-ci aurait cherché à soudoyer le colonel Guillermo Wong, chef des services de renseignements panaméens, ainsi que trois autres officiers supérieurs pour les convaincre « *d'arrêter le général Noriega et de la remettre aux Etats-Unis* », qui veulent le juger pour trafic de drogue.

L'inefficacité des casseroles

Ce plan, dénoncé par le colonel Wong lui-même, prévoyait aussi la désignation d'un gouvernement provisoire de trois personnalités qui ne seraient ni les opposants — MM. Endara ou Arias Calderon — ni le candidat officiel, M. Carlos Duque. Si le complot avait réussi — toujours selon la version du régime, — le président vénézuélien aurait obtenu la réintégration du Panama dans le Groupe des Huit, qui réunit notamment l'Argentine, le Brésil, la Colombie, le Mexique et le Pérou. Ces « révélations » mettent indirectement en cause les autres pays membres du Groupe des Huit (Panama en est « suspendu » depuis 1988), dont plusieurs ont déjà condamné fermement les autorités panaméennes.

Après les événements violents de mercredi, qui ont choqué les Panaméens, on sent une certaine désillusion au sein de la population. « *Nous ne pouvons plus continuer avec des mouchoirs et des casseroles contre des voyous armés qui n'hésitent pas à tuer* », affirment, impuissants cependant les opposants. Les Bataillons de la dignité, créés par le régime du général Noriega et responsables des violences exercées contre les dirigeants de l'ADOC (M. Endara est toujours hospitalisé), ont accusé la presse internationale d'être « *au service de l'impérialisme nord-américain* ». Une dizaine de journalistes, dont trois envoyés de l'Agence France-Presse, avait été priés de quitter le pays mercredi; jeudi, c'était au tour de deux journalistes espagnols d'être expulsés.

BERTRAND DE LA GRANGE.

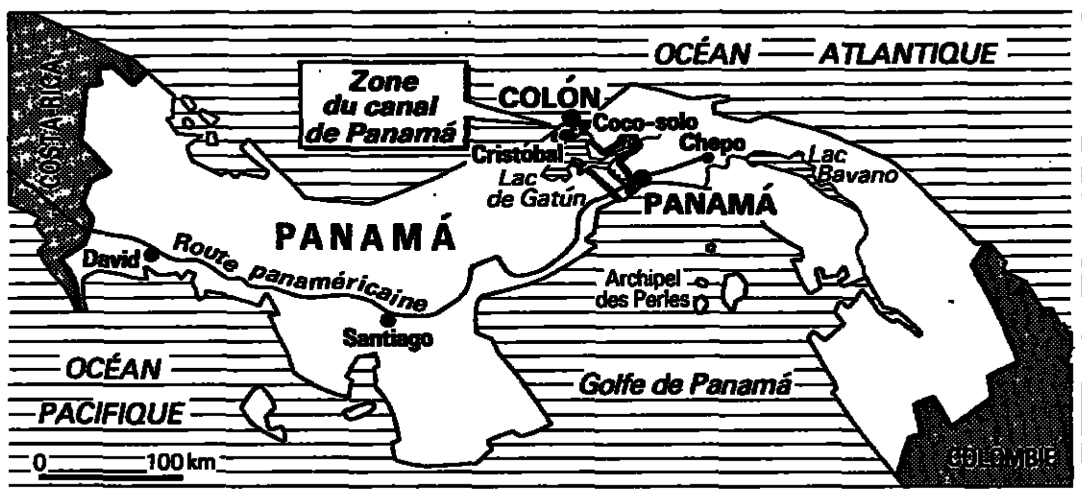

M. Bush annonce l'envoi de renforts

(Suite de la première page.)

M. Bush maintient les sanctions économiques (décidées par l'administration Reagan) et réaffirme les « *droits et les obligations* » des Etats-Unis au titre du traité de 1977 concernant le canal de Panama.

Les renforts de troupes — qui viendront s'ajouter aux quelque onze mille hommes déjà stationnés dans les deux bases américaines situées le long du canal — viendront de Californie et de Louisiane : 1 881 hommes au total, soit moins qu'on ne le prévoyait généralement, et qui seront acheminés dans un délai d'environ une semaine, pour partie par air, pour partie par mer, dans le cadre d'une opération baptisée « Nimrod Dancer ».

De toute évidence, le président Bush a choisi une des options les plus modestes parmi celles qui lui étaient proposées pour l'envoi de troupes — de peur de réveiller des inquiétudes et des réflexes anti-impérialistes — chez les partenaires latino-américains des Etats-Unis. Mais M. Bush a ajouté, en guise de discret avertissement, qu'il « *n'excluait pas d'autres mesures* [militaires] *dans le futur* ». Selon des informations que le Pentagone ne dément pas, le porte-avions *America*, qui vient de quitter la base de Norfolk (Virginie) à destination de la Méditerranée, pourrait en cas de besoin être détournée vers le sud-ouest et se diriger vers Panama.

Ostensiblement, cet envoi de renforts (il s'agit de troupes légères, mais néanmoins de troupes de combat) est présenté comme une action de nature préventive, au cas où le général Noriega aurait l'idée de s'attaquer à des Américains ou à leurs biens. (Environ 40 000 civils américains résident au Panama, un grand nombre d'entre eux habitant dans l'ancienne « zone du canal », désormais sous souveraineté panaméenne.) « *J'ai le devoir, en tant que commandant en chef et en tant que président, de protéger les vies américaines* », a déclaré M. Bush. Un peu plus tôt, et en privé, il avait précisé : « *Je ne veux pas me retrouver avec une crise iranienne sur les bras* » — manière de dire qu'il voulait tout faire pour dissuader le général Noriega de prendre des otages américains au cas où les choses tourneraient mal pour lui.

La nécessité de protéger les citoyens américains constitue traditionnellement une priorité aux yeux du public américain. Mais cet argument s'imposait avec encore plus de force au lendemain des scènes de violence filmées à Panama : à partir du moment ou les chaînes de télévision américaines avaient diffusé, à de multiples reprises, des images montrant les dirigeants de l'opposition panaméenne couverts de sang, battus par des hommes de main du général Noriega, sous les yeux de soldats complices, M. Bush ne pouvait plus rester passif.

Ses décisions ont reçu une très large approbation, en particulier de la part des dirigeants du Congrès, qu'il avait conviés à la Maison Blanche pour les traditionnelles consultations qui précèdent d'ordinaire l'annonce des grandes décisions. *Même ceux qui, parmi les leaders* démocrates, s'étaient ces dernières années opposés avec le plus d'énergie à la politique centraméricaine de M. Reagan ont complimenté M. Bush pour son attitude à la fois ferme et modérée. Le président a choisi la « *bonne voie* », a renchéri l'actuel leader démocrate du Sénat, M. Mitchell, qui considère que M. Bush a fait le « *minimum* » requis en ces circonstances. C'est plutôt du côté de certains républicains que s'exprimaient discrètement certaines réserves, une déception devant la timidité des mesures annoncées et un doute quant à leur efficacité.

Miser sur l'armée

De fait, ces décisions n'offrent aucune garantie : il n'y a pas de raison que 1 900 soldats supplémentaires impressionnent beaucoup plus le général Noriega que les 11 000 déjà présents sur place, qui en tout état de cause étaient fort capables de balayer les modestes forces panaméennes.

Mais c'est justement sur l'armée panaméenne que M. Bush semble miser — faute d'une meilleur atout peut-être — pour chasser du pouvoir le général Noriega. Il a même explicitement exprimé l'espoir que les « *forces de défense panaméennes* » se tiendront aux côtés du peuple et « *accompliront leur devoir constitutionnel, qui est de défendre la démocratie* ».

Le président américain a aussi laissé entendre que les Etats-Unis seraient prêts à consentir certains efforts pour aider le général Noriega à trouver le chemin de la sortie. Mais quand on lui a demandé s'il serait disposé pour autant à lever les charges qui pèsent sur lui (M. Noriega a été inculpé par deux tribunaux de Floride pour trafic de drogue), M. Bush a répondu par un « *non* » sec et catégorique. Il s'était déjà déclaré hostile à cette suggestion pendant la campagne électorale américaine. *Ces inculpations, a-t-il* expliqué jeudi, « *ont de profondes implications pour notre lutte contre la drogue, qui doit s'étendre au monde entier* ».

La netteté de cette réponse a frappé : un certain nombre d'hommes politiques américains estiment désormais que l'essentiel est d'obtenir le départ du dictateur, le maintien de son inculpation ne revêtant en l'occurrence qu'une importance secondaire. M. Bush n'est apparemment pas prêt à consentir ces accommodements. Mais, à vrai dire, il lui était difficile de répondre autrement et de traiter publiquement la sacro-sainte justice américaine en quantité négligeable. M. Noriega ne doit pas forcément perdre tout espoir de ce côté-là.

Dans l'immédiat — et faute, peut-être, d'autre recours — M. Bush continue à faire grand cas des *efforts diplomatiques et de la pression* conjuguée des démocraties latino-américaines pour convaincre le général Noriega de se retirer. Cet espoir suscite un assez grand scepticisme à Washington, mais l'Organisation des Etats américains devait tenir dès vendredi 12 mai une réunion extraordinaire consacrée au Panama, réunion qui devrait déboucher sur une rencontre à bref délai des ministres des affaires étrangères des 31 Etats membre : c'est un premier succès pour les Etats-Unis, mais les instances de l'OEA ne sont guère coutumières d'actions audacieuses ou énergiques, et là aussi la menace ne semble pas vraiment considérable pour le général Noriega.

M. Bush court donc le risque de l'inefficacité face à un adversaire que l'administration américaine a « *régulièrement sous-estimé* », comme le rappelait le sénateur Simpson, un ami du président. Son souci essentiel, jusqu'à présent, a été d'éviter de frapper trop fort sur la table de peur d'effrayer les partenaires latino-américains des Etats-Unis. Confronté à la première crise de son mandat, et à une situation très délicate sinon vraiment grave, M. Bush y a répondu à sa manière, c'est-à-dire sans se hâter, avec prudence et modération, avec aussi une certaine détermination. L'efficacité de la méthode se jugera au résultat - mais au moins cet épisode aura-t-il contribué à révéler le style Bush... sans parler du style Noriega.

JAN KRAUZE.

Europe

BELGIQUE

Les services de sécurité sous haute surveillance

BRUXELLES
de notre correspondant

A la suite de nombreuses révélations devant la commission d'enquête parlementaire sur le grand banditisme, le gouvernement belge a décidé de renforcer son contrôle sur les services de sécurité du royaume dans leur ensemble, de la police communale (municipale) à la sûreté de l'Etat, en passant par la gendarmerie et même les services de renseignements de l'armée. Les trois ministres — de l'intérieur, M. Louis Tobback, de la justice, M. Melchior Wathelet, et de la défense, M. Guy Coeme — ont été chargés, jeudi 11 mai, de préparer d'urgence un projet dans ce sens.

Depuis plusieurs mois, les déclarations se sont multipliées mettant en cause les différents services de sécurité. Mais c'est la déposition du major Vernaillen, ancien patron du groupe anti-terroriste et commandant du district de Bruxelles, mardi 9 mai, devant la commission d'enquête parlementaire, qui a mis le feu aux poudres : rumeurs de coup d'Etat mettant en cause des généraux et un ministre; instructions volontairement bâclées dans le cadre de l'enquête sur les tueurs fous du Brabant wallon du fait d'un « dérapage » du procureur du roi; « suicide » d'un militant d'extrême droite ayant eu des rapports avec la sûreté de l'Etat... Le major a ainsi mis en cause un certain nombre de responsables.

Le major Vernaillen avait été blessé dans un attentat dont il soupçonne aujourd'hui un de ses adjoints. Il affirme avoir été mis au courant d'un projet de coup d'Etat par un de ses anciens amis, un banquier. Or, ce dernier a été abattu en 1985 par les « tueurs fous ». Ces derniers ont-ils fait croire à un massacre aveugle pour brouiller les pistes, alors qu'ils avaient une cible précise ? Le ministre de l'intérieur, tout en regrettant les déclarations tardives de M. Vernaillen, estime que ces révélations justifient une enquête.

La mission confiée aux trois ministres se heurtera d'emblée à une première difficulté : la séparation très nette des pouvoirs en Belgique. Ainsi les polices communales (municipales), qui dépendent des bourgmestres (maires), relèvent sur le plan judiciaire du procureur du roi; la police judiciaire, aux tâches répressives, relève du parquet. La gendarmerie, pour sa part, est placée sous l'autorité de trois ministres : défense pour son budget, justice pour ses tâches judiciaires, intérieur pour le maintien de l'ordre. La sûreté de l'Etat, enfin, qui a été très souvent mise en cause ces derniers temps, dépend exclusivement du ministère de la justice.

JOSÉ-ALAIN FRALON.

Elections sur fond de crise économique

Fiévreuse Argentine...

(Suite de la première page.)

La vente des meubles, de la voiture, et 6 000 australes d'économies devaient permettre, en février, d'assurer le paiement d'un an de loyer pour un petit appartement à la périphérie de la capitale. Quinze jours plus tard, le bas de laine ne permettait plus d'assurer qu'un mois d'hôtel miteux pour les parents et leurs cinq enfants. Et aujourd'hui un meublé de 25 mètres carrés, avec le risque lancinant de la marginalisation. « *Le litre de lait est passé de 10 à 17 australes en l'espace de deux jours ; mes revenus ne suivent pas* », commente Eduardo.

Devant ces innombrables tragédies individuelles et familiales auxquelles aboutit la crise, le mouvement syndical reste calme. La puissante CGT (Confédération générale du travail, centrale unique à tendance péroniste), qui avait organisé treize grèves générales depuis le retour de la démocratie en 1983, retient aujourd'hui ses troupes : pas question de mettre en péril le virtuel succès du candidat justicialiste à l'élection présidentielle du 14 mai ! Car il faut ménager les indécis — 15 % des électeurs : pour eux, en effet, le péronisme est synonyme de violence et le radicalisme signe de crise économique.

M. Saul Ubaldini, dirigeant de la CGT, mène campagne avec Carlos Saul Menem, le candidat du Parti justicialiste. Une campagne près du peuple, qui s'est conclue, jeudi, en apothéose dans le faubourg populaire de la Ferrere, à la périphérie de Buenos-Aires. Là, la misère n'est pas cachée par les lambeaux de prospérité de la capitale.

M. Menem ne doute de rien

Populaire ? Carlos Menem l'est à n'en pas douter. Après l'échec économique du président radical, M. Raul Alfonsin, la « *révolution productive* », non autrement explicitée, du candidat péroniste fait des adeptes. Dans sa « Menem-mobile », *il a parcouru les provinces*. Sa réplique — en plastique — sillonnait, dans le même temps, la capitale et sa banlieue, provoquant partout un identique délire. Son slogan est des plus simples : « *Suivez-moi !* », répété à l'infini sur les murs, au long des avenues de la capitale.

Cette remontée de la cote des péronistes, après l'échec de leur candidat, M. Italo Luder, en novembre 1983, a *commencé* de se *manifester* lors des législatives de 1987. Elle inquiète nombre d'intellectuels qui ont l'impression, tel M. Ricardo Szwarcer, directeur du prestigieux Théâtre Colon, « *d'avoir déjà vu le film !* ». Et en redoutent la fin...

Les déclarations contradictoires du candidat péroniste, qu'il s'agisse de la dette ou de la politique extérieure, déroutent — tout comme son apparence. Ses larges *rouflaquettes* et ses cheveux longs sont légendaires, caricaturaux. Carlos Menem n'en a cure. Il vient de refuser un débat télévisé avec son homologue radical, M. Eduardo Angeloz et accepte seulement de répondre par écrit à une interview demandée par le quotidien *la Nacion*.

La direction nationale de la campagne du Parti justicialiste ne doute non plus de rien : le dossier remis aux journalistes étrangers indique qu'une rencontre avec la presse, prévue le 16 mai, « *sera suivie d'un déjeuner avec le président élu* ». Cela pourrait avoir lieu... dans la résidence privée des chefs d'Etat argentins.

Face au déferlement péroniste, le candidat du Parti radical, M. Eduardo Angeloz, fait pâle figure. D'une apparence soignée et très stricte, cet homme de forte stature, discret, carré, n'a pas le contact facile de son adversaire avec la foule. Il lui faut de plus assumer l'héritage radical. Il n'a pu prendre que des distances calculées avec l'actuel gouvernement.

Son slogan, moins fin que celui de son adversaire, lui vaut nombre de quolibets : « *On peut le faire.* » Et pourquoi pas hier ? lui rétorque-t-on aisément. Dans la guerre des spots télévisés, M. Angeloz n'a pas la partie aisée. Il délivre pourtant tranquillement son message, explicite son programme quelque peu néolibéral de réduction des dépenses publiques et dénonce *l'« aventurisme »* de son principal adversaire.

Face à cette bipolarisation, l'Union du centre démocratique, conservatrice de M. Alvaro Alsogaray peut jouer un rôle non négligeable lors du deuxième tour, au Parlement, si aucun des deux candidats ne parvient à obtenir la majorité absolue le 14 mai.

Tous les partis s'accordent cependant pour louer la « *démocratie retrouvée* » dans un pays où l'alternance entre deux présidents constitutionnellement élus remonte à 61 ans (si l'on excepte, en 1951, la succession de Juan Domingo Peron à lui-même). C'est là une réussite incontestable du président Alfonsin ; sans doute est-elle trop peu portée au crédit de ce dernier. « *Nous sommes un peuple qui a peu de mémoire* », résume, inquiète, une jeune institutrice.

En l'absence, éventuellement, d'une majorité absolue au soir du 14 mai, ce sont les six cents « grands électeurs », élus lors de la consultation, qui devront désigner le futur président. La porte est ainsi ouverte aux tractations entre les partis. Quel qu'en soit le résultat, une longue et délicate période de transition s'ouvrira : la passation de pouvoirs entre les deux présidents ne doit s'effectuer que le 10 décembre prochain.

CATHERINE DERIVERY
et DENIS HAUTIN-GUIRAUT.

A TRAVERS LE MONDE

Etats-Unis

Le principal collaborateur du speaker de la Chambre des représentants est contraint de démissionner

Le principal collaborateur de M. Jim Wright, le speaker (président) de la Chambre des représentants, a démissionné jeudi 11 mai, une semaine après la publication dans le *Washington Post* d'un article sur une jeune femme qu'il avait agressée et grièvement blessée il y a seize ans. M. John Mack occupait les fonctions de directeur exécutif de la commission du bureau démocrate de la Chambre (chargée notamment d'établir le calendrier législatif) et de chef d'état-major de M. Wright.

En 1973, M. Mack, alors âgé de dix-neuf ans et directeur d'un magasin de meubles dans la banlieue de Washington, avait attaqué à coups de marteau et de couteau une cliente, Mlle Pamela Small, étudiante de vingt ans, et l'avait laissée pour morte. M. Mack avait été arrêté et condamné à quinze ans de prison, peine dont il n'a purgé que vingt-sept mois, bénéficiant d'une libération très anticipée. Il était aussi le beau-frère de la fille de M. Wright, et celui-ci l'embaucha dans son secrétariat, dès sa sortie de prison, avant d'en faire plus tard son bras droit.

Le passé de M. Mack était largement connu au Congrès toutefois l'article du *Washington Post* a suscité une certaine émotion. Pamela Small décrivant en détail ses souffrances, y soulignant que M. Mack ne lui avait jamais présenté d'excuses ni offert de compensations et se disant choquée que son ancien agresseur ait à présent une grande influence sur le vote des lois régissant la société américaine.

Cette affaire tombe bien mal à propos pour les démocrates, dont le chef de file à la Chambre, M. Wright, se bat déjà pour se propre survie politique après avoir été accusé par la commission de l'éthique d'« indélicatesses » financières. — *(AFP, Reuter.)*

URSS

Nouveau rassemblement de masse en Arménie

Plus de deux cent mille personnes se sont rassemblées jeudi 11 mai à Erevan, la capitale arménienne, pour réclamer la réunion d'une session spéciale du Parlement local avant le 25 mai. Les orateurs ont demandé une fois de plus que les parlementaires exigent du nouveau Congrès du peuple de l'URSS, qui se réunira à cette date à Moscou, une solution au problème du Nagorny-Karabakh, cette région azerbaïdjanaise peuplée aux trois quarts d'Arméniens. Ceux-ci sont de nouveau en grève depuis le 3 mai pour demander leur rattachement à l'Arménie.

Le meeting de jeudi avait été autorisé par les autorités, contrairement aux derniers rassemblements des 1er et 6 mai. Les manifestants, qui arboraient des drapeaux nationaux, ont réclamé la libération des dix animateurs du Comité Karabakh emprisonnés sans jugement à Moscou depuis cinq mois. Ils ont également dénoncé les plans de reconstruction des zones sinistrées par le tremblement de terre du 7 décembre 1988 et évoqué la question des réfugiés. Selon un journaliste membre de l'Union locale des écrivains « *aucun militaire n'était visible durant le meeting, le premier depuis de longs mois qui ait permis aux habitants d'Everan de discuter à nouveau de tous leurs problèmes* ». — *(AFP.)*

هكذا من الأصل

Afrique

SOUDAN : le cessez-le-feu dans le Sud

Le dialogue de sourds se poursuit entre les rebelles et Khartoum

Le dialogue de sourds entre le gouvernement de Khartoum et les rebelles du colonel Garang se poursuit. Ces derniers viennent de rejeter une proposition de M. Sadek El Mahdi visant à mettre en place une commission paritaire pour instaurer le cessez-le-feu que l'Armée populaire de libération du Soudan (APLS) avait proclamé unilatéralement le 1er mai. Le porte-parole de l'APLS a expliqué que tant que les stipulations de l'accord de paix d'Addis-Abeba conclu le 16 novembre 1988 entre le colonel Garang et M. Osman El Mirhani, le chef du Parti démocratique unioniste (PDU), n'étaient pas mises en application par Khartoum, il était prématuré de parler de commission paritaire.

Fin décembre, le gouvernement de M. Sadek El Mahdi avait rejeté cet accord, sous la double pression du Front national islamique (FNI) et de la Libye, ce qui avait entraîné le départ du PDU du cabinet de coalition et avait mis fin à toute possibilité de négociations avec l'APLS. La formation d'un gouvernement de coalition Oumma-FNI avait cependant inquiété la hiérarchie militaire qui, le 20 février, mettant fin à sa politique de non-intervention dans les affaires du pays, avait adressé à M. Sadek El Mahdi une véritable mise en demeure, lui demandant de remanier son gouvernement sur la base de l'acceptation inconditionnelle de l'accord de paix d'Addis-Abeba. Celui-ci stipule notamment le gel de la charia (loi islamique), la fin de l'état d'urgence, la réunion d'une conférence constitutionnelle et l'abrogation des pactes militaires signés avec l'Egypte et la Libye.

Ceux qui espéraient que M. Sadek El Mahdi allait abandonner le pouvoir sous la pression de l'armée ont vite déchanté. Les laborieuses tractations qui précédèrent la formation du nouveau gouvernement ont démontré d'abord que l'armée ne souhaite pas prendre le pouvoir, mais seulement exercer une pression sur le gouvernement et que, en second lieu, il n'existe pas de solution de rechange civile à M. Sadek El Mahdi. Profitant de cette double conjoncture, ce dernier a tout fait pour garder l'essentiel de son pouvoir tout en feignant d'accepter les conditions posées par l'armée.

Le PDU a bien réintégré le gouvernement débarrassé des islamistes plus que jamais opposés à toute mesure qui consacrerait le gel de la loi islamique, mais la nouvelle équipe ressemble grosso modo à celle qui l'a précédée et le chef du gouvernement y conserve *toute sa liberté de manœuvrer comme* bon lui semble. Le comité ministériel formé il y a un mois par le gouvernement pour discuter de l'application de l'initiative de paix avec l'APLS a passé le plus clair de son temps à voyager dans la région pour expliquer que le contenu de l'accord était inacceptable dans sa formulation du 16 novembre et qu'en conséquence il *fallait* l'amender.

Retour à la case départ

On semble ainsi revenir à la case départ : l'APLS exige l'application stricte de l'accord du 16 novembre, alors que le gouvernement de M. Sadek El Mahdi recherche une formulation plus souple en ce qui concerne le gel de la charia pour ne pas trop mécontenter ses anciens alliés islamiques et souhaite ne pas mettre en question les relations privilégiées qu'il a établies avec Tripoli, devenu son principal fournisseur en armements.

Malgré l'impasse politique, le cessez-le-feu proclamé le 1er mai par le colonel Garand est pratiquement respecté sur le terrain dans la mesure où l'APLS a achevé au début de mai l'offensive militaire qu'elle avait lancée il y a environ quatre mois et contrôle pratiquement les provinces de l'Equatoria oriental et de Jonglei. L'armée gouvernementale, profondément démoralisée, est incapable de passer à la contre-offensive. De toute manière, les deux parties souhaitent observer une certaine trêve pour ne pas compromettre l'opération Lifeline de l'ONU qui a pour objectif d'acheminer 120 000 tonnes de vivres au sud du Soudan, afin de sauver quelque cent mille Soudanais de la famine.

JEAN GUEYRAS.

AFRIQUE DU SUD

Cinq ministres ont annoncé leur retrait de la vie politique

Le Cap *(AFP)*. – Deux membres influents du gouvernement de M. Pieter Botha ont annoncé leur retrait de la scène politique. MM. Cris Heunis, âgé de soixante-deux ans, ministre du développement constitutionnel, et Stoffel Botha, âgé de cinquante-neuf ans, ministre de l'intérieur, des postes et des télécommunications, ont fait savoir qu'ils ne brigueraient pas un nouveau mandat lors des élections générales du 6 septembre.

MM. Botha et Heunis démissionneront également de leurs fonctions de dirigeants provinciaux du Parti national (NP, au pouvoir), le premier au Natal, le second dans la province du Cap. M. Heunis est généralement considéré comme le principal architecte de l'actuelle politique de réformes dans son pays. Lorsque le président Botha, âgé de soixante-treize ans, *s'était fait hospitaliser* suite à sa congestion célébrale du 18 janvier dernier, il était devenu, pendant deux mois, président par intérim.

Ces deux départs coïncideront avec l'effacement – lui aussi annoncé, du président Pieter W. Botha, dont le successeur désigné est le nouveau dirigeant du NP et actuel ministre de l'éducation, M. Frederik de Klerk, âgé de cinquante-trois ans. Deux autres ministres – MM. Danie Steyn (affaires économiques et technologie) et Greyling Wentzel (agriculture) – avaient déjà annoncé au cours de ces dernières semaines leur intention de quitter la scène politique. Un cinquième ministre, M. Pietie du Plessis, avait démissionné dès le début de l'année après que son nom eut été mêlé à un scandale financier.

La désignation de M. de Klerk aux fonctions de chef de l'Etat libérera bien évidemment un sixième portefeuille, annonçant d'ores et déjà un gouvernement sud-africain *substantiellement renouvelé*, d'autant que l'on prête déjà à M. de Klerk l'intention d'y faire entrer, pour la première fois, une personnalité noire.

En visite en France

Le président de la Guinée a été reçu par M. Mitterrand

Le président Lansana Conté, arrivé en France mercredi 10 mai pour une visite officielle de trois jours *(le Monde* du 11 mai), a été reçu à déjeuner à l'Elysée, jeudi, par M. François Mitterrand. Le président guinéen a déclaré que les deux hommes avaient *« abordé les différents aspects de la coopération franco-guinéenne »*. M. Conté s'est ensuite rendu à l'hôtel Crillon, où il a reçu MM. Roland Dumas et Jacques Pelletier, respectivement ministre des affaires étrangères et de la coopération. Il a enfin assisté, dans la soirée, à un dîner au Quai d'Orsay offert en son honneur par M. Pelletier, à l'issue duquel il a déclaré avoir constaté *« la concordance de vues de la Guinée et de la France, unies par de solides relations d'amitié et de coopération »*.

Vendredi, M. Conté a rencontré une délégation du CNPF avant de déjeuner à la Chambre de commerce et d'industrie de Paris. Il est ensuite, reçu à l'Hôtel de Ville par M. Jacques Chirac et visite la pyramide du Louvre. Enfin, M. Conté s'entretiendra avec M. Michel Rocard, avant de recevoir, en fin de journée, la communauté guinéenne à l'ambassade de Guinée. Le président guinéen doit regagner Conakry dans la journée de samedi.

● **ALGÉRIE :** ***Algérie-Actualité* censuré.** – Un éditorial de M. Kamel Belkacem intitulé « Le droit à la critique » a disparu de *l'édition d'Algérie-Actualité* mise en vente jeudi 11 mai. Le directeur de la publication procédait à une critique sévère de l'action gouvernementale. La Ligue algérienne des droits de l'homme (LADH, reconnue) a élevé une vive protestation contre ce retour à la *« censure sauvage »*. D'autre part, la préfecture de Souk-Ahras (est du pays) a annoncé, jeudi, l'arrestation de soixante et une personnes *« convaincues de participation »* aux émeutes de la veille (*le Monde* du 12 mai). – *(AFP.)*

● **RECTIFICATIF.** – Une erreur de transmission a introduit une confusion malheureuse entre Issas et Issaks dans le reportage d'Yves Heller sur Djibouti (*le Monde* du 10 mai). Les Issaks, non les Issas, forment l'essentiel du MNS (Mouvement nationale socialiste). Ce sont eux qui ont affronté, dans la nuit du 18 au 19 mars, à coups de pierres, des Gadaboursis. Enfin, ce sont des Issaks qui formaient la délégation somalienne venue à Djibouti pour tenter de « retourner » la communauté issak locale.

Proche-Orient

LIBAN

Les alliés de Damas exigent le départ du général Aoun

BEYROUTH
de notre envoyée spéciale

Une simple trêve déjà partiellement violée, c'est tout ce qu'ont obtenu, jeudi 11 mai, les deux émissaires de la Ligue arabe revenus au Liban pour tenter de faire respecter le cessez-le-feu décrété par la Ligue le 27 avril dernier. Après plus d'une heure d'entretien avec le premier ministre du gouvernement à majorité musulmane, M. Sélim Hoss, et trois heures et demie avec le général Michel Aoun, chef du gouvernement des militaires chrétiens, MM. Lakdar Ibrahimi, secrétaire général adjoint de la Ligue arabe, Abdel Aziz al Jassem, ambassadeur du Koweït à Damas, ont eu toutefois l'occasion de se rendre compte de la violence des bombardements de jeudi matin.

Alors qu'ils se trouvaient chez M. Hoss, plusieurs obus s'abattaient sur le quartier, déjà très sévèrement touché par le pilonnage des dernières soixante-douze heures. A Baabda, dans la banlieue chrétienne, c'est dans un palais présidentiel dévasté que les deux émissaires se sont réunis dans le bunker du général Aoun.

Depuis quatre jours, le palais est devenu la cible des artilleurs syriens ou de leurs alliés, dont la précision s'est visiblement améliorée.

Atteint à plusieurs reprises, le hall du bâtiment est jonché de gravats, blocs de marbre brisés, débris de verre, fils téléphoniques. Les grandes portes d'entrée ont cédé sous la violence des impacts et leurs armatures métalliques pendent lamentablement. Atteinte de plein fouet, la salle de presse est désormais condamnée alors qu'un grand salon de réception est à ciel ouvert. A dix mètres du perron détruit, des cratères de deux mètres sur un témoignent de la taille des obus utilisés. L'un de ceux-ci s'est d'ailleurs abattu cinq minutes exactement avant que les émissaires arabes franchissent à pied les derniers deux cents mètres de l'allée d'honneur défoncée et rendue impraticable aux voitures. Trois obus sont encore tombés dans le périmètre immédiat du palais durant les conversations, et le général Aoun, traits tirés mais souriant, ne s'est pas privé de faire remarquer à ses interlocuteurs l'accueil qui leur était ainsi fait.

La trêve

Mais dans ces conditions la simple trêve, qui selon un proche du général chrétien ne durera que le temps de la visite à Beyrouth des émissaires arabes, c'est-à-dire environ quarante-huit heures, a été bien accueillie par tout le monde. Celle-ci, entrée en vigueur à 14 h 30 jeudi, ne concerne toutefois, théoriquement d'ailleurs – puisque sa violation dans la soirée a déjà fait un mort et dix blessés dans le pays chrétien, que les zones terrestres, l'armée fidèle au gouvernement de M. Hoss ayant annoncé qu'*« elle poursuivrait ses tirs contre les eaux du littoral du pays chrétien car l'affaire des ports dépend d'un règlement politique »*.

Dans la soirée, les parties alliées de Damas ont, tout en renouvelant *« leur disposition à coopérer avec la Ligue arabe »*, réaffirmé leur exigence majeure : le départ du général Aoun. *« Une solution est impossible tant que le général Aoun monopolise la décision politique dans les régions est »*, ont-ils, en effet, déclaré, poursuivant : *« Un cessez-le-feu ne peut être qu'un prélude à une solution politique définitive et non une occasion pour replonger le pays dans un nouveau cycle de violence. »*

Pour Damas et ses alliés, le cessez-le-feu devrait coïncider avec le début des négociations politiques. Selon eux, le général Aoun cherche, par une cessation des hostilités et surtout la levée du blocus maritime, à gagner du temps pour se renforcer militairement par les armes, qu'il reçoit de Bagdad, pour mieux repartir au combat ensuite, torpiller les efforts arabes et, finalement, internationaliser la crise.

Dans les milieux proches du général Aoun, on affirme, au contraire, que la Syrie et ses alliés refusent les observateurs arabes et cherchent, en poursuivant les bombardements, à épuiser les capacités militaires du général, tout en comptant sur la lassitude d'une population soumise à des conditions de vie de plus en plus difficiles.

Très soucieux de leur neutralité, les émissaires de la Ligue arabe se sont bien gardés de porter une quelconque accusation sur les violations du cessez-le-feu, et M. Ibrahimi a insisté à plusieurs reprises sur le fait que le cessez-le-feu n'était qu'un préambule nécessaire au règlement de la crise libanaise. *« Notre but*, a-t-il affirmé, *est d'arriver à une solution globale du problème libanais et à faire revenir un climat de paix et d'entente au Liban. »*

On n'en est pas là, et les menaces proférées jeudi par le Jihad islamique contre les observateurs arabes ne sont pas de nature à accélérer leur venue.

FRANÇOISE CHIPAUX.

Dans une déclaration commune

Washington et Moscou appellent au respect du cessez-le-feu

Les Etats-Unis et l'Union soviétique ont appelé toutes les parties à respecter le cessez-le-feu proclamé, le jeudi 11 mai, au Liban sous l'égide de la Ligue arabe et qui *« constituerait un premier pas important vers l'arrêt de la guerre civile dans ce pays »*, selon une déclaration commune publiée à Moscou à l'issue de la visite de M. James Baker.

Les Etats-Unis et l'URSS *« sont prêts à utiliser leurs bons services pour contribuer, avec d'autres Etats, à un règlement politique du problème du Liban en prenant en compte les intérêts de toutes les parties (...). Ils se déclarent en faveur de la liberté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale du Liban »*, ajoute le texte.

A Paris, M. Roland Dumas s'était entretenu le mercredi 10 mai de cette question avec l'ambassadeur d'Union soviétique, M. Riabov. Le Quai d'Orsay ne donne toutefois aucune précision sur le désir exprimé mercredi par le ministre français des affaires étrangères de rencontrer *« prochainement »* son homologue soviétique.

M. René Ala ambassadeur de France à Beyrouth

M. René Ala a été nommé ambassadeur de France au Liban, en remplacement de M. Pierre Blanc, a-t-on annoncé vendredi 12 mai.

[Né en 1934, breveté à l'Ecole nationale de la France d'Outre-mer, M. Ala a été en poste à Lisbonne (1964-1967), à Mexico (1967-1971), puis à Alger (1971-1974). Il a été ensuite sous-directeur d'Asie-Océanie à l'administration centrale (1974-1978), premier conseiller à Ottawa (1978-1981), puis ambassadeur à Managua (1981-1984) et directeur des politiques du développement (1984-1986). Il était inspecteur général adjoint des affaires étrangères depuis février 1987.]

Recevant le CRIF

M. Mitterrand ne s'est guère montré optimiste sur les chances d'un règlement du conflit israélo-palestinien

Les responsables du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) ont été reçus, jeudi 11 mai, par le président de la République, auquel ils ont exprimé les réactions de leur communauté à la visite de M. Yasser Arafat à Paris. Tout en déclarant *« comprendre »* et *« respecter »* la sensibilité *des juifs pour ce qui touche à Israël*, M. François Mitterrand a regretté l'*« excès d'exaltation »* qui s'était fait jour, au sein de la communauté, lors de la visite du président de l'OLP, et il a souligné qu'il mène comme il l'entend la politique qu'il juge bonne pour la France.

Le président du CRIF, M. Théo Klein, a déclaré, en quittant l'Elysée, que l'entretien avec le chef de l'Etat ne lui permettait pas de *« tirer un bilan de la visite d'Arafat à Paris »*, qu'il n'avait *« pas l'impression que les résultats obtenus aient été très importants »*, mais, a-t-il ajouté, *« j'adopte l'idée du président de la République que l'avenir jugera de l'utilité ou non de cette visite »*. Dans un communiqué publié jeudi soir, le CRIF estime que l'entretien a permis *« une utile clarification des points de vue »*.

Rencontre nécessaire

M. Mitterrand a donné à ses interlocuteurs l'impression de ne guère croire à la possibilité d'élections dans les territoires occupés, comme le propose le gouvernement israélien, tout en ayant fait observer à M. Arafat qu'il y avait là une voie qui n'était pas à rejeter. Le chef de l'Etat considère comme un élément positif les propos du dirigeant palestinien sur la charte de l'OLP, déclarée *« caduque »*, bien que, selon lui, il n'est pas sûr que M. Arafat puisse obtenir le vote des deux tiers du Conseil national palestinien pour abroger ce document. Il a indiqué à ses hôtes que si M. Arafat avait renoncé au terrorisme *« extérieur »*, le président de l'OLP considère comme légitime le recours à la violence dans les territoires occupés.

Au total, M. Mitterrand estime, selon ses interlocuteurs, que sa rencontre avec M. Arafat était nécessaire dans le contexte actuel, qu'elle ne doit pas remettre en cause les relations de la France avec Israël et qu'elle ne devait aucunement surprendre, la politique dont elle procède ayant été de longue date exposée et expliquée par lui-même. Le président de la République a indiqué qu'il avait parlé de cette rencontre, notamment, au premier ministre israélien, M. Itzhak Shamir, lors de la visite de ce dernier à Paris en février dernier.

M. Mitterrand a réaffirmé que les Israéliens doivent prendre en compte la représentation politique des Palestiniens. Il a insisté sur le fait qu'un règlement de paix suppose qu'Israël puisse effectivement assurer lui-même sa sécurité. Il a donné à ses hôtes le sentiment de ne pas être d'un très grand optimisme sur les chances de progresser, à court terme, vers un règlement du conflit.

P. J.

Les menaces de M. Rafsandjani

Les Etats-Unis estiment que la « prétendue rétractation » du président du Parlement iranien est « insuffisante »

Le Conseil de sécurité des Nations unies a été informé des menaces proférées par l'Iran contre la vie des Occidentaux, mais s'est abstenu de toute action à la suite de la rétractation publique des propos de M. Rafsandjani, a déclaré jeudi 11 mai le président en exercice du Conseil, l'ambassadeur britannique, M. Crispin Tickell.

Le département d'Etat américain a, pour sa part, estimé que la *« prétendue rétractation »* de M. Rafsandjani était *« insuffisante »*. *« Si l'Iran veut se joindre à la communauté des pays civilisés, il doit annuler sans condition toutes ses menaces de mort et ses exhortations à la violence, et cesser de commanditer le terrorisme sous toutes ses formes »*, a déclaré le porte-parole.

Tel est également le point de vue des Pays-Bas, qui ont décidé jeudi de *« rappeler pour une période indéterminée »* leur ambassadeur à Téhéran. – *(AFP, UPI.)*

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde
RADIO TELEVISION
COMMUNICATION

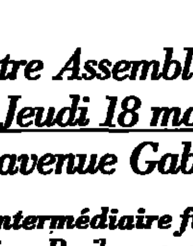
Madame, Monsieur,
Actionnaires de Paribas,

Votre Assemblée Générale se réunira le Jeudi 18 mai à 10 h 00 à l'Espace Cardin, 1, avenue Gabriel à Paris (8e)

***L'intermédiaire financier** auprès duquel sont déposées vos actions Paribas vous procurera les documents d'information sur cette assemblée et pourra vous obtenir une carte d'admission si vous désirez y participer ou un pouvoir si vous voulez vous y faire représenter.*

***Sachez aussi** que vous pouvez voter par correspondance. Renseignez-vous auprès de votre intermédiaire financier ou auprès de Paribas Actionnariat.*

Madame, Monsieur,
Une émission spéciale Paribas sera diffusée :
Samedi 20 mai à 9 h 45 sur FR3
Dimanche 21 mai à 8 h 30 sur M6

PARIBAS ACTIONNARIAT

3, rue d'Antin - 75002 PARIS - Tél. : (1) 42.98.17.88

Diplomatie

Les propositions soviétiques de désarmement

M. Gorbatchev a repris l'initiative dans le dialogue Est-Ouest

MOSCOU
de notre correspondant

L'art de M. Gorbatchev est décidément l'offensive. On le disait gêné par la décision de M. Bush d'imposer une pause de réflexion au développement du nouveau dialogue soviéto-américain. Ce ralentissement, disait-on, allait recentrer l'attention sur les difficultés intérieures du secrétaire général et sur sa fragilité, faire revenir les opinions occidentales à moins de « gorbymania » et permettre aussi à la Maison Blanche de ne plus se laisser imposer un calendrier fixé par Moscou.

Le calcul avait une logique, mais, en trente-six heures de visite à Moscou du secrétaire d'Etat américain, M. Gorbatchev et son ministre des affaires étrangères ont renversé la situation. De nouveau, l'initiative est venue du Kremlin. De nouveau, l'Alliance atlantique s'est laissé prendre par surprise et, de nouveau, ce sont les démocraties qui semblent faire grise mise devant de nouvelles propositions de désarmement. Du point de vue soviétique, c'est bien joué. Du point de vue occidental, le coup est rude, car, en annonçant à M. Baker, jeudi 11 mai, que l'URSS avait décidé de réduire unilatéralement de cinq cents charges son arsenal nucléaire tactique en Europe, qu'elle était disposée à retirer d'ici à la fin 1991 « *toutes* [ses] *munitions nucléaires du territoire des pays du pacte de Varsovie, à la condition que les Etats-Unis prennent une mesure analogue* », et que Moscou présentait dans le même temps un train de propositions de réduction des armements conventionnels en Europe, M. Gorbatchev n'a pas seulement voulu se donner le beau rôle. Son objectif était évidemment d'accroître la confusion du camp occidental. Il y a des chances qu'il y réussisse tant la toile de fond favorise l'entreprise.

Sa double offre sur les armements nucléaires tactiques (c'est-à-dire les armes d'une portée de moins de 500 kilomètres) intervient en effet alors que, loin de se résorber, le conflit se confirme à ce propos entre alliés atlantiques. Jeudi encore, au moment même où M. Baker était reçu au Kremlin, les chefs des diplomaties britanniques et ouest-allemands constataient à Londres l'impossibilité de rapprocher leur point de vue.

Or, sauf à s'enferrer dans une position défensive et grosse de déchirements entre alliés, les pays occidentaux ne peuvent pas purement et simplement ignorer une proposition dont il ne fait nul doute que M. Chevardnadze — attendu ce vendredi après-midi à Bonn — saura faire valoir les séductions tant à l'opinion qu'à la coalition gouvernementale allemande. D'autant que, comme pour mieux prévenir l'objection de fond sur le déséquilibre entre l'Europe occidentale et la puissance du bloc soviétique, M. Gorbatchev a assorti jeudi son offre sur les armes tactiques de propositions chiffrées sur l'armement conventionnel en Europe (voir ci-dessous) dont l'objectif est de démontrer que l'URSS aborderait avec sérieux cette vaste négociation ouverte en mars dernier. Le message est clair : vous n'avez pas à craindre de dénucléarisation puisque nous sommes décidés à vous donner des garanties sur le conventionnel.

Deux questions sans réponse

Première question : quelle sera, compte tenu des colossales difficultés auxquelles il fait face, la longévité politique de M. Gorbatchev et qui lui succéderait éventuellement demain, pour mener quelle politique ? Sans ébauche de réponse à cette question, il est impossible d'aller de l'avant puisqu'il serait suicidaire de modifier sa garde avant d'être certain que le dispositif adverse sera durablement modifié lui aussi. Le problème est d'autant plus épineux qu'il serait tout aussi aberrant de refuser les promesses de la perestroïka (et de les tuer par là même) sous prétexte que sa réussite n'est pas assurée.

Le second problème est encore plus complexe. Il s'agit en effet d'imaginer ce que pourrait être le visage de l'Europe dans l'hypothèse d'un développement difficile, mais continu, de la démocratisation à l'Est. Ce nouveau visage entraînerait en effet de nouvelles nécessités politiques et stratégiques pour les pays qui avaient dû s'unir dans l'Alliance atlantique lorsque Staline faisait tomber le rideau de fer au milieu de l'Europe. Or, même dans les hypothèses les plus optimistes sur le devenir de la perestroïka, ce nouveau visage dépend de tant de facteurs différents (de la solidité de l'URSS elle-même à l'évolution de l'Allemagne de l'Est, en passant par la rapidité des changements hongrois et polonais) que les prédictions relèvent de la futurologie et non pas de la raison politique.

Trop longtemps ancrée dans la puérile certitude que l'empire soviétique aurait été immunisé contre le temps et l'évolution, l'Alliance atlantique est aujourd'hui prise à défaut. M. Gorbatchev, lui, n'est pas sans problème. Toutes les questions que l'Ouest se pose sur son entreprise, il se les pose aussi. Mais la différence est que le salut réside de son point de vue dans le mouvement, puisque, économiquement comme politiquement, ces réformes ne peuvent réussir sans progrès rapides du désarmement.

Il a besoin de pouvoir réduire son budget militaire pour nourrir les Soviétiques. Il lui faut des succès immédiats à l'étranger pour compenser l'extrême lenteur des améliorations socioéconomiques promises par ses réformes, et il avance sur l'arène internationale avec la même habileté impétueuse qu'il met à circonvenir ses adversaires conservateurs en les prenant systématiquement là où ils ne l'attendent pas.

L'homme a un style qu'il serait temps de reconnaître. Un haut fonctionnaire de l'entourage de M. Baker remarquait jeudi, avec une pointe d'admiration professionnelle, que les Soviétiques avaient « *sur tous les dossiers montré assez de souplesse pour nous empêcher de ralentir le cours du désarmement en nous appuyant sur d'autres points de désaccord* ». De fait, le secrétaire d'Etat était visiblement satisfait de n'avoir pas été harcelé sur l'Afghanistan, pas mécontent que, tout en insistant sur la convocation d'une conférence internationale sur le Proche-Orient, M. Chevardnadze n'ait pas pour autant rejeté comme *a priori* irrecevables le propositions de M. Shamir, ravi surtout que l'URSS et les Etats-Unis soient désormais d'accord pour « *travailler à une solution politique et diplomatique du problème du Nicaragua* ».

En clair, l'heure des pressions soviétiques sur les sandinistes semble venue, ce qui représente un grand succès pour Washington. En attendant, les négociations START sur les armements stratégiques reprendront entre les 12 et 19 juin, en même temps que les pourparlers sur le respect du traité ABM et, quelques jours avant, les discussions sur les essais nucléaires.

Les deux ministres se reverront en septembre à l'ONU et envisageront alors l'éventuelle organisation du premier véritable sommet Bush-Gorbatchev. D'ici là, l'Alliance atlantique aura peut-être commencé à réfléchir à la nouvelle donne.

BERNARD GUETTA.

500 charges nucléaires retirées...

La principale mesure unilatérale annoncée par M. Gorbatchev à M. Baker et confirmée par l'agence Tass est le retrait, d'ici à la fin de l'année, de « *500 ogives nucléaires de moyens nucléaires tactiques* », c'est-à-dire de la catégorie des SNF (moins de 500 kilomètres de portée). Ces charges nucléaires se répartiront ainsi : 284 véhiculées par des missiles sol-sol, 166 à bord d'avions et 50 relevant des systèmes d'artillerie. Par ailleurs, la proposition de retirer, d'ici à 1991, toutes ses armes nucléaires stationnées sur le territoire des alliés de l'URSS sous condition de réciprocité équivaut bien à une « troisième option zéro », à cette nuance près que les armes éliminées ne seraient pas détruites, comme l'ont été les engins à portée intermédiaire visés par le traité de Washington en 1987, mais seulement « retirées ».

Le nombre de 500 ogives qui seront elles aussi « retirées » dès cette année doit se comparer aux chiffres que les responsables soviétiques ont communiqués ces derniers mois sur leurs arsenaux. Le maréchal Akhromeev, conseiller de M. Gorbatchev, a indiqué, dans un entretien publié jeudi 11 mai par l'agence Novosti, que l'URSS dispose de 10 000 « vecteurs » ou systèmes de lancement de la catégorie SNF. Ce total correspond en gros à ce que le pacte de Varsovie avait annoncé au début de l'année avec, notamment, 1 221 lanceurs de missiles et 6 000 avions de combat. Encore ne s'agit-il que de « lanceurs » : le nombre de missiles, *a fortiori* de charges nucléaires, étant généralement supérieur, la réduction annoncée équivaut donc à moins de 5 % du total. De son côté, l'OTAN fait état de 4 000 charges nucléaires tactiques dans son arsenal européen, en baisse de 2 400 par rapport au total de 1979.

... et 40 000 chars en moins

Les réductions proposées pour les armements conventionnels ne sont pas unilatérales et impliquent un accord à la conférence de Vienne sur les forces en Europe. Selon les précisions apportées vendredi 12 mai par l'agence Tass, les forces de chaque alliance seraient ramenées aux plafonds suivants : 1 350 000 soldats, 1 500 avions « tactiques de combat », 1 700 hélicoptères, 2 000 chars, 24 000 mortiers et lance-roquettes et 28 000 véhicules blindés. Ce programme impliquerait la démobilisation de plus de 1 million d'hommes de chaque côté, mais aussi des réductions asymétriques avec, notamment, une réduction de 55 % des avions et hélicoptères de l'OTAN, compensée, du côté du pacte de Varsovie, par une réduction des deux tiers de ses chars (le total est actuellement de 60 000), de ses pièces d'artillerie (71 000 aujourd'hui) et de ses véhicules blindés (70 000). Ces réductions seraient étalées sur huit ans, d'ici à 1997.

La conférence de Londres sur l'information

La Roumanie une fois de plus au banc des accusés

Une réunion sur l'information regroupant des représentants des trente-cinq pays membres de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (tous les Européens sauf l'Albanie, ainsi que les Etats-Unis et le Canada) s'est achevée jeudi 11 mai à Londres. Il s'agissait de l'une des nombreuses réunions de suivi prévues par la Conférence de Vienne de la CSCE. La prochaine, qui portera sur les droits de l'homme, doit s'ouvrir à Paris le 30 mai.

LONDRES
de notre correspondant

Les trente-cinq pays signataires de l'Acte final d'Helsinki avaient délégué à Londres, pour quatre semaines, quelques-uns de leurs diplomates spécialistes des questions d'information et un contingent de journalistes. Il s'agissait, sans ordre du jour bien défini, d'imaginer les moyens d'améliorer les conditions de travail des professionnels de la communication, à l'Ouest comme à l'Est. Mme Margaret Thatcher avait ouvert ce forum, le 18 avril, en saluant les « *grands changements intervenus en URSS et dans quelques pays d'Europe de l'Est* ». Les grandeurs et misères de la glasnost ont en effet été au cœur de cet exercice, qui s'est achevé vendredi 12 mai dans un certain flou artistique.

Comme cela arrive souvent, les conversations de couloir ont été nettement plus intéressantes que les propos tenus à la tribune en séance plénière. Il est ainsi apparu que les Européens de l'Est étaient divisés en deux groupes bien tranchés : les Hongrois et les Polonais, dont les réflexes étaient souvent voisins de ceux des journalistes occidentaux présents ; et tous les autres ressortissants des pays de l'Est, dont l'attitude face à l'information sentait encore terriblement la naphtaline. La délégation soviétique était elle-même partagée entre ces deux camps.

Tout le monde était d'accord, en tout cas, pour tomber à bras raccourcis sur les Roumains, qui ont joué le rôle de bouc émissaire. Les orateurs se sont succédé pour dénoncer les obstacles insurmontables (menaces, intimidations, refus de visas, etc.) qui empêchent tout travail de journaliste au pays de M. Ceausescu. Les membres de la délégation roumaine se sont vengés en bloquant quand ils le pouvaient les travaux du forum et en laissant planer la menace d'un refus de leur part de signer la déclaration de clôture, pourtant bien bénigne, qui réaffirme « *la nécessité d'appliquer intégralement toutes les clauses de l'Acte final de la conférence d'Helsinki* ».

L'octroi rapide de visas pour les journalistes étrangers a été une des questions les plus fréquemment abordées. Un peu las des vagues promesses non suivies d'effet, un groupe de journalistes délégués au forum, parmi lesquels deux Hongrois, a réclamé que le délai soit réduit à « *vingt-quatre heures maximum* ». Il a seulement été conclu que les visas devraient être accordés aux représentants des médias « *aussi promptement que possible* ».

Les conditions de travail à Moscou

Une soixantaine de propositions de ce genre ont été débattues. Le libre accès à l'information et la protection des sources y figurent en bonne place. Il a aussi été question du mode de vie très particulier auquel sont tenus les correspondants occidentaux à Moscou, obligés de vivre dans des ghettos et d'employer du personnel fourni par un organisme spécialisé, l'UPDK. Ne serait-il pas temps de laisser ces derniers choisir librement leurs secrétaires, leurs cameramen ou leurs preneurs de son, ainsi que l'emplacement de leur bureau et de leur domicile ?

Modeste demande, comme on le voit, mais apparemment encore hors de portée. Les délégations se sont d'ailleurs seulement engagées à « *attirer l'attention* » de leurs gouvernements sur les divers points soulevés au forum. Telle était, dès le départ, la limite de cet exercice.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Les entretiens de M. Delors à Paris

Convergence de vues entre la Commission de Bruxelles et le gouvernement français

M. Jacques Delors, accompagné de plusieurs membres de la Commission de Bruxelles, a eu jeudi 11 mai à Paris un entretien avec le président de la République, élargi ensuite au premier ministre et à plusieurs membres du gouvernement, dont MM. Bérégovoy et Dumas et Mme Cresson. Il s'agissait de préparer la présidence française du conseil des ministres de la Communauté qui débutera le 1er juillet. Une autre réunion de ce type est prévue début juin.

Difficultés allemandes

Aucune divergence de fond n'oppose la Commission au gouvernement français, indique-t-on à Bruxelles, et M. Jacques Delors est tout à fait confiant dans la volonté européenne de M. Mitterrand. M. Bérégovoy a notamment assuré les représentants de la Commission, au cours des entretiens, que la libéralisation des mouvements de capitaux ne serait pas remise en question.

En ce qui concerne la fiscalité de l'épargne, pour laquelle la Commission n'a pas l'intention de réviser ses propositions, les difficultés viennent plutôt du côté allemand, où, en dépit des assurances données par le chancelier Kohl, le gouvernement de coalition paraît divisé. Sur la TVA, la Commission fera de nouvelles propositions mercredi 17 mai.

Il a été question également, à Paris, de l'important dossier de l'Europe monétaire. Le rapport Delors a le soutien de la France. On redoute, en revanche, un blocage du côté de la Grande-Bretagne, qui pourrait s'opposer à l'ensemble des propositions du comité Delors et ne leur opposer, comme seul geste constructif, que son adhésion au SME.

C. T.

80 à 90 % de réussite en médecine...

ou en pharmacie

C'est ce que le CEPES obtient depuis 15 ans dans ses classes « prépas annuelles », alors que les chances moyennes d'un bac D sans mention sont de 4 % et de 15 % pour un Bac C. Appelez le CEPES, 57, rue Ch.-Laffitte, 92 Neuilly. Tél. : 47-22-94-94.

● **Rétablissement des relations entre Cuba et le Venezuela.** — Les relations diplomatiques entre Cuba et le Venezuela, rompues en 1980, ont été formellement rétablies jeudi 11 mai. La Havane avait retiré sa délégation après qu'un tribunal de Caracas eut acquitté deux Cubains et deux Vénézuéliens accusés d'être les auteurs de l'attentat de 1976 contre un appareil de la Cubana de Aviacion, qui avait provoqué la mort de soixante-seize passagers — la plupart des sportifs — et des membres de l'équipage, au large de la Barbade. Les relations, de toute manière très froides depuis l'accession au pouvoir à Caracas, en 1978, d'un président démocrate-chrétien, M. Herrera Campins, s'étaient peu à peu améliorées après l'élection du social-démocrate Jaime Lusinchi, en 1984. M. Fidel Castro s'était rendu à Caracas pour assister à la prise de fonctions du président Carlos Andres Perez le 2 février. — *(AFP.)*

● **Le premier ministre du Cap-Vert à Matignon.** — M. Pedro Pires, a été reçu, jeudi 11 mai à Paris, par son homologue français, M. Michel Rocard. L'entretien de trois quarts d'heure a porté sur les problèmes du développement en général, ainsi que sur la coopération bilatérale entre les deux pays.

GRAND CONCOURS

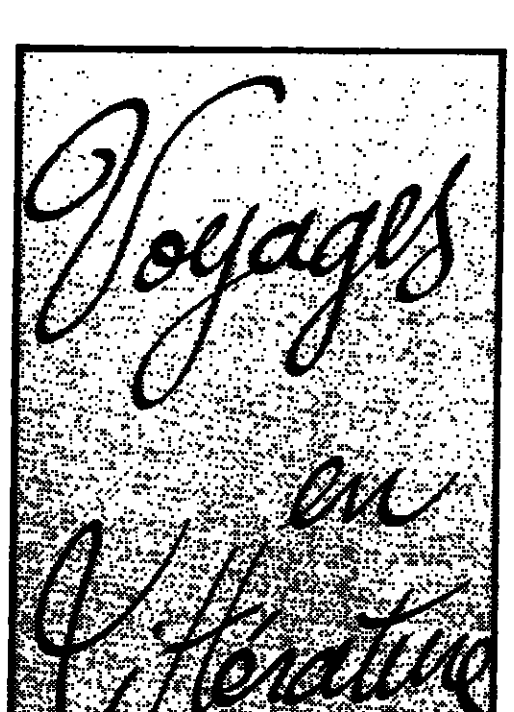

Testez vos connaissances en littérature grâce au grand concours organisé par HACHETTE CLASSIQUES, LE MONDE et EUROPE 1 :
« Voyages en littérature ».

Pour participer, achetez LE MONDE du 22 mai au 10 juin 1989.

Pour vous aider, chaque jour durant cette période, des indices sur EUROPE 1.

Grâce à HACHETTE CLASSIQUES, LE MONDE et EUROPE 1, vous pouvez gagner l'un des 1 000 prix offerts dont 3 voyages en Chine pour 2 personnes, 2 voyages à Bali pour 2 personnes, des bibliothèques et des centaines de livres...

HACHETTE *Classiques*

Le Monde

EUROPE 1

du 22 mai au 10 juin dans Le Monde

La préparation des élections européennes

La liste d'union de l'opposition fait toute leur place aux appareils des partis

M. Valéry Giscard d'Estaing a livré, jeudi 9 mai, à Poitiers à l'occasion de son premier déplacement régional les soixante-quatre premiers noms de la liste d'union UDF-RPR pour les élections européennes (*le Monde* du 12 mai). La totalité de cette liste sera normalement comme la semaine prochaine, mais déjà sa composition, qui manifestement ne fut pas aisée, se signale par le poids des appareils et contrairement à ce qui avait été annoncé, par une ouverture restreinte aux personnalités extérieures.

Avant même que la plupart des candidats désignés de la liste d'union UDF-RPR ne se retrouvent jeudi à Poitiers, autour de leurs chefs de file, le RPR avait rendu publique, mercredi soir, la liste des trente-deux candidats qui constituent son contingent propre. Les décisions arrêtées par la commission d'investiture du RPR avaient été soumises à M. Chirac mercredi matin après son retour des Etats-Unis. Les choix faits par M. Alain Juppé, après accord avec M. Giscard d'Estaing, devaient assurer un assez profond renouvellement de la représentation du RPR et de ses partis associés à l'Assemblée de Strasbourg.

En effet, sur les trente-deux noms retenus, vingt-trois sont candidats pour la première fois à l'Assemblée des Communautés européennes. Alors qu'en 1984, le RPR avait eu vingt élus sur la liste conduite alors par Mme Simone Veil (et l'UDF vingt et un) huit sortants seulement ont été conservés. M. Chirac aurait lui-même insisté pour qu'une place éligible soit réservée à M. Dick Ukeiwé, sénateur de Nouvelle-Calédonie, ainsi qu'à M. François Guillaume, son ancien ministre de l'agriculture, et surtout à M. Alain Pompidou, fils de l'ancien président de la République. Cette dernière candidature avait été pourtant fortement contestée par la commission d'investiture du RPR qui se souvenait que dès le 7 avril M. Pompidou avait apporté son soutien aux « rénovateurs » voyant dans leur action une *« initiative porteuse d'un grand espoir »* (*le Monde* daté 9-10 avril).

M. Baudouin écarté

Le fils de l'ancien chef de l'Etat aurait fait savoir récemment que s'il ne figurait pas sur la liste d'union dans le contingent RPR, bien qu'il ne soit pas membre du mouvement, il était tout disposé à être candidat sur celle de Mme Veil qui lui aurait fait des propositions en ce sens. Malgré leurs réticences, les membres de la commission d'investiture du RPR n'ont pu s'opposer à la volonté de M. Chirac.

Parmi les personnalités éliminées qui siégeaient encore à l'Assemblée de Strasbourg figurent notamment Mme Anglade, CNI, qui cède sa place à M. Yvon Briant, nouveau secrétaire général de ce parti, M. André Fanton, ancien ministre et ancien député RPR et M. Denis Baudouin. M. Chirac – pour faire de la place à d'autres – a en définitive « sacrifié », malgré un engagement formel, celui qui après avoir collaboré avec Georges Pompidou, fut depuis 1977 son dévoué porte-parole et son efficace directeur de la communication à l'Hôtel de Ville, puis à l'hôtel Matignon, tout en exerçant assidûment, depuis 1984, son mandat de député européen. M. Baudouin est, depuis quelques mois, directeur au groupe Hachette et conseiller personnel du président de celui-ci, M. Lagardère.

Dans la composition du contingent RPR figurent quatre femmes dont deux députés « nationales » en position éligible, Mmes Barzach et Alliot-Marie, qui occupent des postes dirigeants dans l'appareil RPR, tout comme MM. Pasty, Vernier, Marleix, Lauga, de Peretti. Six anciens députés à l'Assemblée nationale sont également candidats : MM. Briant, élu Front national en 1986, Pasty, Lataillade, Lauga, Guermeur et Oudot.

Les arbitrages au sein de l'UDF semblent avoir été en revanche beaucoup plus délicats puisque la liste de ses trente-deux candidats ne fut définitivement établie que dans la nuit de mercredi à jeudi. Beaucoup au sein de la confédération, et notamment parmi les parlementaires, se sont plaint, de voir l'élaboration de cette liste entièrement placée sous la coupe des hommes d'appareil et de M. Michel d'Ornano, lequel a repris du service auprès de M. Giscard d'Estaing.

De fait, force est de constater que ces hommes d'appareil trouvent une place privilégiée sur cette liste. Cela est vrai pour le Parti républicain, qui parvient à placer dans les vingt-cinq premières places quatre de ses dirigeants : MM. François Léotard, Alain Madelin, Claude Malhuret et Yves Verwaerde. Pour le Parti radical également avantageusement représenté, son président M. Yves Galland se trouvant cinquième de liste, MM. Jean-Thomas Nordmann député européen sortant et Aymeri de Montesquiou étant eux aussi en position éligible. Vice-président du PSD, M. Charles Baur est à la onzième place. Porte-parole de l'UDF, *délégué général des clubs* Perspectives et réalités, M. Alain Lamassoure est à la dix-septième place.

Toutes ces places privilégiées réservées aux responsables des composantes l'ont été évidemment au détriment de bon nombre de députés européens sortants. Ils ne sont plus que sept sur ce contingent des trente-deux candidats UDF. Cela s'est fait également au détriment des personnalités non politiques. L'ancien chef d'état-major, le général Jeannou-Lacaze comme M. Giscard d'Estaing l'avait annoncé le 30 avril se retrouve en bonne place (septième), mais il fait figure d'exception. Comme prévu également, M. Robert Hersant, le patron du *Figaro*, n'a guère eu de soucis à se faire. Présenté en 1984 en vingt-troisième position sur la liste commune UNF-RPR, il est cette fois au dix-neuvième rang avec l'étiquette UDF-Adhérents directs, et assuré ainsi d'une réélection à Strasbourg et de l'immunité parlementaire dont jouissent les élus européens (1).

Il semble que la chasse aux centristes déclenchée par les giscardiens n'ait pas donné tous les résultats escomptés. Trois centristes figurent en effet parmi ces soixante-quatre candidats. Deux inconnues : Mmes Annick Bocandé (quarante-neuvième) et Joëlle Garriaud-Maylam (*cinquante-troisième*). *Le* mieux placé est le député CDS du Bas-Rhin, M. Marc Reymann. Cet ancien adjoint au maire de Strasbourg qui s'était déjà distingué en refusant voici bientôt un an de s'inscrire au groupe parlementaire de l'UDC, voit son giscardisme récompensé par une bonne quinzième place.

A noter enfin pour la petite histoire lyonnaise, la présence sur cette liste de M. Henri Chabert (RPR), adjoint de M. Michel Noir et de M. André Soulier (PR) ancien premier adjoint de M. Francisque Collomb...

DANIEL CARTON et ANDRÉ PASSERON.

(1) M. Bertrand Cousin, ancien député RPR des Côtes-du-Nord et directeur général adjoint de la Socpresse (groupe Hersant), a annoncé jeudi 11 mai son retrait de la quarante-deuxième place de la liste d'union RPR-UDF.

Quand M. Giscard d'Estaing disait le contraire...

Vérité en 1984, erreur en 1989 ? Pour M. Giscard d'Estaing, l'union de l'opposition a, semble-t-il, des raisons que la raison ne connaît plus. En 1984 il est farouchement contre la liste d'union RPR-UDF aux élections européennes et il le dit à « L'heure de vérité » (5 mars 1984) : *« La majorité des Français et des Françaises de l'opposition souhaitent l'union, parce qu'ils ont gardé un mauvais souvenir de la désunion et vous voyez bien ce que je veux dire. On peut faire l'union par une liste unique mais on peut la faire autrement. (...) Je pense que pour le présent et pour le futur il ne faut pas donner aux électeurs le choix entre le fait de se disputer et le fait de ne pas choisir. (...) L'opposition doit se rendre attirante et pour cela offrir un certain choix. Parce que comment voulez-vous que des hommes et des femmes qui ont voté pendant longtemps, souvent pour l'actuelle majorité, puissent venir brusquement dans une opposition monolithique ? C'est impossible. Il faut qu'ils aient quand même une certaine diversité devant eux, qu'ils puissent manifester une certaine préférence. (...) Il est très important que l'opposition apparaisse comme ouverte, c'est-à-dire que son attitude ne consiste pas à dire : réunissons-nous entre nous. »*

Le parti des Verts a présenté ses candidats

La liste des candidats des Verts aux élections européennes, telle qu'elle a été présentée le 10 mai à Paris par Antoine Waechter, ne comporte que quatre-vingts noms. *« Nous avons gardé une place ouverte,* a-t-il dit. *Nous nous donnons le temps de la réflexion pour cette place »*, la soixante-dix-septième. La liste comporte vingt places d'ouverture, c'est-à-dire réservées à des candidats n'appartenant pas au parti des Verts. On en compte trois dans les treize premières, réservées à Max Simeoni (troisième), représentant à lui seul *« toutes les régions françaises »* ; à Djida Tazdaït (huitième), une Algérienne venue en France à l'âge de cinq ans, qui doit obtenir *« incessamment »* la nationalité française ; enfin à Jean-Pierre Raffin (treizième), un naturaliste apolitique, qui a présidé la Fédération française des sociétés de protection de la nature. Au total, la liste comporte quarante-sept hommes et trente-trois femmes. La moyenne d'âge est de quarante-deux ans.

« Notre démarche n'est pas strictement environnementaliste, a précisé Antoine Waechter. *Nous avons un projet global de société. Notre Europe des régions et des peuples solidaires marque un refus du moule unique, un rejet de l'éloignement des centres de décision. »* S'efforçant de redresser une image anti-européenne, M. Waechter a précisé : *« L'Europe est une chance, car elle seule peut faire face aux défis du tiers-monde, de la désertification et de la maîtrise de la démographie mondiale. »*

Antoine Waechter estime que sa formation est *« la troisième force politique en France »*. Il voit sa liste précéder celle de Mme Veil. *« Si nous faisons entre 8 % et 10 %, ce sera une confirmation de notre installation dans le paysage politique français. Si nous dépassons 10 %, ce sera un petit bouleversement. »*

M. Antoine Waechter en tête

1. Antoine Waechter, 40 ans, ingénieur écologue, conseiller régional d'Alsace, conseiller municipal de Mulhouse, candidat à l'élection présidentielle de 1988 ; 2. Solange Fernex, 55 ans, secrétaire, conseillère municipale de Biederthal (Haut-Rhin) ; 3. *Max Simeoni, 60 ans, médecin, secrétaire général de l'Union du peuple corse, conseiller général de Corse, conseiller municipal de Bastia ; 4. Claire Joanny-Schlecht, 38 ans, ingénieur urbaniste ; 5. Yves Cochet, 43 ans, *informaticien, conseiller municipal* de Rennes ; 6. Marie-Christine Aulas, 44 ans, journaliste ; 7. Gérard Monnier-Besombes, 36 ans, docteur ès sciences ; 8. *Djida Tazdaït, 32 ans, réalisatrice audiovisuelle, présidente de l'Association des jeunes Arabes de Lyon et banlieue ; 9. Didier Anger, 50 ans, enseignant, conseiller régional de Basse-Normandie ; 10. Dominique Voynet, 31 ans, médecin, conseillère municipale de Dole ; 11. Gérard Onesta, 29 ans, architecte ; 12. Marguerite-Marie Dinguirard, 41 ans, technicienne ; 13. *Jean-Pierre Raffin, 52 ans, maître de conférences à Paris-VII ; 14. Renée Conan, 51 ans, acupunctrice, conseillère municipale de Lorient ; 15. Bruno Boissière, 33 ans, administrateur européen ; 16. Marie-Anne Isler-Béguin, 33 ans, chargée d'étude en environnement ; 17. Yves Frémion-Danet, 42 ans, écrivain ; 18. *Aline Archimbaud, 41 ans, professeur ; 19. Bernard Devouconx du Buysson, 31 ans, agriculteur, conseiller municipal de Broût-Vernet (Allier) ; 20. Michèle Salotti, 45 ans, professeur ; 21. Michel Duchêne, 37 ans, libraire, maire adjoint de Bordeaux ; 22. Nicole Stamm, 45 ans, géographe, conseillère municipale de Montpellier ; 23. *Mamadou Traore, 37 ans, analyste financier ; 24. Guylaine Cozza, 27 ans, infirmière, conseillère municipale d'Istres ; 25. Jean-Pierre Lartige, 30 ans, ingénieur ; 26. Catherine Arribas, 34 ans, institutrice ; 27. Thierry Grosjean, 40 ans, éducateur ; 28. *Simone de Bollardière, 67 ans ; 29. Marcel Bayle, 38 ans, maître de conférence ; 30. Claude Richard-Molard, 65 ans ; 31. Jean Brière, 56 ans, maître de conférences ; 32. Marie Legrand, 41 ans, professeur, conseillère municipale de Poitiers ; 33. *Gustave Alirol, 40 ans, assistant à l'université du Lyon-III, maire de Saint-Hostien (Haute-Loire) ; 34. Arlette Dehlinger, 39 ans, enseignante ; 35. Jean-Luc Dumesnil, 32 ans, comédien ; 36. Nicole Bouilly, 46 ans, professeur ; 37. Christian Brodhag, 37 ans, ingénieur ; 38. *Michèle Folschweiller, 38 ans, pharmacienne, conseillère municipale de Besançon ; 39. Guy Hascoët, 29 ans, technicien supérieur, conseiller municipal de Lille ; 40. Catherine Bousseau, 36 ans, enseignante ; 41. Jean-François Bardin, 31 ans, instituteur ; 42. Geneviève Andueza, 35 ans, enseignante ; 43. *Ramuntcho Camblong, 50 ans, directeur d'entreprise ; 44. Maïté Aymes, 31 ans, secrétaire-comptable ; 45. Alain Uguen, 39 ans, métreur, maire adjoint de Quimper ; 46. Françoise Matricon, 51 ans, conseillère d'éducation ; 47. Hugues Stoeckel, 42 ans, professeur, maire adjoint de La Petite-Pierre (Bas-Rhin). ; 48. *Claude Boaziz, 48 ans, commerçante ; 49. Stéphane Richard-Lostanlen, 31 ans, imprimeur ; 50. Suzanne Godot, 60 ans ; 51. Norbert Laredo, 40 ans, formateur ; 52. Cécile Leclercq, 66 ans, infirmière retraitée ; 53. *Yannick Cambray, Saint-Pierre-et-Miquelon ; 54. Maryse Arditi, 50 ans, maître de conférences, conseillère municipale de Narbonne ; 55. Alain Fousseret, *33 ans, ingénieur écologue* ; 56. Magdeleine Brom, 36 ans, médecin ; 57. Gérard Clément, 42 ans, informaticien ; 58. *Josianne Floret-Corbier, 42 ans, professeur ; 59. Jean-Louis Ranc, 33 ans, ingénieur agronome, conseiller municipal de Limoges ; 60. Claudie Bet, *29 ans, infirmière ; 61. Dominique* Larrey, 34 ans, ingénieur informaticien, conseiller municipal de Noisiel (Seine-et-Marne) ; 62. Michel Pizzole, 42 ans, fonctionnaire ; 63. *Roger Mathieu, 41 ans ; 64. Jean-Louis Vidal, 42 ans, contrôleur de gestion, conseiller de Paris ; 65. Jacques Adam, 35 ans, éducateur ; 66. Bernard Timonnier, 33 ans, contrôleur PTT, conseiller municipal de Gradignan (Gironde) ; 67. Michel Claire, 39 ans, inspecteur Telecom, conseiller municipal de Bayon (Meurthe-et-Moselle) ; 68. *Danielle Le Bricquir, 48 ans, directrice d'école ; 69. Guy Hémonet, 40 ans, architecte, conseiller municipal de Gundershoffen (Bas-Rhin) ; 70. Dominique Boutin, 41 ans, géographe, conseiller municipal de Tours ; 71. Jean Bourdil, 40 ans, entrepreneur ; 72. Yvan Girard, 35 ans, professeur, conseiller municipal de La Ferté-Macé (Orne) ; 73. *André Roux, 63 ans, praticien de santé ; 74. Renaud Jouglet, 37 ans, professeur, maire adjoint de Téteghem (Nord) ; 75. André Pauquet, 48 ans, professeur, conseiller municipal de Compiègne ; 76. Didier Hervo, 37 ans, médecin ; 78. *Monique Sené, 53 ans, chercheur au CNRS ; 79. *Alain de Swarte, 63 ans, directeur de publication ; 80. *Mylène Demongeot, 54 ans, comédienne ; 81. *René Dumont, 84 ans, agronome.

(1) Les noms précédés d'une étoile sont les candidat(e)s d'ouverture, non membres des Verts.

Les rénovateurs sont l'objet de vives critiques au sein du RPR

Qui votera la motion de censure qui sera discutée mardi prochain ? Les défections ne devraient pas manquer et l'opposition risque fort de trouver dans le fond des urnes déposées à la tribune pour le vote des députés le reflet de son état de décomposition. Tandis qu'à l'UDF on assume avec philosophie, le RPR, habitué à *« chasser en meute »* (Claude Labbé) est au bord de l'implosion. Le bureau du groupe RPR a tenu, jeudi 12 mai, une séance extraordinaire, et les députés RPR présents (une trentaine sur 132) se sont retrouvés dans l'après-midi pendant près de deux heures.

Le cavalier seul des « rénovateurs » a été vigoureusement critiqué. Leur décision d'« interpeller » le gouvernement (*le Monde* du 12 mai) a été perçue par le président de groupe M. Bernard Pons et nombre de députés comme un *« camouflet »*. M. Pierre Mazeaud a pris la tête de ceux qui voient dans la démarche de MM. Philippe Séguin, Michel Noir et leurs amis une attitude fractionniste fatale à la cohésion du groupe. Le député RPR de Haute-Savoie conteste non seulement la forme de la démarche – *« l'interpellation, relisez les travaux préparatoires de la Constitution, était prévue pour les non-inscrits »* – mais également le fond : *« Je suis européen, mais je ne veux pas de supranationalité, d'Europe politique. Et le texte de la motion ne dit pas un mot des problèmes de défense. »* M. Mazeaud prépare un communiqué auquel pourraient se rallier un certain nombre de députés RPR pour expliquer les raisons de leur non-vote de la censure la semaine prochaine.

M. Jacques Toubon a également jugé *« scandaleuse »* l'attitude des « rénovateurs ». L'ancien secrétaire général du RPR a mis en garde contre les risques d'*« éclatement »* qu'elle risquait de générer. D'autres en revanche – MM. Bernard Debré, Robert Pandraud – pensent que peu importe le flacon de la motion, pourvu que l'opposition ait l'ivresse de la censure. *« Je voterai toutes les motions de censure : le fond me paraît plus important que la forme »*, nous a déclaré M. Pandraud. Reste que certains signataires de la motion de censure (*MM. Alain Juppé et Patrick* Ollier) ont eu le sentiment de se faire manipuler par les « rénovateurs ». Favorables à la censure, ils souhaitaient que les groupes, et leurs présidents, reprennent à leur compte l'initiative. Aussi, le secrétaire général du RPR, M. Juppé, s'est-il désolidarisé de l'affaire : *« Vous n'imaginez pas que le secrétaire général du RPR joue les free-lance par rapport aux groupes parlementaires ? »*, a-t-il déclaré à Poitiers.

Liberté de vote ?

Compte tenu de la confusion générale qui règne actuellement et de la démobilisation due aux week-ends prolongés, le RPR a jugé plus utile d'attendre la semaine prochaine pour trancher. Les députés RPR se retrouveront, mardi 16 mai, à 14 heures, puis, à 15 heures, ils rejoindront leurs collègues de l'UDF. Entre-temps, M. Jean-Claude Gandin aura eu le temps de connaître le point de vue de M. Giscard d'Estaing, qui voit d'un mauvais œil un débat dans lequel s'illustrerait un « rénovateur », soutien de la liste de Mme Simone Veil, l'ancien ministre centriste des affaires européennes, M. Bernard Bosson. Il n'est pas impossible que la liberté de vote soit alors laissée. M. Mazeaud rappelait, dans les couloirs de l'Assemblée, qu'elle existait au RPR statutairement pour la censure (seul M. Pierre Méhaignerie affichait, à deux pas, un visage rasséréné par les derniers sondages (13 % pour la liste du centre). *« Il faut que les choses bougent, que les groupes acceptent de se remettre en cause »*, faisait-il remarquer.

Les députés RPR ont également été saisis d'un autre problème. Ils ont été pris à témoin par MM. Jean Charbonnel et Jacques Toubon du différend qui les opposent. Le premier reproche au second d'avoir affirmé, dans un entretien au *Journal du dimanche*, que *« la référence au gaullisme ne devait plus être la référence exclusive du RPR »*. Les députés RPR ont reçu la copie de la lettre que M. Charbonnel a envoyée à M. Alain Juppé pour protester contre ce crime de lèse-gaullisme. Le RPR découvre, vingt et un ans après mai 1968, les délices de la contestation et du débat d'idées...

PIERRE SERVENT.

Selon la SOFRES

Le marché unique de 1993 inquiète l'opinion

La liste socialiste, conduite par M. Laurent Fabius, serait en tête de la consultation européenne, en recueillant 28 % des intentions de vote, selon le sondage réalisé par la SOFRES et publié, vendredi 12 mai, dans *la Tribune de l'Expansion* (1). La liste UDF-RPR, emmenée par M. Valéry Giscard d'Estaing, arriverait en seconde position, à un point de celle du PS, tandis que la liste centriste rassemblerait 13 % des intentions de vote. Les Verts confirment leur percée électorale, en obtenant 12 % des intentions de vote des personnes interrogées. La liste du Front national, conduite par M. Jean-Marie Le Pen, qui est créditée de 9 % des intentions de vote, devance celle du Parti communiste (7,5 %). 56 % des interviewés ont, d'ores et déjà, déclaré avoir l'intention d'aller voter, tandis que 19 % n'ont pas encore exprimé d'intentions de vote.

55 % des sondés ont affirmé que ce scrutin les intéressait, alors qu'en 1984 seuls 50 % partageaient cette opinion. Toutefois, seule une minorité (42 %) se déclare prête à faire des sacrifices personnels pour renforcer l'unité de l'Europe, et parmi eux les cadres (65 %) et les professions intermédiaires (63 %). En revanche, 55 % des consultés n'y sont pas favorables, notamment les ouvriers (68 %), les employés et les agriculteurs (63 %). De surcroît, 40 % des personnes interrogées considèrent que l'ouverture du grand marché en 1993 *« va aggraver »* les difficultés économiques de la France, seuls 23 % estimant que ces dernières seront *« réduites »*. Au mois de mars, une enquête réalisée par la SOFRES pour *le Monde* et RTL faisait apparaître que 58 % des interviewés voyaient avec *« inquiétude »* venir cette échéance de 1993, seuls 33 % l'attendant avec *« confiance »* (*le Monde* du 3 mars).

(1) Sondage effectué du 3 au 6 mai auprès d'un échantillon représentatif de 1 000 personnes.

Renonçant à constituer une « liste DOM-TOM »

Le PPM appelle à voter pour M. Fabius

FORT-DE-FRANCE
de notre correspondant

Le Parti progressiste martiniquais (PPM), formation de M. Aimé Césaire, député apparenté socialiste, a renoncé à former pour les élections européennes une « liste DOM-TOM » malgré les encouragements que son initiative avait reçus, outre-mer et en métropole. Pour expliquer sa renonciation il a invoqué, jeudi 11 mai, *« les difficultés de communication »* entre les divers départements et territoires mais aussi *« la tragédie d'Ouvéa »*.

L'assassinat de Jean-Marie Tjibaou et Yeiwéné Yeiwéné et les incertitudes qui en résultent ont en effet supprimé tout espoir de trouver des candidats canaques en Nouvelle-Calédonie. Enfin, et c'est de toute évidence l'explication essentielle, le secrétaire général du PPM, M. Camille Darsières, président du conseil régional de la Martinique et principal instigateur du projet de liste autonome, a reçu de M. Laurent Fabius, chef de file des socialistes, une lettre contenant, de l'avis du PPM, *« des engagements nets et précis »* concernant la défense des intérêts des DOM-TOM devant l'Assemblée européenne.

Dans cette lettre, inspirée par M. Claude Cheysson, qui avait eu des contacts avec les parlementaires du PPM (*le Monde* du 29 avril), M. Fabius répond notamment aux craintes exprimées par M. Darsières : *« De bien des façons, votre analyse rejoint la mienne (...). La liste que je dirige exigera donc que la Communauté prenne sa pleine responsabilité dans l'adoption et l'exécution d'un programme tenant étroitement compte des spécificités et des besoins propres à chaque région (...). Pour les Antilles, la priorité absolue est le rattrapage économique (...). Notre position de principe est donc claire, j'aurai l'occasion de l'affirmer publiquement : nous voulons une politique active, dotée des moyens nécessaires pour encadrer le développement des Antilles et des autres départements d'outre-mer (...). Nous devrons : assurer à l'économie des DOM le maintien d'un soutien égal à celui de l'octroi de mer, par la perpétuation, dans des conditions à préciser, de cette taxe historique ou, le moment venu, par tout autre moyen d'effet équivalent ; trouver les moyens de préserver le marché qu'ont su conquérir les produits antillais comme les bananes, le rhum et les ananas ; veiller à ce que le doublement des fonds structurels annoncés par la CEE honore les besoins légitimement exprimés par les régions dans leurs propositions de plans de développement. »*

Fort de ces assurances, le PPM appelle à voter pour la liste de M. Laurent Fabius.

ÉTIENNE MARIE.

Politique

La réforme du code pénal au Sénat

Création du délit d'instigation et de la peine de trente ans

Le Sénat a poursuivi, jeudi 11 mai, l'examen de la réforme du premier livre du code pénal, commencé mardi 9. La suite de la discussion a été fixée au mardi 16 mai.

Le projet de loi défendu par M. Pierre Arpaillange ne consiste pas seulement en une refonte du code Napoléon. Il contient des innovations qui suscitent soit adhésion, soit rejet, mais aussi parfois doutes et interrogations. C'est le cas de l'instigation. En se proposant de punir l'instigateur d'une infraction, au même titre que son auteur, le texte établit une distinction entre le complice ou le coauteur et celui qui est à l'origine de l'infraction.

Dans un premier temps, le Sénat a suivi sa commission des lois en ne retenant pas la possibilité de punir l'instigateur d'un crime qui n'aurait pas reçu un commencement d'exécution. M. Marcel Rudloff (Un. cent., Bas-Rhin), rapporteur, a observé que la matérialité de l'instigation repose, en l'espèce, exclusivement sur les aveux de l'homme de main repenti. Bien que cela réduise ce qu'il a appelé l'« *aspect novateur et moral* » du texte initial, le ministre de la justice ne s'est pas opposé à ce que l'instigation ne s'applique qu'au cas où l'infraction conçue et ordonnée a été effectivement exécutée. Cette attitude conciliante se justifiait d'autant mieux que les sénateurs socialistes étaient, eux aussi, on ne peut plus réservés sur ce point, et qu'une majorité de sénateurs étaient prêts à laisser subsister le concept d'instigateur dès lors qu'il serait réduit.

Seuls les communistes, par la voix de M. Charles Lederman (Val-de-Marne), se sont déclarés « *absolument hostiles* » à cette nouvelle notion, qu'ils estiment attentatoire aux libertés. M. Lederman y voit une « *tentative de rétablir l'arbitraire dans notre droit* », et une « *accentuation* » du caractère répressif du code pénal.

Les conditions d'irresponsabilité

Quant à la définition de l'instigateur, elle aura nécessité une longue discussion où la sémantique a tenu toute sa place : fallait-il conserver les formulations de 1810 ou tenir compte du langage du vingtième siècle ? Les socialistes, partisans de la première solution, se sont trouvés suffisamment d'alliés (notamment chez les RI) pour l'emporter sur la majorité de la commission des lois, adepte de la seconde. Est donc considéré comme instigateur celui qui, « *par don, promesse, menace, abus d'autorité ou de pouvoir, machination ou artifice coupable, aura provoqué à une action qualifiée crime ou délit ou donné des instructions pour la commettre* ». M. Rudloff, qui avait tenté d'immiscer « ruse » et d'effacer « machination et artifice coupable », n'a pas convaincu.

Deuxième point fort de la journée : la redéfinition par le projet, dans un langage plus contemporain, des conditions d'irresponsabilité des personnes atteintes d'un trouble psychique ou neuropsychique, sans qu'il y ait, toutefois, de remise en cause sur le fond des solutions prévues dans le droit en vigueur. Les sénateurs ont approuvé l'économie du projet, qui distingue entre le trouble qui a « *aboli* » le discernement ou le contrôle et le trouble qui l'a « *altéré* ». Dans le premier cas, l'auteur n'est pas punissable, dans le second, la juridiction est tenue de prendre en compte cette circonstance lorsqu'elle détermine la peine et en fixe le régime.

Ils ont aussi complété le projet en prévoyant qu'en présence d'une simple altération des facultés psychiques entraînant l'atténuation de la responsabilité pénale la juridiction pourrait décider l'exécution de la peine dans un établissement pénitentiaire spécialisé doté de services médicaux, psychologiques et psychiatriques permettant de procéder à tout examen, observation et traitement nécessaires. C'est en vain que le garde des sceaux s'est opposé à *cette disposition*, en invoquant notamment la pénurie d'établissements pénitentiaires et le manque de moyens pour prévoir des structures d'accueil nouvelles.

La légitime défense

Troisième motif à débat : l'extension du droit de légitime défense à la défense d'un bien. Mme **Jacqueline Fraysse-Cazalis** (PC, Hauts-de-Seine) a mis en garde contre une telle dérive qui reviendrait à avaliser une jurisprudence, selon elle, contestable. Cela pourrait « *galvaniser les ardeurs des fanatiques de l'autodéfense* ». M. **Michel Dreyfus-Schmidt** (PS, Territoire de Belfort) s'est refusé à ce que soient mis sur le même plan la personne humaine et un bien quel qu'il soit. C'est avec l'accord de M. Arpaillange, que M. Rudloff a fait adopter un amendement ne retenant comme cas d'exclusion de la légitime défense que la disproportion entre les moyens de défense employés et la gravité de l'atteinte. Il a également été suivi quand il a demandé que soit présumé avoir agi en état de légitime défense non seulement celui qui « *accomplit l'acte en repoussant de nuit l'entrée par effraction, violence ou ruse dans un lieu habité* », mais aussi celui qui, plus généralement, accomplit l'acte « *en se défendant contre les auteurs de vols ou de pillage exécutés avec violence* ».

Dans ce chapitre consacré aux causes d'irresponsabilité ou d'atténuation de responsabilité, des sénateurs de tous bords ont voulu que soit au moins évoquée dans le livre premier la situation des mineurs. Le ministre de la justice a confirmé que les dispositions applicables aux mineurs feront l'objet d'une loi particulière qu'il déposerait avant la fin de l'année. Avec le titre III, le Sénat abordait la question des peines. Sur ce point encore, socialistes et communistes sont en désaccord avec le gouvernement, qui a prévu une peine criminelle de trente ans. M. Rudloff a observé que cette création correspond à la peine de substitution réclamée depuis l'abolition de la peine de mort. De son côté, le ministre de la justice a fait valoir que cette nouvelle peine permettrait de rétablir une cohérence dans la hiérarchie des peines en rétablissant un cinquième échelon. Quand à la longueur — trente ou vingt-cinq ans, — M. Arpaillange a reconnu que son opinion n'était pas faite, pas plus que celle du rapporteur.

En ce qui concerne les peines encourues par les personnes morales, le Sénat a adopté un amendement de M. Dreyfus-Schmidt qui prévoit que les représentants du personnel d'une entreprise soient entendus, puisque les peines encourues par les personnes morales peuvent aller jusqu'à leur dissolution, et donc jusqu'au licenciement du personnel. A l'occasion de la discussion sur l'échelle des peines applicables aux personnes morales, M. Dreyfus-Schmidt a fait remarquer que la majorité sénatoriale, favorable à l'opposition nationale, avait un peu trop tendance à aggraver les peines pour les personnes physiques et à se montrer plus conciliante contre les personnes morales. Cette mise en garde a porté ses fruits puisque l'amendement qui la justifiait a été repoussé..., le RPR s'abstenant.

ANNE CHAUSSEBOURG.

M. Roger Bambuck invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Roger Bambuck, secrétaire d'Etat chargé de la jeunesse et des sports sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* », dimanche 14 mai, de *18 h 15* à *19 h 30*.

L'ancien recordman du monde du 100 mètres répondra aux questions d'André Passeron et d'Alain Girando, du *Monde*, de Guy Kédia et de Bernard Roseau, de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.

1988 : 12 mois d'actualité, un an d'histoire.

Larousse et Le Monde signent le JOURNAL DE L'ANNÉE

Après le recours déposé par M. Guy Teissier (UDF-RPR)

Le Conseil constitutionnel valide l'élection de M. Tapie comme député des Bouches-du-Rhône

Le Conseil constitutionnel a rejeté, jeudi 11 mai, la requête de M. Guy Teissier (UDF-PR), adversaire malheureux de M. Bernard Tapie lors de l'élection législative partielle des 22 et 29 janvier 1989, dans la sixième circonscription des Bouches-du-Rhône, qui avait abouti à l'élection comme député, avec le soutien officiel du PS, de M. Tapie (non-inscrit).

Dans son recours, M. Teissier invoquait pour la première fois une violation des lois de mars 1988 qui régissent la transparence financière de la vie politique. M. Teissier reprochait à son adversaire d'avoir dépassé le plafond des dépenses de campagne fixé à 500 000 francs. Le Conseil constitutionnel a estimé que M. Tapie avait comme M. Teissier dépassé ce plafond dans des proportions comparables et acceptables. Surtout, il a, dans cette importante décision de principe, affirmé que le dépassement du plafonnement des dépenses de campagne pouvait, par hypothèse, entraîner dans certaines conditions l'annulation de l'élection d'un député.

Un progrès de principe

QUE M. Guy Teissier se console, malgré ses motifs variés de morosité. Il n'a pas obtenu l'annulation de l'élection de son adversaire, le bouillant Bernard Tapie, comme député de la sixième circonscription des Bouches-du-Rhône. Il perd, en même temps que cette bataille, 50 000 F (tout comme le riche M. Tapie, qui *n'en* a cure) : pour cause de dépassement de plafond de ses dépenses de campagne, il n'a pas droit au remboursement forfaitaire de l'Etat (un dixième du plafond).

Mais il a, à son corps défendant, fait légèrement progresser une cause qui, en France, s'apparente encore *dangereusement à une utopie : une* véritable transparence financière de la vie politique.

L'intérêt de la décision de principe prononcée par le Conseil constitutionnel, après le premier recours présenté devant lui au nom de la transparence, est double. Le Conseil exclut en effet la facilité, dont nombre de candidats ont été et seront encore tentés d'user, qui consiste à faire payer une partie, quand ce n'est pas l'essentiel, de leur campagne par des « amis » sans agglomérer ces dépenses, par pur artifice, au bilan financier de ladite campagne.

Surtout, on sait désormais que le plafonnement n'est pas pour les députés une obligation sans sanction autre que financière. On pouvait le craindre, à la lecture des deux lois de mars 1988 sur la transparence de la vie politique. Bricolées à la hâte et dans la plus pure hypocrisie d'une classe politique soudée en la circonstance pour exaucer, contrainte et forcée, mais sans se lier les mains, un vœu — tactique — de M. Mitterrand, ces lois ne sont pas un modèle du genre.

On avait déjà vu, à l'occasion de l'élection présidentielle, ce qui reste à faire dans ce domaine : presque tout. Guère plus contraignants pour les candidats à la députation, les textes reçoivent aujourd'hui une esquisse de clarification qui ne leur nuira pas.

M. Tapie qui affirmait avoir sorti de sa seule large poche 487 000 francs pour la campagne en a en réalité dépensé au moins 800 000 (estimation basse), soit à peu près autant que M. Teissier dont le compte de campagne affiche le total « présentable » (c'est-à-dire inférieur à 500 000 francs) de 472 000 francs. M. Teissier a tenu salle de réunion ouverte dans un grand hôtel de Marseille pour un coût symbolique jusqu'à en être suspect. M. Tapie a vu s'empresser autour de lui les associations amies qui se sont mises en quatre pour lui faciliter la vie de candidat. Il a pu, par grâce des Muses, offrir aux vieux Marseillais un récital de Charles Trenet, etc.

Les deux adversaires ont dépassé le plafond, à l'évidence. Le Conseil, sur ce point, les renvoie dos à dos : il y a faute, mais ni gigantisme ni inégalité flagrante dans le dépassement. C'est au bénéfice de cette situation que M. Tapie voit, faute d'autres griefs, son élection validée.

Pour l'avenir, le Conseil est clair : si un dépassement du plafond est jugé suffisamment ample ou « inégalitaire » pour bousculer « *la liberté des choix des électeurs* » ou altérer « *la sincérité du scrutin* », l'annulation de l'élection est, après recours, au bout du chemin. C'est ce principe qu'il faudra garder en mémoire lors des élections législatives à venir.

Reste à savoir si et dans quelle mesure cette incitation à la modération des dépenses de campagne sera entendue. L'obscur financement des partis politiques eux-mêmes reste en effet un obstacle de taille à une réelle transparence. Mais ce ne sera pas si mal si la peur du gendarme conduisait les candidats à renverser la tendance jusqu'ici implacablement inflationniste qui fait chaque fois des campagnes des injures plus criantes à un minimum de moralité financière et souvent au bon sens.

MICHEL KAJMAN.

La décision

M. Teissier accusait, à titre principal, M. Bernard Tapie d'avoir violé la loi organique du 11 mars 1988 relative à la transparence financière de la vie politique. Ce texte prévoit notamment que, lors des campagnes pour l'élection des députés, « *les dépenses de campagne d'un candidat, autres que les dépenses de propagande directement prises en charge par l'Etat, ne peuvent dépasser un plafond de 500 000 F* ».

Selon le Conseil constitutionnel, « *doivent être retracées dans le compte de campagne toutes les dépenses exposées en vue de l'élection d'un candidat dans les trois mois précédant le scrutin, à l'exception des dépenses engagées à son insu ou de celles qui ont été directement supportées par un parti ou groupement politiques agissant dans le cadre défini par l'article 4 de la Constitution* ».

Le Conseil pose ensuite en principe que « *le fait, pour un candidat à une élection législative, de ne pas se conformer au plafonnement de ses dépenses de propagande est susceptible d'entraîner l'annulation de son élection, dès lors qu'il apparaîtrait que cette irrégularité a affecté la liberté de choix des électeurs ou la sincérité du scrutin* ». « *Certaines dépenses liées à des réunions et manifestations de soutien à la candidature de M. Tapie n'apparaissent pas dans le compte de campagne présenté par l'intéressé alors que de telles dépenses, qui n'ont été ni effectuées à son insu ni supportées directement par un parti ou un groupement politiques, entraient dans le champ d'application de l'article LO 163-1 du code électoral ; il s'ensuit qu'il y a eu dépassement du plafond fixé par l'article LO 163-2 du même code.* »

Mais, observe encore le Conseil, « *ne figurent pas davantage dans le compte de campagne de M. Teissier des dépenses de même nature et d'une importance comparable à celles que M. Tapie a omis de retracer dans son propre compte ; (...) au regard de l'ensemble des éléments de l'espèce, la méconnaissance des dispositions de l'article LO 163-1 du code électoral n'a pas eu pour effet de porter atteinte à la liberté de choix des électeurs ou à la sincérité du scrutin* ».

Le Carnet du Monde

Décès

— Le président de l'université Caen-Basse-Normandie,
Les membres du conseil d'administration,
Le personnel de l'université,
Le directeur de l'UFR d'histoire,
Les enseignants de l'UFR d'histoire,
Ses anciens étudiants,
ont la tristesse de faire part du décès, le 28 avril 1989, de

M. le doyen Michel de BOUARD,
membre de l'Institut,
commandeur de la Légion d'honneur,
doyen honoraire de la faculté des lettres de l'université de Caen,
fondateur du Musée de Normandie (1946),
fondateur du Centre de recherches archéologiques médiévales de l'université de Caen (1955),
fondateur des revues *Annales de Normandie* (1951) et *Archéologie médiévale* (1971),
fondateur des colloques internationaux du Château-Gaillard (1962).

Université de Caen,
esplanade de la Paix,
14032 Caen Cedex.

— Le docteur Jean Chapelet,
son époux,
M. et Mme Paul Fréret,
Mlle Catherine Chapelet,
M. Nicolas Chapelet,
M. Jérôme Chapelet,
M. et Mme Matthieu Chapelet,
Mlle Agnès Chapelet,
ses enfants,
Alissa, Marine, Barthélemy, Vincent, Marie-Charlotte,
ses petits-enfants,
Et les familles Béchu, Chapelet, Monnet, Marois, Vernholes, Thuau, Lorin et Besson,
ont l'immense douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Janine CHAPELET,

survenu à Paris, le 2 mai 1989.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans la stricte intimité familiale, à Barbizon, le 12 mai 1989.

Cet avis tient lieu de faire-part.

197, rue Pierre-Beaulieu,
45160 Olivet.

— La direction
Et le personnel de Renault,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Pierre GERHART,
directeur des technologies de production à la direction technique.

Il laissera dans l'entreprise le souvenir d'un homme de cœur et de caractère.

Ses obsèques auront lieu le samedi 13 mai 1989, à 14 h 30, à Rolleville (Seine-Maritime).

— Batz-sur-Mer.

Mme René Caron,
son épouse,
Hélène et François,
ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. René CARON,
inspecteur départemental de l'Education nationale (Vannes, Lisieux, Paris),

le 9 mai 1989, dans sa soixante-douzième année.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité, au cimetière de Batz-sur-Mer, le 11 mai 1989.

Cet avis tient lieu de faire-part.

46, rue des Tamaris,
44740 Batz-sur-Mer.

— Mme André Demarne,
M. et Mme Claude Lenglen-Demarne,
Le docteur et Mme Jean-Yves Dumont,
Jean-François Lenglen-Demarne,
Jean-Marie Lenglen-Demarne,
Jean-Christophe Lenglen-Demarne,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André DEMARNE,
vice-président d'honneur du Racing-Club de France,
président d'honneur du Ssyndicat de l'extrusion et de la transformation des films plastics,
past président des clubs de Lille-la-Madeleine et de Paris-Etoile du Lion's International,
officier de l'ordre national du Mérite,
médaille d'or de la jeunesse et des sports,
médaille d'argent de la Ville de Paris,

leur époux, père, grand-père,

survenu le 10 mai 1989, à Paris.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 13 mai, à 8 h 30, en l'église Sainte-Geneviève-des-Grandes-Carrières, 174, rue Championnet, Paris-18e.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille, au cimetière de La Roque-Gageac (Dordogne).

5, rue Deleau,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— Mme André Saddier,
Stéphane, Pascale et Nicolas Saddier,
ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 10 mai 1989, à l'âge de soixante-trois ans, de

André SADDIER,
conseiller des affaires étrangères.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 12 mai, à Villemorin (Charente-Maritime).

209 *ter*, avenue Charles-de-Gaulle,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— Mme Jacques Estournet-Doizé,
sa fille,
M. et Mme Pierre Estournet,
Michel et Fanny,
M. et Mme Philippe Estournet
et Emmanuelle,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. René DOIZÉ,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien combattant 1914-1918.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

77, avenue Parmentier,
75011 Paris.

— Mme Henri Solau-Lemoine,
son épouse,
Marie-Hélène Solau,
Denis et Nicole Solau-Roger
et Clément,
Laurent et Jeanne-Marie Solau-Debouverie
et Rose,
Pascal et Claire Solau-Vanlemmens
et Marion,
Dominique Solau,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Michel Lemoine,
sa belle-mère,
Sœur Marie-Thérèse,
sa tante,
Les familles Solau, Petel, Lemoine, Saintier
Et toute la famille,
Ses amis,
En particulier les moines bénédictins de l'abbaye de Saint-Wandrille, les religieuses de la Vigne-Saint-Benoît, l'abbé Corentin Seznec, qui l'ont accompagné jusqu'à la fin,
font part du retour à Dieu de

M. Henri SOLAU,
organiste en sa paroisse,

survenu dans sa soixante et unième année, après une lutte courageuse contre la maladie.

Les obsèques auront lieu en l'église Saint-Martin d'Amiens, le samedi 13 mai 1989, à 9 heures.

Les fleurs peuvent être remplacées par des dons à la Ligue nationale contre le cancer, CCP 561-13 Y Paris, ou à ATD-Quart-monde, CCP 1712 688 Y Paris.

39, rue Delpech,
80000 Amiens.

CARNET DU *MONDE*
Renseignements :
42-47-95-03

— Mme Guy Henriot,
Ses enfants et petits-enfants
Henriot, Thoumyre, Coudane,
Ses neveux et nièces Allain,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Guy HENRIOT,
ingénieur divisionnaire honoraire des travaux de la Ville de Paris,

survenu à Paris le 10 mai 1989.

La messe de funérailles sera célébrée le samedi 13 mai, à 14 heures, en l'église Saint-Jacques du Haut-Pas.

Condoléances sur registre.

Ni fleurs ni couronnes, des messes.

7, rue Pierre-Nicole,
75005 Paris.

— Le groupe NMB
a la tristesse d'annoncer le décès de

M. Takami TAKAHASHI,
président-directeur général de la société Minebea, à Tokyo (Japon),

survenu le 10 mai 1989, après une longue maladie, à l'âge de soixante ans.

Remerciements

— Les familles Merle, Marcille, Petit, Greiner et Dangeard,
très touchées des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Yves MARCILLE,

remercient sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur peine par leur présence et envoi de fleurs.

— Mme François Quidet,
Ses enfants
Et la famille,
Le président
Et le conseil d'administration de la Mutuelle de l'industrie du pétrole (MIP),
restent sensibles aux marques d'estime et d'amitié que vous leur avez témoignées au moment de la mort de

François QUIDET,

et vous en remercient très sincèrement.

Anniversaires

— Le 13 mai 1988,

Louis GENEVOIS

nous quittait.

Une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

Politique

La situation en Nouvelle-Calédonie

Le bureau politique du FLNKS confirme son attachement aux accords de Matignon

Les principaux membres du bureau politique du FLNKS ont tenu, jeudi 11 mai, à Nouméa, une conférence de presse au cours de laquelle ils ont affirmé leur volonté de persévérer dans la voie de leurs deux chefs assassinés. *« Pour nous, ce qui est aujourd'hui important,* a souligné le secrétaire général de l'Union calédonienne, M. Léopold Jorédié, *c'est la continuité des accords de Matignon. Chaque groupe de pression garde sa spécificité dans le FLNKS et le FLNKS continue. Pour nous, ce n'est pas la signature des accords de Matignon qui enlève notre inscription sur la liste des pays à décoloniser, et les élections provinciales du 11 juin sont l'outil que le FNLKS doit utiliser pour préparer l'indépendance et y accéder en 1998. »*

Le représentant de l'UPM, M. Victor Tutugoro, a ajouté : *« Le président Jean-Marie Tjibaou avait souhaité un bilan politique en 1992 ; nous ferons en sorte qu'il soit positif. Il avait également beaucoup insisté sur l'échéance de 1998 : nous ferons en sorte que 1998 soit l'indépendance kanak et socialiste. »*

Le porte-parole du PALIKA, M. Gaston Bélouma, a indiqué que le FLNKS *« tend vers des listes unitaires pour les élections provinciales ».*

Quant à M. François Burck (UC), il a évoqué la thèse du « complot » contre Jean-Marie Tjibaou en déclarant, selon les propos rapportés par l'Agence kanak de presse : *« Aujourd'hui, des courants de pensée minoritaires, activistes et soi-disant anti-néocolonialistes, à la tête desquels se trouvent souvent des individus avides de pouvoir et qui ne peuvent plus se faire entendre démocratiquement, ont créé les conditions favorisant l'émergence de l'intolérance politique et le fanatisme. Dans ce contexte, il y a place à la manipulation. Cela doit interpeller chacun d'entre nous. »* Ni le FULK ni l'USTKE n'étaient représentés à cette conférence de presse.

A Ouvéa, où les gendarmes ont récupéré deux autres des armes volées il y a un an à la brigade de gendarmerie de Fayaoué (un pistolet-mitrailleur et un pistolet MAC 50), la dépouille mortelle de Djubelly Wéa a été discrètement transportée vendredi matin 12 mai jusqu'au village de Gossanah, où elle devait être inhumée, alors que l'accès à la tribu reste interdit à tous les étrangers par un barrage gardé par des adolescents armés.

La nouvelle malédiction d'Ouvéa

(Suite de la première page.)

Dans les heures qui avaient suivi l'attentat, raconte-t-on, des jeunes d'Ouvéa s'étaient fait passer à tabac dans les boîtes de nuit du quartier du port.

Ouvéa hésite en ce moment à se mêler aux *« gens de Maré et de la Grande Terre »*. Carolo, secrétaire du comité local de l'Union calédonienne d'Ouvéa, était pétrifié d'angoisse sur la piste de la tribu de Tiendanite lors de l'enterrement de Jean-Marie Tjibaou, à Hienghène. Il redoutait de se faire *« courser »* par les jeunes du coin. *« Finalement, tout s'est bien passé,* raconte-t-il, *parce que je suis connu là-bas. J'y ai travaillé pendant un an. »* Mais sa nièce, actuellement institutrice à Hienghène, n'a pas rejoint son poste depuis une semaine. Son mari appartient au clan Wéa. Un nom maudit *« pour une génération »* dit-on.

Il faudra bien, un jour, laver la honte. Jean-Marie Tjibaou et Yeiwéné Yeiwéné portaient des noms de chefs. On n'assassine pas à bout portant des invités qui portent des noms de chefs. L'UC d'Ouvéa envisage de présenter aux familles endeuillées une « coutume de réparation ». Elle a déjà reçu, dans cette cruelle épreuve, le témoignage de solidarité de l'UC de Lifou, autre île de l'archipel des Loyauté, qui lui a remis des offrandes coutumières.

Les notables de Wadrilla, chefferie où le crime a été perpétré, se concertent eux aussi pour « faire la coutume ». Ils avaient laissé, passifs et impuissants, Djubelly Wéa orchestrer sa mise en scène meurtrière. Djubelly Wéa n'était pas membre du « comité organisateur » des célébrations du premier anniversaire de l'assaut sanglant de la « grotte des guerriers ». Mais – c'est mille fois plus important, – sa mère est originaire de Wadrilla. Les vieux de Gossanah, chassés il y a un siècle par les catholiques durant les guerres de religion du nord de l'île, s'étaient réfugiés chez les protestants de Wadrilla où ils avaient pris femmes. Tous les « comités organisateurs » du monde ne pèsent pas lourd à côté de ça.

Personne ne comprendra jamais Ouvéa. Pas seulement les Blancs. *« Les gens de Hienghène et de Maré aussi ne peuvent pas nous comprendre »*, soupire un jeune. Le poids des tabous, les immémoriales affaires de clans, les filiations religieuses, tout cela se moque éperdument des étiquettes. A la tribu de Banout, qui somnole au bord du lagon étale, les militants du Front uni de libération kanak (FULK) se tapent sur les cuisses en racontant qu'on les a classés, l'autre jour à la radio, à « l'extrême gauche » du FLNKS. Eux dont la devise ultra-conservatrice se résume en deux mots : « religion et coutume » ! Eux qui sont FULK par fidélité sentimentale à leurs « vieux » depuis que ceux-ci ont quitté l'UC, en 1970, pour suivre Yann Céléné Uregei, autonomiste peu farouche à l'époque !

Au diable les étiquettes : le FULK de Banout s'entend mieux avec le RPCR des tribus voisines – protestant comme lui – qu'avec l'UC catholique. Ses relations ne sont pas moins insaisissables avec l'état-major nouméen du FULK de Yann Céléné Urege dont le maximalisme commence à exaspérer. *« On vient d'apprendre avec surprise que nos dirigeants de Nouméa voulaient s'engager dans la voie d'un durcissement,* explique Jean-Yves Louekhotte, un jeune responsable du FULK de la tribu... *Mais personne ne nous a consultés. Ces propos ne nous engagent absolument pas. »*

Qu'on se le dise aussi : le FULK de Banout s'était brouillé, ces dernières années, avec la tribu de Gossanah. Non en raison de divergences idéologiques, mais parce qu'un jeune pasteur de Gossanah, frais émoulu du Pacific Theological College des îles Fidji, a cherché à écarter, de retour au pays, un vieux pasteur, Jeno, originaire de Banout. Puis, le jeune pasteur a imposé la fermeture du temple de Gossanah, obligeant les fidèles du vieux Jeno à se replier dans un lieu de culte de fortune. *Ce jeune pasteur-là était* intraitable. Il s'appelait Djubelly Wéa.

« C'était un ayatollah qui pratiquait le lavage de cerveau sur ses troupes. » Membre du commando qui a attaqué la brigade de Fayaoué, il y a un an, libéré des prisons parisiennes en décembre 1988, Xavier Tangopi n'a pas de mots assez durs pour dénoncer le geste criminel de Djubelly Wéa. *« En prison on était tous unis,* se souvient-il. *Mais de retour à Ouvéa, le groupe des prisonniers a éclaté. Quelques-uns ont suivi Djubelly à Gossanah. Nous, nous avons rejoint notre parti, l'Union calédonienne. »*

Takedji et Héo, deux tribus qui jouxtent la mission catholique de Saint-Joseph aux façades écaillées, les militants ont badigeonné la route et les abris en tôle d'une formule sans ambiguïté : *« Territoire UC »*. Le soir de l'attentat, ils ont érigé un barrage pour empêcher le repli des complices de Djubelly Wéa sur Gossanah, située à un jet de caillou.

« On était, disent-ils, *à deux doigts de représailles. »* Il a fallu l'appel au calme lancé à Nouméa par Léopold Jorédié pour apaiser les esprits. Sur place, c'est Gérard Ouckeiwen, *chef* local de l'UC, qui a renoué le contact en jouant les intermédiaires entre la gendarmerie et Gossanah. Tout va si vite à Ouvéa : après l'assaut de la grotte, Gérard Ouckeiwen avait *pris* le maquis durant plusieurs mois avec armes et bagages.

« Je condamne son acte, mais... »

Un peu plus au nord, téouta n'en finit pas de panser ses plaies. On essaie d'oublier en se lançant dans la commercialisation du crabe. S'il est une tribu qui a été particulièrement affectée par les « événements » de 1988, c'est bien celle-là. Triste palmarès : sept morts, six prisonniers. Alphonse Dianou avait recruté ici, dans ce cul-de-sac où les herbes folles poussent entre les blocs de coraux, le noyau dur de son groupe de combat.

C'est aussi là qu'Ouvéa a soldé ses comptes. On s'est disputé Téouta comme on s'arrache des dépouilles. La tribu de Gossanah reproche à l'état-major de l'UC d'avoir abandonné tout le nord de l'île à la répression militaire. L'UC rétorque que Gossanah ne compte que deux morts seulement parmi les dix-neuf « martyrs » et qu'elle a exploité les morts de Téouta à son profit. Quatre veuves de Téouta restent réfugiées à Gossanah. Pourquoi Djubelly Wéa ne les a-t-il pas laissées revenir dans leur tribu d'origine ? *« C'est pour sa politique personnelle »* affirment les vieux de Téouta.

Mais à Ouvéa tout le monde ne renie pas Djubelly Wéa. *« Je condamne son acte mais pas sa façon de voir les choses,* explique Samuel Wamo. *Ce qui devait arriver est arrivé. Djubelly est le seul qui a eu le courage d'aller jusqu'au bout. »* Samuel Wamo est un militant du Mouvement de libération kanak socialiste (LKS) de Fayaoué, une tribu du centre de l'île. Il était au côté de Djubelly Wéa lors du lancement de la coalition anti-UC, le « Comité anti-néo-colonialiste ».

Comme le chef de Gossanah, il est sorti de ses gonds en voyant débarquer à Ouvéa le 4 mai Jean-Marie Tjibaou et Yeiwéné Yeiwéné alors qu'*« ils n'avaient jamais mis les pieds sur l'île jusqu'à présent »*.

Mais comme tout Ouvéa, il traîne lui aussi un sentiment de gêne et de honte. Il reconnaît aujourd'hui être allé trop loin en cautionnant ce fameux « Comité anti-néo-colonialiste » qui, selon lui *« a renforcé Djubelly Wéa dans ses convictions »*. Tout en réajustant ses dreadlocks qui tombe sur son tee-shirt frappé de l'effigie de Che Guevara, il laisse tomber : *« Il ne faut pas s'acharner sur Djubelly : nous sommes tous coupables. »*

FRÉDÉRIC BOBIN.

Emprisonnés en région parisienne

Les indépendantistes guadeloupéens ont été regroupés à la Santé

Quelques CRS battaient la mesure de leurs rangers en écoutant les chants des quelque deux cents manifestants qui s'étaient réunis, jeudi après-midi 11 mai, place Vendôme, devant le ministère de la justice, à l'initiative de l'association « Koudmen » (Comité de soutien aux prisonniers politiques guadeloupéens). Des chants, ou plutôt des slogans psalmodiés, réclamaient la libération de M. Luc Reinette, chef présumé de l'ARC (Alliance révolutionnaire caraïbe) et des autres militants indépendantistes emprisonnés en région parisienne. L'ambiance, refroidie par la pluie, était calme, seule une jeune femme a pris à partie les forces de l'ordre qui filtraient le passage sur la place : *« On en a marre de votre justice à la con ! J'en ai marre de ces flics ! »* Un de ses compagnons a ajouté : *« Ce ne sont pas des flics, ce sont des forces d'occupation. »*

La nouvelle a commencé à se répandre : les prisonniers ont été regroupés à la Santé après l'entrevue, mercredi 10 mai, entre les avocats de la défense et un conseiller de M. Michel Rocard. Fort de ce *« premier succès »*, M. Michel Reinette, le frère de Luc, entend bien continuer l'action entreprise. La tactique est claire : continuer à mettre le maximum de pression sur le gouvernement pour l'obliger à négocier. A ce titre, la date-symbole du 22 mai (anniversaire de l'abolition de l'esclavage aux Antilles en 1848 et début du procès) apporte de l'eau au moulin des indépendantistes. *« C'est sûr que ça ne pouvait pas mieux tomber »*, confie Michel Reinette. Il poursuit : *« Nous considérons que la lutte contre la répression est un droit naturel. J'espère que la Nouvelle-Calédonie a permis de tirer des leçons (...). A l'aube de l'Acte unique, il faut que les choses soient claires. Nous sommes prêts à discuter, à travailler avec les autorités. (...) La libération des prisonniers peut amener à la paix sociale. Sinon nous craignons le 22 mai. La tension monte en Guadeloupe. Si procès il y a, ça risque d'aller mal. »*

Avant d'être reçu en délégation par un conseiller technique de M. Pierre Arpaillange, il précise sa position dans les négociations : *« Il n'y a qu'une alternative : soit le procès a lieu le 22 mai et nous sommes prêts, soit il est reporté et nous exigeons la garantie d'une loi d'amnistie. »*

En attendant le résultat des conversations, Me Constant, avocat de la défense, apporte des nouvelles des trois militants en grève de la faim depuis le 23 avril. *« Luc Reinette a perdu 8 kilos, ses deux compagnons 7 chacun. »* Il se dit *« confiant »* dans les *« rumeurs »* – de libération. La situation serait *« intenable »* autrement. C'est aussi l'avis de la plupart des manifestants : *« Des actions vont être menées dès ce week-end,* précise l'un d'entre eux, *et se poursuivront tant qu'ils seront en prison. Est-ce qu'il faut des gendarmes abattus pour que l'on soit entendu ? Est-ce que ça se mesure au nombre de litres de sang ? Rocard ne peut pas se le permettre. »* Quand on lui demande si une libération est possible, il répond par un *« De toute manière il le faut »* qui en dit long sur sa détermination. A sa sortie du ministère, Michel Reinette est souriant : *« Je crois,* dit-il, *que nous allons vers une solution d'apaisement. Le gouvernement devrait faire preuve d'intelligence politique. (...) Des précisions seront apportées avant le 22 mai. Je regrette seulement qu'il ait fallu créer un rapport de force pour pouvoir discuter. »* Les avocats de la défense devraient être reçus vendredi 12 mai à l'hôtel Matignon.

L. R.

JOURNAL D'UN AMATEUR, *par Philippe Boucher*

PARCE que la vie publique n'attend pas, mais qu'il est légitime qu'il en soit ainsi, le corps de Jean-Marie Tjibaou *n'était pas froid que l'inquiétude prenait le* pas sur la réprobation : qui pouvait être son successeur ? Autant qu'il allait porter au mort l'hommage de la République, M. Michel Rocard partait chercher un interlocuteur à l'Etat. Il faut être au moins deux pour faire la paix, et cet assassinat réduisait M. Lafleur et le RPCR à parler tout seuls. La monarchie avait au moins cet avantage de reposer sur la fiction de l'éternité royale, quels que soient les titulaires et les gardiens du mythe.

Même s'il faut, par principe, faire la part de l'enjolivement que la mort apporte en même temps que la douleur, chacun est convenu – sauf MM. Pasqua et Pons, arbitres des *élégances funèbres* – que Jean-M .jibaou, les événements ayant développé ce qui lui était propre (le caractère, c'est la rencontre d'un événement et d'une volonté, disait jadis quelqu'un), avait une personnalité au-dessus du commun ; autrement dit, qu'il s'était montré à la hauteur de l'Histoire, soit qu'elle s'imposa à lui, soit qu'il contribue à la conduire.

C'est le fait de n'être qu'à la périphérie de cette Histoire *ornée d'une H majuscule* qui risque, du moins provisoirement, de faire toiser le remplaçant. Jusqu'à ce que, selon un usage établi, ce dernier choisisse de ressembler à Jean XXIII ou à René Coty, d'être celui qui étonne ou celui qui accable.

∴

N'EST-CE pas, toute proportion gardée, la situation d'une France en état pré-successoral depuis le 9 mai 1988 et qui le restera aussi longtemps que durera le mandat de M. François Mitterrand (quelque *irritation qu'éprouve probablement l'intéressé* qu'à peine élu il ne soit question que des successibles) ?

Qu'on regarde à gauche ou qu'on regarde à droite, voire même au centre dans un moment d'égarement, *qui de ceux-là peut,* avant que l'élection ne lui y fasse faire un premier pas, se flatter de posséder un lien avec l'Histoire, à défaut d'en être déjà l'un des acteurs ?

Est-ce que, *au contraire, ces héritiers que* nul testament n'a investis ne seraient pas contraints, s'ils étaient interrogés sur eux-mêmes, de se borner à répondre, comme l'abbé Sieyès au sortir de la Révolution : *« J'ai vécu » ?* A plus forte raison si les idées glissent les unes vers les autres, confondant du même coup ceux qui s'en disent les champions.

Il y a de l'épopée – au vrai sens du mot et non pas pour succomber à l'hagiographie – dans l'itinéraire politique de M. Mitterrand ; non pas le calcul de comptable des avantages et des inconvénients d'une action ou d'une abstention. *Demande-t-on à un comptable* d'être l'âme d'une nation ?

Il y a dans l'inlassable patience – ce qui est d'une autre nature que le seul calcul – qui le mène au pouvoir une « longue marche » façon Mao : 1965, lorsqu'il a l'insolence de défier Charles De Gaulle, de suggérer un mythe nouveau au mythe *régnant, et, insolence* supplémentaire, de le mettre en ballottage lors du scrutin présidentiel de cette année-là ; 1971, lorsque, à partir de trois fois rien, il offre aux Français de gauche qui le *cherchent vainement l'appareil où ils viendront* se rassembler, forts et non plus hésitants ; 1974, avec la morsure que représente la courte défaite devant un fringant jeune homme de quarante-huit ans, alors que, pour lui, *déjà le temps s'effrite ;* 1978, *quand* l'échec aux législatives donne de l'audace aux rivaux et qu'il faut, pour de plus proches, du cœur pour ne pas douter ; 1981, enfin, qui lui permet de dire (et quelle évidente *sincérité dans le propos) : « Je mesure le poids de l'Histoire. »* Il est le premier-président-de-gauche-élu-au-suffrage-universel. Il n'aura donc pas de successeur, mais des imitateurs.

∴

AU regard de cette marche, qui, dans la classe politique, aujourd'hui, a fait davantage que l'ENA ? A droite, M. Chirac, M. Léotard, M. Giscard d'Estaing, M. Séguin et *même* M. Balladur ; à gauche, M. Rocard, M. Fabius, M. Jospin, M. Joxe, M. Chevènement. Les exceptions ? A droite, M. Barre, mais il est dans les choux ; à gauche, M. Bérégovoy, mais les affaires lui ont *mis du plomb dans l'aile. On peut ricaner de* la totonmania et de la mitterrandolâtrie (et parfois il y a de quoi), mais aucun de ceux qui aspirent à marcher sur les traces de l'éponyme en question n'en sont à courir pareil risque. *L'enthousiasme ne menace pas pour* l'avenir.

Succession

On ne saurait en vouloir à ces candidats d'être si lisses, interchangeables et si propres sur eux, même s'ils n'entreprenaient rien là contre. Parce que l'époque où ils ont grandi était, du moins en France métropolitaine, *celle de la paix et de la prospérité, parce que* la dernière guerre a fini il y a vingt-sept ans, parce que la crise a fait tendre le dos plutôt que relever la tête, chuchoter plutôt que tonner, parce que le retour d'une relative abondance incite à une *égale discrétion, où* auraient-ils été chercher le morceau d'histoire, qui les distinguerait ? Le maître d'aujourd'hui n'est pas Chateaubriand mais Adolphe Thiers ; Guizot plutôt que Lamartine ; les SICAV plutôt que les fortunes de mer.

Quand auraient-ils pu connaître ces rares moments de l'existence où est donné le droit *de dire non ? Dire non* à Pompidou en 1969, non à Giscard en 1974, ça a tout de même moins de gueule que de dire non à de Gaulle en 1958, comme Pierre Mendès France et M. Mitterrand, ce qui n'était pas sans risque. Désormais, point de Londres pour y aller (déjà !) *« s'accrocher »* avec le général de *Gaulle, comme M. Mitterrand après 1940 ;* point de Guernesey pour y prendre la pose et compter ses droits d'auteur à la manière de Victor Hugo.

La guerre d'Algérie ? Elle fut certes une guerre, ne serait-ce que par les morts dont elle est cause, mais elle n'est pas, contrairement à celle de 39-45, un élément persistant du discours politique contemporain. L'homme de soixante ans sera questionné sur ce qu'il a fait durant cette période pourtant vieille de quarante années, mais l'homme de cinquante ans n'a rien à craindre de la guerre d'Algérie.

Pourtant, c'était d'autant plus une sale guerre qu'elle n'a même pas engendré héros ou résistants. S'il n'y a pas de héros, il n'y a pas non plus de lâches ; pas de résistants, *pas de traîtres. Personne n'ira demander à un* rival s'il a ou non fait tourner la gégène au fond des Aurès ou dans un villa d'Alger la Blanche. Tout a, rétrospectivement, été très convenable, comme aujourd'hui.

∴

DÈS lors, « concrètement », comme disent ceux qui sont « interpellés quelque part », quelle est l'appa*rence (à supposer que ce ne soit pas plus* grave) de la société politique ? A quoi les citoyens sont-ils priés de s'intéresser et pour quoi les électeurs sont-ils requis de se prononcer ?

Les hommes politiques du moment font penser aux statues impériales de la Rome ancienne. Lorsque mourait l'empereur, la tête seule des effigies était changée. L'immuable toge survivait à tous les règnes. De nos jours, *c'est égal. Il s'en faut de peu de retouches* pour que des adversaires puissent broder sur un même canevas. Des visages différents mais issus du même moule tiennent d'identiques discours de confection. Ne pas choquer, *surtout ne pas choquer. Si l'auditoire dort, au* moins ne siffle-t-il pas. Les sondages nous disent aussi cela.

Le paradoxe de cette situation, dont la description est d'ailleurs rebattue, *c'est qu'elle s'épanouit en pleine célébration du* Bicentenaire. Il revient à une société de fadeur de célébrer la plus grande explosion idéologique qu'ait connue ce pays nommé France. Il y aura même des petits fûtés pour *en déduire que c'est ainsi la preuve que les* idéaux révolutionnaires sont au pouvoir. C'est vrai que, quand la Révolution a triomphé, le temps est venu de faire la sieste. Les candidats ne manquent pas pour bercer le hamac.

∴

SPÉCIAL-COPAINS. – *Sous le titre* « Tête à tête », Frédérique Lebelley, qui fut journaliste à RTL, publie une série d'entretiens avec huit grands délinquants, ou qui ont, du moins, selon l'expression consacrée, *plus que défrayé la chronique. L'exercice était* hasardeux entre le risque de paraître « excuser » ou bien « accabler », entre l'exhibitionnisme et le pilori. Rien de tout cela. L'ouvrage est remarquable, d'une rigueur qui redonne à ce mot toute sa signification. Sur un tel sujet, réussir à passionner sans être jamais démagogue, c'est un modèle à suivre pour traiter de sujets aussi difficiles en demeurant hon*nête. Aux éditions Bernard Grasset, 275 p.,* 85 F.

Politique

La sécurité routière à l'Assemblée nationale

Les députés amendent le permis à points

Les députés ont adopté en première lecture, le jeudi 11 mai, le projet de loi relatif à la sécurité routière, défendu par M. Michel Delebarre, ministre de l'équipement, du logement, des transports et de la mer, et M. Georges Sarre, secrétaire d'Etat chargé des transports routiers et fluviaux. Les groupes PS et UDC ont voté pour, le RPR, l'UDF et le PC se sont abstenus. Contre l'avis du gouvernement, un amendement a été adopté pour abaisser de un an à six mois le délai durant lequel le contrevenant se voit interdire la conduite après la perte de son dernier point.

Tout de même, les hommes politiques ont du talent ! La pose d'un extincteur dans les automobiles les entraîne dans un débat sur les domaines respectifs de la loi et du règlement, l'installation d'un éthylotest dans les mêmes automobiles, à des digressions sur l'Europe de 1992, les amendes infligées aux chauffeurs de taxi, à de vastes considérations sur l'égalité des citoyens devant la loi, et la suppression des permis de conduire, à un cours magistral sur la séparation des pouvoirs administratifs et judiciaires.

On appelle communément cela « élever le débat ». Il y perd en concision, mais y gagne en légitime satisfaction du devoir législatif accompli.

On parlait donc jeudi 11 mai, à l'Assemblée, de la sécurité routière. Tout le monde s'était accordé la veille, lors de la discussion générale, sur l'importance du sujet (*le Monde* du 11 mai). Mais la tâche du ministre de l'équipement, du logement, des transports et de la mer n'en fut pas simplifiée pour autant, au contraire. Il lui fallut d'abord lever, pied à pied, les restrictions, les exonérations apportées par amendements — essentiellement ceux de l'opposition UDF-RPR — à son projet. Puis il fut contraint d'user de toute sa persuasion pour freiner les velléités interventionnistes de ces mêmes députés, devenus soudainement plus sécuritaires que lui. Charmeur appliqué, mais ministre tenace, il s'employa avec le sourire à mener exactement les députés là où il souhaitait qu'ils aillent.

L'opposition UDF-RPR sembla tout d'abord partagée entre la volonté d'adopter un texte reconnu nécessaire et le souci de se ménager quelques catégories de citoyens-automobilistes-électeurs. M. Charles Fèvre (UDF, Haute-Marne), M. Pierre Lequiller (UDF, Yvelines) et M. Jean-Yves Chamard (RPR, Vienne) défendirent ainsi plusieurs amendements tendant à adoucir le projet gouvernemental. Face au sévère « permis à points » qui s'effeuille à chaque infraction, ils proposèrent sans succès d'instituer un système de « bonifications », comme le font les compagnies d'assurances pour les conducteurs irréprochables. Une idée qui leur valut les foudres vertueuses de M. Michel Sapin (PS, Hauts-de-Seine), président de la commission des lois : « *Quand vous payez vos impôts régulièrement, on ne vous accorde pas de réduction ! Quand vous ne volez pas pendant cinq ans, on ne vous fait pas un petit cadeau ! La loi concernant le permis de conduire est la même que les autres, on ne peut pas demander de bonus pour l'avoir respectée !* »

Les « libertés fondamentales »

Les députés de l'opposition furent tout aussi malchanceux dans leur proposition de limiter les annulations de permis de conduire à trois mois (au lieu d'un an) en cas de perte totale des points, pour certaines professions (représentants de commerce, chauffeurs de taxi, forains). « *Au contraire,* leur répondit M. Delebarre, *ces professions qui sont les plus grandes praticiennes de la route doivent avoir un comportement exemplaire.* » Ils parvinrent en revanche, contre l'avis du gouvernement et en raison de la présence minoritaire des députés socialistes au moment du vote, à faire adopter un amendement accordant un délai d'un mois à l'automobiliste faisant l'objet d'un retrait de permis, afin qu'il puisse prendre ses dispositions.

Inversion paradoxale des rôles, les mêmes députés de l'opposition s'acharnèrent à vouloir retirer au préfet l'autorisation administrative de suspension du permis pour la restituer au seul juge judiciaire, au nom du respect des « *libertés fondamentales* ». Le prallèle avec l'attachement, maintes fois martelé, des élus socialistes au principe de la suprématie du juge était facile : M. Chamard s'y engouffra. Faisant allusion à la réforme à venir de la « loi Pasqua » — qui tend justement à retirer ses pouvoirs au préfet en matière d'expulsion, — le député RPR s'exclama : « *Dois-je en conclure que vous voulez plus de libertés pour les étrangers en situation irrégulière que pour les automobilistes ?* »

L'interpellation ne pouvait laisser tous les députés socialistes indifférents. M. Raymond Forni (PS, Territoire de Belfort), ancien président de la commission des lois, n'hésita pas, contre l'avis du gouvernement et en dépit de l'irritation non voilée de M. Sapin, à préciser que, « *à titre personnel* », il ne pouvait que « *s'opposer à la procédure administrative, quelle qu'elle fût. Elle est susceptible de donner lieu aux différences d'application les plus injustes, elle ne sera pas la même selon les départements ou les personnes* ». Pour le gouvernement comme pour le président de la commission des lois, cette procédure devait au contraire être maintenue pour « *faire face à l'urgence* ». Et, à l'issue d'une longue suspension de séance, la position « *très, très, très personnelle* » de M. Forni, comme le rappela sèchement M. Sapin, ne reçut pas le soutien de ses collègues socialistes, qui rejetèrent cet amendement.

Plus difficile pour le gouvernement fut, en revanche, la discussion d'une série d'amendements visant à renforcer les mesures de sécurité à bord des véhicules. La proposition, commune aux trois groupes RPR, UDF et PS, d'installer « *d'ici à 1991* » un éthylo-test dans chaque automobile, fut contestée par M. Delebarre, au nom d'un simple principe de réalité : l'incapacité française à fabriquer, dans les délais, les appareils adéquats pour 26 millions de véhicules.

Les députés eurent beau tenter d'infléchir la logique gouvernementale en proposant, à l'issue d'une nouvelle suspension de séance, de repousser cette obligation au 1er janvier 1993, rien n'y fit. Ils obtinrent toutefois de M. Delebarre l'engagement que cette question serait négociée au plan européen, tout comme celle de l'installation d'un dispositif sonore et lumineux en cas de dépassement de la vitesse maximale autorisée. Contre la parole et sur l'insistance de leur ministre, les députés socialistes retirèrent finalement leur amendement. « *L'objectif que nous nous sommes fixé,* précisa également M. Delebarre, *est d'installer des éthylo-tests dans tous les lieux publics où l'on consomme de l'alcool.* »

Sauver des vies humaines

Les députés ont adopté plusieurs petites mesures destinées à renforcer l'information du conducteur par l'envoi d'une lettre recommandée en cas de retraits de points sur son permis de conduire, à faciliter la reconstitution partielle de ce permis lorsque l'automobiliste se soumettait à une formation spécifique, « *comprenant un programme de sensibilisation aux causes et aux conséquences des accidents de la route* ». Par un amendement de M. Léo Grézard (PS,Yonne), rapporteur du projet au nom de la commission des lois, ils ont autorisé le tribunal à prescrire, à titre de peine complémentaire pour l'automobiliste contrevenant, des travaux d'intérêt général (qui peuvent notamment prendre la forme d'une aide aux services hospitaliers spécialisés dans l'accueil des victimes de la route).

Avec la pudeur de ceux qui ont été touchés personnellement par de tels drames de la route, Jean-Paul Fuchs (UDC, Haut-Rhin) donna à ce débat, parfois emphatique, une conclusion terriblement simple : « *De l'adoption de ce texte, le Parlement sortira grandi, car elle permettra de sauver des vies humaines. Et d'éviter des peines indicibles.* »

PASCALE ROBERT-DIARD.

Le combat d'un père contre un chauffard

Le désespoir face à l'inconscience

Entre la colère et les larmes, Pedro Accion affronte, jeudi 11 mai, devant le tribunal d'Evry l'automobiliste qui, dans un moment d'ivresse, tua sa fille Marina. « *Vous réalisez ce que vous avez fait, assassin ?* », lance le père à l'inculpé, Pierre-André Lacaze. Prêt à bondir, il se retient. Le chauffard passe sans un mot, sans un regard pour le père de la victime. Pedro Accion a visiblement du mal à revivre le fil tragique de cette nuit où l'accident survint.

Samedi 18 juin 1988, 0 h 30. Au volant de sa vieille 2 CV, Pedro Accion, trente-sept ans, roule sur la voie de droite de l'autoroute A 10 en direction de Massy (Essonne). A ses côtés,Catherine De Boodt, trente-deux ans, sa compagne. Sur la banquette arrière, Marina, dix ans, et une amie Marine Gros, vingt-deux ans. Ils reviennent d'un spectacle de théâtre à Dourdan. La nuit est claire, la chaussée sèche. A la hauteur de Villebon-sur-Yvette, la 2 CV est violemment percutée à l'arrière par une BMW lancée à vive allure, conduite par Pierre-André Lacaze accompagné d'un passager, M. Alain Bodet. Sous le choc, la 2 CV fait plusieurs tonneaux. Les quatre passagers sont éjectés. Marina et Marine sont tuées sur le coup. Pedro et Catherine sont grièvement blessés. Lacaze, employé à la SNCF et son compagnon n'ont pas une égratignure.

Le conducteur de la BMW a plus de 2 grammes d'alcool dans le sang — le taux légal admis est de 0,80 grammes. Il est inculpé d'« *homicides involontaires, conduite en état d'ivresse et défaut de maîtrise* ». Son permis lui est retiré pour six mois ; il passe deux mois et demi en détention avant d'être remis en liberté.

Pour Pedro Accion, « *c'est scandaleusement peu pour un assassinat. Une automobile est comme un pistolet chargé. Si on prend le volant en étant ivre on ne doit décemment pas ignorer qu'on peut tuer sans pouvoir se retrancher derrière l'argument : « Ce n'est pas ma faute ». Il s'agit d'un homocide volontaire.* »

« Une agression majeure »

Depuis les faits, Pedro Accion ne se remet pas du drame. Professeur de technologie dans une école de Yerres (Essonne), il assure mal ses cours : plus d'une vingtaine d'arrêts maladie. « *Je ne peux pas m'empêcher de songer à ma fille quand je vois les gestes de mes élèves d'un âge identique, qui pourraient être ceux de Martina.* » Son ex-femme, la mère de Marina, a choisi immédiatement d'avoir un deuxième enfant. Son amie, Catherine De Boodt a mis des mois avant de pouvoir, sans fondre en larmes, évoquer avec lui le cauchemar. « *Je vois trop de gens qui ont mal autour de moi à cause de ces morts. Parfois je ressens beaucoup de haine vis-à-vis de cette personne qui nous a percutés.* » Catherine a hésité à assister au procès « *pour sortir de tout ça* ». Mais elle a finalement admis qu'il lui « *fallait être près de Pedro* ».

Le père de Marina a entrepris d'en appeler à l'opinion publique : « *Personne n'est en sécurité sur la route. Un conducteur doit penser qu'il a autour de lui des êtres vivants. C'est cela un homme qui respecte son prochain.* »

La veille du procès, Pedro avait écrit au président de la République : « *Tuer plusieurs personnes sur la route ou d'une autre façon est une agression majeure. La France, pays de la liberté, ne doit pas être celui de la liberté de tuer impunément. Il faut que le massacre cesse.* »

La peur du gendarme

Pedro Accion espère en « *la responsabilisation* » de chaque automobiliste sans se dissimuler qu'elle sera longue à obtenir. Sans attendre, il croit aux vertus de la dissuasion : « *L'enfermement ne change pas grand chose. Mais la peur du gendarme joue.* » Il se bat à mains nues, sans l'aide d'une quelconque association : « *C'est peut-être mon réflexe de survie.* »

En France, un chauffard encourt actuellement une peine maximale de deux ans de prison et, selon la jurisprudence, une amende maximale de 200 000 F pour la mort d'un enfant. « *C'est trop peu pour un assassinat* », insiste le père de Marina. Et de citer le sondage récemment publié par *la Croix* selon lequel 61 % des Français pensent que la justice doit être plus sévère.

Ce matin du 11 mai, à l'ouverture du procès, M. Renaud Blanquart, président de la septième chambre correctionnelle, a décidé de renvoyer l'affaire au 29 juin prochain, pour une question de procédure.

Pedro Accion ne conteste pas le bien-fondé de cette décision, mais « *qu'est-ce qu'un léger vice de procédure par rapport à la gravité de la mort ? Comme si une fois de plus on refusait le débat public* », lâche-t-il, la voix brisée.

DANIELLE ROUARD.

DÉFENSE

L'amiral Louzeau prend la défense du sous-marin et du porte-avions nucléaires

Dans une préface à un cahier spécial du mensuel officiel *Armées d'aujourd'hui*, consacré à l'avenir des forces navales, l'amiral Bernard Louzeau, chef d'état-major de la marine nationale, prend la défense du sous-marin stratégique et du porte-avions à propulsion nucléaire.

A propos du sous-marin stratégique, l'amiral Louzeau constate que sa propulsion nucléaire lui permet de se déplacer aussi longtemps qu'il le désire en toute discrétion et que les missiles, dont il est équipé, ne laissent désormais aucun point du globe hors de leur portée.

Mais c'est à propos du porte-avions nucléaire, dont le projet pourrait être menacé par la révision de l'actuelle programmation militaire, que l'amiral Louzeau présente une défense et une illustration d'un système d'armes controversé.

« *Le porte-avions,* écrit le chef d'état-major de la marine, *rassemble les techniques les plus récentes des navires de surface et de l'aéronautique. Ses catapultes et ses brins d'arrêt lui permettent de mettre en œuvre des avions de 18 tonnes supersoniques, qui constituent son « système d'armes » et lui donnent une allonge considérable. La propulsion nucléaire lui confère une autonomie quasi illimitée malgré les fréquentes pointes de vitesse « dans le vent » nécessaires au catapultage des avions. La puissante capacité militaire de ce navire en fait un instrument d'action remarquable, en cette époque où sous la paix nucléaire bouillonne une paix violente.* » Dans sa défense du porte-avions nucléaire à catapultes pour le décollage et à brins d'arrêt pour l'atterrissage, l'amiral Louzeau semble écarter la thèse de ceux qui préconisent, pour des raisons de prix de revient, le choix de porte-aéronefs à décollage et atterrissage verticaux du modèle des bâtiments en service dans des marines européennes, en Grande-Bretagne, en Italie ou en Espagne.

● **Premier essai nucléaire français de l'année.** — Selon les autorités néo-zélandaises, la France a procédé, vendredi 12 mai, à sa première explosion nucléaire souterraine de l'année sur l'atoll de Mururoa, dans le Pacifique. La puissance de l'explosion a été évaluée, de même source, à 15 kilotonnes (soit environ l'équivalent de la puissance de la bombe américaine sur Hiroshima).

● **Une mission d'évaluation des revenus des militaires.** — Le ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, a confié à M. Pierre Descoutures, ancien directeur général adjoint de la SNCF chargé des relations sociales et des affaires générales, une mission d'études sur l'évolution des revenus des militaires de carrière. M. Descoutures devra rendre son rapport au printemps de l'année prochaine.

ÉDUCATION

La loi d'orientation sur l'enseignement

La FEN trouve trop timide le projet de M. Jospin

La Fédération de l'éducation nationale n'éprouve aucun enthousiasme à l'égard du projet de loi d'orientation sur l'éducation que M. Jospin doit présenter au conseil des ministres du 17 mai. Non seulement elle constate que le texte « *ne donne pas le ballon d'oxygène qui permettrait de favoriser l'innovation* », mais que ses ambiguïtés risquent de causer des blocages et d'être la source de contentieux. « *Si on ne veut pas bousculer les habitudes, il n'y a qu'à ne pas faire de loi* », a déclaré M. Yannick Simbron, secrétaire général de la FEN, au cours d'une conférence de presse jeudi 11 mai.

« *Nous attendions une loi qui impulse une dynamique. Or, le projet ressemble plus à un constat de la situation qu'à un texte engageant des évolutions.* » M. Simbron reproche ainsi au projet de M. Jospin de rester muet sur le contenu de la formation des enseignants et de ne pas tirer les leçons du débat sur l'adaptation des rythmes scolaires, « *qui dure depuis quinze ans* ». La FEN regrette que la nécessité d'adapter les contenus d'enseignement et les obligations des professeurs ne soit pas clairement affirmée. « *L'une des causes du trouble des enseignants est que leur mission n'est pas clairement définie. Il n'est pas question pour nous d'imposer une réforme dont les gens ne voudraient pas, mais il ne faudrait pas que la loi empêche certaines évolutions* », a déclaré M. Simbron, en réaffirmant la nécessité pour les enseignants de « *travailler autrement* ».

La FEN souhaite que la formation continue des adultes soit intégrée parmi les missions normales des enseignants nouvellement formés et « *s'inquiète* » du refus exprimé par M. Jospin devant le Conseil économique et social à cet égard, comme sur la proposition du libre choix des familles pour l'orientation scolaire, alors que le système actuel, estime M. Simbron, « *permet aux enfants des familles les plus averties ou les plus fortunées de s'en sortir* ». Le secrétaire général de la FEN voudrait aussi qu'un tableau annexe à la loi précise l'engagement de l'Etat en matière de recrutement d'enseignants pendant cinq ans.

La notion de « service public »

« *Si on cache tout ce qui pose un problème, on ne risque pas d'avancer* », a-t-il constaté. Seul véritable objet de satisfaction, après les retouches acceptées par le ministre : l'apparition de la notion de « *service public de l'éducation* », un article ayant par ailleurs été ajouté pour l'application de la loi aux établissements privés sous contrat. Afin de faire entendre sa voix dans le débat parlementaire, qui doit débuter en juin, et tenter de modifier le texte, la FEN a rencontré le groupe parlementaire socialiste et compte en faire de même avec les autres formations politiques. Mais M. Simbron n'a pas caché qu'à tout prendre il préférerait une loi satisfaisante, votée par une majorité relative, plutôt qu'un « consensus mou » sur un texte fade.

Ph. Be.

هكذا من الأصل

Querelle d'artistes sur fond de bicentenaire

Les douteuses provocations de M. Finlay

Procès de sorcellerie d'un artiste maudit, dont le seul tort serait de réhabiliter la violence révolutionnaire ? Ou éclairage brutal d'une œuvre ambiguë, révélant les arrière-pensées antisémites de son auteur ? Telle fut l'alternative, mercredi 10 mai, durant la longue audience de la première chambre civile du tribunal de Paris, présidée par Mme Huguette Le Foyer de Costil, où M. Ian Hamilton Finlay, artiste écossais, avait assigné, pêle-mêle, en diffamation, l'un de ses anciens collaborateurs, M. Jonathan Hirschfeld, sculpteur canadien, le mensuel français *Art Press*, la radio Europe 1 et le bimestriel *Galeries Magazine*.

M. Finlay tient à ses ennemis. Pas assez cependant pour déroger à la règle que s'est fixée ce solitaire rien moins que citadin : ne jamais quitter son habitation de Syonypath, non loin d'Edimbourg, en Ecosse, ensemble de bâtiments, de jardins et d'étangs, « territoire » de son œuvre baptisé par lui-même « Little Sparta ». Aussi son épouse, Sue Finlay, le représentait-elle à cette audience originale : pas tant un débat juridique qu'une querelle intellectuelle, sur fond de bicentenaire de la Révolution, et dont les longues plaidoiries firent avec minutie l'historique.

M. Finlay face à ses ennemis, ceux qui lui ont fait perdre cette commande espérée : un « jardin de pierre » commémorant la Déclaration des droits de l'homme de 1789 et devant être réalisé le long de l'hôtel des Menus-Plaisirs de Versailles, lieu où elle fut adoptée. Or le 25 mars 1988, M. François Léotard, alors ministre de la culture, annula brutalement ce projet, qui n'en était qu'à l'état de *« contrat d'étude »*. Faute de pouvoir se retourner contre le ministère, l'artiste a donc décidé de s'en prendre à ceux qui, selon lui, ont causé cet affront. Ceux auxquels M. Dominique Bozo, délégué aux arts plastiques, devait faire porter la responsabilité de ce refus final dans deux lettres adressées à M. Finlay, le 29 mars et le 27 avril 1988.

« La polémique n'a cessé de croître », écrivait-il, depuis la diffusion de propos à *« caractère ambigu »* tenus par M. Finlay dans une correspondance avec M. Jonathan Hirschfeld. Une polémique, poursuivait M. Bozo, *« totalement contradictoire avec la vocation de la commande, qui est de célébrer le message de fraternité et d'universalité de la Déclaration des droits de l'homme »*. Soucieux de ménager l'artiste, le responsable du ministère de la culture tenait à se démarquer du *« climat détestable créé par une campagne menée par certains organes de presse et personnalités extérieures à l'administration »*. Soutenant la décision prise, tout en la regrettant, M. Bozo n'hésitait pas à parler de *« désinformation »*, d'*« extraits tronqués »*, et assurait M. Finlay de *« l'intérêt »* de son œuvre.

Guillotines et svastika

Toutefois, en faisant allusion à la correspondance de M. Finlay avec M. Hirschfeld, M. Bozo ajoutait : *« Vous êtes responsable de vos écrits (...). A vous de vous en expliquer devant vos détracteurs. »* Tandis que le haut fonctionnaire ne se risquait pas à commenter ou à éclairer la teneur desdits écrits, la cause était désormais entendue pour M. Finlay et ses amis : indûment divulguée, une correspondance privée a subitement provoqué son discrédit, suscité des calomnies, alors qu'il jouissait, d'exposition en exposition, d'une faveur croissante en France. Une faveur qui était aussi de plus en plus controversée...

Se réclamant d'un néoclassicisme intransigeant, refusant de s'enfermer dans un *« art exclusif »* et insistant sur la *« dimension politique »* (1), l'œuvre de l'Ecossais, qui mêle jardins, pierres, sculptures, poèmes et dessins, use de symboles dont la signification ne fut pas qu'artistique : guillotines, têtes coupées dans des paniers, mais aussi lettres « SS » ou svastika, cette croix d'origine indienne qui devint l'emblème du Parti nazi. En mai 1987, il exposa à Paris, sous le titre *Osso*, trois blocs de marbre : le premier vierge, le deuxième portant gravé le signe « SS », le troisième un petit tas d'ossements.

De quoi, à tout le moins, susciter un débat, sans doute recherché par les provocations calculées de M. Finlay. Allégorie sur la *« violence de la nature »*, assurent ses admirateurs, pour qui l'œuvre de Finlay n'est pas de complaisance mais d'interrogation sur les horreurs de ce siècle. Cependant, alors que venait de se terminer à Lyon le procès de Klaus Barbie, la revue *Art Press* de juillet 1987 réfutait ce point de vue, s'étonnant qu'un artiste fasciné par des références si peu humanistes fût choisi pour célébrer les droits de l'homme. *« Il est bien difficile de lire dans les œuvres mêmes la moindre distance critique ou ironique par rapport à cette apologie de la violence »*, écrivait ainsi la rédactrice en chef, Mme Catherine Millet (2). Une analyse reprise sur les ondes d'Europe 1, le 25 mars 1988, quelques heures avant que M. Léotard annonce sa volte-face.

Fasciste, M. Finlay ? Aucunement, rétorquent ses partisans, qui, loin d'être d'extrême droite, sont en général connus pour leur engagement à gauche et notamment dans la mouvance du Parti communiste. Menés entre autres par M. Jean Ristat, poète, ami d'Aragon, animateur de la revue *Digraphe*, publiée au Mercure de France, ils assurent que c'est ne rien comprendre à l'œuvre. *« Depuis vingt ans*, expliquent-ils, *Finlay se voue à restaurer l'imaginaire révolutionnaire sous tous ses aspects (...). Ne nous y trompons pas : en attaquant Finlay sous les prétextes les plus fallacieux, on veut atteindre la Révolution elle-même.* (3) ».

Autrement dit, parce qu'il n'escamoterait pas la Terreur dans sa mise en scène de l'événement révolutionnaire, M. Finlay serait victime d'une censure idéologique doublée d'une campagne de calomnie. Telle semble être la conviction des personnalités qui ont signé récemment une pétition en faveur de M. Finlay, parmi lesquelles les écrivains Bernard Noël, Patrick Besson, Jean-Edern Hallier, le cinéaste Bertrand Tavernier et l'ancien ministre communiste Charles Fiterman. Estimant que les autorités françaises ont *« cédé à la calomnie et à la désinformation »*, elles leur demandent de revenir sur leur décision de renoncer au *« premier monument digne de la célébration du Bicentenaire »* (4).

« Animosité raciale »

Or ce qui n'est apparemment qu'une polémique esthético-politique est apparu sous un tout autre jour à l'audience du 10 mai. Au cœur du débat : la mystérieuse correspondance Finlay-Hirschfeld. Depuis 1983, M. Hirschfeld, citoyen canadien, né de parents juifs allemands ayant fui le nazisme, réalisait des bustes imaginés et commandés par M. Finlay. Une collaboration sans conflit, bien que M. Hirschfeld ait demandé, parfois, quelques éclaircissements sur le sens énigmatique des œuvres de son mentor écossais. Jusqu'à l'automne 1987, où, lors d'une exposition Finlay à la Fondation Cartier à Paris, M. Hirschfeld s'aperçut que sa signature, comme exécutant sinon comme coauteur, ne figurait pas à côté de trois bustes qu'il avait réalisés, parmi lesquels celui de Saint-Just. Il s'en inquiète, écrit en Ecosse, ne reçoit pas de réponse, téléphone, jusqu'à ce que M. Finlay sorte de sa réserve pour laisser aller sa colère. Une colère dont les sous-entendus, assure le Canadien, furent pour lui une soudaine révélation.

« Laissez-moi vous dire, en toute franchise, qu'il y a entre nous une animosité qui est instinctive et peut-être raciale », écrit M. Finlay, le 3 novembre 1987. Soucieux de ne pas envenimer ce différend professionnel, M. Hirschfeld répond, non sans humour : *« Ce n'est pas en réveillant l'animosité traditionnelle entre les Ecossais et les Canadiens que vous allez favoriser la sympathie pour vos nobles activités. »* Mais M. Finlay n'est pas d'humeur à plaisanter. Le 26 novembre 1987, il réplique : *« J'en ai assez de vos bêtises. A l'évidence, vous avez regardé trop de films montrant vos compatriotes en train de brutaliser des Arabes non armés avec la crosse de leur fusil. Je ne suis pas un Arabe désarmé et je vous mets solennellement en garde de faire attention où vous mettez les pieds. »*

« Vous êtes une brute arrogante, bête et ignare », ajoute M. Finlay, avant un post-scriptum où, après avoir traité son ex-collaborateur d'*« escroc »*, de *« filou »* et de *« cinglé »*, il conclut : *« Tel que vous êtes actuellement, vous devez être considéré à juste titre bon pour la déportation — vers une autre planète. »* Que les revendications professionnelles de M. Hirschfeld soient ou non justifiées, cette riposte a tout de même de quoi émouvoir. Faut-il préciser que, s'il est juif, M. Hirschfeld n'est aucunement citoyen israélien – il a seulement séjourné neuf mois à Jérusalem en 1975-1976 ?

Avocat de M. Finlay, le bâtonnier Mario Stasi n'a pas contourné l'obstacle. Certes, son client *« est sans doute un homme un peu irascible »*, certes, il *« s'emporte »*, mais c'est le *« cri d'indignation d'un homme blessé »*. L'œuvre de ce *« poète du concret »* serait dénuée d'ambiguïté : *« Toute violence est dans la nature, y compris la violence nazie qu'il condamne mais qu'il constate jusqu'à l'illustrer dans ses œuvres. »* Tel serait donc l'artiste qui a subi un préjudice dont M. Hirschfeld, *« jeune artiste inconnu »*, serait à l'origine en diffusant une correspondance privée dans de *« petits cercles mondains méprisables »*.

L'animosité *« raciale »* ? M. Finlay voulait parler de *« race d'artistes »*. La *« déportation »* ? M. Finlay voulait dire *« expulsion »*, qui se dit aussi en anglais *« deportation »*. Loin d'être antisémite, M. Finlay serait donc victime d'un *« procès stalinien »*. *« On ne déplace pas impunément un débat professionnel en débat idéologique »*, conclut Me Stasi, qui réclame *« une décision de principe »*. Impensable, rétorque Me Grégoire Triet, défenseur de M. Hirschfeld : *« M. Finlay est totalement responsable de ce qui lui est arrivé. C'est lui qui a écrit ces lettres inadmissibles, c'est lui qui les a diffusées et c'est lui qui vient se plaindre que le débat public n'a pas tourné à son avantage ! »*

Révisionnisme

Ce grand épistolier n'a-t-il pas l'habitude de diffuser lui-même, tous azimuts, sa correspondance, qui souvent porte en bas de page la mention *« copies »* ? Et Me Triet de donner d'autres exemples de lettres *« gravement injurieuses et antisémites »*, aux destinataires variés. *« Il y a trop de gens à Paris aujourd'hui qui ont un intérêt calculé pour la svastika, trop de gens qui sont conscients des dividendes que la question juive peut payer »*, écrit M. Finlay, le 25 novembre 1988, au directeur d'une galerie parisienne. Il s'en prend à Me Michel Blum, de la Ligue des droits de l'homme, en écrivant le même jour au président de celle-ci : *« Michel Blum à l'infâme émission d'Europe 1, n'a peut-être pas surpassé les efforts de Julius Streicher à Nuremberg, mais il était de cet ordre-là. »* Le 25 novembre encore, apprenant que le paysagiste Alexandre Chemetoff, auquel il était associé pour la commande des Menus-Plaisirs, renonçait à poursuivre Europe 1, M. Finlay lui écrit pour s'étonner qu'il préfère *« ne pas être vu dans le fourgon à bestiaux avec un non-Français, non-juif »*.

Le 27 novembre 1988, l'artiste écossais assure, dans une lettre à un journaliste du *Times*, , que *« la disparition des juifs était l'attaque du fourgon postal »* [the Great Train Robbery], car *« ces qui était unique, c'était l'époque du chemin de fer »*. *« Qui d'autre qu'un juif*, ajoute-t-il, *ferait appel à la Ligue des droits de l'homme pour une histoire d'attribution dans un catalogue ? »* Le 18 décembre, dans une lettre à l'ambassadeur de France à Londres, M. Finlay assure que *« la différence entre 1940 et 1988 est que ceux qui parlent pour la France libre ne sont plus des Français »*. Le lendemain, il écrit à un critique d'art parisien qui le combat : *« Vous êtes les racistes. Vos fourrures sont vos chemises brunes et vos chaussures en daim sont vos chaussures de combat. »*

Pour Me Triet, le doute n'est pas permis : *« Dans cette affaire, on retrouve toute l'argumentation des révisionnistes. Après avoir dit qu'on avait déformé ses propos, M. Finlay n'hésite pas à dire qu'il est victime d'un complot juif et d'une affaire Dreyfus à l'envers. »* Plus grave encore, estime l'avocat de M. Hirschfeld, celui-ci a reçu de M. Finlay en décembre 1988 une affiche où, en lettres noires sur fond rouge, son nom ainsi que celui de six autres détracteurs de l'artiste écossais, tous d'origine juive, forment une croix gammée, accompagnée de cette mention : *« Personnes intéressées, Comité de salut public. »*

« C'était une réplique, assure Me Stasi. *Vous dites que je suis nazi ? Eh bien, voilà ce que je fais de vos noms : une croix gammée. »* L'historien Pierre Vidal-Naquet ne semble pas convaincu qui, dans une attestation remise au tribunal, assure que M. Finlay *« a utilisé d'inadmissibles arguments antisémites » : « Il éprouve une sorte de fascination-répulsion pour le IIIe Reich* [où] *l'Allemagne nazie est à la fois un abîme et un sommet. »* En somme, les colères privées de l'homme éclaireraient subitement la pensée cachée de l'artiste.

Jugement le 14 juin.

EDWY PLENEL.

(1) Cf. interview à *Politis*, nº 11, 31 mars 1988.

(2) *Art Press*, dans son numéro d'avril 1987, avait longuement présenté, en en faisant l'éloge, l'œuvre de Finlay, telle qu'elle s'incarne dans sa propriété de *Little Sparta*.

(3) *Digraphe*, juin 1988, nº 4.

(4) *Le Monde de la Révolution*, nº 4, avril 1989.

ENVIRONNEMENT

Le Kenya se prononce pour une interdiction totale du commerce de l'ivoire

NAIROBI correspondance

L'inefficacité du système des quotas, théoriquement destiné à réguler le commerce de l'ivoire et à réduire la contrebande, a souvent été dénoncée par les spécialistes de la faune africaine. Quotas ou pas, c'est en effet par milliers que les éléphants continuent à se faire massacrer chaque année, par les braconniers.

Rares, en revanche, sont les gouvernements qui ont su mettre en place une politique pour la protection des pachydermes. Faute de moyens ou de volonté, on ne dépasse guère, généralement, le stade du vœu pieux. La position que vient de prendre le Kenya en faveur de *« l'interdiction totale du commerce de l'ivoire dans le monde »* a donc valeur d'exemple.

Le Kenya, qui figure parmi les quatre-vingt-dix-sept pays signataires de la convention sur le commerce international des espèces animales en danger (CITES), signée à Washington en 1973, propose que l'éléphant soit inscrit dans l'annexe numéro 1 de la Convention, c'est-à-dire qu'il soit considéré comme espèce à protéger en priorité, comme c'est déjà le cas pour le rhinocéros (1). Cette proposition sera soumise au vote de la convention lors de sa prochaine réunion, en octobre. A travers ce scrutin, l'objectif avoué est d'obtenir des principaux pays consommateurs qu'ils *« interdisent l'ivoire, sous toutes ses formes »*. Si *« les Etats-Unis, le Canada, les pays d'Europe de l'Ouest et le Japon »* se laissaient convaincre, *« cela réduirait la demande sur le marché »* et, par conséquent, *« nous aiderait à régler le problème du braconnage et des massacres illégaux d'éléphants »*, a souligné M. Katana Ngala, ministre kényan du tourisme et de l'environnement, lors d'une conférence de presse, le 11 mai à Nairobi.

Un argument convaincant puisque l'Europe et les Etats-Unis représentent, à eux seuls, près de 43 % des importations d'ivoire travaillé. Une analyse qui rejoint en tout cas, presque mot pour mot, celle que défendent depuis plusieurs années les associations de protection de la nature, très influentes à Nairobi et généralement dirigées par des Kényans blancs d'origine britannique.

Mieux contrôler

L'un des plus célèbres d'entre eux, le professeur Richard Leakey, figure de proue de l'East African White Life Society, n'avait pas hésité, en septembre dernier, a défier le gouvernement de Daniel Arap Moi et à accuser publiquement certaines *« hautes personnalités »* du régime d'être impliquées dans le trafic de l'ivoire. Loin de lui nuire, cette polémique lui a valu de recevoir une promotion inattendue : le professeur Leakey vient d'être nommé chef du département des parcs nationaux.

Un des premiers projets auquel s'est attelée la nouvelle équipe nommée par le chef de l'Etat consistera à installer des clôtures de protection autour des principaux parcs. Pas question, évidemment, de tout « boucler » et d'entraver les migrations saisonnières des animaux. Il s'agira simplement, affirme le professeur Leakey, de *« mieux contrôler »* et donc de mieux protéger les déplacements de troupeaux. Des expériences pilotes ont déjà commencé dans la partie ouest du parc d'Aberdare. L'opération devrait coûter entre 50 et 100 millions de dollars et devrait être essentiellement financée par l'aide internationale. Autre tâche tout aussi urgente : la modernisation et le renforcement des équipes chargées de la protection des parcs.

Enfin, dernier volet et non des moindres : le professeur Leakey s'est engagé à lutter contre la corruption, un des « problèmes majeurs » pour qui veut enrayer réellement le trafic de l'ivoire et mettre un frein au massacre des éléphants.

CATHERINE SIMON.

(1) La France et huit pays d'Afrique francophone ont fait la même proposition (*le Monde* du 9 mai).

● **Neuf nouveaux pays soutiennent la déclaration de La Haye sur la protection de l'atmosphère.** — Neuf pays (Autriche, Belgique, Danemark, Irlande, Luxembourg, Pakistan, Portugal, Suisse et Tchécoslovaquie) ont apporté leur soutien à la déclaration sur la protection de l'atmosphère du globe, signée à La Haye, le 11 mars, par vingt-quatre pays (*le Monde* du 14 mars). Réunis à l'initiative de trois premiers ministres M. Michel Rocard (France), M. Rud Lubbers (Pays-Bas) et Mme Gro Harlem Brundtland (Norvège), les « vingt-quatre » avaient appelé l'humanité et tous les Etats à œuvrer de concert pour préserver l'atmosphère terrestre, les pays riches devant aider les pays en voie de développement. Les neuf pays qui ont apporté leurs soutien à la déclaration de La Haye l'ont fait à l'occasion d'une réunion d'experts tenue à Paris les 9 et 10 mai.

En marge de l'affaire Papon

Mort de l'ancien préfet de la Gironde Maurice Sabatier

Maurice Sabatier, conseiller d'Etat honoraire qui fut préfet de la Gironde et préfet régional de Bordaux de 1942 à 1944, *est décédé* récemment à son domicile parisien à l'âge de quatre-vingt-douze ans. Son nom était lié à l'affaire Papon. Secrétaire général de la préfecture de la Gironde à l'époque où Maurice Sabatier était préfet, Maurice Papon avait été inculpé, en janvier 1983, de crimes contre l'humanité.Au cours de l'instruction de *cette plainte au tribunal de Bordeaux*, Maurice Sabatier, entendu comme témoin, avait affirmé endosser toute la responsabilité des faits reprochés à son secrétaire général de l'époque, sans que cette déclaration le fasse considérer comme *« susceptible d'être inculpé »* lui-même. C'est la raison pour laquelle la chambre criminelle de la Cour de cassation devait annuler pratiquement toute la procédure suivie contre Maurice Papon. Elle avait été reprise depuis, entraînant une inculpation nouvelle de Maurice Papon.

[Né le 28 octobre 1897 à Arzew (Algérie), Maurice Sabatier, qui fit carrière dans l'administration préfectorale, n'avait jamais été inquiété pour ses activités de haut fonctionnaire durant l'Occupation. A la *Libération, il avait* été nommé directeur général des affaires administratives du gouvernement militaire de la zone française d'occupation en Allemagne.]

● **Un nouveau « patron » du Groupe de sécurité de la présidence de la République.** — Le *Journal officiel* du jeudi 11 mai publie l'arrêté portant nomination à la tête du Groupe de sécurité de la présidence de la République (GSPR) du capitaine de gendarmerie Michel Fortemps. Cet officier remplace le lieutenant-colonel Alain Le Caro. Précédent « patron » du GSIGN, le lieutenant-colonel Jacques Bessi est, quant à lui, affecté à la direction de la gendarmerie nationale. Ces mutations devraient être bientôt suivies d'une nouvelle affectation pour le commandant Philippe Legorjus, actuel chef du GIGN, et de la prochaine nomination à la tête du groupement de gendarmerie du Val-de-Marne du colonel Jean-Louis Esquivié.

SCIENCES

La révision des centrales nucléaires

Le conseil général du Haut-Rhin demande une contre-expertise pour Fessenheim

Un collège d'experts internationaux a engagé, jeudi 11 mai, à la demande du conseil général du Haut-Rhin une « contre-expertise » pour juger de la qualité de la révision générale dont le réacteur nº 1 de la centrale nucléaire de Fessenheim fait actuellement l'objet. L'installation, mise à l'arrêt le 7 avril, est en effet *« entrée en carénage »* au terme de dix ans de fonctionnement.

Cette visite décennale, la première du genre effectuée sur un réacteur de 900 mégawatts, devrait donner lieu à une série de réparations (150 millions de francs) à laquelle s'ajoutera la remise à niveau de l'installation au standard de Chinon B-4, la plus jeune des tranches de 900 mégawatts du parc électronucléaire français (150 millions de francs supplémentaires). C'est pourquoi le conseil général du Haut-Rhin tient à suivre de près la bonne marche des travaux en s'entourant, a annoncé le conseiller général M. Charles Haby de l'avis de plusieurs experts internationaux comme M. Luc Gillon de l'université de Louvain ; MM. Lothar Hahn, Christian Kueppers et Michael Sailer, de l'institut d'écologie de Darmstadt ; Mme Michèle Rivasi, présidente du Crii-Radi et M. Patrick Petitjean, chercheur au CNRS et membre du groupement des scientifiques pour l'information sur l'énergie nucléaire (GSIEN).

MÉDECINE

Les handicapés à Matignon

Un autocar a bloqué la circulation durant quelques minutes, jeudi 11 mai, devant l'hôtel Matignon à Paris. Il transportait une dizaine de handicapés et les dirigeants de l'Union nationale des associations de parents d'enfants handicapés (UNAPEI), apportant au cabinet du premier ministre une volumineuse correspondance : quarante mille messages, signés des adhérents de l'Union. Ils demandent au gouvernement de faire construire, en plusieurs années, des centres d'aide par le travail et des dispositifs spécialisés, capables d'accueillir les trente mille handicapés, jeunes et vieux, qui ne sont actuellement pris en charge par aucune institution.

« Depuis notre manifestation de l'automne dernier aux Tuileries (le Monde *du 7 octobre 1988), nous avons été écoutés*, a expliqué Mme Bernadette Wahl, présidente de l'UNAPEI, en remettant ce courrier inhabituel à un conseiller de M. Rocard. *A présent, nos familles souhaitent que l'on passe aux actes. »*

Informations « services »

Pentecôte

Les services ouverts ou fermés

● **Presse** : les quotidiens paraîtront normalement.

● **Banques** : toutes les banques seront fermées le lundi 15 mai.

● **Postes** : pas de distribution de courrier à domicile. Seuls seront ouverts les bureaux qui assurent la *permanence* les dimanches et jours fériés.

● **Grands magasins** : les grands magasins seront fermés le lundi 15 mai.

● **Sécurité sociale** : les centres de la région parisienne sont fermés jusqu'au mardi 16 mai au matin.

● **Allocations familiales** : les bureaux d'accueil du siège et des unités de gestion de la région parisienne sont fermés jusqu'au mardi 16 mai au matin.

● **Assurance vieillesse des travailleurs salariés** : les bureaux d'accueil de Paris et de la région parisienne sont fermés jusqu'au mardi 16 mai au matin.

● **Hôtel national des Invalides** : le Musée de l'armée, le Musée des plans-reliefs, l'église Saint-Louis, le dôme royal, seront ouverts le lundi 15 mai de 10 heures à 18 heures (le tombeau de l'Empereur sera accessible jusqu'à 19 heures).

● **Cité des sciences et de l'industrie** : elle sera ouverte le dimanche 14 mai de 12 heures à 20 heures et *fermée toute la journée du lundi* 15 mai.

● **Musées** : les musées nationaux devraient être ouverts le dimanche 14 et le lundi 15 mai, à l'exception toutefois du Musée national du château de Versailles (fermé habituellement le lundi).

● **A Paris** : seront ouverts : le Centre Georges-Pompidou (dimanche et lundi de 10 heures à 22 heures), le Musée d'Orsay (dimanche seulement, de 9 heures à 18 heures), le Palais de la découverte (dimanche seulement de 10 heures à 18 heures).

● **En région parisienne** : le Musée de l'air et de l'espace du Bourget sera ouvert dimanche seulement, de 10 heures à 18 heures.

CAMPUS

De Sciences-Po à Matignon

« Quels conseils donneriez-vous à un jeune sciences-po qui veut devenir premier ministre ? » Pour son dernier numéro de l'année universitaire, *l'Indépendant*, hebdomadaire réalisé par des étudiants de l'Institut d'études politiques de Paris, ajoute Michel Rocard à la galerie déjà longue d'interviews réalisées depuis deux ans. Le premier ministre, jamais en peine d'un grand oral, y va d'une typologie express du premier ministrable : l'enracinement local puis national, la filière des partis politiques ou l'écurie présidentielle...

Avant de songer à Matignon, encore faut-il entrer rue Saint-Guillaume. Pour les candidats à l'aventure, l'équipe de *l'Indépendant* publie un numéro spécial qui est un guide pratique et vivant de l'entrée à Sciences-Po. Qui sont et d'où viennent les élèves d'année préparatoire ? Un sondage auprès des deux tiers de la promotion 1988-89 indique que la réforme engagée l'an dernier commence à porter ses fruits : un nombre croissant de bacheliers de l'année (près de la moitié) ont été reçus à Sciences-Po. En revanche, le souhait de voir ses étudiants échapper à l'emprise de plus en plus forte des préparations privées n'est pas encore suivi d'effet : plus des deux tiers des élèves d'année préparatoire sont passés par une prépa privée pendant l'été ou pour une année de transition.

Hormis cette radioscopie des élèves de première année, *l'Indépendant* multiplie, avec humour, les tuyaux, conseils et informations pratiques sur les filières d'admission, l'histoire et la vie quotidienne à Sciences-Po, ainsi que sur les débouchés des diplômés.

G. C.

« Entrer à Sciences-Po », numéro hors série, 15 F (*l'Indépendant*, 27, rue Saint-Guillaume, 75007 Paris).

● Génie climatique

Associée à l'Ecole des mines de Paris, l'université Paris-VII met en place une formation de « thermique et régulation » sanctionnée par un diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS). Cette filière doit permettre de former des spécialistes du génie climatique et de la gestion des énergies des équipements et du bâtiment.

★ Université Paris-VII, UFR de physique, formation continue, tour 23-33, 2, place Jussieu, 75251 Paris Cedex 05, tél. : 43-54-31-22.

● Education nouvelle

La sixième université d'été du Groupe français d'éducation nouvelle aura lieu, du 5 au 8 juillet, à l'université de Marseille Luminy, sur le thème : « Mille et une pratiques d'éducation nouvelle ».

★ GFEN, 6, avenue Spinoza, 94200 Ivry-sur-Seine. Tél. : 46-72-53-17.

D'autre part, l'Institut supérieur de pédagogie organise, les 3, 4 et 5 juillet, des ateliers et des conférences sur le thème : « Existe-t-il des révolutions en pédagogie ? ».

Inscriptions jusqu'au 20 juin à l'ISP, 3, rue de l'Abbaye, 75006 Paris. Tél. : 43-54-54-82.

● Finances et comptabilité

Une maîtrise des sciences et techniques (MST) comptables et financières sera créée à la faculté de droit et des sciences économiques de Limoges à la rentrée prochaine. La préparation au certificat d'accès à cette maîtrise va être mise en place à raison d'une session en juillet et d'une autre en septembre. Vingt-cinq étudiants seront admis à cette nouvelle MST, qui se propose de *former les cadres financiers et* comptables des entreprises et de préparer aux professions libérales de ces spécialités.

★ Faculté de droit et des sciences économiques, place du Présidial, 87000 Limoges. Tél. : 55-79-19-81.

EN BREF

● ***Trois journées horticoles à Courson.*** — Une soixantaine de pépiniéristes français et étrangers, spécialistes de plantes rares (arbres et arbustes, notamment) exposeront leur production du château de Courson, dans la région parisienne (8 kilomètres à l'ouest d'Arpajon), les vendredi après-midi 19 mai (15 à 19 heures), samedi 20 et dimanche 21 (10 à 19 heures).

Ces journées qui, depuis 1982, ont lieu en octobre, se doublent depuis l'année dernière d'une exposition de printemps (renseignements *téléphoniques : 64-58-90-12*).

Le Comité des Fêtes de l'Association ADEQUAT PARIS IV

5ème FOIRE A LA BROCANTE

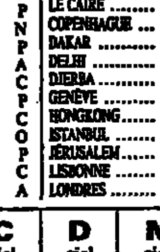

SAMEDI 13
DIMANCHE 14
LUNDI 15
MAI 1989
de 10H à 19H

MAIRIE DU 4e ARRONDISSEMENT
Place du Bourg - Tibourg
Place Baudoyer (25, r. de Rivoli)
Rue des Barres
Quai de l'Hôtel de Ville

● **Médiation.** — Les candidatures pour l'Institut de formation à la médiation qui initie, sur deux ans, à la fonction de médiateur, sont reçues à partir du 15 mai. Ecrire à l'IMF, 127, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris.

● **RECTIFICATIF.** — Jura... mais un peu tard. A la suite de difficultés techniques, *les éditions Cénomane* n'ont pas pu commercialiser l'ouvrage *les Petits Trains à l'assaut du Jura* début mai (*le Monde* du 29 avril). Celui-ci ne sera disponible qu'au mois d'octobre.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 12 MAI 1989 A 0 HEURE TU

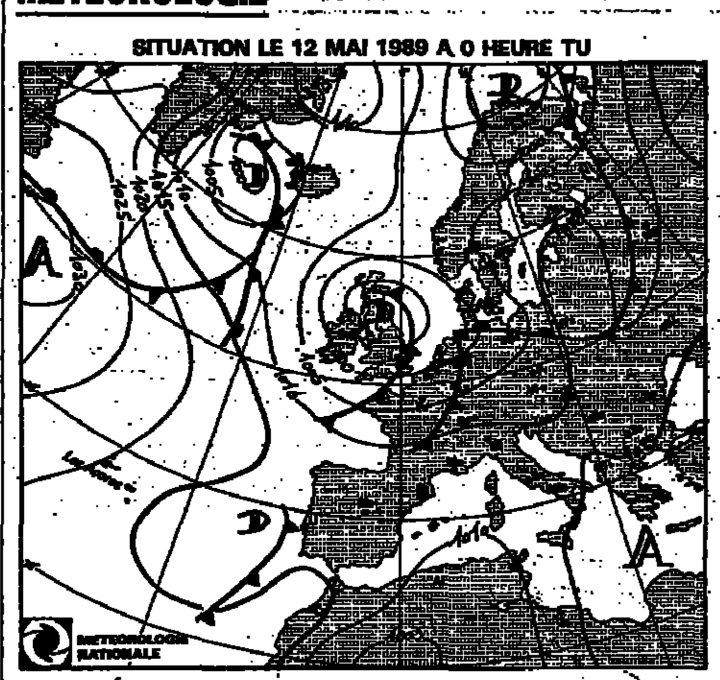

PRÉVISIONS POUR LE 14 MAI 1989 A 12 HEURES TU

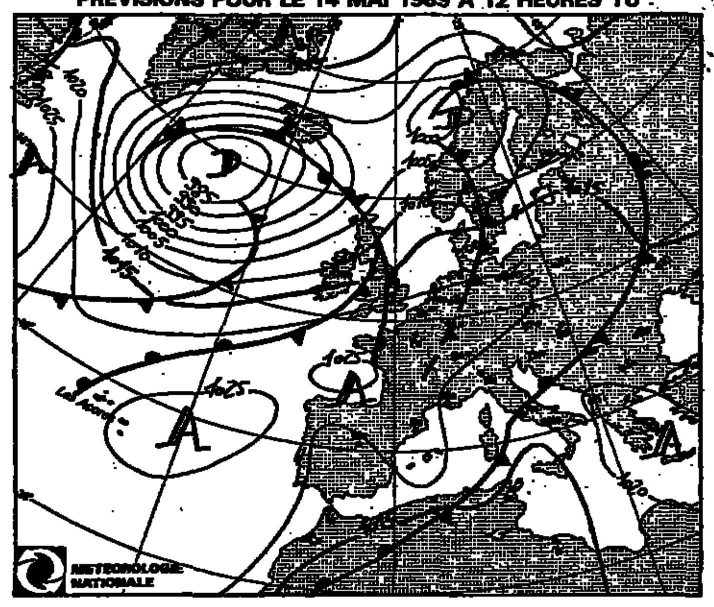

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 12 mai à 0 heure et le dimanche 14 mai à 24 heures.

Vendredi, la France se trouve dans un courant perturbé d'ouest. Plusieurs limites pluvieuses traversent le pays en direction du sud-est en donnant des ondées orageuses.

Samedi, les pressions seront en hausse et les limites pluvieuses n'affecteront que le sud-est.

Dimanche, un anticyclone s'installe sur la France. Des passages nuageux se produiront sur la moitié nord.

Samedi : très nuageux et ondées orageuses dans le Sud-Est.

Les nuages prédomineront sur l'ensemble du pays malgré quelques éclaircies matinales du Nord et de la Haute-Normandie au Poitou-charentes, au Centre et à la Champagne.

On peut même s'attendre à quelques ondées orageuses dans le Sud-Est, plus particulièrement sur le sud du Massif central, les Alpes et la Corse. Légère amélioration dans le courant de l'après-midi sur le Languedoc-Roussillon avec la disparition des orages et le retour de quelques éclaircies.

De petites bruines ou pluies se produiront également le matin sur le Nord-Est.

Les températures minimales avoisineront 11 à 14 degrés sur le Sud du pays, 7 à 9 degrés partout ailleurs.

Les températures maximales varieront entre 14 et 23 degrés du Nord au Sud.

Le vent sera généralement faible.

Dimanche : retour du soleil.

Le matin, les nuages seront encore nombreux, excepté sur le Languedoc-Roussillon et le Sud-Ouest du pays où les éclaircies seront belles. Attention aux brouillards matinaux. Quelques ondées seront encore possibles des Alpes du Sud à la Corse.

En cours de journée, le soleil reprendra partout le dessus, malgré quelques nuages passagers de la Bretagne au Nord.

Les températures maximales atteindront 15 à 24 degrés du Nord au Sud, et jusqu'à 25 degrés en Corse.

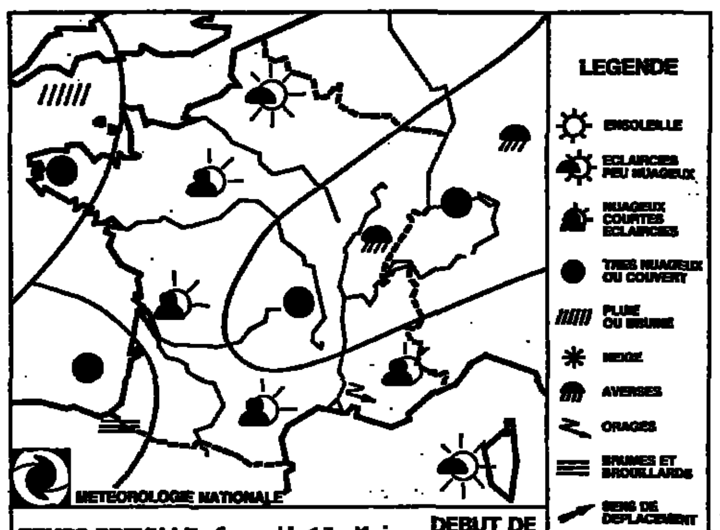

TEMPS PREVU LE Samedi 13 Mai. DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 11-5-1989 à 6 heures TU et le 12-5-1989 à 6 heures TU — le 12-5-1989

FRANCE			
AJACCIO	21	13	N
BIARRITZ	19	13	C
BORDEAUX	23	11	N
BOURGES	19	9	C
BREST	15	7	P
CAEN	14	9	P
CHERBOURG	13	8	P
CLERMONT-FERR.	21	12	C
DIJON	18	9	C
GRENOBLE St-M-H	18	12	B
LILLE	15	8	P
LIMOGES	17	9	P
LYON	19	12	P
MARSEILLE-MAR.	20	14	N
NANCY	18	10	P
NANTES	18	9	A
NICE	19	15	C
PARIS-MONTS.	17	10	P
PAU	19	13	C
PERPIGNAN	18	12	O
RENNES	18	10	P
ST-ETIENNE	20	11	C
STRASBOURG	19	12	A
TOURS	18	9	C
TOULOUSE	21	13	O
POINTE-A-PITRE	–	–	–

ÉTRANGER			
ALGER	23	17	P
AMSTERDAM	16	8	P
ATHÈNES	23	14	D
BANGKOK	34	28	N
BARCELONE	19	13	N
BELGRADE	26	13	D
BERLIN	16	10	P
BRUXELLES	15	8	P
LE CAIRE	28	15	D
COPENHAGUE	12	8	P
DAKAR	25	21	D
DELHI	41	27	D
DJERBA	27	16	N
GENÈVE	17	12	P
HONGKONG	31	27	N
ISTANBUL	21	12	D
JÉRUSALEM	20	8	D
LISBONNE	21	16	A
LONDRES	18	7	A
LOS ANGELES	19	11	D
LUXEMBOURG	16	8	A
MADRID	27	9	C
MARRAKECH	27	12	D
MEXICO	28	11	A
MILAN	22	15	C
MONTRÉAL	16	8	C
MOSCOU	21	8	C
NAIROBI	24	17	P
NEW-YORK	16	8	C
OSLO	13	3	C
PALMA-DE-MAL.	23	15	C
PÉKIN	17	12	D
RIO-DE-JANEIRO	24	19	C
ROME	20	10	B
SINGAPOUR	31	25	N
STOCKHOLM	14	6	N
SYDNEY	22	18	P
TOKYO	15	10	P
TUNIS	26	15	N
VARSOVIE	14	8	C
VENISE	21	14	N
VIENNE	22	11	B

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PHILATÉLIE

La forêt de Fontainebleau

La Poste mettra en vente générale, le lundi 22 mai, le timbre à 2,20 F *Forêt de Fontainebleau*.

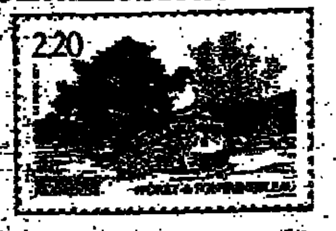

Régulièrement, la Poste donne dans l'écologie forestière, manière de rappeler que la forêt française est la première d'Europe et que, de 8 millions d'hectares il y a un siècle, *elle s'étend aujourd'hui sur plus de* 14 millions, dont 25 000 pour celle de Fontainebleau, où dominent le chêne, le pin sylvestre et le hêtre. Ces dernières années, des timbres ont célébré le millionième hectare reboisé en 1965 ; la forêt de Tronçais, en 1976 ; le hêtre fayard, l'orme de montagne, le chêne pédonculé et l'épicéa, en 1985.

Le timbre, au format horizontal 40 × 26 millimètres, dessiné et gravé par Pierre Albuisson, est imprimé en taille-douce en feuilles de cinquante.

★ Vente anticipée « premier jour », les 20 et 21 mai, à Fontainebleau (Seine-et-Marne), au bureau de poste temporaire ouvert de 9 heures à 18 heures, à la mairie, salle des élections, et, le 20 mai, de 8 heures à 12 heures, au bureau de poste de Fontainebleau principal.

★ Souvenirs philatéliques : André Goisnau, 9 *bis*, boulevard Magenta, 2, parc du Pavillon-Bleu, 77300 Fontainebleau (12 F plus port).

Rubrique réalisée par la rédaction du *Monde des philatélistes*. 24, rue Chauchat, 75009 Paris. Tél. : (1) 42-47-99-08.

En filigrane

● **De Gaulle et Kennedy.** — Le Togo a émis récemment une série de quatre timbres et un bloc-feuillet à l'occasion du 25e anniversaire de la mort de J.F. Kennedy. Le sujet retenu : la rencontre du général de Gaulle avec le président américain à Paris en 1961.

● **Expos-bourses.** — La salle des fêtes de Gentilly à Nancy (Meurthe-et-Moselle) accueille les samedi 13 et dimanche 14, un salon multi-collections minéraux, fossiles, insectes, philatélie, cartes postales et monnaies.

La coopérative scolaire « Les Oursons » de l'école française Victor-Hugo à Berlin-Ouest et le Club des jeunes philatélistes de Spandau organisent, les 12 et 13 mai, à la salle des fêtes de Tegel-Nord, une exposition de philatélie jeunesse. Thème retenu, le Bicentenaire de la Révolution française et le 40e anniversaire de la fin du pont aérien de Berlin, avec deux bureaux de poste temporaires avec cachets illustrés (renseignements, souvenirs philatéliques : Expo philatélie jeunesse, SP 69 031/E, 75998, Paris BCMC).

Exposition d'art postal, du 19 mai au 2 juin, à l'université Paris-VIII, 2, rue de la Liberté, 93200 Saint-Denis. Rendez-vous fixé par Edwige Regenwetter et ses étudiants.

● **Ventes.** — Très belle vente sur offres de près de 10 000 lots chez Bertrand Sinais, 7, rue de Châteaudun, 75009 Paris (clôture des offres le mercredi 24 mai). Au programme, la dispersion d'une riche collection thématique cyclisme, une monographie *Marianne* de Gandon (épreuves, entiers, variétés, lettres rares). A noter, sortant de l'ordinaire, des plis accidentés (accident de l'amiral Byrd de 1927 avec signature tentative de traversée de l'Atlantique, prix de départ 12 500 F), ensemble de la seconde guerre mondiale avec courrier de camps de déportation et de prisonniers, une lettre unique avec franchise administrative du gouverneur de Tahiti en 1851 (prix de départ 4 000 F) et autres lettres rares d'Océanie. Un catalogue à demander.

A l'étranger, Harmers, 91, New-Bond Street, London W1A 4EH, Angleterre, propose les 23, 24 et 25 mai une série de ventes aux enchères, à Londres, de Grande-Bretagne et Commonwealth. A noter deux lots extraordinaires des Bermudes, timbres fabriqués localement en 1848 et 1861 par le Postmaster W. B. Parrot (estimations 60 000 et 40 000 livres sterling !)

Harmers toujours, mais en Suisse, Riva Paradiso 32 A, 6902 Lugano, organise à *l'hôtel* Bellerive au Lac, de Zurich, une vente aux enchères, les vendredi 19 et samedi 20 mai. Au programme près de 1 500 lots d'où ressortant des collections de Russie, d'Argentine, des Etats-Unis et des anciens Etats italiens.

● **La poste pendant la période révolutionnaire.** — L'Union marcophile compte éditer un numéro spécial consacré à la poste sous la Révolution française pour l'exposition Philexfrance 89. Un ouvrage qui fera référence, en souscription au prix de 235 F port compris jusqu'au 20 juin. Renseignements, commande : Claude Chezaud, 159, boulevard Murat, 75016 Paris.

LETTRES

Le Grand Prix du roman de l'Académie française à Geneviève Dormann

L'Académie française a couronné, jeudi 11 mai, Geneviève Dormann pour son roman *le Bal du dodo* (Albin Michel). *« Elle a obtenu 13 voix sur 22 votants »*, a précisé M. Jean Dutourd, les autres suffrages s'étant éparpillés sur Jean-Marie Rouart pour *la Femme de proie* (Grasset) et Louis Nucera pour *la Chanson de Maria* (Grasset).

Geneviève Dormann, qui, depuis 1959, a publié dix livres, n'en est pas à son premier prix. *Elle* a notamment obtenu en 1980 le Grand Prix de la Ville de Paris pour *Fleur de péché* (Seuil). *Le Bal du dodo*, qui n'est certainement pas son meilleur livre, n'a pas les qualités du *Roman de Sophie Trébuchet*, par exemple, où elle ressuscitait la figure de la mère de Victor Hugo (1). Pour ceux qui n'aiment pas l'écriture tantôt appliquée tantôt relâchée ou faussement provocatrice, il n'est guère possible de venir à bout de ces 370 pages. Pour ceux qui lisent seulement pour passer un moment, cette histoire, dans une île Maurice non touristique, avec ce qu'il faut de jeunes gens trop épris à séparer d'urgence, doit pouvoir être distrayante (bien qu'il ne soit pas interdit de préférer relire *Paul et Virginie*).

Mais, plus qu'aux qualités littéraires du *Bal du dodo*, les académiciens ont peut-être été sensibles à la personnalité de Geneviève Dormann, à ses talents de polémiste. Contrairement à ceux d'entre eux qui partagent ses opinions, elle ne craint pas, elle, de s'affirmer tranquillement maurrassienne et de dire violemment son dégoût de la droite modérée qui *« n'ose pas prendre les voix du Front national »* (entretien dans *Lire* du mois de mai), après avoir, il y a quelques années, lancé son fameux *« les juifs m'emmerdent »* dans le numéro 80 du *Crapouillot*.

A moins que les dignes académiciens n'aient été fascinés par la définition que Mme Dormann donne de son livre sur la couverture : « le Bal du dodo *est un roman, c'est-à-dire une histoire inventée à partir de lieux, de personnages et de situations qui pourraient être réels.* » De quoi méditer longuement, dans les séances du jeudi, sur réalité et fiction... *« Ce livre, je l'ai écrit toute seule, à la main, sans nègres ni ordinateur, en m'appliquant pour m'amuser et distraire mes lecteurs »*, ajoute-t-elle. On ne peut pas être plus honnête et plus claire. On n'a donc rien à reprocher à Geneviève Dormann. Reste à savoir si l'Académie française se donne pour fonction de promouvoir une littérature, distrayante pour certains, soporifique pour d'autres, qui se porte très bien et n'a nul besoin de son soutien. Les académiciens ont déjà répondu par le passé en couronnant notamment Frédérique Hébrard. Ils persistent et signent. Belle preuve, sinon de cohérence, du moins d'entêtement.

JOSYANE SAVIGNEAU.

(1) Albin Michel, prix Kléber-Haedens, 1983.

هكذا من الأصل

هكذامن الأجمل

Le Monde
SANS VISA

Oklahoma patrie du peuple rouge

Pétrole, Indiens et cowboys sur fond de décor publicitaire : l'histoire ancienne et moderne de l'Oklahoma, un Etat américain pas vraiment comme les autres.

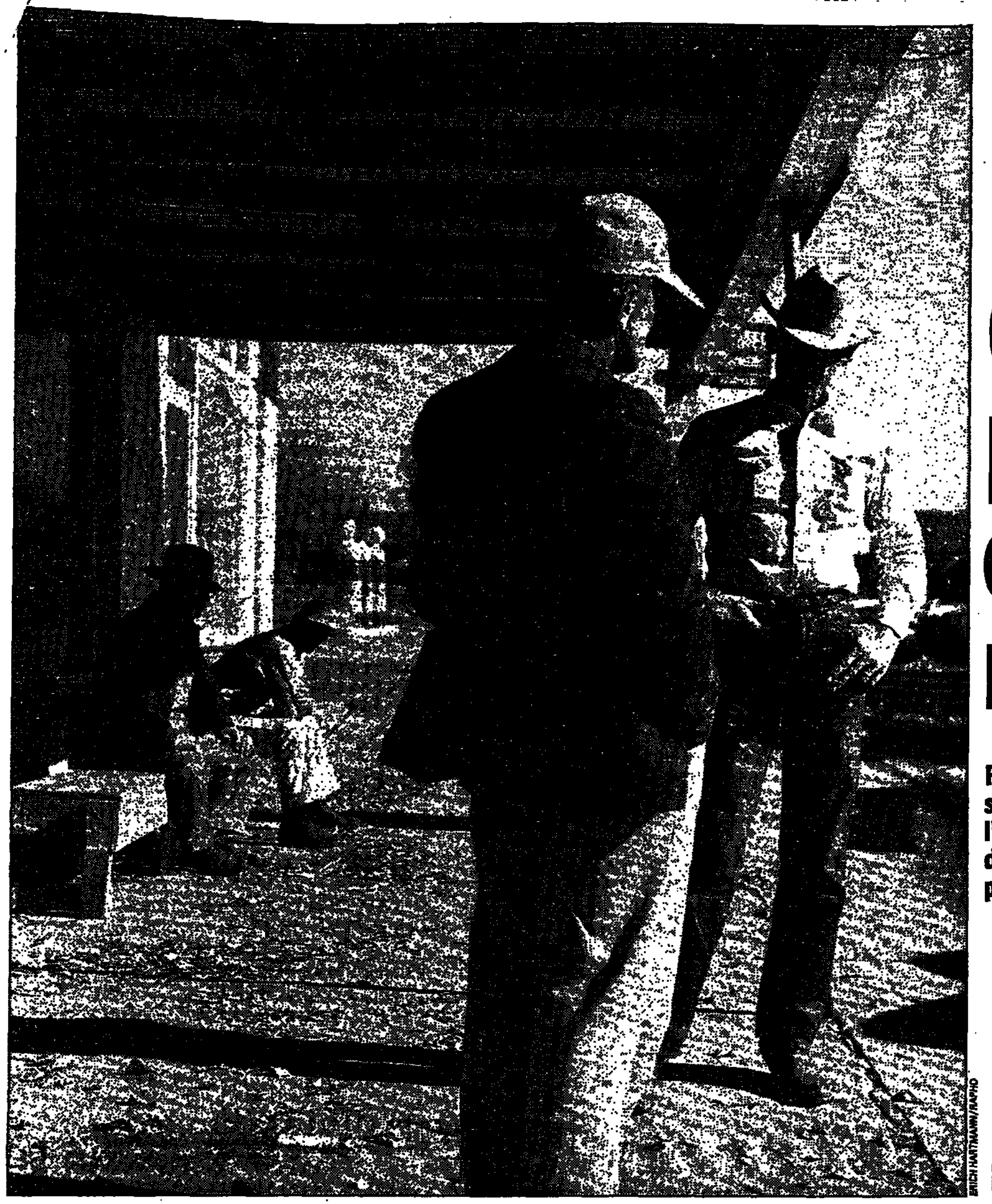

ERICH HARTMANN/RAPHO

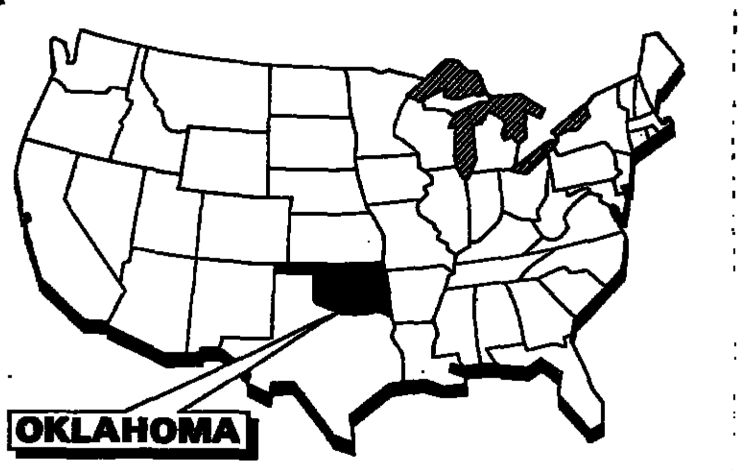

par Olivier Boissière

OKLAHOMA-CITY. *Matin.* Il est 10 h 30, centre-ville. A droite, une banque. A gauche, une autre banque. Derrière, un hôtel. Devant, un autre hôtel, le Skirvin Plaza, sobrement évocateur de splendeurs passées et manifestement clos. A quelques encablures, au nord, le Capitole et ses pelouses encore parsemées de quelques tours de forage et de pompes avec leurs grosses têtes de sauterelles dodelinantes. A quelques centaines de mètres à l'est, les trois bâtiments de l'administration, de la culture et de la justice locales, assemblés à la mode de l'Administration des travaux publics rooseveltienne (1), une mode qu'en Europe on dirait mussolinienne.

Plus loin, au sud, avant l'autoroute 40 et son bruissement continu, le théâtre de l'architecte John Johansen, prémonition à la fois high-tech et déconstruite, toute de tuyaux colorés, de béton brut et de bardage industriel, gît à l'abandon, portes et fenêtres clouées de planches. Sur la deuxième marche de l'escalier, une bouteille de gin vide dans son sac de papier kraft froissé veille.

Oklahoma-City n'en finit pas de refaire son centre-ville. Depuis le plan directeur élaboré il y a près d'un quart de siècle par I.M. Pei – que Paris ne peut plus ignorer, – plus d'un urbaniste est venu apporter son grain de sel, refondre, replanifier. La ville peut se targuer aujourd'hui de deux réalisations majeures : les jardins Myriad étendent en son plein centre leurs verdures vallonnées, rehaussées d'un « pont de cristal », belle serre en forme de cylindre de verre couché ; non loin, un ensemble de bureaux tout de verre miroitant et doté du sempiternel atrium animé de fontaines jaillissantes et de sculptures abstraites du plus beau rouge, comme il se doit, répond au nom martial de Leadership Square (square du commandement).

Trottoirs déserts. Il a surgi de nulle part, grand costaud sexagénaire coiffé d'une casquette à visière comme on en porte à la pêche à la ligne ou aux matches de base-ball. On s'étonne de ne *voir personne dans la rue*. Le balèze affable trace aimablement du doigt le réseau de galeries souterraines et commerciales qui relie chaque immeuble à ses voisins. La rigueur du climat, torride l'été, glacial l'hiver, en est une cause.

Le Skirvin Plaza a fait faillite. Ce n'est pas la première. Il renaîtra. Skirvin ? Un pétrolier millionnaire (en dollars) doté d'une fille qui se rendit célèbre d'abord en ambassadeur du Luxembourg puis comme « merveilleuse hôtesse » à Washington et modèle d'une héroïne de comédie musicale à Broadway. « Oklahoma » ? (2) Non, « Call me Madam ». Tant pis.

Regard songeur : « *Il n'y a pas grand-monde, c'est vrai.* » Puis : « *A la fin des années 30, – j'étais jeune, – pendant plusieurs années successives, il y eut des saisons très sèches. Les terres avaient subi un demi-siècle de défrichage intense. Des vents très violents ont soufflé, soulevant des tornades de poussière. La pluie même ne les a pas interrompus et...* » Lentement : « *Il a plu de la boue.* » On se demande quelle punition du Ciel, quel châtiment divin... « *Il n'a pas plu de grenouilles au moins ?* » « *Ah, vous êtes français...* » Et comme distraitement, le regard soudain lointain : « *Vous savez, ici, il y a juste un siècle, il n'y avait RIEN.* »

La ruée de 1889

C'est par des salves de fusil, des coups de canon, des sonneries de clairon comme celles que l'on attend dans les films pour annoncer la cavalerie salvatrice que fut salué l'avant-dernier geste fondateur de l'Etat d'Oklahoma. C'était le 22 avril 1889. Quelque cinquante mille colons s'élancèrent pour marquer leur petit territoire. Des villes, des comtés, des pays se matérialisèrent en un jour.

Pour cette course à la terre, les règles avaient été établies avec un soin particulier. Les terres offertes à la colonisation se trouvaient au beau milieu du territoire indien, théoriquement interdit. On ouvrit donc les frontières trois jours avant la course pour permettre *aux candidats de prendre leurs* positions. Les parcelles avaient été préalablement découpées et distinguées en rurales et citadines. *Bien sûr*, il y eut un tas de petits malins pour croire bon de prendre un peu d'avance. La troupe les ramena pour la plupart à la raison et au sens de l'équité. Ceux qui échappèrent aux investigations de la cavalerie reçurent le nom de « *précoces* ». C'est demeuré le surnom de l'Etat (3).

Ce n'était pas d'hier que le territoire d'Oklahoma excitait la convoitise. Le processus de démantèlement s'était amorcé dès la fin de la guerre civile. Depuis lors, des voies de chemin de fer traversaient le pays, des colons s'étaient établis en tournant la loi grâce à des mariages avec des femmes indiennes. D'autres, vaguement prophètes et quelque peu voyous, faisaient miroiter aux nouveaux arrivés dans les contrées voisines du Kansas et de l'Arkansas les richesses d'une terre promise. Ils pratiquaient un incessant battage et vendaient aux naïfs des options sur des parcelles encore immatérielles et des plans sur la comète.

Ces « *batteurs* » (4), infatigables prosélytes, dont les plus célèbres furent Charles C. Carpenter et David L. Payne, alternaient les raids illégaux dans les territoires – dont ils se faisaient expulser *manu militari* non sans avoir fait couvrir l'événement par des journalistes spécialement invités à cet effet – et le siège têtu du Congrès. Ils avaient trouvé en Elias C. Boudinot, un avocat cherokee, la voix indienne pour plaider leur cause : on n'est trahi que par les siens.

La pression des « batteurs », alliée à celle des compagnies de chemin de fer et des milieux d'affaires, finit par porter ses fruits : la première course à la terre s'opéra donc sur la portion centrale du territoire d'Oklahoma, dite « non affectée » : elle avait en fait été retirée aux Creeks et aux Séminoles afin de réserver des terres à des tribus à venir... qui ne vinrent jamais.

Dans les années qui suivirent la ruée de 1889, les appétits s'étant aiguisés, tous les territoires indiens d'Oklahoma furent successivement démantelés et offerts à la colonisation par course, loterie ou soumission sous enveloppe. Les Indiens avaient, en désespoir de cause, dû accepter la privatisation de leurs terres pour éviter le pire. Ce n'était pas la première fois que le gouvernement leur faisait le coup, à ces Indiens ! En 1907 enfin, l'Etat d'Oklahoma était proclamé. La découverte d'importants gisements de pétrole dans la région de Tulsa en 1901 n'a strictement rien à voir dans cette affaire.

Taureau-Assis, Geronimo et les autres

D'Oklahoma-City à Tulsa, l'autoroute rectiligne affecte un profil de sinusoïde régulière. Plongée dans la descente, l'aiguille du compteur dépassant largement les 65 miles à l'heure ; remontée au ralenti jusqu'au sommet de la colline où, pendant un bref instant, le pare-brise n'embrasse que du ciel. Tulsa n'est guère qu'à une heure trente. Tulsa, la « *vieille ville* » en langue creek. Oklahoma, le « *peuple rouge* ». Les Indiens.

Des Peaux-Rouges d'Amérique du Nord, les Européens n'ont retenu que quelques héros et figures légendaires, le dernier des Mohicans, le Taureau-Assis des Sioux Hunkpapas, le Nuage-Rouge et le Cheval-Fou des Sioux Oglalas, Geronimo des Apaches, Joseph des Nez-Percés, tous nomades, chasseurs et guerriers, chevaucheurs de grands espaces et résistants obstinés à l'homme blanc quand celui-ci eut donné les signes évidents de son mépris de la nature, de son avidité brutale et de sa langue fourchue.

Tous les Indiens n'étaient pas nomades et chasseurs. Sur les terres mêmes qui devaient constituer l'Oklahoma, les explorateurs espagnols, Coronado, Do Campo, Onate, puis les Français, Saint-Denis, La Harpe, les frères Malles, rencontrèrent les Wichitas, semi-sédentaires, chassant au printemps. Les coureurs des bois traitèrent avec ces tribus paisibles, firent souche en épousant des femmes indiennes, établi*rent un fructueux* commerce de fourrures et de peaux, participèrent à la conclusion d'une paix durable entre Wichitas et Comanches.

Les tribus déplacées auxquelles fut assigné le territoire au premier quart du dix-neuvième siècle étaient nommées les « *Tribus civilisées* ». Ce n'est pas par hasard. Les Choctaws, dont les terrains s'étendaient au nord du Mississippi et de l'Alabama, les Cherokees, qui occupaient un vaste territoire englobant tout le sud de la chaîne des Appalaches, les Creeks, qui habitaient un domaine entre les actuels états de Géorgie, d'Alabama et du Mississippi, menaient une vie sédentaire basée sur l'agriculture ; ils possédaient une organisation remarquable et un gouvernement ; ils avaient avec d'autres groupes des rapports commerciaux et diplomatiques élaborés.

La soif d'évangélisation poussa les missionnaires à établir des systèmes d'éducation et des écoles tandis que les mariages des colons avec des femmes indiennes tendaient à produire une élite de sang-mêlé dont certains allaient poursuivre des études dans les universités du Nord-Est. A l'aube du dix-neuvième siècle, les notables cherokees avaient nom Ward, Ross, Lowry, Chilsom, les Choctaws comptaient dans leur rangs des LeFlore, Mac Curtain, Mc Kenney, Jones et Locke, le chef d'une des factions des Creeks était un certain William Mc Intosh.

La pression des colons sur les terres occupées par les Indiens dans cette partie sud se fit si préoccupante que l'idée de les transplanter à l'ouest du Mississippi mûrit rapidement. Des accords d'émigration volontaire avaient déjà été passés quand Andrew Jackson fut élu président.

(Lire la suite page 14.)

(1) Public Works Administration : relance de l'économie américaine par des travaux d'intérêt public lors du New Deal de Roosevelt, après la Dépression.

(2) Comédie musicale des années 40 : le Far West comme opérette.

(3) *Sooner* : plus tôt. Oklahoma, le « *Sooner State* ».

(4) *Boomers*, du verbe *to boom* : faire une grosse publicité à quelque chose.

SCANDITOURS
L'EXPRESS CÔTIER
LA NORVÈGE AUTHENTIQUE
DÉPARTS QUOTIDIENS
Découvrez en profondeur la vie et la beauté de toute la côte norvégienne : Fjords, Lofoten, Cap Nord à bord de l'un des 11 navires.
Demandez la brochure EXPRESS COTIER à votre agence de voyages ou à SCANDITOURS : 10, rue Auber 75009 Paris Tél. : (1) 47 42 80 00 LIC. 58

ESCALES

A. DE GIVRY

Marche sur Versailles

Ville royale s'il en fut, Versailles vit aussi naître la Révolution : réunion des Etats généraux par Louis XVI, exclamation célèbre de Mirabeau dans la salle du Jeu de paume, nuit du 4 août, déclaration des droits de l'homme et du citoyen, pour ne citer que les principaux épisodes qui scanderont une visite des lieux révolutionnaires organisée par l'office de tourisme de cette ville. De Notre-Dame, l'église d'où partit, le 4 mai 1789, la procession du Saint-Sacrement qui inaugura l'ouverture des Etats généraux, à la salle des Menus-Plaisirs, elle aura lieu tous les jours non fériés du 2 mai au 30 octobre prochain. Départ de l'office de tourisme de Versailles (7, rue des Réservoirs, tél. : 39-50-36-22) à 10 heures et à 15 heures. Tarif : 30 F par personne pour deux heures de promenade.

Dans le parc du château, le commentaire historique fera place à la musique classique lors des grandes eaux musicales, une promenade parmi les jeux d'eaux des vingt-quatre bassins, fontaines ou bosquets. Tous les dimanches jusqu'au 8 octobre (sauf le 1er octobre) ainsi que le 4 mai et le 15 août, de 15 h 30 à 17 heures, 16 F.

Les dernières années de la monarchie et les grands moments de la Révolution seront évoqués pour les grandes fêtes de nuit autour du bassin de Neptune. Un spectacle de 1 heure et demie en quinze tableaux, avec feu d'artifice royal et grandes eaux lumineuses, est prévu les samedis 1er, 8 et 22 juillet à 22 h 30, 12 et 19 août à 22 heures, 2, 9 et 16 septembre à 21 h 30. Places de 45 F à 150 F.

Duo russe

L'URSS est à la mode. On s'y bouscule. Au point qu'il est souvent difficile, en saison, de trouver des places d'hôtel à Moscou ou à Leningrad, principales bénéficiaires de cet engouement. Aussi le service « voyages » de l'Association France-URSS (61, rue Boissière, 75116 Paris, tél. (1) 45-01-59-00) a-t-il négocié et obtenu deux départs par mois pour ces deux villes.

De mai à septembre, des voyages d'une semaine permettent de découvrir les quais de la Neva, la perspective Nevski et les trésors du musée de l'Ermitage, à Leningrad, puis le vieux Moscou, la relève de la garde sur la place Rouge, les cathédrales du Kremlin et le bouillonnement de la rue de l'Arbat. Huit jours tout compris : 7 865 F par personne.

Country Show

Un Salon pour voir, essayer et acheter. Tel se veut le 2e Country Show international qui se tiendra du 19 au 21 mai sur l'hippodrome d'Auteuil, à Paris. La première édition avait attiré près de 31 000 visiteurs, séduits par cette manifestation qui permettait non seulement de découvrir les nouveautés en matière de pêche, golf, cheval et chasse mais aussi d'assister à des démonstrations ou de s'initier à l'une de ces activités. Les exposants (importateurs, revendeurs, fédérations, clubs, associations, voyagistes et organismes de tourisme) sont regroupés dans quatre villages de tentes disposant chacun d'une aire de démonstration et d'initiation.

Les golfeurs pourront essayer de nouveaux clubs, taper des balles au « practice », prendre des leçons gratuites, bénéficier des conseils de professionnels, participer à divers concours et assister à l'étonnant « show » d'un joueur anglais, Noël Hunt. Côté pêche, une rivière, réempoissonnée, et un plan d'eau de 300 m², permettront de s'initier aux différents types des démonstrations de champions, sans oublier un simulateur de pêche au gros. Côté cheval, les enfants pourront faire du poney, les adolescents prendre une leçon de voltige et les adultes s'initier à l'attelage ou à la monte en amazone avant d'assister à des spectacles équestres, des cascades, des dressages et des rencontres de horse-ball.

★ Vendredi 19 mai (de 10 h à 21 h), samedi 20 et dimanche 21 (de 10 h à 19 h). Métro Porte-d'Auteuil. Prix d'entrée : 65 F, gratuit pour les moins de douze ans.

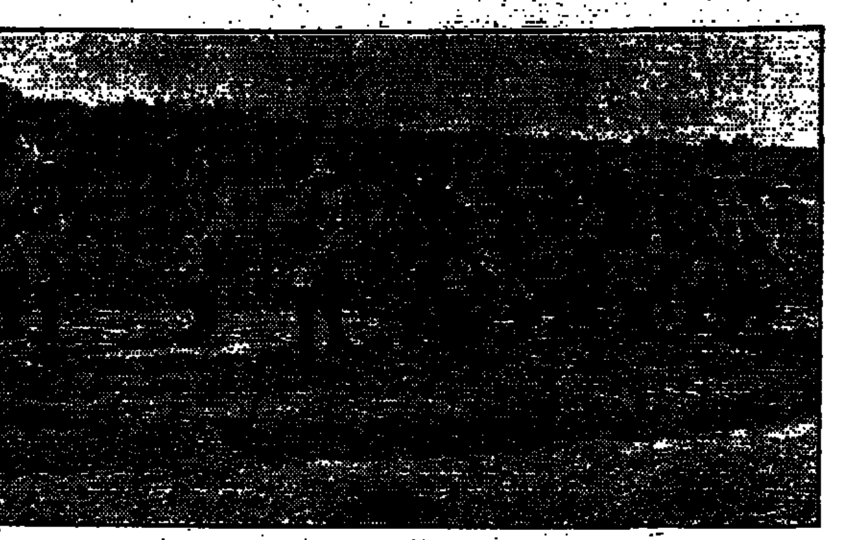
D.R.

Valmy à Reims

La Levée, spectacle théâtral conçu par Denis Guenoun, est une lecture européenne de la Révolution française à partir d'une réflexion de Goethe — présent sur le champ de bataille de Valmy — sur la levée d'un monde nouveau. D'où son titre : *« De ce jour et de ce lieu date une ère nouvelle dans l'histoire du monde »*. C'était le 20 septembre 1792.

Cette création dure cinq heures, se déroule dans quatre lieux différents du Centre dramatique de Reims et comporte un film de dix minutes sur la bataille de Valmy, tourné avec trois mille élèves de Champagne-Ardenne habillés en soldats de l'An II. On peut dîner au cours du principal entracte.

Ce spectacle, placé sous le patronage de François Mitterrand, a obtenu le label de la Mission du bicentenaire. Il sera donné du 17 mai au 30 juillet les mercredis, jeudis, vendredis et samedis à 19 heures, le dimanche à 15 heures, à l'Espace André-Malraux (tél. : 26-40-45-45) à Reims.

Trois forfaits sont proposés aux non-Rémois par l'office du tourisme (tél. : 26-88-37-89) : spectacle, découverte de Reims et du vignoble champenois (deux jours, 900 F par personne en chambre double). Par Champagne Connection (tél. : 26-82-59-60) : découverte du vignoble en voiture ancienne et de la Champagne en montgolfière ou en hélicoptère. Par Wagons-Lits tourisme (tél. : 26-88-36-31) : un programme Révolution et champagne avec visites de caves (trois jours, 1 300 F par personne en chambre double, en pension complète).

Cavaliers et yourtes mongols

Il y a comme un parfum de steppe dans cette *randonnée* à cheval à travers la Mongolie. Une première mondiale et une exclusivité Air-Sud (105, rue Monge, 75005 Paris, tél. : 43-37-85-90 et 144 *bis*, boulevard du Montparnasse, 75014 Paris, tél : 43-27-01-20).

Après avoir rallié Moscou puis Irkoutsk, après une excursion vers le lac Baïkal et une journée et demie dans le Transsibérien jusqu'à Oulan-Bator, un dernier vol déposera des cavaliers à Khudjirt, dans la vallée de l'Orkhon, but ultime de tous ces efforts. Installation dans les yourtes, ces tentes mongoles de peau, choix des montures, des selles et à cheval pour une randonnée de six jours sur les traces de Gengis Khan. La randonnée se terminera aux chutes de l'Orkhon. Il sera alors temps de prendre l'avion pour le désert de Gobi. Nombreuses visites dont celle de la vallée des faucons fréquentée par les mouflons et les chèvres sauvages.

Seize jours dont six à cheval, 19 780 F en chambre double et tout compris, notamment la présence d'un guide cavalier mongol pendant la randonnée équestre. Logement en hôtels de catégorie supérieure, en yourte collective de six personnes.

Oklahoma, patrie du peuple rouge

(Suite de la page 13.)

Avec l'attitude expéditive de l'homme des frontières qui considère toute présence indienne comme une gêne à la colonisation, Jackson liquida les restes de leur administration pour placer les Indiens sous juridiction américaine, puis laissa se développer les exactions et persécutions par les colons blancs, réservant les interventions armées à la répression de révoltes sporadiques d'Indiens exaspérés. Défaits, résignés, les Creeks, Choctaws, Cherokees, puis les Chickasaws et les Séminoles furent déportés sur la *« Piste des larmes »* (5) dans des conditions inhumaines : une partie de leurs peuples y mourut au cours du voyage.

A leur arrivée en Oklahoma, il y eut aussi des frictions dues à la présence d'autres tribus qu'on avait négligé de déplacer dans leurs nouveaux territoires et des ajustements, le temps de reformer les cadres éducatifs : une partie importante de l'argent versé par le gouvernement au titre des traités de déplacement avait été, à la demande des émissaires indiens, assignée aux écoles. De 1835 à 1861, les « Cinq Tribus civilisées » connurent une période de paix et de prospérité, cultivant leurs terres, faisant commerce de leurs surplus, louant de vastes portions de la prairie aux éleveurs du Kansas, développant les écoles, éditant journaux et livres.

FRANÇOIS LE DIASCORN/RAPHO

Du côté des confédérés

La guerre civile forme un autre chapitre tragique de l'histoire du territoire. Les Indiens se rangèrent en grande majorité dans le camp de la Confédération. Il ne faut guère s'en étonner : Washington était tenu pour responsable des persécutions, des spoliations, des traités mal respectés, des malheurs de la Piste des larmes. Et puis les Indiens, largement formés aux usages du Sud, étaient esclavagistes. Ils combattirent dans les rangs confédérés, résistèrent sur le territoire même aux assauts de l'Union et capitulèrent quand la résistance devint désespérée. Le territoire, en 1865, était en ruines, la population mâle décimée, le pays en butte aux razzias de bandes incontrôlées.

Le gouvernement de Washington traita avec les « Cinq Tribus civilisées » dans un esprit de revanche dû à leur engagement aux côtés des confédérés. La reconstruction fut longue et difficile : le pays était devenu le lieu de refuge de tous les hors-la-loi qui écumèrent l'Ouest et qui constituèrent une part de sa morbide légende, celle des frères James et des Dalton, de Belle Starr amoureuse et voleuse de chevaux, celle aussi du juge pendeur Isaac Parker, qui condamna cent soixante malandrins à la potence.

Le gouvernement fédéral profita de la « trahison » des « Cinq Tribus » pour assigner des terrains à toutes les tribus des plaines qui avaient jusqu'au bout résisté à l'invasion des colons et qui avaient été « pacifiées » par des massacres successifs, justifiés par le fameux mot du général Sheridan, lors de la reddition d'une tribu comanche : *« Un bon Indien est un Indien mort »* (6). Les restes des tribus des Kiowas, des Cheyennes, des Arapahos, des Comanches furent installés sur des terres reprises aux Cinq Tribus. Puis, il y eut des Kaws, des Osages, des Sacs, des Fox, des Poncas. La deuxième Piste des larmes pour le territoire d'Oklahoma s'acheva par le désarmement des hommes, la confiscation des chevaux et la mise en prison des chefs.

Au tournant du siècle, l'acculturation complète des Indiens était en marche. Par une ironie particulière du sort, les Osages, à qui avaient été assignées les terres les plus pauvres, furent les premiers heureux du siècle. C'est sur leur territoire, au nord-ouest de Tulsa, que jaillit soudain la manne terrestre, le pétrole.

Les cagoules de Tulsa

Les Indiens ne se font plus remarquer en Oklahoma que dans les sociétés historiques, dans les musées et dans les manifestations folkloriques. Les artefacts authentiques, objets et accessoires, ceintures ornées de perles multicolores, les Indiens, pas fous, les font manufacturer en Corée du Sud. Tulsa étend ses zones industrielles et ses raffineries dans une boucle de la rivière Arkansas. La ville est riche. A la grille orthogonale près, ses quartiers opulents ressemblent au Vésinet avec leurs demeures prétentieuses sur de vastes pelouses.

Calme, fière de ses trois cents églises, Tulsa parvient (presque) à faire oublier qu'elle fut le théâtre sanglant de pogroms dans les années 20 et que le Ku Klux Klan y fit régner un ordre religieux et fanatique, anti-Noir, antisémite, anticatholique même.

Aujourd'hui, la foi s'incarne plus paisiblement dans le délire de l'université d'Oral Roberts, un prêcheur, comme son nom l'indique, qui a placé sa fortune et celle de ses fidèles dans un complexe architectural extravagant, un Cap-Canaveral revu par les anges, avec ses tours, ses soucoupes volantes et ses rampes de lancement tout blanc et or : l'aérospatiale au service de l'élévation des âmes. Mais, bien sûr, on est au pays de l'architecte Bruce Goff.

Bartlesville. La tour Price, construite par Frank Lloyd Wright, en reprenant un vieux projet de 1929 (7), n'est plus seule : deux gros bâtiments de bureaux et un théâtre malgracieux l'accompagnent et atténuent son caractère émouvant et incongru.

Les Price, ce sont de drôles de pistolets : le père — qui fit bâtir la tour en 1952, se retrouvant chômeur durant la Dépression — en avait profité pour inventer un procédé original de soudure et faire fortune dans les pipe-lines. Le fils sérieux, Harold, se fit bâtir une maison par F.L. Wright et assuma la succession de l'affaire. Son frère, Joe, ingénieur et globe-trotter, ne fit rien comme tout le monde. Recherché activement pendant deux ans, il se la coulait douce aux îles Marquises. Il collectionna l'art japonais (8). Il fut le client le plus fidèle de Bruce Goff.

Goff, disparu en 1982, c'est l'héritage de Wright poussé aux limites de la déraison : une allergie patente à l'angle droit, une combinatoire de polyèdres et de courbes en forme de casse-tête, des matériaux rien moins qu'improbables. La maison-studio dont Joe Price a fait don à l'université d'Oklahoma offre quelques exemples d'un art inqualifiable : murets d'anthracite surmontés de cristaux bleus (fonds de moule cassés d'une usine de verre Liberty voisine), murs revêtus dehors et dedans d'écorce d'arbre en plaques, sols à la poussière d'or, vitraux semés de perles, plafonds de plumes d'oie, jardins japonais et rocaille...

Le fameux étiquetteur Charles Jencks a qualifié Goff de *« Michel-Ange du kitsch »* : impossible en effet de passer cette œuvre au crible de critères traditionnels. C'est l'univers emplumé des danseuses de Las Vegas recyclé à l'usage domestique. Tout à la fois sublime et trivial, Goff fait vaciller la notion même de goût.

Tulsa, de nouveau. La meilleure viande de bœuf du monde. L'Etat dont les vastes prairies sont ponctuées de puits de pétrole est encore un grand territoire voué à l'élevage. Au Spudder (9), le parc de stationnement s'orne de tout l'équipement (désactivé) d'un point de forage. Les paraphernalia de la distribution, vieilles pompes et enseignes, font bon ménage, à l'intérieur de l'établissement, avec les photos jaunies des temps pionniers et la saga vitrifiée sur les tables des violences de la Frontière, des exploits de Mitraillette Kelly à ceux de Floyd, le « joli garçon ».

Les Croxdale, qui règnent sur les lieux, servent un filet d'une infinie tendresse en surveillant de loin les négociations de l'OPEP, qui *« crée bien du désordre sur le marché »*. Pétrole et vaches réunis en un seul lieu : un raccourci de l'Oklahoma.

Chapeau texan et nuque raide

Les vachers s'exhibent au Cadillac Country, où ils se livrent ce soir-là à un déshabillage suggestif : malgré les encouragements aigus de l'assistance féminine, ils n'enlèveront que le haut.

Au Chilsom, ils ont plus de tenue : dans ce sanctuaire de la musique « campagne de l'Ouest », pantalons de denim, chemises à carreaux sombres, bottes à talon, la nuque raide, le chapeau texan dans sa version estivale de paille blanche bien vissé sur le chef, les épaules rigoureusement immobiles, ils glissent sur la piste dans le sens inverse des aiguilles d'une montre avec la mine préoccupée d'un Henry Fonda tournant sa dernière valse avant de planter là son institutrice. Ils savent confusément que leur image héroïque se brouille sous celle des bières avalées au goulot et des cigarettes à bout filtre tirées de boîtes aux armes rouge et blanc. Alors, dans les dernières lueurs du bal, et loin des filles aux formes rebondies, les vachers ont le cafard.

OLIVIER BOISSIÈRE.

(5) *Trail of tears*, expression employée pour la déportation des tribus du Sud-Est, puis pour l'agonie des Indiens des plaines et leur séquestration dans les réserves.

(6) *« The only good Indians I ever saw were dead. »* Mot hélas ! authentique prononcé par le général Sheridan à l'occasion de la reddition du chef Tosawi des Comanches, après le massacre du village de Black-Kettle par Custer. Devenu un aphorisme.

(7) Saint Marks Tower, 1929.

(8) La collection de Joe Price est abritée dans le pavillon du Musée du comté de Los Angeles, œuvre posthume de Bruce Goff.

(9) Béquille : chevalet qui servait aux forages exploratoires.

هكذا من الأصل

Défense des consommateurs

La presse a largement fait écho à l'arrestation de ces négociants de Bergerac qui vendaient un quelconque reginglard dans de prestigieuses bouteilles de châteaux bordelais. Comment est-ce possible ? ai-je entendu dire autour de moi. Que répondre, sinon que le consommateur est mal défendu ! N'a-t-on pas écrit aussi que nombre de restaurateurs s'étaient laissé prendre au piège ? Alors, publiez les noms ! Les noms, vite, que l'on sache au moins les noms de ces commerçants ne sachant même pas « tester » le produit qu'ils vendent !

En matière de nourriture, la défense du consommateur, celle de sa santé, sont devoir d'Etat. Dans *le Bon Vivre*, Jean-Pierre Coffe écrit justement : « *Exigez partout du bon, surtout au restaurant. Vous goûtez. Pas bon ? Vous renvoyez. C'est votre droit absolu de client* (1). » De lui aussi cette formule qui m'enchante, stigmatisant la betterave venant au secours des méchants vignerons : « *Qui chaptalise son vin vole son client.* »

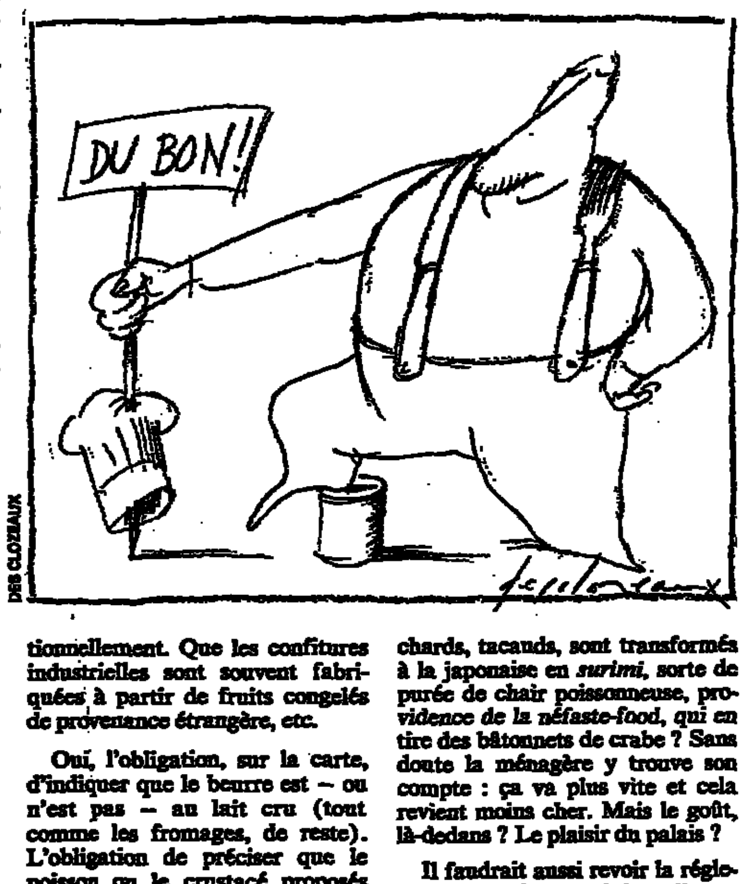

DES CLOZEAUX

Dans les « Dix commandements » de la chaîne des Châteaux et demeures de tradition (Michel Massia, président), je trouve : « *Produits congelés tu banniras, et sous-vide pareillement.* » Combien d'autres chaînes s'honoreraient en prenant exemple ? En comprenant que sans refuser le progrès on peut refuser d'en être victime. A tout le moins en ayant l'honnêteté d'indiquer l'emploi de ce surgelé.

C'est là où devrait intervenir le pouvoir. C'est Jean-Pierre Coffe encore qui nous dit que, sur des dizaines de milliers de chapons vendus, 4 500 seulement, venus de Bresse, sont « chaponés » traditionnellement. Que les confitures industrielles sont souvent fabriquées à partir de fruits congelés de provenance étrangère, etc.

Oui, l'obligation, sur la carte, d'indiquer que le beurre est – ou n'est pas – au lait cru (tout comme les fromages, de reste). L'obligation de préciser que le poisson ou le crustacé proposés sont arrivés surgelés en cuisine. Que le plat du jour a été acheté sous vide, au dépôt industriel du coin (mais oui ça arrive !). Que le foie gras du Sud-Ouest vient d'ailleurs. Que les pommes de terre de la purée sont de telle ou telle race ou que cette purée sort d'une boîte à malices. Que les écrevisses avaient pattes rouges ou blanches...

Est-il vrai qu'il existe, en Bretagne, une usine où sardines, chinchards, tacauds, sont transformés à la japonaise en *surimi*, sorte de purée de chair poissonneuse, providence de la néfaste-food, qui en tire des bâtonnets de crabe ? Sans doute la ménagère y trouve son compte : ça va plus vite et cela revient moins cher. Mais le goût, là-dedans ? Le plaisir du palais ?

Il faudrait aussi revoir la réglementation des produits alimentaires. L'affiner, mais surtout la mieux définir, la compléter, la *renforcer dans ses rigueurs.*

Roger Lamazère, qui se lance, à Périgueux, dans la confection de ses cassoulets en bocaux, n'en est pas revenu : il paraît qu'il n'a pas le droit d'indiquer, sur l'étiquette, que son cassoulet est à la crème de haricots. Peut-être parce que, dans les cassoulets en boîtes, les haricots sont cuits avec les viandes, sans possibilité d'écumer la cuisson de ceux-ci et leur laissant ainsi un goût assez désagréable et cause de digestion difficile. De même il ne pourrait pas, dans la législation actuelle, déclarer son cassoulet aux trois confits (*aussi bien*, combien de cassoulets en boîte sont-ils à base de saucisses et de morceaux d'oie préalablement confits ?), c'est-à-dire confits selon la tradition, affinés plusieurs mois en pot de grès.

Lamazère a aussi mis au point un « écrémé de cèpes », potage aux cèpes dont vous trouverez la recette dans le livre qu'il vient de publier (2) et qui tient, premier métier oblige, beaucoup plus encore de la magie que de la simple cuisine.

LA REYNIÈRE.

(1) Jean-Pierre Coffe : *le Bon Vivre*. Editions le Pré aux Clercs, 92 F.

(2) Roger Lamazère : *le Magicien de la cuisine*. Editions Michel Lafond, 98 F. On trouvera bientôt dans les grandes maisons ces produits Lamazère.

La croisière du bien-vivre

« *NE m'appelez plus jamais* France... », chantait Michel Sardou lorsque le célèbre paquebot, vendu, allait devenir le *Norway*. Sardou se trompait. Le *Norway* va redevenir le *France* pour une croisière de huit jours (dix jours de Paris à Paris), aux Caraïbes, à partir du 1er décembre prochain.

La brigade exceptionnelle du *France* proposera chaque jour deux plats de quatre grands cuisiniers ou cuisinières, dont beaucoup seront sur place pour les commenter. Trente-trois « grands » (cinquante-trois étoiles au *Michelin*, soixante-quinze au *Bottin Gourmand*, *plus que sur le drapeau des* Etats-Unis !), d'Haeberlin à Joël Robuchon, d'André Daguin à Pierre Troisgros, de Patrick Lenôtre à Guy Savoy, de Jean Vettard à René Lasserre, avec encore les chefs du *Bristol*, du *Plaza*, du *Ritz*, du *Fouquet's*, à Paris, du *Negresco* à Nice, et encore *Léa Lister* (Bocuse d'or 1989), Christiane Massia et bien d'autres. La Provence avec *le Métropole*, *la Voile d'Or* et Denise Fabre la Niçoise ; Lyon, mais aussi Dijon (J.-P. Billoux), Richard Coutanceau de La Rochelle, Michel Trama de Puymirol, Vigato de l'Apicius et Ginette Lenoir-Delaive d'Auvilliers-les-Forges...

A mi-parcours une journée gastro-diététique d'équilibre nutritionnel signée André Gaüzère (*le Miramar* de Biarritz) *séparera ces prestations entrelacées* de concerts et récitals avec l'Orchestre symphonique de chambre de Paris. Le professeur Rémy Chauvin animera un groupe de réflexion sur ces exploits culinaires d'une croisière du « *bon vivre* », comme dirait Jean-Pierre Coffe. Avec encore des expositions, des dégustations et causeries sur les vins, des cours d'œnologie et de cuisine, des projections, des concours gourmands. Pierre Androuet parlera des fromages et Laurent Petitgirard, le grand chef d'orchestre, de la musique, de « sa » musique comme de celle des mets.

Saint-Martin, Saint-John, Saint-Thomas, toutes les îles d'or des Caraïbes à l'heure du bien-vivre français, sur le paquebot *France* pour une semaine ressuscité : on devait bien cela à la cuisine française, la cuisine française devait bien cela au *France* !

L.R.

● *Renseignements : ANVOL, 10, avenue du Granier, 38230 Meylan. Tél. : 76.60.93.50.*

MIETTES

● **Vol-au-vent.** – Ce vieux classique des repas de fête, généralement dit « financière » de par sa garniture : quenelles, crêtes et rognons de coq, truffes et olives, fut le thème des derniers repas du Cercle des Gourmets à l'ancienne. Arrosés, tant à *l'Abbaye des Vaux-de-Cernay*, qu'au *Duc d'Enghien* et à *l'Ambroisie*, des excellents vins de Bourgogne Bouchard père et fils. Regrettons toutefois que le jury n'ait point pensé à la merveilleuse bouchée à la reine de fruits de mer de Faugeron.

● ***Bonnes notes des lecteurs.*** – Pour *le Cerf* et sa choucroute (Marlenheim 67520) et pour le restaurant *Jean Crotet* (Levernois, à 2 kilomètres de Beaune) tous deux, de reste, doublement étoilés au *Bottin gourmand*. Pour le restaurant *Chez Quintard* (99, rue Blomet) et *l'Oustalou* (9, boulevard de Brandebourg à Ivry-sur-Seine).

● **Anniversaire.** – Georges Simenon a fêté dernièrement son quatre-vingt-sixième anniversaire au bar anglais de *l'Hôtel Beaurivage*, à Lausanne-Ouchy, avec Maurice Urech, le directeur de ce célèbre palace helvétique.

● **Ouvert le dimanche.** – *Mais pourquoi si peu de restaurants* parisiens sont-ils ouverts le dimanche, regrette une lectrice des Batignolles. C'est vrai, mais rien que dans son dix-septième arrondissement on peut lui conseiller *André Baumann* (64, avenue des Ternes), *Chez Georges* (273, boulevard Pereire), *la Grosse Tartine* (91, boulevard Gouvion-Saint-Cyr).

● **Livres.** – Pour votre bibliothèque gourmande : *Cuisiner avec un chef*, d'Yves Labrousse et Francette Drin (Bordas éditeur). Très *clairement expliqués une sage cuisine et les « trucs » pour la réussir.* Un petit *Guide des hôtels de charme de Paris* (Editions Rivages) signé de Laurence Bonnet et Catherine Nuridsany. Suivi d'une liste de restaurants dont il faudra que les gourmets se méfient, cela dit sans vouloir fâcher les auteresses. Enfin *Saveurs de France* (Nathan), remarquable ouvrage illustré d'un gourmet de qualité, évoquant les produits, leur histoire et les menus qu'ils ont inspirés aux meilleurs cuisiniers, Jacques-Louis Delpal, auteur de guides multiples fort utiles.

L. R.

VACANCES-VOYAGES

HÔTELS

Côte d'Azur

NICE

HOTEL LA MALMAISON
Best Western ****NN.
Hôtel de charme près mer, calme, grand confort.
50 CH. INSONORISÉES ET CLIMATISÉES
TV COULEUR PAR SATELLITES
Restaurant de qualité.
48, boulevard Victor-Hugo, 06000 NICE
Tél. 93-87-62-56 – Télex 470410.
Télécopie 93-16-17-99.

HOTEL VICTORIA ***
33, boulevard Victor-Hugo, 06000 NICE
Tél. 93-88-39-60
Plein centre-ville, calme.
Petit parking, grand jardin, chambres TV couleur.
Téléphone direct, minibar.

Montagne

05350 SAINT-VÉRAN (Hautes-Alpes, Queyras)

Parc rég. Site classé. Village XVIIIe s. Plus haute comm. d'Europe, 2040 m. Randon. pédestre.
LE VILLARD, tél. 92-45-82-08
Tennis, billard. Chambres, studios gd luxe de 55 F à 160 F par jour.
BEAUREGARD, tél. 92-45-82-62
Pension de 188 F à 275 F par jour, promo en sept. Piscine, tennis, billard.

Paris

SORBONNE

HOTEL DIANA **
73, rue Saint-Jacques
Chambres avec bain, w.-c., TV couleur. Tél. direct.
De 250 à 350 F. - Tél. 43-54-92-55.

Provence

DROME PROVENÇALE

4 heures PARIS TGV. Site except. Randonnées. Sauna, pisc., etc. Cuis. à votre goût. On ne fume pas à table. Biblio. Chamb. gd conf. TV. Tél. dir. Mireille COLOMBE.
AUBERGE DU VIEUX VILLAGE D'AUBRES.
26110 NYONS - Tél. 75-26-12-89.

Grande-Bretagne

68 - QUEENSGATE

EDEN PLAZA HOTEL
68 QUEENSGATE,
SOUTH KENSINGTON, LONDRES SW7
Tél. 19-44-1-370-6111. Télex 916228.
Télécopieur 19-44-1-370-6570.
Hôtel moderne et accueillant
Près de Knightsbridge, Harrods
Hyde Park, musées.

Italie

VENISE

HOTEL LA FENICE ET DES ARTISTES ***
Saint-Marc 1936
Réservation : 193941/52-32-333
Fax : 193941/52-03-721.
Télex : 41-1150 FENICE I.

VÉRONE

NOVO HOTEL ROSSI
Via Delle Coste, 2
Près de la gare de PORTA NUOVA
Réservation : 193945/56-90-22
Fax : 193945/57-82-79.
Atmosphère intime, tout confort.

TOURISME

GRÈCE

CROISIÈRES SUR VOILIER 13 m.
Location cabine ou bateau entier.
Prix très intéressants.
Tél. (1) 30-41-13-08.

TOURISME FLUVIAL
Le plaisir de découvrir la nature sur le canal de NANTES à BREST. Dans le confort et l'agrément d'un véritable appartement flottant pour 7 à 9 pers.
Renseignements et documentation
CLAUDEM, 16 (1) 48-55-98-66.
Heures bureau.

ÉTÉ 1989
SÉJOURS ENFANTS A LA MONTAGNE
Haut-Doubs. Alt. 900 M.
TGV 3 heures de PARIS
Yves et Liliane accueillent vos enfants (5 à 14 ans) dans ambiance très familiale dans ancienne ferme XVIIe siècle, confortablement restaurée, au milieu des pâturages et des forêts. Accueil limité à 15 enfants. Activités proposées : tennis, poney, jeux collectifs, découverte des fleurs, milieu rural, peinture sur bois, fabrication du pain...
Prix : 1 650 F par semaine/enfant.
Tél. (16) 81-38-12-51.
LE CRÊT L'AGNEAU
25650 MONTBENOIT

GLACES · SORBETS
Dégustation - A emporter
RAIMO
Glacier
59/61 Bd de Reuilly 75012 PARIS
Tél. 43 43.70.17
Mo. DAUMESNIL (Félix Eboué)

ISLANDE
L'ÎLE NATURE
à 3 heures de vol
par semaine :
4 vols directs de Paris
ICELANDAIR
Tél : (1) 47.42.52.26
info minitel: 3615 code OTISLAND

Club Aventure
EXPÉDITIONS · RANDONNÉES
30 pays 63 destinations

D'authentiques voyages d'Aventure à vivre en pleine action.
Club Aventure
CATALOGUE GRATUIT SUR DEMANDE
122 RUE D'ASSAS • 75006 PARIS ☎ (1) 46.34.22.60
LIC 175180
NOM
ADRESSE
VILLE
CODE POSTAL
LMD

Interalpen-Hotel Tyrol.
De toute chose la meilleure.
En plein milieu des majestueuses montagnes tyroliennes, sur le haut plateau de Seefeld, se trouve cet hôtel de grand standing international.
Le cadre est constitué par des restaurants, des bars, des cafés et des salons au décor somptueux.
Les appartements comprennent poêle en faïence, balcon, penderie, et sont très confortables.
Les hôtes sportifs trouveront toutes sortes d'installations telles une piscine couverte avec bassin de 50 m, saunas, salles de tennis, terrains de jeu, ainsi qu'un golf de 18 trous situé à proximité. Garage souterrain gratuit.
Ecrivez-nous, nous nous ferons un plaisir de vous communiquer tous les renseignements dont vous auriez encore besoin.
INTERALPEN-HOTEL TYROL
B. P. 96, A-6410 Telfs-Buchen, près d'Innsbruck
Tél.: 19-43/52 62/42 42. Télex 047 000, 534 654

Paris Bangkok en 12 h 30 tous les jours.
Plein ciel avec Thai. tous les jours au départ de Paris.
Thai International
123, av. des Champs-Élysées 75008 PARIS - Tél. 47.20.86.15 – 6, av. de Suède, Park Hotel 06012 NICE - Tél. 93.16.27.77
ARC tel

JEUX

échecs

N° 1332

PARCOURS D'UN PION

(Tournoi international de Linares, 1989)
Blancs : N. SHORT
Noirs : V. IVANTCHUK
Partie espagnole.
Défense espagnole.

1. é4	é5	24. Cç5 (m)	Tç4
2. Cf3	Cç6	25. Te-d1 (n)	Tç8 (o)
3. Fb5	Cd4 (a)	26. Ta1 (p)	Td8 (q)
4. Cxd4 (b)	éxd4	27. Cf3	Txç3! (r)
5. Fç4 (c)	Cf6! (d)	28. bxç3	d2
6. Dé2 (é)	Fç5! (f)	29. Txé2 (s)	d1=D+
7. é5	0-0	30. Txd1	Txd1+
8. 0-0 (g)	d5! (h)	31. Cé1 (t)	Tç1
9. éxf6	dxç4	32. Té4	f5
10. Dh5 (i)	b6	33. Té8+	Rg7
11. fxg7	Té8	34. Rf1	Txç3
12. d3	çxd3	35. Ré2	Txa3
13. çxd3	Fa6	36. Cd3	Ta2+
14. Df3	Dé7	37. Rf3	Ta3
15. Ff4	Dé2! (j)	38. Té8	Tç3
16. Cd2	Dxd3	39. Rf4	a3
17. Cxf3	Fxd3	40. Td7+	Rf8
18. Tf-é1	Fé2! (k)	41. Cé5	a2
19. Fxç7	d3	42. Rxf5	a1=D
20. a3	a5	43. Td8+	Rg7
21. Ff4	Té4 (l)	44. Td7+	Rg8 (u)
22. Fé2	Te-é8	45. Abandon (v)	
23. Fç3	a4		

NOTES

a) Cette variante agressive, jouée au siècle dernier par Bird et Blackburne avec un certain succès, n'a jamais vraiment fait partie du répertoire classique des ouvertures pour des raisons peu claires ; sans doute ne jouit-elle pas de l'estime des théoriciens et de la plupart des grands maîtres ; cependant, sa réfutation n'est toujours pas connue. Kupreitchik tenta de la réhabiliter dans des parties par correspondance dans les années 70, mais l'apparition aujourd'hui dans les grands tournois de la « défense Bird » reste une rareté.

b) 4. Fa4 ne donne qu'une maigre égalité après 4. ..., Fç5 ; 5. 0-0, Cxf3 + ; 6. Dxf3, Cf6 ! Le recul 4. Fé2 cède aux Noirs la paire de F après 4. ..., Cxé2. Peut-être ne faut-il pas sous-estimer 4. Fç4 : si 4. ..., b5 ; 5. Fxf7 + !, Rxf7 ; 6. Cxd4, éxd4 ; 7. Dh5 +, g6 ; 8. Dd5 +, Rg7 ; 9. Dxa8, Fç5 ; 10. Dd5, d6 ; 11. d3. Ou 4. ..., d6 ; 5. Cxd4, éxd4 ; 6. 0-0, Cf6 ; 7. ç3, Cxé4 ; 8. Dh5 ! Le mieux est sans doute pour les Noirs 4. ..., Fç5, malgré les complications résultant de 5. Cxé5, Dg5 ; 6. Fxf7 +, Rf8 ; 7. 0-0 !, Dxé5 ; 8. Fxg8, Rxg8 ; 9. ç3, Dxé4 ; 10. çxd4, Fxd4 ; 11. Té1, Dg6 ; 12. Cç3 avec avantage aux Blancs. Ou encore 4. Fç4, Cf6 ; 5. ç3, Cxf3 + ; 6. Dxf3, ç6 ! (si 6. ..., Fç5 ; 7. Dg3, 0-0 ; 8. d3, d6 ; 9. Fg5 ! et si 6. ..., Fé7 : 7. Dg3, 0-0 ; 8. d3) ; 7. Dé2, Fé7 ; 8. d4, d6 ; 9. 0-0, 0-0 ; 10. Dxé5, Dxé5 avec égalité (Godes-M. Tsejtin, par correspondance en 1988).

ç) 5. 0-0 reste la meilleure réponse mais 5. d3 a aussi ses avantages. 5. Dh5 est vain : 5. ..., Cf6 ! ; 6. Dé5 +, Dé7 ; 7. Dxd4, Dxé4 +. Le coup du texte a été joué plusieurs fois en 1988.

d) Ou 5. ..., d6 ; 6. ç3, Cf6 ; 7. 0-0, Fé7 ; 8. Té1, ç6 ; 9. çxd4, d5 ; 10. éxd5, Cxd5 ; 11. Cç3, Cb6 ; 12. d3, 0-0 ; 13. Df3, Ff6 ; 14. Fé3 avec avantage aux Blancs (Aseev-Guseinov, 1988).

é) Si 6. é5, d5 !

f) L'avance 7. é5 n'est pas dangereuse. La sortie du F-R est plus active que la suite 6. ..., d6 ; 7. ç3, dxç3 ; 8. Cxç3, Fé7 ; 9. 0-0, ç6 ; 10. d4, 0-0 ; 11. é5, dxé5 ; 12. dxé5, Cd5 ; 13. Td1, Fé6 ; 14. Df3 et les Blancs sont mieux (Ernst-Kupreitchik, Malmo, 1988). Les Noirs ne craignent pas non plus la variante 7. Fxf7 +, Rxf7 ; 8. Dç4 +, d5 ! ; 9. Dxç5, dxé4.

g) Et non 8. éxf6 ?, Té8 avec gain de la D.

h) Un tel dégagement profite aux Noirs, mieux développés.

i) Après 10. fxg7, Té8 ; 11. Dxç4, b6 la position des Blancs serait sérieusement compromise en raison des possibilités d'attaque du R blanc dont disposeraient les Noirs via Fb7-Dh4-Té6 et Tg6, toutes leurs forces convergeant sur l'aile-R.

j) Une entrée efficace.

k) Sans chercher à défendre le pion ç7, les Noirs, confiants dans leur pion passé soutenu par leur paire de F, poursuivent leur offensive.

l) Avec gain de temps.

m) Que faire ? Si 24. Cd2 ?, Tf4. Il faut également parer la variante 24. ..., Fxf3 ; 25. gxf3, Txé1 + ; 26. Txé1, Txé1 + ; 27. Fxé1, Fd4 !

n) Menaçant 26. Txd3.

o) Si 25 ..., Td8 ? ; 26. Txé2.

p) Parant 26. ..., Fxa3.

q) Menaçant 27. ..., d2.

r) Forçant la décision et assurant la promotion du pion passé.

s) Si 29. Te-d1, Fxd1 ; 30. Txd1, Fxa3 suivi de Fç1 et de l'avance du pion a.

t) Si 31. Té1, Txé1 + ; 32. Cxé1, Fxa3 et le pion a noir gagne.

u) Et non 44. ..., Rh6 ? ; 45. Cg4 +, Rh5 ; 46. Txh7 mat.

v) Si 45. Td8 +, Ff8.

SOLUTION DE L'ÉTUDE n° 1331

M. G. KLIATZKIN
1924

(Blancs : Rd4, Td3, Cg8, Pb2, f5, f6, g5. Noirs : Rf8, Df7, Pb3, ç4, d7).

1. Txb3!, çxb3 ; 2. g6 !, Dxg8 ; 3. Rç5 !, d6 + ; 4. Rd4, d5 ; 5. Rç5, d4 ; 6. Rxd4 et les Blancs gagnent.

Si 1. Té3 ?, Rxg8 ; 2. Té7, Dh5 ; 3. g6, Dh4 + ; 4. Ré5, Dg3 + ; 5. Rd5, Dd3 +, etc.

Si 1. ..., Ré8 ; 2. Tb8 +, Rh7 ; 3. g6 +.
Si 1. ..., Dé8 ; 2. g6 !, d6 ; 3. Cé7 ou 2. ..., çxb3 ; 3. Ch6.
Si 2. Ch6 ?, Dh5.
Si 3. ..., Df7 ; 4. gxf7, Rxf7 ; 5. Rd6, Rxf6 ; 6. Rxd7, Rxf5 ; 7. Rd6 !

CLAUDE LEMOINE.

ÉTUDE N° 1332

PR. BONDARENKO
(1968)

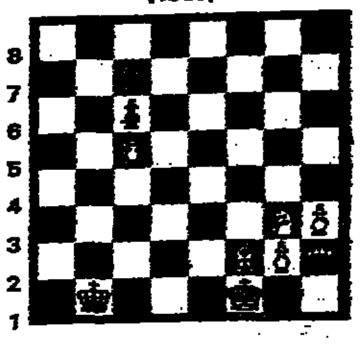

BLANCS (6) : Rf1, Ff2, Cg3, Pç5, g2, h3.
NOIRS (4) : Rh1, Dh2, Pç7, g6.
Les Blancs jouent et gagnent.

bridge

N° 1330

CORDE RAIDE DANOISE

Cette semaine sur la corde raide a été réussie par le Danois Preben Boysen qui a gagné la manche à Cœur grâce à... l'amabilité de l'adversaire et à des manœuvres techniques brillantes.

	Nord	
	♠ 8752 ♡ V106 ◇ D109 ♣ V76	
Ouest ♠ RV10643 ♡ 43 ◇ V3 ♣ R84	N / O E / S	**Est** ♠ A9 ♡ 872 ◇ 8765 ♣ AD93
	♠ D ♡ ARD95 ◇ AR42 ♣ 1052	

Ann. : O. don. Tous vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Passe	passe	1 ♣	contre
1 ♠	passe	passe	2 ♡
3 ♠	passe	passe	4 ◇
passe	4 ♡	passe	passe...

Ouest a entamé le 4 de Trèfle pris par la Dame d'Est qui a cru bon de contre-attaquer l'As de Pique et le 9 de Pique. Comment Boysen, en Sud, a-t-il gagné QUATRE CŒURS contre toute défense ?

RÉPONSE

Même en faisant quatre Carreaux en plus des cinq atouts de la main, le total n'est que de neuf levées, et le seul espoir de ne pas chuter est de faire six... atouts ! Boysen a en effet pensé que, s'il arrivait à couper trois Piques, le Valet de Cœur pourrait procurer la dixième levée, mais il faudrait, pour ce « mort inversé », avoir trois rentrées au mort dont deux à Carreau.

Après avoir coupé le second Pique avec l'As de Cœur (pour ménager la rentrée à Cœur du mort), le déclarant a joué le 2 de Carreau et, Ouest ayant fourni le 3, il a mis le 9 de Carreau qui a fait la levée. Boysen a alors coupé une deuxième fois Pique avec le Roi de Cœur et est retourné en Nord par la Dame de Carreau pour couper le dernier Pique du mort avec la Dame de Cœur. Enfin, *il a tiré le 9 de Cœur et a* rejoué son cinquième atout (le 5 de Cœur) qu'il a pris avec le 10 de Cœur. Il ne restait plus qu'à faire tomber le dernier atout adverse avec le Valet de Cœur et à réaliser As Roi de Carreau...

Un prêté pour un rendu

Le spectateur qui avait vu jouer ce coup au British Club de Biarritz n'a peut-être pas bien compris comment le regretté champion Roger Trézel l'avait gagné. Il faut reconnaître que la technique utilisée était assez inhabituelle.

	Nord	
	♠ V6 ♡ DV6 ◇ A9654 ♣ 864	
Ouest ♠ D1084 ♡ 42 ◇ 32 ♣ AV952	N / O E / S	**Est** ♠ 973 ♡ R10987 ◇ D107 ♣ D7
	♠ AR52 ♡ A53 ◇ RV8 ♣ R103	

Ann. : S. don. Pers. vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
Trézel	Munoz	Chelnetzer	Esquilat
1 SA	passe	2 SA	passe
3 SA	passe	passe	passe

Ouest (Raphael Munoz) ayant entamé le 5 de Trèfle pour la Dame d'Est, comment Trézel, en Sud, a-t-il joué pour gagner TROIS SANS ATOUT contre toute défense ?

NOTE SUR LES ENCHÈRES

L'ouverture de « 1 SA » était maximum et correspondait à ce qu'on appelle « un mauvais 18 », c'est-à-dire 18 points avec une distribution 4-3-3-3 sans intermédiaire. Avec un second 10 ou deux couleurs de quatre cartes on aurait dépassé (théoriquement) la limite supérieure pour ouvrir de « 1 SA ». De même Nord est à la limite supérieure du soutien à « 2 SA » car, avec la longue à Carreau, sa main vaut 9 points...

COURRIER DES LECTEURS

« Je ne suis qu'un petit joueur non classé, écrit V.V., *et voici ma mésaventure : au cours d'un simple tournoi de club, je suis intervenu à 3 Piques avec un tricolore contenant une belle couleur à Pique. Après plusieurs enchères des deux camps, je suis arrivé à 6 Piques contrés et réussis avec une levée de mieux ! La paire féminine adverse a déposé une réclamation parce que le saut à 3 Piques aurait dû être un barrage et non pas une main forte. Le score a donc été rectifié à 480 au lieu de 1310. J'aimerais avoir votre avis... »*

Voila comment on éloigne des tournois des joueurs inexpérimentés qui débutent en compétition. Ils ne peuvent pas comprendre qu'un coup annoncé en toute bonne foi puisse être pénalisé. Si chaque enchère qui n'est pas conforme aux normes classiques doit être sanctionnée, où va-t-on et qui sera vraiment capable de juger ? En fait, c'est à l'arbitre d'apprécier la situation, mais elle sera souvent très délicate. En principe les feuilles de conventions ont été instituées pour régler ces différends, mais, dans le cas qui nous intéresse, même s'il en avait une, il n'était sans doute pas spécifié que le saut à 3 Piques devait être un barrage ! Et que serait-il arrivé si les enchères s'étaient arrêtées à 6 Cœurs réussis par la paire adverse ? Elle n'aurait certainement pas protesté contre l'enchère de 3 Piques !

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble ®

N° 319

UN CARRIER QUI NE BADINE PAS

Nous nous hâtons – lentement – de sacrifier aux rites du Bicentenaire avant que nos lecteurs ne succombent à la surdose. Notre approche, *cependant, n'a rien de* révolutionnaire : nous vous proposons les anagrammes de quelques mots créés dans les années 1790 et débuchés par Jacques Cellard dans *Ça ira ça ira...* (Balland, 129 F).

1. DECIRTV. 2. AAEINNRU. 3. TONNERAI (R). 4. BADINAGE. 1. Le VERDICT est la décision rendue par le *jury*, institué en 1790 par l'Assemblée constituante pour les affaires criminelles ; c'est un mot anglais dérivé du français *vrai-dire*. 2. L'ANNUAIRE, à l'origine, n'est autre que le calendrier *républicain réalisé par Fabre* d'Églantine. Non seulement les mois et les jours romano-grégoriens disparurent, mais aussi le terme même de calendrier, bien que celui-ci évoquât davantage Jules César que la *prétraille* et la *mitraille* (les évêques portant la mitre). Sans doute pour fêter le Bicentenaire, le PLI 1989 a réintégré les jours républicains, ce qui permet aux scrabbleurs de récupérer, entre autres, PRIMIDI, DUODI, TRIDI, SEXTIDI, SEPTIDI, OCTIDI *et* NONIDI, *tous* variables. 3. La *ration* est la portion quotidienne d'aliments donnée aux militaires et aux chevaux, mais on ne RATIONNE la population civile qu'à partir de 1795. 4. C'est dans la Loire que la BAIGNADE fait en 1793 une *apparition sinistre*, imaginée par Carrier, représentant du Comité de salut public à Nantes. Elle consiste à ligoter ensemble et à noyer chouans et prêtres réfractaires. La NOYADE est de la même eau et de la même époque ; selon l'Académie, c'est l'action de noyer plusieurs personnes en même temps. Carrier ne survécut que quelques mois à Robespierre, mais vous pouvez toujours jouer son homographe CARRIER, exploitant, ouvrier d'une carrière *(à suivre)*.

MICHEL CHARLEMAGNE.

MANDELIEU
7 janvier 1989
Tournois
au 802 du bd des Ecureuils
lundi et samedi à 14 h 30

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. *Sur la grille,* les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15.

Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est *horizontal ; par un chiffre, il est* vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire en vigueur est le Petit Larousse illustré (PLI) de l'année.

N°	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	UUNFTDI			
2	DUN+BAIT	FUIT	H 5	14
3	D+ARIXUE	BUTINA	G 2	28
4	ZNEEIIM	RADIEUX	I 7	86
5	E+EUPCLA	NIMBIEZ	2 D	43
6	PA+LLERN	EXCLUE	13 H	34
7	ANLL+TIS	PERE	H 12	34
8	VRCESA?	INSTALLE (a)	15 A	77
9	SSOIIBN	V(O)CIFERAS	5 D	114
10	AAFWESM	BISIONS	N 7	79
11	WAES+YRE	FAIM	8 L	36
12	WE+LAONE	RAYES	1 A	50
13	NEO+NAJT	WALES (b)	L 1	48
14	OTN+RUGR	JEAN	6 B	33
15	–HKSDMEE	UN	M 1	15
16	MEDE+OOR	SIKH	10 H	36
17	OOEED+GG	WURM	1 L	42
18	GGOO+UQ?	EVADE	D 4	20
19	GGO+EETR	(T)OQUE (c)	11 E	30
20	E+OOLPHA	GORGETS	C 9	22
21	PAO+DOET	HOTEL	14 A	29
22	DOOT+ETV	PAGE	12 A	20
23	TOODE	VIT	H 1	20
24	OT	DOGE	9 A	16
25		HO	K 10	19
		Total		928

a) SAILLENT, 15 C 59 ; INSTILLA, 10 E 62. b) Jeu africain. c) Faisant SUPÈRE (se dit d'une forme d'ovaire).
1. Robert 861 – 2. Crito 860 – 3. Lesbats 857.

mots croisés

n° 559

Horizontalement

I. Fut un chercheur contesté. – II. Habite l'Afrique. On peut en discuter mais on obéit. – III. Ils sont nombreux en Afrique du Nord. Vient de l'arbre. – IV. Ce n'est rien. Canaux. – V. Mis en scène. Il reste sur sa faim. – VI. Coûte. De gauche à droite, de droite à gauche, on n'en a pas voulu ici. Voyelles. – VII. La majorité de la majorité. Rendit presque divin ou fit un blasphème. Rivière. – VIII. Il est du Sud. – IX. Se dit. Col. – X. Peuvent faire une couche. En Bretagne. – XI. Ne pèchent pas par optimisme.

Verticalement

1. Ne s'attaquent pas seulement aux petits *enfants*. – 2. *Ont tout du* ballon de rugby. Comme saint. – 3. Fêtes. Plein de suffisance et désordonné. – 4. En un sens, de l'eau, dans l'autre, c'est élémentaire. Monnaies. – 5. C'est une fin toute provisoire. Pour le combat. – *6. Elles se sont un peu éloignées.* – 7. Article. On l'aperçoit dans les Pyrénées. Dans le calendrier. – 8. Petite unité. Cache. – 9. Calendrier. Si c'est un môle, il est déconseillé de s'y attacher. – 10. A eu une belle lettre. N'a coûté aucun effort. – 11. C'est court, mais clair. Porcelaine. – 12. Ce que font souvent, hélas ! les 1.

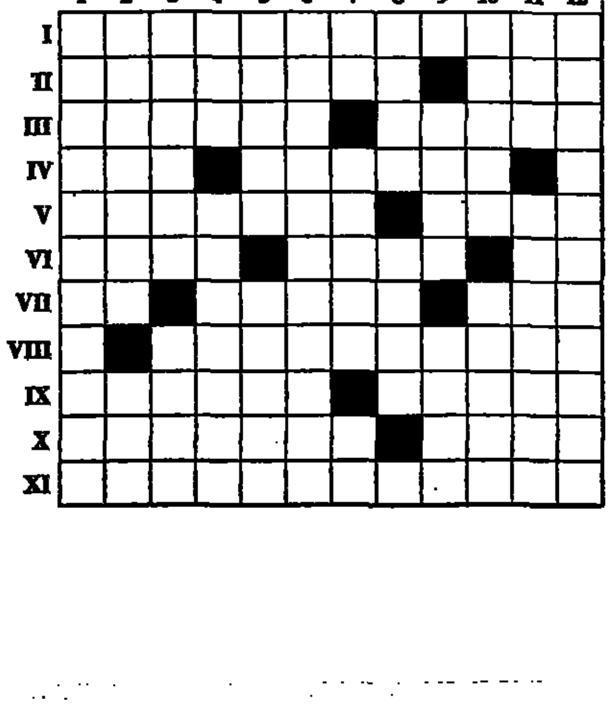

SOLUTION DU N° 558

Horizontalement

I. Départements. – II. Initiale. Ira. – III. Sotte. Etroit. – IV. Prient. Hibou. – V. Amen. Evadé. – VI. Te. Thrène. Aa. – VII. IIA. Gérant. – VIII. Hiloire. Aloi. – IX. Identité. Imo. – X. Néon. Magasin. – XI. Généralisées.

Verticalement

1. Dispatching. – 2. Enorme. Idée. – 3. Pitié. Iléon. – 4. Attentionné. – 5. Rien. Hait. – 6. Ta. Ter. Rima. – 7. Ele. Végétal. – 8. Méthane. Egi. – 9. Ridera. Ao. – 10. Niobé. Alise. – 11. Trio. Anomie. – 12. Saturations.

FRANÇOIS DORLET.

anacroisés ®

N° 561

Horizontalement

1. EIIMNNOS. – 2. ABDEIRU (+1). – 3. EEINSTTU (+1). – 4. EELOPRSU. – 5. ADIPRSTU. – 6. EOPRRTU (+1). – 7. DEEINRUX. – 8. AEEILLRZ (+2). – 9. ACIORSTU (+2). – 10. AEEEPRRU. – 11. CDEISSTU (+1). – 12. ACEEHNS (+2). – 13. EILNNPU. – 14. EHILOOTT. – 15. AEERST (+4). – 16. EEILPRR (+1). – 17. AEEISS (+1). – 18. CEEHINNT. – 19. AEEEILRS. – 20. EENNRTU.

Verticalement

21. AEIMPHRT (+4). – 22. CEEHIORT (+1). – 23. EEILOPT (+2). – 24. ALOORRS. – 25. EIILNTU. – 26. CEEIMNO. – 27. DEEEIRT (+1). – 28. EGINRSU (+1). – 29. AEEIPRST (+7). – 30. BEEGINRS (+2). – 31. ADDELNOU+E. – 32. AEIPTY. – 33. EIRSSSU (+3). – 34. ACEELT (+3). – 35. ACDEEIRR. – 36. AEEHIRT (+1). – 37. AEIORRST (+3). – 38. ADESTUX.

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais inplaçables sur la grille.

Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année. (Les noms propres ne sont pas admis.)

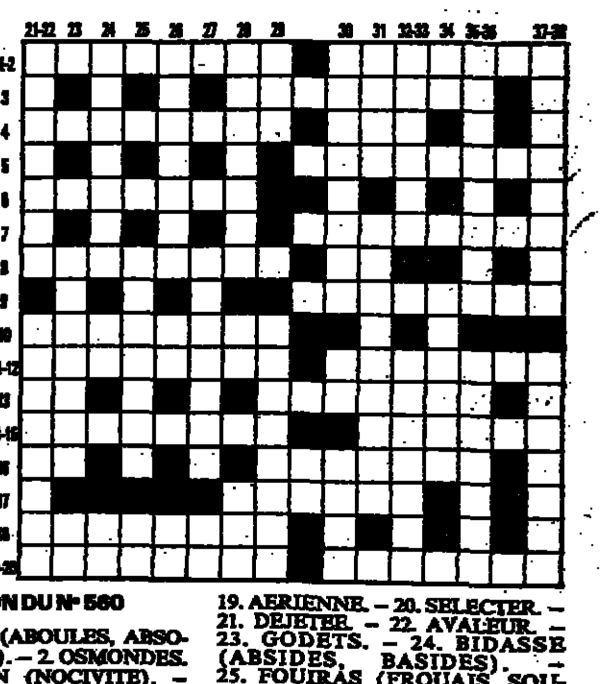

SOLUTION DU N° 560

1. SABOULE (ABOULES, ABSOLUE, EBOULAS). – 2. OSMONDES. – 3. EVICTION (NOCIVITE). – 4. MNESIQUE (ENQUIMES, MENISQUE, MESQUINE). – 5. ELANÇAI (ENLAÇAI). – 6. ELUSSENT. – 7. CESARISE (CESSERAI, ECRIASSE). – 8. MULETTE, moule de rivière. – 9. EREINTEE. – 10. STOCKER (ROCKETS). – 11. LATTERA (ALERTAT, ALTERAT, RATELAT, RELATAT). – 12. *FAUTEUIL.* – 13. *BIFURQUE.* – 14. JOUISSIF. – 15. MIXEURS. – 16. POILONS. – 17. DISTANCE (CANDITES). – 18. ESSUYER. – 19. AERIENNE. – 20. SELECTER. – 21. DEJETER. – 22. AVALEUR. – 23. GODETS. – 24. BIDASSE (ABSIDES, BASIDES). – 25. FOUIRAS (FROUAIS, SOUFRAI). – 26. NASILLA. – 27. CRENEAU (CERNEAU). – 28. TUTTIS. – 29. EONISME, travestisme. – 30. TENICIDE. – 31. SMILLES. – 32. ALIMENTE (MELAIENT). – 33. MAQUETTE. – 34. TOMBAUX. – 35. ESPECE (CEPEES). – 36. PREFACE. – 37. KUFIQUE. – 38. EVINCEE. – 39. IOURTE, tente mongole (TOURIE). – 40. SENTEURS (RESSUENT, TENSEURS). – 41. LESASSE (LASSEES).

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

Toiles

Le conte de

La Pu
est do

Culture

CANNES 89

« New York Stories » de Woody Allen, Francis Coppola et Martin Scorsese

Toiles de maîtres

Trois grands metteurs en scène renouent avec le film à sketches. Dans le même lieu : New-York. Un résultat inégal.

Après le triomphe prévisible et amplement mérité de la version définitive de *Lawrence d'Arabie* en pré-ouverture, le mercredi 10 mai, après ces quatre heures de pur désert, on s'est replongé dans *« La »* ville des villes du monde moderne avec la projection (en ouverture, donc) de *New York Stories*, film annoncé dans le genre « à sketches ».

C'est Robert Greenhut, le producteur de la plupart des films de Woody Allen, qui a eu l'idée de réunir trois grands cinéastes américains sur le thème de New-York, moins pour la ville elle-même que pour les « histoires » qui naissent et meurent ici *mieux qu'ailleurs*.

Une idée excellente *a priori*, tant il est vrai qu'il est possible de montrer une magie particulière à la Grosse Pomme, mais qui souffre étrangement de *ne pas avoir été* traitée en l'occurrence. Avec *Apprentissages*, Martin Scorsese retrouve l'inspiration d'*After Hours*, l'ambiance claustrale et nocturne de la ville entièrement filmée en intérieurs et pourtant immédiatement reconnaissable.

Lionel Dobie (Nick Nolte) est un peintre en renom, une sorte de Pollock massif, barbu, dont la pendule spirituelle s'est arrêtée affectivement sur la fin des sixties et qui écoute à plein volume Ray Charles et les Aphrodite's Child dans son loft de Manhattan où deux grandes toiles vierges attendent que son génie s'exprime.

Il n'a que trois semaines devant lui avant le vernissage et n'a qu'une idée : retrouver Paulette (Rosanna Arquette), son assistante et sa maîtresse qui doit rentrer de voyage. Elle lui annonce qu'elle veut retourner chez elle. Tu es folle, dit Lionel, tu es ici au centre du monde, là où tout se passe. Oui, *mais je ne veux plus coucher avec toi*, répond Paulette, la paupière innocente et le sein explosif.

Visiblement, Lionel doit se faire une grande violence pour ne pas se ruer tel un sauvage sur cette exquise petite personne, tantôt vulnérable et attendrissante, tantôt furieuse et hystérique ou simplement garce *(« Tu vois les deux flics dans la voiture ? Si tu m'aimes, prouve-le, va rouler une pelle au chauffeur... »)*

Il tient bon, malgré l'envie qu'il a de lui embrasser le pied, qu'elle a fort joli. En fait, elle voudrait qu'il lui dise un peu de bien de sa peinture à elle, et ce gros ours en est incapable.

Il ne sait que brosser sa fresque, au pinceau, à la main, comme un lutteur de sumo vautré dans la couleur. Scorsese réussit une chose rare, nous montrer la peinture en acte, nous faire sentir la matière et l'élan, et, si son intrigue est courte, l'interprétation est parfaite, Nolte à son meilleur, et Arquette plus que mémorable.

Avec humour et gentillesse

Francis Coppola, qui s'est beaucoup penché sur New-York dans les *Parrain*, a choisi de renouer avec sa veine féerique, celle de *Peggy Sue got married* » pour nous raconter l'histoire de Zoé (Heather Mc Comb), petite fille d'un couple riche mais séparé – le père, Claudio, est flûtiste, toujours en tournée, la mère, Charlotte, court le monde, – qui vit seule dans un des plus beaux palaces à proximité de Central Park.

L'hôtel est à ses pieds, avec humour et gentillesse. Un nouveau petit riche à l'école pour riches où va Zoé change la routine. Il s'appelle Abu et un roi est son oncle, dont la *femme eut* jadis *pour le* flûtiste une larme sans prix. On pourrait être en plein Scott Fitzgerald. Hélas, on est en plein Chanel.

Au début, la caméra plonge à travers un flacon de N° 5, sans hésiter. La petite est habillée d'un ensemble Chanel, une de ses camarades a un chapeau à bandeau « Coco Chanel », et il y a souvent un sac aux initiales C.C. dans un coin de décor. Devinez quel fameux couturier-parfumeur se trouve remercié au générique final ? Cela dit, outre l'odeur de l'argent, c'est une lourdeur générale du style qui embarrasse tout le récit, à quoi il n'y a pas de remède, sans compter le caractère sirupeux et tête à claques de la gentille Zoé et de toute la marmaille *cousue d'or*.

Avec Woody Allen on rencontre heureusement plus de grâce et d'humour. Il incarne un brillant conseiller juridique de cinquante ans qui explique longuement à son psychanalyste combien il aimerait conduire sa mère au cimetière. Il *faut dire que celle-ci (Mae Questel,* qui fut la voix de Betty Boop) est une maman juive haute en couleur et terrifiante, douée d'une voix forte et d'un bagou vindicatif peu commun.

Elle explique volontiers à la fiancée de Woody, Lisa (Mia Farrow, à nouveau très enceinte), que son petit qui sera bientôt chauve, n'a jamais été aussi mignon qu'à dix ans, époque où il pissait encore au lit d'ailleurs, etc. Maman disparaît, selon les vœux de son fils.

Mais jusque dans les cieux, on ne vous dira pas comment, elle sait empoisonner la vie de son rejeton sur terre.

Ce n'est pas le sommet du talent de Woody Allen, mais c'est évidemment très drôle et intelligent, dans le registre de *la Rose pourpre du Caire*.

Peut-être un peu trop long, comme les deux autres films, qui sont un peu plus développés que des sketches au sens où on l'entendait il y a vingt ans. L'unité de l'ensemble est d'ailleurs assez fictive. Tout cela se passe à New-York ; sans doute, mais aucun des trois auteurs ne s'est vraiment intéressé à la ville pour une fois et chacun a œuvré dans son coin. Le résultat est inégal, logiquement, réussi aux deux tiers en tout cas.

MICHEL BRAUDEAU.

Fête

GÉRARD RONDEAU

CANNES
de notre envoyée spéciale

Le matin, on en est encore aux demandes. A midi, aux prières. Un peu plus tard, aux supplications. Après le déjeuner, aux pressions. Ensuite, aux menaces. Les téléphones crépitent : *« J'ai le syndicat du cognac qui demande deux places. »* C'est non. *« Tu crois que je peux asseoir le président Viot à côté de Grace Jones ? »* C'est oui. *« Tu sais ce que m'a répondu un type tout à l'heure, qui appartient à la chaîne ? A TF 1, M. Bouygues n'est rien. »*

Vers 17 heures, les organisatrices du souper offert par M. Jack Lang, dont Martine Jouando, par ailleurs productrice d'excellentes émissions télévisées sur le cinéma, quittent leur petit bureau sans fenêtre par une porte dérobée, craignant le lynchage. Le mot d'ordre du ministre a été ferme : *« Ce sera un dîner de copains ou rien. »* Quelqu'un a grommelé : *« Comme si on pouvait avoir cinq cent cinquante copains. »* La fête est prévue sous une tente, qui, de l'extérieur, ne paye pas de mine. Style dortoir de militaires en manœuvres, elle se dresse démocratiquement sur la plage publique.

Avant que les privilégiés n'y accèdent va se dérouler la cérémonie d'ouverture du 42e Festival de Cannes qui renoue dans une sorte de fastueuse application avec la tradition. Les stars sont là, qui gravissent les marches sous d'honnêtes acclamations. Alain Delon laisse flotter son écharpe de soie blanche et lève les bras comme un boxeur déclaré vainqueur ; Sophia Loren est exactement comme elle se doit d'être, *dans une immense robe longue et* verte, plantée de fleurs, vertes aussi. Elle est accompagnée d'un adolescent aussi beau que *le* héros de *Mort à Venise*, de Visconti : c'est son fils, Eduardo. Caroline de Monaco a changé de coiffure ; Peter Gabriel et Rosanna *Arquette forment un* beau couple ; le papa de Valentin, Yves Montand, est descendu de Saint-Paul-de-Vence en voisin. En haut des marches, le ministre de la culture, de la communication, des grands travaux et du Bicentenaire joue les maîtres de maison.

Avant la projection de *New York Stories*, un moment de grâce. La célébration du centenaire de la naissance de Charlie Chaplin. Le rideau du grand auditorium Lumière s'ouvre. Vingt-huit personnes sont là. Les femmes portent les bébés dans leurs bras. Blottis les uns contre les autres, ils ont tous un air de famille. Ce sont les enfants, les petits-enfants Chaplin, un morceau de la tribu. Géraldine dit quelques mots, une sœur, deux frères aussi. Pour eux, Charlot c'est daddy...

Et voilà le souper. A l'intérieur la tente est douillette, son plafond de toile constellé d'étoiles. Beaucoup de célébrités s'assoient en bon ordre. A *la table du ministre*, une dame a fait très fort. Elle est moulée dans un fourreau de paillettes *bleu blanc rouge*. *Elle* devrait en toute logique l'amortir cette année. Sur les invitations, pastille blanche pour le premier cercle (Mme Michèle Rocard ou Ruggero Raimondi, Ettore Scola ou Michel Charasse), pastille bleue pour le deuxième cercle encore très huppé, pas de pastille pour le tiers-état. Avant *« l'épigramme d'agneau comme on l'aime en Provence »*, court discours de Jack Lang.

Remerciements. Gratitude *« du cinéma français qui a le bonheur d'accueillir le cinéma du monde entier »*. On pense un peu à un vieux film, *le Roi*, d'après de Flers et Caillavet. Un président du conseil, socialiste, y recevait un roi et lui disait : *« Au nom de l'amitié qui unit la France à la Cerdagne, la Cerdagne à la France... »* Et le roi, Victor Francen, répondait : *« Je vous remercie, monsieur le Président, au nom de l'amitié qui unit la Cerdagne à la France, la France à la Cerdagne... »*

Puis, courageusement, Barbara Hendricks, bravant les bruits de fourchette, chante *Summertime*, de Gershwin, et un fragment des *Feuilles mortes* ; rejointe par Yves Montand en renfort. Arrive la pièce montée drapée de tricolore, qui reproduit l'affiche du 42e Festival, une Marianne portant haut une bannière de pellicule. Le ministre est ravi. Ses cinq cent cinquante copains aussi.

DANIÈLE HEYMANN.

Steven Soderbergh

Le conte de fées de l'année

A vingt-six ans, Steven Soderbergh vit le fantasme ultime du cinéaste : son premier film, Sex, Lies and Video Tapes (Sexe, mensonges et vidéo), est présenté le 13 mai dans la sélection officielle. Le Tout-Hollywood l'accueille déjà comme un nouvel Orson Welles ou Steven Spielberg ou Woody Allen...

« C'est depuis ma sortie du lycée en 1980 que j'essaie de faire un film ! s'exclame Steven Soderbergh. *J'ai peut-être connu le « succès du jour au lendemain », mais il s'est passé huit ans entre le fameux jour et le lendemain. »*

Il est encore adolescent lorsque son père l'inscrit dans un cours d'animation à l'université de Louisiane. Il dessine bien, mais il est agacé de passer des journées entières à fabriquer trente secondes de cartoon, et il bifurque vers le département Super-8. Sa première « oeuvre » est une sorte de spot publicitaire pour un laxatif, sur une chanson des Doobie Brothers. Sa deuxième : un court métrage, *Portier*, en hommage à *Taxi Driver*. Il tente une première fois Los Angeles, mais, déçu, il rentre à Baton-Rouge et transforme son expérience en un petit film drôlatique, *Rapid Eye Movement*.

Il a vingt et un ans lorsqu'un de ses camarades « de galère » le met en contact avec les membres du groupe Yes à la recherche d'un cinéaste bon marché capable de réaliser un film à usage strictement personnel. Ils en aiment tellement le résultat qu'ils engagent Soderbergh pour tenir la chronique vidéo de leur tournée. Ladite vidéo recueillera une flopée de prix.

Soderbergh peut alors se revendiquer « auteur » à part entière de *Sex, Lies and Video Tapes*. Il l'a écrit, filmé, réalisé, en a co-mixé la bande-son pour une version temporaire présentée au Salon des cinéastes indépendants de Park City, dans l'Utah, et a monté la version définitive.

Le film retrace des expériences que Soderbergh a lui-même vécues, *« à la suite desquelles* [il se sentait] *un peu morveux.* [Il s'est] *très mal comporté. »* Il avait alors vingt-quatre ans. *« J'étais menteur et manipulateur. Je menais plusieurs liaisons de front. C'était... de la politique sexuelle. Une question de pouvoir. Pas très net — mais, en même temps, on veut toujours savoir jusqu'où on peut aller trop loin »*, dit-il.

« Quand j'ai réalisé l'effet néfaste de ma conduite sur les autres, j'ai tout arrêté. » « J'ai écrit le premier scénario de Sex *pendant un voyage entre Baton-Rouge et Los Angeles. Il est sorti de moi en huit jours : c'était plus un acte d'expulsion qu'un acte de création. »*

HENRI BEHAR.

ATHÉNÉE LOUIS JOUVET
QUARTETT de HEINER MÜLLER
avec EVELYNE DIDI et YANN COLLETTE
mise en scène JEAN-LOUIS MARTINELLI
décor PAUL HICKIN
Ils sont cruels, cyniques et caressants. Et c'est magnifique. LE MONDE
A ne manquer sous aucun prétexte...
A cause d'une mise en scène de la jouissance qui fait bander l'intelligence. LIBÉRATION
47.42.67.27

Vaux-le-Vicomte
Exceptionnellement la visite du château éclairé aux chandelles n'aura pas lieu le samedi 20 mai et sera reportée au dimanche 21 mai (20 h 30 jusqu'à 23 h).
VAUX-LE-VICOMTE – 77950 MAINCY
Tél. : (1) 60-66-97-09

Centre dramatique de La Courneuve
LES NUITS DU HIBOU
du 20 au 30 avril et du 11 au 21 mai
jeu. ven. sam. à 20 h 45 - dim. à 16 h 30
Centre culturel Jean-Houdremont La Courneuve Loc. 48 36 11 44 et 3 Fnac

Rendez Vous Danse
CRÉTEIL Maison des Arts
GRANDE SALLE
18, 19, 20 mai 20 h 30
ANGELIN PRELJOCAJ NOCES/STRAVINSKY
PERCUSSIONS DE STRASBOURG ET CHŒUR CONTEMPORAIN D'AIX-EN-PROVENCE dirigés par ROLAND HAYRABEDIAN
BIENNALE NATIONALE DE DANSE DU VAL-DE-MARNE
30, 31 mai - 1, 2, 3 juin 20 h 30
MAGUY MARIN CENDRILLON
chorégraphie MAGUY MARIN
LYON OPERA BALLET
PETITE SALLE
20, 23, 24, 25 mai 20 h 30 - 21 mai 15 h 30
JOSETTE BAIZ LE GLOBE
Fête
LOC 49.80.18.88

La Pureté est dans l'air...
SÉLECTION OFFICIELLE CANNES 1989
JÉSUS DE MONTRÉAL
UN FILM DE DENYS ARCAND

Culture

CANNES 89

Un entretien avec M. Nicolas Seydoux, PDG de Gaumont

La diversité de la création contre le volapuk et la monoculture

Pendant la fête le combat continue. Auteurs, réalisateurs et producteurs européens profitent de Cannes pour mobiliser l'opinion contre la réglementation de la télévision sans frontières adoptée le mois dernier par le conseil des ministres européens. Nicolas Seydox, PDG de Gaumont, explique ici pourquoi l'obligation de diffuser une majorité d'œuvres européennes sur les chaînes est indispensable à la construction culturelle de l'Europe.

« En quoi la bataille sur les quotas audiovisuels européens concerne-t-elle le cinéma ?

— Le cinéma français a trop longtemps sous-estimé la télévision. Mais tous les professionnels savent aujourd'hui que le petit écran et, après les salles, un marché essentiel pour la création cinématographique. C'est pourquoi nous nous sommes montrés très vigilants sur la réglementation du paysage audiovisuel national. Nous ne pouvons pas accepter qu'une décision prise dans la précipitation à Bruxelles ruine tout l'édifice. Pourquoi TF 1 et la Cinq respecteraient-ils les obligations de leur cahier des charges si, demain, n'importe quelle chaîne, diffusée à partir d'un pays de la Communauté, peut venir les concurrencer avec des obligations moindres ? L'insuffisance de cette directive européenne pose un problème de souveraineté nationale d'autant plus grave qu'il touche à l'identité culturelle. Je ne comprends pas pourquoi le gouvernement français, qui a tant prêché la fermeté sur ce dossier, a si brusquement abandonné la partie.

— La France, répond le gouvernement, était trop isolée pour imposer son point de vue à ses partenaires...

— La France pouvait bloquer l'adoption de cette directive. Le Danemark et l'Allemagne n'ont-ils pas voté, pour d'autres raisons, contre ce texte ? On nous rétorque qu'il est préférable d'obtenir une réglementation insuffisante plutôt que de subir une absence de réglementation. Eh bien, producteurs, auteurs et réalisateurs ne partagent pas cette analyse et ils le font savoir en France, en Belgique, en Italie, en Espagne et en Grande-Bretagne. Si toute la création européenne refuse ce texte, c'est qu'elle a sans doute de bonnes raisons. Va-t-on faire l'Europe audiovisuelle contre la volonté des professionnels européens ?

— Ce texte a pourtant été adopté par une majorité des ministres des douze pays...

— Qui décide à Bruxelles ? Le Parlement européen a voté à la majorité un quota de 60 % d'œuvres européennes pour les chaînes de télévision. Et voilà que, par un processus institutionnel complexe, la volonté de ces députés est contredite par la décision du conseil des ministres. Au moment où l'on célèbre le bicentenaire de 1789 et du principe de la souveraineté populaire, cette suprématie de l'exécutif sur la volonté des élus européens soulève un délicat problème.

» L'Europe s'est faite autour d'une communauté économique et l'influence des constructeurs électroniques ou des marchands d'antennes sur la Commission de Bruxelles est, hélas ! plus grande que celle des producteurs de programmes. Pourtant, cette Commission a accepté de protéger le marché commun du charbon et de l'acier par des quotas européens. Au nom de quoi refuserait-on à des œuvres de l'esprit la même protection ?

— Imposer des quotas de programmes européens à la télévision peut être ressenti comme une atteinte à l'identité culturelle. Certains pays dont la production audiovisuelle est encore faible, y voit une tentative d'hégémonie des grands pays producteurs, comme la France ou la Grande-Bretagne.

— C'est vrai. Nous n'avons pas eu assez de temps pour convaincre nos partenaires. L'Europe ne peut pas se construire sur la victoire d'une langue et d'une culture sur les autres, mais dans le respect des différences. Nous avons besoin de films comme *le Festin de Babette* ou *Pelle le Conquérant*, des œuvres portugaises ou grecques. Nous devons rester ouverts aux influences de l'Europe de l'Est, de l'Afrique ou de l'Amérique du Sud. Il faut favoriser la production des différents pays, ménager sur les écrans de télévision une ouverture constante aux autres cultures. Le vrai défi culturel européen, c'est justement de maintenir cette diversité, cette interpénétration, de refuser le volapuk ou la mono culture américanisée. L'enjeu est considérable et les solutions ne sont pas simples à trouver. Fallait-il se précipiter pour adopter un texte qui ne satisfait personne et ne répond pas à ce défi ?

— Mais qui empêchera les téléspectateurs de préférer les séries américaines ?

— Toutes les analyses d'audience montrent que les téléspectateurs ne désertent pas leur écran quand on leur propose des œuvres françaises ou européennes. C'est pour des raisons essentiellement économiques que les chaînes de télévision préfèrent programmer des séries américaines commercialisées au coût marginal. Pour inverser la tendance, il faut que les télévisions s'engagent à diffuser et à financer la production européenne.

Gaumont a été l'actionnaire de TV 6, la chaîne musicale, à une époque où plus aucun disque français ne figurait au Top 50. TV 6 s'est engagée à financer et à diffuser cent-cinquante vidéoclips français, un pari tenu pour insensé par un certain nombre d'experts qui considéraient que la chanson nationale n'intéressait plus le public. TV 6 a tenu ses engagements et, au terme de sa courte existence, un titre sur deux au Top 50 était une production française.

» Seul un certain volontarisme politique peut préserver l'idendité culturelle européenne. Le gouvernement se préoccupe avec raison de l'éducation nationale et lui consacre 250 milliards de francs. Mais les enfants passent aujourd'hui plus de temps devant leur écran de télévision qu'à l'école. Souhaite-t-on que à force de consommer des produits venus d'ailleurs, ils ne ressemblent plus à leurs parents et à leurs grands-parents ? Si, dans dix ans, nous devions assumer une telle perte d'identité, imaginez l'ampleur du gâchis, la responsabilité des actuels dirigeants politiques et les problèmes qu'ils légueront à leurs successeurs.

— La directive est adoptée. Que vont faire aujourd'hui les créateurs et les professionnels du cinéma ?

— Leur mobilisation ne fait que commencer et ils ont l'intention d'expliquer aux responsables politiques que l'Europe doit être faite par les Européens et pour les Européens. Nous irons le 22 mai à Strasbourg où le Parlement doit examiner le texte de la directive... Nous espérons que, à la veille des élections européennes, les députés repousseront un texte qui ne correspond en rien à leur volonté initiale. Nous espérons aussi que le gouvernement français va changer d'attitude et se battre pour défendre le point de vue des créateurs auprès de ses partenaires.

Propos recueillis par JEAN-FRANÇOIS LACAN.

THÉATRE

A la Fondation Deutsch de la Meurthe
« La muse et la terreur » : Anna Akhmatova

Le sang de la terre russe

Avec la phosphorescence un peu tremblée d'un mirage, l'actrice Josette Boulva fair revivre la figure de la célèbre poëtesse russe Anna Akhmatova.

Les Russes, les Soviétiques, restés au pays ou émigrés, ont pour certains de leurs poètes un attachement véritablement passionnel, qui surpasse le domaine de la littérature, et même le domaine de l'Histoire, de la politique. Comme si la voix, le souffle, la vie, la mort, la terre, de Russie tenaient ensemble à ce seul fil des paroles de ces poètes. Anna Akhmatova est l'un d'eux.

Lorsque survient Octobre 1917, Akhmatova a vingt-huit ans, et elle est déjà un poète très lu, très aimé, de même que son mari, Nikolaï Goumiliev, qu'elle a épousé en 1910. Tous deux appartiennent, avec Ossip Mandelstam, à une petite « bande » d'écrivains qu'il est difficile, à nous Français, de définir nettement : disons qu'ils réagissent contre une certaine « brume » du symbolisme, qu'ils se sentent plus vrais, plus simples, mais tout de même qu'ils sont des poètes d'une écriture stylisée, sinon savante.

En 1918, Akhmatova se sépare de Goumiliev. Elle écrit assez drôlement :

Il n'aimait que trois choses :
Les chants de vêpres, les paons [blancs,
Et les vieilles cartes d'Amérique.
Il n'aimait pas les pleurs d'enfants,
Ni le thé à la framboise,
Ni les crises de larmes.
... Et moi j'étais sa femme !

Akhmatova se remarie aussitôt avec un spécialiste de l'Assyrie, Vladimir Chileïko, un peu plus jeune qu'elle, qu'elle quittera six ans plus tard. Entre-temps, Goumiliev a été arrêté, puis fusillé, en 1921.

Akhmatova reste, restera, entièrement liée, à Goumiliev, par l'âme comme par l'écriture. Le fils qu'elle a eu de Goumiliev, Lev, sera arrêté et emprisonné trois fois, en 1934, en 1937, en 1949.

Akhmatova est alors l'objet d'un tel culte, de la part du peuple, que le pouvoir n'ose pas l'arrêter. Il l'empêche pratiquement de publier. Et, surtout, il essaie de la faire partir à l'étranger. Mais Akhmatova ne veut pas partir. Elle veut rester là. Il y a un poème d'elle, *la Terre natale*, qui permet, en traduction, de sentir un peu la dimension de ce poète, alors que ses plus grands recueils, *Requiem* et *le Poème sans héros*, perdent quasiment tout à la traduction (comme Pouchkine) :

La terre natale
Vivant sur elle, malades, pauvres, [muets;
Nous ne pensons même pas à elle.
Pour nous elle est la boue des sou[liers
Pour nous c'est ce qui craque sous [les dents.
Nousds moulons, pétrissons, émiet[tons.
Cette poussière qui n'est pour rien [dans rien.

Mais Akhmatova murmure ailleurs :

Elle aime, elle aime le sang,
La terre russe.

Les « *années Khrouchtchev* » apportèrent un peu de détente aux derniers jours d'Anna Akhmatova. Elle fut de nouveau publiée. Elle put voyager, aller recevoir prix et distinctions à Taormina, à Oxford.

Un troisième mari d'Akhmatova, l'historien Nikolaï Pounine, avait été déporté, était mort en 1953. Les jours et les nuits que passa Akhmatova, à la porte des prisons et des ministères, pour obtenir des nouvelles de ses maris, de son fils, pour leur expédier des colis, ne se comptent pas. Elle avait acquis là des impatiences de caractère. Ses antipathies étaient nombreuses, et amusaient son entourage. « *Stanislavski a été une catastrophe pour le théâtre. Quand on regarde un spectacle monté par Stanislavski, tout est tellement réel, tout est tellement archi-vrai, qu'on se demande... : Ne serait-il pas temps qu'ils aillent aux toilettes ?* »

Ou bien : « *Tchekhov, c'est le théâtre en pleine décomposition. Tous les gens qu'il montre sont des êtres pitoyables, incapables de se dépasser.* » Ou bien : *ourquoi irais-je galopper derrière le char de Maïakowski ? J'ai mon propre char. Maïakowski a toujours dit du mal de moi, je trouverais malséant de chanter ses louanges.* »

Avec Boris Pasternak, c'était une guerre larvée, alternances d'affection et de piques. Pasternak le lui rendait. *Du poème sans héros*, il disait : « *Tout est parfait, et pourtant ce ne sont que des ti-ti-ti, et il n'y a rien derrière* ». Et la femme de Pasternak ajoutait : « *Votre Akhmatova pue la naphtaline ; Boris, lui, est de notre époque* ».

En 1949, lorsque Pasternak se battait pour publier *Jivago*, une « lecture stratégique » par Pasternak de son roman fut organisée : il y avait la célèbre actrice Ranevskaïa, très influente, l'acteur Batalov, l'écrivain Nicolas Erdman, d'autres, et, trônant sur tout cela, Akhmatova, dont tous attendaient la réaction. La réaction fut négative, terriblement : « *Le docteur Jivago*, dit-elle, *n'était qu'une loque, se laissait rouler au gré des événements, ce n'était qu'un petit bourgeois, à la Tchekhov, on attendait de ce livre plus de dimension, sans aller jusqu'à Shakespeare, etc.* »

Pasternak sortit de là effondré : « *Qu'elle dise ce qu'elle veut. Elle a peut-être raison. Je n'ai pas envie d'avoir raison.* »

Cette figure hors normes d'Anna Akhmatova, l'actrice Josette Boulva sait nous la restitue. Josette Boulva est une grande artiste, très habitée, très intense mais calme, belle. Elle cite souvent des pages du beau livre de Lydia Tchoukovskaïa, *Entretiens avec Akhmatova*, paru chez Albin Michel.

La soirée s'achève dans un air de bizarrerie gaie, avec Jean Gillibert, démoniaque, donjuanesque, faussement angoissé, irrésistible, jouant *la Mort à Venise*, de Thomas Mann.

MICHEL COURNOT.

★ Du mardi au samedi à 21 heures. Fondation Deutsch de la Meurthe, Cité internationale, 37, boulevard Jourdan, 75014 Paris.

Communication

Au « Soir » de Bruxelles
dont M. Hersant possède 42 %

La rédaction s'inquiète du futur comportement des autres actionnaires

« *Quant à la ligne et au contenu rédactionnels du* Soir, *je répète simplement ce que j'ai déjà eu l'occasion d'écrire : en tant que responsable de cette ligne et de ce contenu rédactionnels, j'userai de toutes les prérogatives que me confère mon statut pour empêcher M. Hersant d'avoir, le cas échéant, la moindre influence au sein de la rédaction.* » M. Yvon Toussaint, le directeur — rédacteur en chef du *Soir* de Bruxelles, a été très clair dans l'éditorial du jeudi 11 mai paru à la une ce quotidien, un des fleurons de la société Rossel, dont 42 % des parts appartiennent désormais à M. Robert Hersant depuis le jugement du tribunal de commerce du mardi 9 mai (*le Monde* du 11 mai).

La société des rédacteurs du journal s'est réunie le 11 mai — « *dans une atmosphère peu combative* », selon un des participants — et a obtenu un certain nombre de précisions de la part de la rédaction en chef. Si, pour l'instant, à Bruxelles, on ne craint pas une intervention de M. Robert Hersant sur la ligne du journal, certains toutefois s'inquiètent de l'évolution de l'actionnariat de la société. Selon le quotidien économique bruxellois *l'Echo de la Bourse*, il est démenti que les actionnaires majoritaires puissent « *se résigner* » à vendre toutes leurs parts à M. Robert Hersant, mais cela n'empêche pas que les 42 % dont il dispose lui offrent un certain nombre de possibilités.

Il peut ainsi, au cas où les actionnaires majoritaires souhaiteraient vendre une partie de leurs actions, user du droit de préemption pour les acquérir. Autre inquiétude : en 1996, la société Rossel deviendra caduque selon la loi belge.

En attendant, M. Hersant peut se féliciter de sa belle opération financière. Profitant d'une querelle de famille, il a pu acheter les actions des actionnaires minoritaires à près de la moitié de leur cours officiel, réalisant ainsi une plus-value de près de 500 millions de francs belges (environ 75 millions de francs).

J.-A. F.

A Paris

Un « banquet de la liberté » pour la presse

M. Jacques Chirac a invité les professionnels de la presse à « *épouser leur époque sans perdre leur âme* », jeudi 11 mai, à l'occasion d'un « *banquet de la liberté* » organisé dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville de Paris. Il a estimé qu'au moment où « *l'Europe de la communication se met en place la France ne peut se permettre de manquer ce grand rendez-vous de la modernité* ». Le maire de la capitale a déclaré aussi qu'il considère que la liberté de la presse reste un « *acquis fragile* ». « *Les vertus de la tolérance, du sens critique et de l'humour*, a-t-il ajouté, *ont fatalement moins d'adeptes que la langue de bois des fanatismes.* »

M. Jack Lang, ministre de la culture et de la communication, s'était récemment interrogé : « *La liberté de la presse est-elle trop grande ?* » *(le Monde* du 4 mai). « *Si la liberté d'expression exige aujourd'hui d'être redéfinie*, a répondu jeudi M. Chirac, *vous,* [les journalistes] *êtes les mieux placés pour suggérer les termes du débat. Le responsable politique peut seulement rechercher avec vous, les moyens de favoriser l'exercice de votre liberté sans ingérence de sa part.* »

M. Jean Miot, président du Syndicat de la presse parisienne a souligné, pour sa part, que « *la liberté d'expression est un combat permanent* ». Constatant que la modernisation de la presse parisienne « *est en cours* », il s'est félicité du « *regain de l'écrit* ».

Avant de dîner en compagnie de plus de 300 professionnels de la presse écrite et de l'audiovisuel, en présence de M. Maurice Schumann, M. Chirac avait visité l'exposition du bicentenaire à la liberté de la presse. Installée sur le parvis de l'Hôtel de Ville, cette exposition se tient jusqu'au 22 mai (*le Monde* du 3 mai).

L'OPA sur le groupe publicitaire britannique BMP

Le français BDDP surenchérit à 345 pence

« *Nous rejetons avec vigueur la nouvelle offre qui sous-estime de façon flagrante la valeur de notre société. Un multiple de 13,2 fois les bénéfices publiés (12 millions de livres) est vraiment un prix ridicule pour BMP* » : Martin Boase, président du groupe publicitaire britannique Boase-Massimi-Pollitt (BMP) a rejeté catégoriquement le nouveau montant de l'offre publique d'achat (OPA) lancée sur lui par le groupe français Boulet-Dru-Dupuy-Petit (BDDP), jeudi 11 mai. BDDP propose de racheter les actions BMP à 345 pence l'une, contre 300 pence au début de l'OPA (*le Monde* du 30 mars), portant ainsi le montant global de l'OPA à 118,5 millions de livres (1,27 milliard de francs au lieu de 1,15).

L'action BMP à la Bourse de Londres a aussitôt entériné cette augmentation en cotant 344 pence le 11 mai. Martin Boase estime que l'OPA lancée sur son groupe est « *dérisoire* », en comparaison de celle, menée parallèlement par le groupe WPP sur Ogilvy, qui propose vingt-deux fois le bénéfice du groupe américain (*le Monde* du 4 mai). Une proposition que rejette énergiquement BDPP.

Château de Châteaudun
du 28 avril au 28 mai 89
DUBUIS
(peinture)

THÉATRE DE LA VILLE PARIS
18 h 30
VEN. 19 SAM. 20 MAI
I MUVRINI
L'AME DE LA CORSE FRATERNELLE
PRIX 55 F - LOC. 42.74.22.77
2 PL. DU CHATELET 4e

MUSÉE BOURDELLE
16, rue Antoine-Bourdelle, 75015 Paris
ouvert tous les jours, sauf lundi, de 10 h à 17 h 40
Métro : Montparnasse-Bienvenue

MODE

Gianfranco Ferré chez Dior

New look spaghetti

« *Ce n'est pas moderne d'être chauviniste* », a déclaré le successeur de Marc Bohan, lors d'une conférence de presse organisée, le 11 mai, par la maison Dior dans le salon des Aigles de l'hôtel Crillon à Paris. A soixante-deux ans, Marc Bohan, directeur artistique depuis 1960, devient président d'une fondation culturelle qui reste à créer.

A quarante-cinq ans, Gianfranco Ferré, originaire de Legnano en Italie, est nommé créateur des collections couture, prêt-à-porter, haute fourrure et fourrure de la société de l'avenue Montaigne. Sa maison, ouverte à Milan en 1978, emploie aujourd'hui quatre-vingt-douze personnes et a réalisé en 1988 un chiffre d'affaires de 520 milliards de lires (2,4 milliards de francs) : quatre-vingts boutiques à travers le monde diffusent, « *du beachwear à la fourrure* », les collections de Gianfranco Ferré. Riche, célèbre et médaillé, ce sosie de Sergio Leone, barbe grisonnante, lunettes d'écaille, pochette de soie assortie aux pois de sa cravate, a participé à de nombreuses expositions et a reçu à cinq reprises l'« Occhio d'oro », prix décerné par les journalistes à la meilleure collection de prêt-à-porter féminin de Milan.

Pour avoir signé un contrat de cinq ans avec la maison Dior, il a décidé d'abandonner sa ligne italienne de haute couture, créée il y a trois ans, sans renoncer à ses autres activités : « *Je viendrai à Paris toutes les semaines* », a promis le créateur, qui devra concevoir au total dix collections par an. Par « *sens de la confidentialité* », le montant du contrat n'a pu être révélé, mais les investissements consacrés à la création atteindraient 60 millions de francs pour l'année 1989. L'objectif de Béatrice Bongibault, ex-directrice du prêt-à-porter chez Chanel, entrée chez Dior en 1988, est de développer les performances de la maison : deux contrats de fabrication avec le puissant groupe italien GFT (pour Dior II et les collections homme) viennent d'être signés. A la veille de l'Europe de 1993, les Italiens marquent leur territoire, les Français jouent la carte plus vague de l'« internationalisation ». Nouvelles ambitions, nouveau vocabulaire : Christian Dior parlait du « *sens du fini, du parfait* » ; on met en avant aujourd'hui le « *display* », le « *timing* », la « *mobilisation des équipes* ». Gianfranco Ferré déclare ne pas faire de différence entre la mode française et la mode italienne. Par-delà les problèmes de frontières, le risque c'est peut-être le nivellement par un chic d'aéroport. Rendez-vous en juillet, pour la collection couture de l'hiver 1989-1990.

B. D.

LE PLUS
Rod STE
Stevie WO
INXS
Edie BRI
Gipsy K

هكذا من الأصل

Spectacles

cinéma

LES FILMS NOUVEAUX

TROP BELLE POUR TOI - A PARTIR DE VENDREDI 12 MAI. Film français de Bertrand Blier : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

La Cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

L'Amour autour de la maison (1946), de Pierre de Hérain, 16 h ; le Tombeur de ces dames (1961, v.o. s.t.f.), de Jerry Lewis, 19 h ; Un homme traqué (1955, v.o. s.t.f.), de Ray Milland, 21 h.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES POMPIDOU
(42-78-37-29)

Hommage à Anna Magnani : le Diamant mystérieux (1943, v.o. s.t.f.), de Mario Mattoli, 14 h 30 ; Abbasso la miseria (1945, v.o. s.t.f.), de Gennaro Righelli, 17 h 30 ; Bellissima (1961, v.o. s.t.f.), de Luchino Visconti, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS
(40-26-34-30)

La Capitale des images : On est toujours tout seul au monde : Alger la blanche (1985) de Cyril Collard, Elise ou la vraie vie (1970) de Michel Drach, 14 h 30 ; Paris vu par... (1965) de Jean-Luc Godard, Eric Rohmer, Jean Douchet, Jean-Daniel Pollet, Claude Chabrol, Jean Rouch, le Chat (1971) de Pierre Granier-Deferre, 16 h 30 ; le Mandarin et la Courtisane (1979) de Jean-Frédéric Samie, Une aussi longue absence (1960) de Henri Colpi, 18 h 30 ; Encyclopédie du cinéma français : Jean Cocteau (1979) de Claude-Jean Philippe, les Parents terribles (1948) de Jean Cocteau, 20 h 30.

Les grandes reprises

A BOUT PORTANT (**) (A., v.o.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23).
ACCATTONE (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).
CASINO ROYALE (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).
CHARADE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 6e (43-29-44-40) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).
EASY RIDER (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
EVE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89).
FULL METAL JACKET (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
FUNNY FACE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
LES LIAISONS DANGEREUSES (Fr.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).
MACADAM COW-BOY (*) (A., v.o.) : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86).
LE MALIN (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).
LES MARX AU GRAND MAGASIN (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
MONNAIE DE SINGE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
LES PERLES DE LA COURONNE (Fr.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).
LE PORT DE L'ANGOISSE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
QU'EST-CE QUE J'AI FAIT POUR MÉRITER ÇA ! (*) (Esp., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
SHAKESPEARE WALLAH (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
LA SOUPE AUX CANARDS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
TANT QU'IL Y AURA DES HOMMES (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
TOPPER (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).
LE TROISIÈME HOMME (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).
UNE NUIT A L'OPÉRA (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

Les séances spéciales

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.
AMARCORD (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 16 h 30.
L'APICULTEUR (Gr.-Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 20.
BARRY LYNDON (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 21 h 15.
BIRDY (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 18 h.
EMBRASSE-MOI (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) 12 h.
L'EMPIRE DES SENS (**) (Fr.-Jap., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 22 h.
LES ENCHAINÉS (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.
GORILLES DANS LA BRUME (A., v.o.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) 17 h 40.
L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (**) (Fr.-It.-All.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 15.
MA VIE DE CHIEN (Su., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 13 h 30.
MADAME SOUSATZKA (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 15 h 30.

Vendredi 12 mai

MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 15 h.
MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 18 h 30.
MORE (*) (Fr., v.o.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) 22 h.
MORT A VENISE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 15 h 45.
LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It.-All., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h 15.
PASSION (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 18 h 45.
PAYSAGE DANS LE BROUILLARD (Gr., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 18 h 10.
TOP GUN (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 20 h 15.
TYGRA, LA GLACE ET LE FEU (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 13 h 30.
UNE AUTRE FEMME (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) 14 h 25, 16 h 20, 18 h 20, 20 h 20, 22 h 20.
L'UNION SACRÉE (Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) 13 h 35, 16 h 25, 18 h 55, 21 h 25.
LE VENTRE DE L'ARCHITECTE (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 35.
WILLOW (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 14 h.
LES YEUX DU DÉSIR (All., v.o.) : Studio 28, 18e (46-06-36-07) 19 h, 21 h.

théâtre

Les autres salles

A.M.O.R.C. (CENTRE CULTUREL DE LA ROSE-CROIX) (42-78-39-29). ◇ Moi, Cagliostro, antichrist et messie : 20 h 30.
ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-76-58). ◇ La Ritournelle : 20 h 45.
ARCANE (43-38-19-70). ◇ Les Bonnes : 20 h 30.
ATALANTE (46-06-11-90). ◇ De Sade, Juliette : 20 h 45.
ATELIER (46-06-49-24). Henri IV : 21 h.
ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle Louis Jouvet. Quartett : 20 h 30.
AU THÉATRE DE LA ROQUETTE (43-65-31-78). ◇ La République : 20 h.
BERRY (43-45-72-81). Ubu Roi : 20 h 30.
BOUFFES DU NORD (42-39-34-50). La Tragédie comique : 20 h 30.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Le Foyer : 20 h 30.
BOUFFONS-THÉATRE DU XIXE (42-38-35-53). ◇ La Comédie sans fil : 20 h 30.
CARTOUCHERIE EPÉE DE BOIS (48-08-39-74). Tamerlan : 20 h.
CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). ◇ Ah ! Ca rira, ça rira, ça rira L... : 21 h.
CIRQUE ALADIN'S PALACE A LA CARTOUCHERIE (48-08-36-20). Conte de la folie extraordinaire : 20 h 30.
CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). Grand Théâtre. Théroigne, l'amazone de la Révolution : 20 h 30. La Galerie. La Tragédie d'Ivanov : 20 h 30. La Resserre. La royauté est abolie en France : 20 h 30.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). ◇ Brassens, Brel : 20 h 30.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire's Folies : 21 h.
COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-37-21). Une femme sans histoire : 21 h.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Les Délices du baiser : 20 h 30.
COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◇ Le Misanthrope : 20 h 30.
CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31). Le Maître de Santiago : 20 h 30.
DAUNOU (42-61-69-14). ◇ Tu m'as sauvé la vie : 21 h.
DÉJAZET-T.L.P. (42-74-20-50). ◇ Rose et Colas : 20 h 30.
DEUX ANES (46-06-10-26). ◇ Le Coût du père François : 21 h.
DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). Les Quatre Saisons : 20 h 30.
EDGAR (43-20-85-11). ◇ Les Babas-Cadres : 20 h 15. ◇ Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.
EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-57-49). Un mois à la campagne : 20 h 30.
ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. Lamento d'amour : 19 h. Thomas B. : 21 h.
FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (rens. sur place). La Muse et la Terreur : 21 h. La Mort à Venise (au même programme) : 21 h.
FONTAINE (48-74-74-40). Quelle famille ! : 21 h.
GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). ◇ Frédéric Chopin ou le Malheur de l'idéal : 21 h.
GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). ◇ The Dining Room : 20 h 30.
GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). La Persane, d'après les Lettres persanes : 19 h. Finalement quoi ? : 20 h 30. Poivre de Cayenne : 22 h 15.
GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). ◇ L'Ex-femme de ma vie : 20 h 30.
HOTEL DES NATIONS (43-26-45-24). Le Frigo : 20 h 30.
HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Les Mystères de la Révolution : 21 h 30.
L'ESPACE EUROPÉEN (42-93-69-68). ◇ L'Héroïque Semaine de Camille Bourreau : 20 h 15. Elles étaient citoyennes : 22 h 15.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Entre nous soit dit : 21 h.
LE BOURVIL (43-73-47-84). ◇ Ce soir, on enlève tout : 20 h 30.
LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). ◇ Existe en trois tailles : 20 h 15.
LE PROLOGUE (45-75-33-15). Mon chérie : 18 h et 21 h.
LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). Les Délices de l'Olympe : 21 h.
LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. ◇ Le Petit Prince : 18 h 45. ◇ Le Jardin d'Al Mustafa le prophète : 20 h. ◇ L'Aquarium : 21 h 30. Théâtre rouge. ◇ Après la pluie, le beau temps : 20 h. ◇ Journal furieux : 21 h 30.
MADELEINE (42-65-07-09). ◇ La Foire d'empoigne : 21 h.
MARAIS (42-78-03-53). L'Avare : 20 h 45.
MARIE STUART (45-08-17-80). ◇ La Case départ : 20 h 30.
MARIGNY (42-56-04-41). Starmania : 21 h.
MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). ◇ La Face cachée d'Orion : 21 h.
MATHURINS (42-65-90-00). L'Aiglon : 20 h 30.
MATHURINS (PETITS) (42-65-90-00). ◇ Pour l'amour de Marie Salat : 19 h.
MICHEL (42-65-35-02). ◇ La Bonne Adresse : 21 h 15.
MONTPARNASSE (43-22-77-74). Les Caprices de Marianne : 21 h.
NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). Phèdre : 20 h 30.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). ◇ Le Grand Standing : 20 h 30.
ŒUVRE (48-74-42-52). Je ne suis pas Rappaport : 20 h 45.
PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (46-07-49-93). ◇ Les Vamps : 21 h.
PALAIS ROYAL (42-97-59-81). ◇ Au secours, tout va mieux : 21 h 15.
POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle II. Journal d'une petite fille : 19 h. Ossia : 21 h.
POTINIÈRE (42-61-44-16). ◇ La Frousse : 20 h 45.
ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). ◇ Dédalicare : 18 h 30. ◇ Journal d'une femme de chambre : 20 h 30.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45.
THÉATRE CLAVEL (42-38-22-58). Autopsie d'un camélia : 20 h 30.
THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). ◇ Musique... citoyennes ! : 20 h 30.
THÉATRE DE LA BASTILLE (43-57-42-14). ◇ Nascimento, d'après le Bâtisseur de ruines : 19 h 30. ◇ Les Sonnets : 21 h.
THÉATRE DE LA BELLE DE MAI (43-56-64-37). Nina c'est autre chose Théâtre en appartement : 20 h 30.
THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). Salle I. ◇ Molière Compilation ou Jean-Baptiste et les femmes : 20 h 30. Salle II. ◇ L'Etranger : 20 h 30. ◇ L'Ecume des jours : 22 h.
THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). ◇ On ne badine pas avec l'amour : 20 h 45.
THÉATRE DE MÉNILMONTANT (46-36-98-60). Les Voisins : 20 h 30.
THÉATRE DE PARIS (42-80-09-30). Cats : 20 h 30.
THÉATRE DU BEL AIR (43-46-91-93). Connaissez-vous Maronne ? : 20 h 30.
THÉATRE DU TAMBOUR ROYAL (48-06-72-34). Les Cruchot dans Premiers Adieux : 20 h 30.
THÉATRE MONTORGUEIL (42-33-80-78). ◇ Line (le Premier) : 18 h 30. ◇ L'Equipe : 20 h 30. Morales relatives : 22 h 30.
THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (PETITE SALLE) (43-25-70-32). ◇ Le Rire de David : 18 h 30.
THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Grande salle. Lorenzaccio : 20 h.
TINTAMARRE (48-87-33-82). Martiny : 20 h 15. Barthélémy : 21 h 30. Phèdre (à repasser) : 22 h 30.
TOURTOUR (48-87-82-48). Une femme seule : 19 h. Anna F. : 20 h 30.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Les Cravates léopard : 21 h.
VARIÉTÉS (42-33-09-92). La Présidente : 20 h 30.

Cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35). Devos existe, je l'ai rencontré : 20 h 30. Méfie-toi, ma fille : 22 h. Un partout, la balle au centre : 23 h 15.
BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84). Salle I. ◇ Areu = MC 2 : 20 h 15. ◇ Les Epis noirs : 21 h 30. ◇ 100% Polyamide : 22 h 30. Salle II. ◇ Les Sacrés Monstres : 20 h 15. ◇ J'ai pas d'amis : 21 h 30.
CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11). ◇ Envoyez la purée : 20 h 15. ◇ Mangeuses d'hommes : 21 h 30. ◇ Jeannine Trachot a disparu : 22 h 30.
CAVE DU CLOITRE (43-25-37-63). Amuse-Gueule : 20 h 30. Coco : 22 h.
EDGAR III (43-20-85-11). ◇ My name is Lolita : 20 h 15. ◇ Super Mathieu ! : 21 h 30.
LE DOUBLE-FOND (42-71-40-20). C'est magique et ça tache Spectacle renouvelé toutes les heures : 20 h 30.
LE GRENIER (43-80-68-01). ◇ Mémoires d'une jeune fille dérangée : 22 h.
PETIT CASINO (42-78-36-50). Je sors de Polytechnique, t'as pas cent balles ? : 21 h. Nous, on sème : 22 h 30.
POINT-VIRGULE (42-78-67-03). Y'a une femme là d'sous : 20 h. Nos désirs font désordre : 21 h 30. ◇ Le nouvel imitateur qui bouge : 22 h 45

Périphérie

AULNAY-SOUS-BOIS (ESPACE JACQUES PRÉVERT) (48-68-00-22). ◇ Monsieur chasse : 21 h.
BEZONS (C.A.C. PAUL ELUARD) (39-82-20-88). ◇ Perrotin Lartiche ou la Littérature en kit : 21 h.
BOULOGNE-BILLANCOURT (THÉATRE DE BOULOGNE) (46-03-60-44). ◇ La Trilogie des dragons : 20 h 30.
CHEVILLY-LARUE CENTRE CULTUREL ANDRÉ MALRAUX (46-87-92-85). ◇ IXe Festival des conteurs de Chevilly-Larue quatre jours de 12h à 24h : 12 h.
CORBEIL-ESSONNES (CENTRE PABLO NERUDA) (60-89-00-72). La Mission : 20 h 45.
LA COURNEUVE (CENTRE JEAN HOUDREMONT) (48-36-54-10). ◇ Les Nuits du hibou : 20 h 45.
MALAKOFF (THÉATRE 71) (46-55-43-45). En attendant Godot : 20 h 30.
MANTES-LA-JOLIE (CIAM-THÉATRE OLIVIER-HUSSENOT) (30-33-02-26). Le Dépit amoureux : 21 h.
MONTREUIL (SALLE BERTHELOT) (48-58-65-33). ◇ Les Nouveaux Diablogues : 20 h 30.
NANTERRE (THÉATRE DES AMANDIERS) (47-21-18-81). Salle polyvalente. ◇ Ivanov : 20 h 30.
NEUILLY-SUR-SEINE (L'ATHLÉTIC) (46-24-03-83). Le Barillet : 20 h 30.
SAINT-DENIS (THÉATRE GÉRARD PHILIPE) (42-43-17-17). Tite et Bérénice en alternance avec Bajazet : 20 h 30.
TREMBLAY-LÈS-GONESSES (CENTRE CULTUREL ARAGON) (49-63-70-50). ◇ L'Etranger : 21 h.
VERSAILLES (PARC BALBI) (39-54-91-54). 1789 : 20 h.
VINCENNES (THÉATRE DANIEL SORANO) (48-08-60-83). Des souris et des hommes : 21 h.

LE PLUS GRAND DES GRANDS CONCERTS

AVEC RTL

Rod STEWART
Stevie WONDER
INXS
Edie BRICKELL
Gipsy KINGS
Cyndi LAUPER
George MICHAEL
Bob DYLAN
Tracy CHAPMAN
Elvis COSTELLO
Boris GREBENSHIKOV

FRÉDÉRICK PARTOUCHE PRÉSENTE :
Liberty Show
SAMEDI 24 JUIN
DE 12 A 24 HEURES
HIPPODROME DE VINCENNES
PARIS
RÉSERVATIONS : 48 05 10 10
LOCATION : 3 FNAC VIRGIN MEGASTORE
COLLECTIVITÉS : 42 46 47 56
Pour la première fois dans tous les CARREFOUR de France
Carrefour

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 12 mai

TF 1

20.40 Variétés : Avis de recherche. Emission présentée par Patrick Sabatier. Invité : Jean-Claude Brialy. Variétés : Charles Aznavour, Mylène Farmer, Patricia Kaas, Marc Lavoine, Donna Summer, Michel Sardou. **22.40 Magazine : Sirocco.** De Denis Chegaray, présenté par Carlos. Sommaire : Super Barrio ; Le facteur Cheval de la Casamance ; La famille aux éléphants ; Aux sources de l'Amazone. **23.35 Journal et Météo. 23.50 Cannes 1989. 0.00 Série : Arsène Lupin.** La femme aux deux sourires, avec Georges Descrières. **1.00 Série : Des agents très spéciaux.**

A 2

20.35 Série : Palace. De Jean-Michel Ribes, avec Pierre Arditi, Michel Blanc, Jean Carmet, Michel Duchaussoy (3e épisode). **21.35 Apostrophes.** Magazine littéraire de Bernard Pivot. Thème : « Justice est faite ». Invités : Alphonse Boudard *(les Grands Criminels)*, Roger Colombani *(l'Affaire Weidman)*, Frédérique Lebelley *(Tête-à-tête)*, Bernard Lecherbonnier *(les Sanson, bourreaux de père en fils)*, Jean-Marc Varaut *(Poètes en prison)*. **23.00 Journal et Météo. 23.18 Soixante secondes.** Peter Ustinov. **23.20 Cinéma : Les Bas-fonds ■■** Film français de Jean Renoir (1936). Avec Louis Jouvet, Jean Gabin, Suzy Prim, Vlad. Sokoloff. **0.50 Magazine : Du côté de chez Fred** (rediff.).

FR 3

20.35 Série : Le Masque. Les dames du Creusot, de Christian Giudicelli, d'après Charles Exbrayat, avec Bernard-Pierre Donnadieu, Martine Chevallier. *Un pauvre petit médecin de quartier à la conquête de sa dignité.* **21.35 Magazine : Thalassa.** Iles de France. Saint-Martin et Saint-Barthélemy aux Antilles, filmées par Jean Loiseau et Jean Michel Destang. **22.30 Journal et Météo. ▶ 22.55 Série : Les nouvelles de Henry James.** 5. L'auteur de Beltraffio, avec Tom Baker, Georgina Hale. **23.45 Musiques, musique.**

CANAL PLUS

20.30 Football. Championnat de France : PSG-Laval. **22.35 Magazine : Exploits. 22.45 Flash d'informations. 22.50 Pochettes surprises** The big shave, de Martin Scorsese. **23.00 Cinéma : Police academy 2, au boulot !** □ Film américain de Jerry Paris (1984). Avec Steve Guttenberg, Bubba Smith, David Graf. **0.25 Cinéma : Toto et les Femmes ■** Film italien de Steno et Mario Monicelli (1952). Avec Toto, Ave Ninchi, Giovanna Pala (v.o.). **2.00 Cinéma : les Forces du mal** □ Film américain de Guy Magar (1986). Avec Dennis Lipscomb, Leslie Wing, Suzanne Snyder. **3.25 Cinéma : le Droit de tuer ■** Film américain de James Glickenhaus (1981). Avec Christopher George, Samantha Eggar. **5.10 Téléfilm : Claudia.**

LA 5

20.30 Téléfilm : Affaire Marcus Nelson. De Joseph Sargent, avec Telly Savalas (1re partie). *Kojak mène l'enquête.* **22.00 Téléfilm : La vengeance de Tony Cimo.** De Marc Daniels, avec Brade Davis, William Conrad. *Tony a décidé de rendre sa propre justice.* **23.45 L'inspecteur Derrick** (rediff.). **0.00 Journal de minuit. 0.05 L'inspecteur Derrick** (suite). **0.55 Série : Les veuves au parfum. 2.45 Journal de la nuit. 2.50 Les dames de cœur** (rediff.). **3.45 Candice, ce n'est pas sérieux** (rediff.). **4.00 Bouvard et compagnie** (rediff.). **4.15 Tendresse et passion** (rediff.). **4.40 Série : Une vie. 5.20 Voisin, voisine** (rediff.). **6.20 Clip musical.**

M 6

20.35 Téléfilm : Argon 01, dernière victoire. De George Mc Cowan, avec Angie Dickinson, Lloyd Bridges. *Règlement de compte intergalactique.* **21.45 Série : Clair de lune. 22.35 Sexy clip. 23.05 Six minutes d'informations. 23.10 L'homme de fer** (rediff.). **0.10 Les Mohicans de Paris** (rediff.). **0.35 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Magazine : Adventure** (rediff.). **2.25 Magazine : Le glaive et la balance** (rediff.). **2.50 Magazine : Ondes de choc** (rediff.). **3.40 Documentaire : S'il te plaît, montre-moi nos histoires. 4.05 Magazine : Quand la science mène l'enquête** (rediff.). **5.00 Le glaive et la balance** (rediff.). **5.30 Magazine : Adventure** (rediff.).

FRANCE-CULTURE

20.00 Musique : Le rythme et la raison. François-Joseph Gossec. 5. La Révolution (III). **20.30 Radio-archives.** Hommage à Méliès 1945. **21.30 Musique : Black and blue. 22.40 Nuits magnétiques.** Trompe-l'œil-trompe-l'oreille. **0.05 Du jour au lendemain. 0.050 Musique : Coda.** Walt Disney.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 27 novembre 1988 à Sarrebruck) : Ouverture pour une fête académique op. 80, de Brahms ; Concerto pour piano et orchestre n° 1 en ut dièse mineur op. 1, de Rachmaninov ; Enigma variations op. 36, d'Elgar. **22.20 Premières loges.** Extraits de Thaïs, de Massenet ; de Paillasse, de Leoncavallo ; de L'Africaine, de Meyerbeer ; de Madame Favart, d'Offenbach ; de Lakmé, de Delibes ; de L'élixir d'amour, de Donizetti. **23.07 Club de la musique ancienne.** Buxtehude. **0.30 Poissons d'or.** Œuvres de Naoumoff, Adamson ; à 1.30, Les poissons d'or du passé : Max von Schillings (1868-1933).

Samedi 13 mai

TF 1

13.50 La Une est à vous. Les téléspectateurs choisissent un téléfilm à la carte. **13.55 Feuilleton : Salut les homards ! 14.35 La Une est à vous** (suite). **15.45 Tiercé à Maisons-Laffitte. 15.55 La Une est à vous** (suite). **18.05 Trente millions d'amis.** Emission de Jean-Pierre Hutin. Sommaire : Henri Thomas, aussi indépendant que son chat ; Diamant, cheval aveugle de huit ans, galope toujours ; Nouveau : la phytothérapie animale. **18.35 Série : Les professionnels. 19.30 Série : Marc et Sophie. 20.00 Journal et Météo. 20.35 Tapis vert et tirage du Loto. 20.45 Variétés : Chantal Nobel, la vie en face.** Emission présentée par Bernard Montiel. Avec Charles Aznavour, Michel Sardou, Enrico Macias, Herbert Léonard. **22.25 Magazine : Ushuaïa.** Magazine de l'extrême, de Nicolas Hulot. Sommaire : Sakari Palsi ; le salaire du vide ; Galapagos ; Gold river run ; Kl'elastic. **23.25 Magazine : Formule sport. 0.15 Journal et Météo. 0.25 Cannes 1989. 0.35 Série : Drôles d'histoires. 1.00 Série : Mannix.**

A 2

13.20 Magazine : L'assiette anglaise. Présenté par Bernard Rapp. **14.10 Magazine : Samedi passion.** Aventure passion : Foire de Valence ; Rugby : demi-finale du championnat de France ; Judo : championnat d'Europe à Helsinki ; Gymnastique rythmique et sportive à Corbeil. **17.55 Magazine : Les chevaux du week-end.** Présenté par Pierrette Brès. **18.15 Série : Capitaine X.** La fin des Habsbourg (deuxième partie). **19.00 INC. 19.05 Série : L'homme qui tombe à pic.** Haut vol. **20.00 Journal. 20.35 Météo. 20.40 Variétés : Champs-Elysées.** Emission présentée par Michel Drucker, en direct des jardins du Trocadéro. Spécial 100e anniversaire de la tour Eiffel. Avec Jean-Michel Jarre, Hank Marvin, Nana Mouskouri, Julio Iglesias, Mireille Mathieu, la Garde républicaine, Paul Mac Cartney, Gipsy Kings, Sandra, Gianna Nanini, Ginette Réno, Robert Paquette, le Cirque de Pékin, le Bolchoï, une fantasia du Maroc. **22.35 Feuilleton : Les jurés de l'ombre.** De Paul Vecchiali, avec Patrick Fierry, Laura Morante (5e épisode). **23.30 Journal et Météo. 23.45 Magazine : Lunettes noires pour nuits blanches.** De Catherine Barma et Thierry Ardisson, présenté par Thierry Ardisson. **1.13 Soixante secondes.** Jean-Loup Sieff, photographe.

FR 3

14.00 Jeu : Génies en herbe. 14.30 Magazine : Fastoche. Astr3naute : Plastique et composite ; 1789, au jour le jour ; 3... 2... 1 contact : Les océans, par la mer ; Maths Max. **15.30 Magazine : Thalassa** (rediff.). **16.00 Magazine : Sports loisirs.** Golf : Volkswagen European Golf Cup, en direct des golfs de la Côte d'Opale. **17.00 Flash d'informations. 17.03 Samdynamite.** De Chris Jolivet. Ravioli : Le déluge ; Les aventures d'une famille ours ; Boulevard des toons : Little Lulu et Les fils de la panthère rose. **18.05 Série : Le vagabond. 18.30 Dessin animé : Les nouveaux Bisounours. 19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, le journal de la région. **19.58 Dessin animé : Ulysse 31. 20.05 Jeux : La classe.** Présentés par Fabrice. **20.35 Samdynamite.** Denver, le dernier dinosaure ; à 21.00, un épisode de la série L'homme invisible (Coup double) ; à 21.25, Harvey cartoons ; à 21.30, Betty Boop. **21.50 Journal et Météo. 22.15 Magazine : Le divan.** D'Henry Chapier. Invité : Jean-Loup Dabadie. **22.40 Magazine : Musicales.** D'Alain Duault. Quatre pour un, avec le Quatuor Manfred. **23.40 Magazine : Sports 3.** Rugby : quarts de finale de la Coupe des provinces.

CANAL PLUS

14.00 Téléfilm : Le lion d'Afrique. De Kevin Connor, avec Brian Dennehy, Brooke Adams. **15.45 Documentaire : Les allumés...** La nostalgie des centaures, d'Etienne Verhaegen. *L'adresse des cavaliers afghans qui jouent au bouzkashi.* **16.10 Série : Max Headroom. 17.00 Série : Ohara. 17.45 Cabou Cadin.** Mini-monstres ; Les Ratties. **18.00 Dessins animés : Décode pas Bunny.** *En clair jusqu'à 20.30.* **19.30 Flash d'informations. 19.35 Top 50. ▶ 20.30 Série : Les jupons de la Révolution.** 5. Marat, de Maroun Bagdadi, avec R. Bohringer, Marie Trintignant. **22.05 Les superstars du catch. 23.00 Flash d'informations. 23.05 Cinéma : le Retour des morts-vivants II** □ Film américain de Ken Wiederhorn (1987). Avec Michael Kenworthy, Thor Van Lingen, Jason Hogan. **0.30 Cinéma : Fréquence meurtre ■** Film français d'Elisabeth Rappeneau (1988). Avec Cath. Deneuve, André Dussolier, Martin Lamotte. **2.05 Cinéma : Le jour se lève ■■■** Film français de Marcel Carné (1939). Avec Jean Gabin, Jacqueline Laurent, Jules Berry, Arletty. **3.30 Cinéma : Dans la chaleur de Saint-Tropez.** Film français classé X de Gérard Kikoïne (1981). Avec Marilyn Jess, Jean-Pierre Armand. **5.25 Cinéma : Les quatre mercenaires d'El Paso ■** Film italo-franco-espagnol d'Eugène Martin (1971). Avec Lee Van Cleef, James Mason.

LA 5

13.30 Série : L'homme qui valait 3 milliards. 15.30 Série : Wonder Woman. *De 16.30 à 17.30 Dessins animés.* **16.30 Lone Ranger. 17.00 Les défenseurs de la Terre. 17.30 Série : Arnold et Willy. 18.00 Variétés : Perfecto. 18.30 Bouvard et compagnie. 18.50 Journal images. 19.00 Série : Deux flics à Miami. 20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : Affaire Marcus Nelson.** De Joseph Sargent, avec Telly Savalas (2e partie). *Kojak ne néglige aucune piste.* **22.05 Téléfilm : Reconnue coupable.** De Richard Heffron, avec Ann Jillian, Kiel Martin. *Quand un emprunt se transforme en vol.* **23.55 Magazine : Télé-matches. 0.00 Journal de minuit. 0.05 Série : Arabesque. 1.05 Bouvard et compagnie** (rediff.). **1.25 Magazine : Ciné Cinq** (rediff.). **1.35 Feuilleton : Tendresse et passion. 2.00 Journal de la nuit. 2.05 Tendresse et passion** (rediff.). **2.55 Série : Une vie. 3.40 Voisin, voisine** (rediff.). **5.40 Bouvard et compagnie** (rediff.).

M 6

13.30 Série : Madame est servie. 13.55 Série : L'incroyable Hulk. 14.45 Série : Section IV. 15.35 Variétés : Hexagone 60-80. 16.20 Hit, hit, hit, hourra ! 16.30 Variétés : Hit 92. 17.30 Magazine : Adventure. Présenté par Christopher Reeve. **18.00 Informations : M 6 express. 18.05 Série : Drôles de dames.** Une vie de chien. **19.00 Série : Cagney et Lacey.** Le médium. **19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Madame est servie.** Devine qui vient s'installer ? **20.35 Téléfilm : Les jeunes adultes.** De Dary Duke, avec Carl Marotte, Charlaine Woodward. *Une adolescence difficile.* **22.25 Série : Devlin connection.** Le monastère. **23.15 Revenez quand vous voulez.** Emission de Philippe Meyer. Le travail des musiciens (1re partie). **0.10 Six minutes d'informations. 0.15 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Magazine : Adventure** (rediff.). **2.25 Magazine : Ondes de choc** (rediff.). **3.20 Magazine : Le glaive et la balance** (rediff.). **3.45 Documentaire : S'il te plaît, montre-moi nos histoires. 4.10 Magazine : Quand la science mène l'enquête** (rediff.). **5.05 Documentaire : S'il te plaît, montre-moi nos histoires. 5.30 Magazine : Adventure** (rediff.).

FRANCE-CULTURE

20.00 Musique : Multipiste. Musique et technologie aujourd'hui, les studios, les machines et les compositeurs. Le Festival de musique nouvelle de Vandœuvre-le-Nancy. **20.30 Photo-portrait.** Annick Goutal, créatrice de parfums. **20.45 Dramatique.** L'auditoire, de Guy Foissy. **22.35 Musique : Opus.** Moondog, les symphonies d'un clochard céleste. **0.05 Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Opéra (donné le 23 août lors du Festival de Salzbourg) : Le procès, opéra en 9 tableaux et 2 actes, d'après le roman de Franz Kafka, d'Einem, par l'Orchestre symphonique de la Radio autrichienne, dir. : Garcia Navarro. **23.08 Musique de chambre. 0.30 La terrasse des audiences du clair de lune.**

Dimanche 14 mai

TF 1

6.34 Météo. 6.36 Série : Docteur Who. 7.00 Bonjour la France, bonjour l'Europe. De Jean Offrédo. Avec le bulletin météo à 7.00 et 7.43. **7.45 Magazine : Bonjour monsieur le maire.** Présenté par Pierre Bonte. **7.55 Jardinez avec Nicolas. 8.10 Club Dorothée dimanche. 8.30 Spécial Disney dimanche.** Les Gummi ; Winnie l'ourson. **9.20 Club Dorothée dimanche** (suite). Pôle position. **9.35 Dessin animé : Mes tendres années. 9.55 Pas de pitié pour les croissants. 10.25 Magazine : Les animaux du monde.** De Marlyse de La Grange. Made in USA. **10.55 Magazine : Auto-moto. 11.25 Magazine : Téléfoot. 12.30 Jeu : Le juste prix.** Présenté par Patrick Roy et Harold Kay. **12.55 Météo. 13.00 Journal. 13.25 Cartes de stars. 13.30 Série : Un flic dans la Mafia. 15.10 Mondo Diego. 15.45 Tiercé à Longchamp. 15.55 Série : Harry Fox, le vieux renard. 16.45 Dessins animés : Disney parade.** Présentés par Jean-Pierre Foucault. **18.00 Variétés : Y a-t-il encore un coco dans le show ?** Emission de Stéphane Collaro. **18.30 Série : Vivement lundi ! 19.00 Magazine : 7 sur 7.** Emission d'Anne Sinclair. Invité : François Périgot, président du CNPF. **19.50 Loto sportif. 20.00 Journal. 20.30 Météo et Tapis vert. 20.40 Cinéma : la Valise ■** Film français de Georges Lautner (1973). Avec Mireille Darc, Michel Constantin, Jean-Pierre Marielle. **22.30 Cinéma : les Granges brûlées ■■** Film français de Jean Chapot (1973). Avec Alain Delon, Paul Crauchet, Simone Signoret. **0.10 Journal et Météo. 0.30 Cannes 1989. 0.40 Concert.** Eurythmics en concert en Australie en février 1987.

A 2

8.30 Magazine : Câlin-matin. Présenté par Marie Talon et Biboun. Les aventures du chat Léopold ; Bogus ; Mimi Cracra ; Les fables d'Esope ; Alex ; Quick et Flupke. **9.00 Connaître l'islam. 9.15 Emissions israélites.** A bible ouverte ; La source de vie. **9.30 Orthodoxie. 10.00 Présence protestante. 10.30 Le jour du Seigneur. 11.00 Messe de la Pentecôte. 12.05 Dimanche Martin.** Comme sur un plateau, présenté par Jacques Martin et Claude Sarraute. **13.00 Journal et Météo. 13.20 Dimanche Martin.** Le monde est à vous, avec Claude Nougaro. **14.55 Série : McGyver.** Juste vengeance. **15.50 L'école des fans. 16.35 Série : Disparitions.** Rumeurs. **17.35 Caméra cachée. 18.30 Magazine : Stade 2.** Spécial Europe. **19.30 Série : Maguy.** Déformation permanente. **20.00 Journal et Météo. 20.35 Série : Les enquêtes du commissaire Maigret.** L'amoureux de Mme Maigret, avec Jean Richard, Annick Tanguy, Alexandre Arbatte. *Le commissaire Maigret sur une affaire d'espionnage.* **22.10 Magazine : Musiques au cœur.** D'Eve Ruggieri. *La Riviera des années 30, en direct de la Villa Ellen Roc au cap d'Antibes.* **23.20 Journal. 23.40 Météo. 23.45 Magazine : Apos.** De Bernard Pivot. **23.58 Soixante secondes.** Régis Debray. **0.00 Histoires courtes.** La trajectoire amoureuse, de Pascal Aubier ; Body body, de Philippe Brach.

FR 3

7.00 Magazine : Sport 3 (rediff.) **8.00 La méthode Victor.** *De 8.15 à 9.00 Amuse 3.* **8.15 Dessin animé : Boumbo. 8.25 Dessin animé : Petit ours brun. 8.26 Dessin animé : Ulysse 31. 8.50 Dessin animé : Petit ours brun. 8.52 Documentaire : Naturimages. 9.00 Magazine : Rencontres.** Emission proposée par le FAS et l'ARA. Invité : Edgard Pisani. **10.30 Magazine : Latitudes. 11.30 RFO hebdo. 12.00 Musicales** (rediff.). **12.57 Flash d'informations. 13.00 Magazine : D'un soleil à l'autre.** Magazine agricole de Jean-Claude Widemann. **13.30 Forum RMC-FR3. 14.30 Magazine : Sports loisirs.** Danse sur glace : Trophée Christine Laure à Grenoble ; Hippisme : concours complet à Badmington ; A 16.00, golf : Epson grand prix d'Europe 89. **17.00 Flash d'informations. 17.03 Magazine : Montagne.** De Pierre Ostian et Jean-Pierre Locatelli. Espace Ecrins, de Françoise Rey et Bernard Vasseur. **17.30 Amuse 3.** Souris noire (Le crime de Cornin Bouchon) ; Les trois mousquetaires ; Les petits malins ; Dan et Dany. **19.00 Série : Le retour de Sherlock Holmes.** Flamme d'argent, avec Jeremy Brett. **19.55 Flash d'informations. 20.02 Série : Benny Hill. ▶ 20.35 Documentaire : Optique.** Mexico, les trois séismes, d'Ernesto Rimoch et Eva Saraga. **21.30 Magazine : Océaniques.** L'actualité culturelle, par Pierre-André Boutang, Dominique Rabourdin, Philippe Le More. **22.05 Journal et Météo. 22.30 Cinéma : I Vitelloni ■■■** Film italien de Federico Fellini (1953). Avec Franco Interlenghi, Alberto Sordi, Franco Fabrizi. (v.o. N.). **0.15 Musiques, musique.** Sonate en ut pour viole de gambe et clavecin, de Carl Philipp Emmanuel Bach, par Christophe Coin, viole, et Davitt Moroney, clavecin.

CANAL PLUS

7.00 Dessins animés : Décode pas Bunny. 8.25 Série : TNT. 8.45 Cabou cadin. Les ratties. **8.50 Documentaire :** Pourquoi jouent-ils ? *Le rôle du jeu dans l'éducation des bébés animaux.* **9.25 Cinéma : Adieu, je t'aime** □ Film français de Claude Bernard-Aubert (1988). Avec Marie-Christine Barrault, Bruno Cremer, Bruno Pradal. **11.00 Cinéma : Police Academy 2, au boulot !** □ Film américain de Jerry Paris (1984). Avec Steve Guttenberg, Bubba Smith, David Graf. *En clair jusqu'à 14.00.* **12.30 Magazine : Rapido.** D'Antoine de Caunes. **13.00 Flash d'informations. 13.05 Magazine : Mon zénith à moi.** Présenté par Michel Denisot. Invité : Gilbert Montagné. **14.00 Série : Bergerac. 15.00 Sport : Rugby.** Demi-finale du championnat de France. **17.00 Sport : Moto.** Grand Prix d'Italie, en direct du circuit de Misano. *En clair jusqu'à 20.30.* **18.00 Cinéma : Liberté ■■** Film de montage de Laurent Jacob (1989). Extraits de films de Lubitsch, Gance, Renoir, W.S. Van Dyke, Richebé, Guitry, Rappeneau, Wajda. **19.30 Flash d'informations. 19.35 Dessins animés : Ça cartoon.** Présentés par Philippe Dana. **20.25 Magazine : Tranches de l'art. 20.30 Cinéma : Retour ■■** Film américain de Hal Ashby (1978). Avec Jane Fonda, Jon Voight, Bruce Dern, Robert Ginty. **22.35 Flash d'informations. 22.40 Documentaire : Histoire(s) du cinéma.** De Jean-Luc Godard. 2e partie : Une histoire seule. **23.25 Cinéma : Viva Maria ! ■■** Film français de Louis Malle (1965). Avec Brigitte Bardot, Jeanne Moreau, George Hamilton, Paulette Dubost. **1.15 Cinéma : Dans la chaleur de Saint-Tropez.** Film français classé X de Gérard Kikoïne (1981). Avec Marilyn Jess, Jean-Pierre Armand. **2.30 Pochettes surprises.** Spécial Keneth Anger.

LA 5

6.30 Le journal permanent. *De 7.30 à 10.30 Dessins animés.* **7.30 Vanessa et la magie des rêves. 8.05 Sandy Jonquille. 8.30 Charlotte. 8.55 Dans les Alpes avec Annette. 9.20 Princesse Sarah. 9.45 Robotech. 10.30 Variétés : Perfecto** (rediff.). **11.00 Série : Jaimie. 12.00 Série : Chasseurs d'ombres. 13.00 Journal. 13.25 Série : Mike Hammer. 15.15 Série : 200 dollars plus les frais. 16.35 Magazine : Télé-matches. 17.45 Téléfilm : La fièvre d'Hawaii.** De James D. Parriott, avec Robert Ginty, Jeff McCracken. *Deux détectives au soleil.* **18.50 Journal images. 19.00 La fièvre d'Hawaii** (suite). **20.00 Journal. 20.30 Cinéma : le Convoi** □ Film américain de Sam Peckinpah (1978). Avec Ali McGraw, Ernest Borgnine, Burt Young. **22.40 Cannes 89. 22.50 Série : L'enfer du devoir.** De l'héroïne pour les héros. **23.50 Magazine : Reporters** (rediff.). **0.00 Journal de minuit. 0.05 Magazine : Reporters** (suite). **0.45 Série : L'inspecteur Derrick. 1.50 Magazine : Ciné Cinq** (rediff.).

2.00 Feuilleton : Tendresse et passion (rediff.). **3.15 Série : Voisin, voisine. 5.15 Bouvard et compagnie** (rediff.). **5.30 Musique : Aria de rêve.**

M 6

6.00 Dessin animé : La lucarne d'Amilcar. 6.20 Musique : Boulevard des clips. 9.00 Jeu : Clip dédicace. 11.00 Revenez quand vous voulez (rediff.). **11.55 Infoconsommation. 12.00 Informations : M 6 express. 12.05 Magazine : Ciné 6. 12.30 Série : La petite maison dans la prairie. 13.20 Série : Madame est servie** (rediff.). **13.45 Téléfilm : Enquête sur l'honneur d'un flic.** De David Lowel, avec Lee Grant. *Sa femme prouvera qu'il est innocent.* **15.25 Téléfilm : Frankenstein, une histoire d'amour.** De Bob Thénault, avec Gérard Bernier.

Cancer :
pour en savoir plus
Ecran Santé
36.15
CONSULTEZ
VOTRE MINITEL

16.35 Magazine : Destination santé. Cancer : Le grand espoir. **17.30 Magazine : Le glaive et la balance.** L'affaire Kravchenko. **18.00 Informations : M 6 express. 18.05 Série : Drôles de dames. 19.00 Série : Cagney et Lacey. 19.54 Six minutes d'informations. 20.05 Série : Madame est servie. 20.35 Téléfilm : La force de l'amour.** De Joseph Sargent. *Le dévouement d'une jeune fille pour ses parents sourds-muets.* **22.15 Six minutes d'informations. 22.20 Capital** (rediff.). **22.25 On se dépêche d'en rire. 22.30 Cinéma : les Rangers** □ Film italien de Roberto B. Montero (1970). Avec Dale Cummings. **0.05 Revenez quand vous voulez** (rediff.). **1.00 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Le glaive et la balance** (rediff.). **2.25 Magazine : Ondes de choc** (red.). **3.20 Magazine : Adventure** (rediff.). **3.45 Documentaire : S'il te plaît, montre-moi nos histoires. 4.10 Destination santé** (rediff.). **5.05 Documentaire : S'il te plaît, montre-moi nos histoires. 5.30 Le glaive et la balance** (rediff.). **6.00 Feuilleton : Les Mohicans à Paris.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. Voyage jusqu'au bord de la glace. **22.35 Musique : Le concert.** Les feuillets d'Orphée. **0.05 Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 13 janvier à la Philharmonie de Munich) : Concerto pour violoncelle et orchestre en si mineur op. 104, de Dvorak ; Requiem pour solistes, chœur, orchestre et orgue op. 48, de Fauré, par le Chœur et l'Orchestre de la Radio bavaroise, dir. Colin Davis ; sol. Yo Yo Ma, violoncelle, Arleen Auger, soprano, Andreas Schmidt, baryton. **23.05 Climats.** Musiques traditionnelles. Comparaison des traditions musicales du nord-ouest de l'Argentine avec celle des autres pays andins. **0.30 Archives dans la nuit.** Manfred, ouverture op. 115, de Schumann ; Un requiem allemand pour solistes, chœur et orchestre op. 45, de Brahms.

Loto — Tirage du LOTO n° 19 du mercredi 10 mai 1989

1 19 30 34 38 46 — 6

Prochain tirage, en direct sur TF1, samedi 13 mai 1989 à 20 h 35

	Nombre de grilles gagnantes	Rapport par grille gagnante
6 bons n°	4	1 792 200,00 F
5 bons n° + complémentaire	35	108 415,00 F
5 bons n°	1 139	10 950,00 F
4 bons n°	73 886	170,00 F
3 bons n°	1 888 270	12,00 F

Audience TV du 11 mai 1989 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, France entière 1 point = 193 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	47.7	Santa-Barbara 23.8	Actual. région. 6.9	Actual. région. 10.0	Top 50 2.9	K 2000 2.7	Cagney et Lacey 1.1
19 h 45	49.5	Roue fortune 26.4	L'appart 6.5	19-20 info 8.5	Nulle part 2.7	K 2000 4.2	Cagney et Lacey 1.8
20 h 16	63.1	Journal 30.3	Journal 15.1	La classe 7.1	Nulle part 2.0	Journal 4.0	Mme est servie 3.9
20 h 55	70.7	Out of Africa 34.0	Dernier été 20.4	Chronique 8.9	Adieu... 1.0	Les secrets... 8.3	Homme 5 vie. 1.5
22 h 8	64.8	Out of Africa 31.2	Dernier été 20.2	Chronique 8.0	Ami de mon... 0.4	Les secrets... 6.5	Homme 5 vie. 1.4
22 h 44	48.0	Out of Africa 30.0	Edit. spéciale 5.4	Journal 3.7	Ami de mon... 0.8	Education... 9.1	Clair de lune 0.8

La réforme de l'audiovisuel public

Vers un compromis entre le gouvernement et les députés

Des négociations entre Mme Catherine Tasca, ministre délégué à la communication, et une délégation du groupe socialiste conduite, le matin, par M. Louis Mermaz, se sont poursuivies toute la journée, jeudi 11 mai, pour aplanir les divergences entre le gouvernement et sa majorité sur la réforme de l'audiovisuel public. Le ministre a maintenu son désir de voir Antenne 2 et FR 3 dirigées par une *« président commun »* et les députés, sous la houlette de M. Bernard Schreiner, ont réaffirmé leur préférence pour la création d'un comité stratégique.

Ils ont également demandé des assurances sur l'avenir de FR 3 et fait pression sur le gouvernement pour obtenir *« des moyens accrus et stables »* pour le secteur public. Le ministre et le groupe socialiste devraient se mettre d'accord sur une formule médiane. Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) nommerait un président commun aux deux chaînes, mais l'identité de chacune serait confortée par la désignation de deux directeurs généraux par les conseils d'administration respectifs des deux sociétés.

Ces désignations se feraient sur proposition du président commun pour éviter toute dissension entre les membres du triumvirat. Une troisième réunion de concertation est prévue mardi prochain, réunion à laquelle devrait participer, cette fois, M. Jack Lang, ministre de la culture et de la communication.

M. Charles Pasqua dénonce l'« incompétence » du CSA

Le CSA a réussi, *« en un temps record, à faire preuve à la fois de complaisance, de conservatisme et d'incompétence »*, estime M. Charles Pasqua, président du groupe RPR au Sénat, dans un communiqué. Complaisance à l'égard du *« pouvoir politique »* et de Canal Plus, qui s'est vu accorder la *« quasi-exclusivité »* du satellite TDF 1 et qui est dirigé *« par un proche ami et confident du président de la République »*. Conservatisme du projet de regroupement d'Antenne 2 et de FR 3, repris par Mme Tasca et *« ressuscitant l'ORTF, jadis tant combattu par le Parti socialiste »*. Incompétence, enfin, *« avec la désignation de M. Jean Maheu à la tête de Radio-France »*, lequel, estime M. Pasqua, affiche en deux mois *« un triste bilan »*.

Les Français, conclut-il, *« peuvent légitimement se demander si le CSA est digne de ce sentiment qu'on appelle le respect »*. Allusion directe à la phrase prononcée en septembre 1987 par M. Mitterrand, qui affirmait que la CNCL n'avait alors rien fait *« qui puisse inspirer ce sentiment que l'on appelle le respect »*.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Sports

OMNISPORTS : le projet de grand stade parisien

Un terrain politique

Cela fait plus de vingt-cinq ans que le général de Gaulle a promis un grand stade à la France et à sa capitale. Au cours des années 60-70, plusieurs projets ont été ébauchés ; ils furent sans suite. La volonté politique n'a jamais été au rendez-vous. Lors de la candidature de Paris à l'organisation des Jeux olympiques de 1992, la localisation du stade olympique n'a pas fait l'unanimité. Cela a même fini par être le talon d'Achille du dossier de candidature. En sera-t-il de même pour celui de la candidature à l'organisation de la Coupe du monde de football 1998 ?

EN octobre 1987, Paris a perdu les Jeux d'été devant Barcelone, *et* le grand stade est retombé aux oubliettes. Il refait brusquement surface en février 1988, lorsque Jacques Chirac, candidat à la présidence de la République, annonce que la Coupe du monde de football 1998 *« aura lieu en France »*. Cela implique obligatoirement la construction d'un stade de grande capacité.

Il faut pourtant attendre le mois de novembre pour que le maire de Paris annonce clairement sa volonté de voir la capitale dotée d'un grand stade. Celui-ci, précise-t-il, devra être pluridisciplinaire et écologique. Deux mois plus tard, M. Jacques Perrilliat est nommé Monsieur Grand Stade. Début avril, il remettait son rapport à Jacques Chirac. Rapport resté confidentiel.

En novembre 1988, deux sites étaient envisagés : le bois de Vincennes et Colombes. Nombre d'élus socialistes et de représentants des mouvements écologistes s'élevèrent alors contre la construction éventuelle d'un stade olympique dans le bois de Vincennes. Le 28 février, à quelques jours du premier tour des élections municipales, Jacques Chirac annonçait que le site du futur grand stade *« s'éloigne de plus en plus du bois de Vincennes pour des raisons techniques »*. Le poids pris aux dernières élections par les Verts ne devrait pas inciter le maire de Paris à revenir sur sa déclaration.

Tremblay et Cornillon

Le site de Colombes avait déjà été envisagé lors de la candidature de Paris aux JO, mais n'avait pas été retenu. Dans un premier temps, le maire de cette commune de banlieue ne semblait pas opposé au projet. Mais les résultats d'une étude d'impact commandée par la municipalité et les prises de position de son adversaire politique aux élections municipales en faveur du grand stade ont incité Dominique Frélaut à se prononcer fermement contre une implantation sur sa commune. D'autant qu'un projet de rénovation du stade Yves-du-Manoir et la création d'un centre régional sportif pluridisciplinaire et pédagogique , en association avec le Racing-Club de France, a toutes les chances d'aboutir.

Bref, les deux sites envisagés au départ apparaissent aujourd'hui comme politiquement exclus.

Sur plus de vingt-cinq sites répertoriés par M. Jacques Perrilliat dans son rapport, seulement deux peuvent être considérés comme des sites *« très probables et réellement envisageables dans les conditions actuelles »*. Les deux terrains en question ont la particularité d'être implantés sur deux communes de la Seine-Saint-Denis, qui ont à leur tête des maires communistes.

De toutes les municipalités avoisinant Paris, Tremblay-lès-Gonesse, proche de l'aéroport Charles-de-Gaulle, est la seule à avoir clairement fait savoir son souhait de voir construire un stade olympique sur son territoire. Depuis 1983, Tremblay-lès-Gonesse a multiplié les études sur la fiabilité d'un tel projet. Pour le maire, Georges Prudhomme, comme pour M. Claude Collard, responsable chez International Sport Consult de la dernière étude, les avantages de Tremblay-lès-Gonesse sont nombreux. La commune dispose de terrains vierges de toute construction et, bien qu'un peu éloignée de Paris, elle bénéficie d'une desserte routière, ferrée et aérienne unique.

L'autre site finaliste pour Jacques Perrilliat est la zone du Cornillon, qui appartient à la ville de Paris mais qui est situé sur la municipalité de Saint-Denis. Ce terrain, très bien desservi, est, du point de vue de sa proximité de Paris, un site idéal. Mais un problème majeur se pose : le maire de Saint-Denis et le président du conseil général de la Seine-Saint-Denis, tous deux communistes, ont rejeté catégoriquement la possibilité de construire au Cornillon un stade de 80 000 places. Cette zone, selon eux, devant conserver sa vocation industrielle.

Le projet du grand stade devrait voir, dans les semaines à venir, l'entrée en jeu du gouvernement. L'arbitre suprême qu'il représente est resté depuis le début sur le banc de touche. Par désintérêt, si l'on en croit les amis politiques de Jacques Chirac ; pour ne pas rajouter à la confusion, si l'on écoute un haut fonctionnaire proche du gouvernement.

Aujourd'hui, pour des raisons d'urbanisme, de financement autant que de politique, la Ville de Paris ne peut plus se passer de l'Etat et de l'intervention du gouvernement.

A la recherche du consensus

M. Jacques Perrilliat souhaite qu'un consensus se fasse autour du grand stade. Pour cela il a rencontré à plusieurs reprises Jean-Paul Huchon, le directeur de cabinet de Michel Rocard, et Jean Glavany, le *Monsieur Jeux olympiques qui représente* également le gouvernement dans le comité de candidature de la Coupe du monde de football. Le gouvernement attend une démarche officielle du maire de Paris.

Une réunion interne à la mairie de Paris, regroupant les autorités concernées par ce dossier, aura lieu le 23 mai prochain et devrait aboutir à une prise de position de Jacques Chirac. On sait également que la lettre de ce dernier demandant au premier ministre la *saisine du dossier est déjà écrite*, même si elle n'a toujours pas été envoyée.

C'est seulement après ces préliminaires que le gouvernement pourra jouer son rôle de coordonnateur entre Paris, le département concerné, la région et l'État. C'est également lui, au cas où le site du Cornillon serait maintenu, et où la municipalité persisterait dans son refus, qui pourrait mettre en œuvre la procédure de projet d'intérêt général.

M. Jacques Perrilliat le reconnaît : *« Ce projet est pavé de difficultés. Sans compter les problèmes d'urbanisme et de financement, la situation politique est, à elle seule: un vrai casse-tête. Pour que ce stade voie le jour, il va vraisemblablement falloir trouver un terrain d'entente entre un maire et un président de conseil général qui sont communistes, le maire de Paris et le président du conseil régional qui sont RPR, et enfin un gouvernement qui est socialiste. Il y a plus de chances pour que ça casse plutôt que ça passe. »*

Les dernières déclarations de M. Joseph Blatter, secrétaire général de la FIFA, qui affirme qu'un stade de 80 000 places n'est pas nécessaire pour obtenir l'organisation de la Coupe du monde de football, ne sont pas là pour éclaircir une situation qui manque déjà passablement de lumière.

PIERRE-YVES GRAVIER.

FOOTBALL : six mesures et une « mission »

La petite foulée de M. Bambuck

M. ROGER BAMBUCK, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, *s'est longuement entretenu*, jeudi 11 mai à Paris, avec les responsables du football français, MM. Jean Fournet-Fayard, président de la Fédération, et Jean Sadoul, président de la Ligue. A l'issue de cette réunion, M. Bambuck a annoncé la mise en place d'une mission de travail dont la composition sera rendue publique dans les prochains jours, mais on pourrait y retrouver les anciens joueurs Alain Giresse et Michel Platini, l'arbitre Michel Vautrot, le manager de l'Olympique de Marseille, Michel Hidalgo, et le maire de Lens, André Delelis. Cette mission devra, selon le secrétaire d'Etat, *« travailler avec la Fédération et faire des propositions concrètes pour que le football français retrouve son rang »* après les mauvais résultats (élimination de l'équipe de France de la course à la Coupe du monde) et les nombreuses *« affaires »* qui ont terni son image.

Par ailleurs, six mesures *urgentes ont été décidées* :

● Le renforcement de l'autorité de la Fédération. Cela implique un affaiblissement de la Ligue nationale, qui régit le football professionnel.

● La transparence de la gestion (respect des statuts types des associations sportives, donc de la loi de 1901), une plus grande responsabilisation des dirigeants et une implication des collectivités locales dès lors qu'elles participent à la vie économique des clubs.

● Restriction des masses salariales.

● Allégement du calendrier, avec une première division réduite de vingt à dix-huit clubs en 1990-1991, et suppression des matches aller-retour en Coupe de France. Cette réforme constitue la seule véritable innovation concrète de ce train de mesures.

● Protection de l'équipe de France et de la formation des jeunes.

● Evolution des conditions de formation, avec, notamment, une entrée plus tardive dans les centres. L'ensemble de la politique de formation pourrait donc être remise en question.

M. Bambuck a qualifié ces mesures de *« bon point de départ »*, mais il a surtout semblé désireux de calmer les esprits et de s'imposer en arbitre. Contrairement à ce que certaines fuites avaient laissé entendre, la révolution du football français n'a pas eu lieu. M. Sadoul est sorti de cette réunion diminué par rapport à M. Fournet-Fayard, dont l'autorité a été renforcée, mais les deux patrons du football national ont sauvé leur tête, réclamée dernièrement par M. Bernard Tapie, président de l'OM. Il leur reste maintenant à suivre la route indiquée par le secrétaire d'Etat et à faire accepter ces mesures — qui restent très vagues — par les dirigeants de club. Un match bien difficile à gagner.

Ph. Br.

VOILE : Lorient – Saint-Barthélemy – Lorient

Monocoques au banc d'essai

Premier monocoque à franchir la ligne d'arrivée, mardi 9 mai, de l'étape antillaise de la course Lorient - Saint-Barthélemy - Lorient, le voilier *Merit* a précédé de plus de cinq heures un autre bateau de 24,60 m, *Baltic Maxi*. Les skippers de ces deux voiliers ne cherchent pas à rivaliser avec les multicoques, à quai depuis quelques jours. Ils profitent simplement de cette transat pour tester le matériel et souder les équipages avant la Whitbread, la course autour du monde, dont le départ sera donné le 2 septembre à Southampton.

SAINT-BARTHELÉMY
de notre envoyé spécial

IMPECCABLES dans leur uniforme aux couleurs de la marque de cigarettes qui les subventionne, comme dans leur dextérité à effectuer la manœuvre d'abordage, les représentants des cantons alpins sont applaudis quant ils touchent au port de Saint-Berthélemy par une foule nombreuse en dépit de l'heure matinale. Assis à la barre, Pierre Fehlmann distribue les ordres à ses quinze équipiers, avec autant de calme que s'il rentrait d'une sortie sur le lac Léman.

Les milles parcourus, les désagréments de la houle d'ouest des premiers jours, la fissure du mât qui a obligé l'équipage à relâcher aux Açores, tout semble oublié sur ces visages propres et lisses qui sourient à leurs admirateurs.

Capitaine Fehlmann, vainqueur, en 1987, de la précédente édition de cette Transat, savoure ses cinq heures d'avance sur le voilier finlandais *Baltic*. *« Je pense que nous sommes plus rapides qu'eux par petit temps »*, explique le skipper.

A quarante-sept ans, l'ancien directeur commercial reconverti en coureur d'océans sait évaluer ses adversaires. De ces Finlandais, fraîchement débarqués dans la course au large, il se méfie. Ce n'est pas seulement dans cette Transat Lorient-Saint-Barthélemy qu'il va leur être opposé, mais aussi dans l'épreuve reine, le tour du monde en équipage, qui doit partir d'Angleterre au début du mois de septembre. Premier aux quatre étapes de l'édition 85 de cette course, le Suisse souhaite renouveler, voire *améliorer son* exploit, en gagnant au temps compensé. Dans ce but il a imaginé un bateau encore plus performant.

Sorti des chantiers navals il y a quelques mois, *Merit* est né de cette recherche. Il ne s'agit pas seulement d'un navire capable, comme les précédents voiliers de Fehlmann, d'affronter les quarantièmes rugissants. Le cap-hornier souhaite un monocoque digne des fins régatiers et donc conçu pour la vitesse pure. Selon lui tout doit être pensé en fonction *« des dixièmes de noeuds que l'on peut gagner en restant à la limite du point de rupture »*.

Un pari risqué. Il fallait imaginer un bateau plus léger et plus toilé, que *UBS*, le voilier avec lequel il s'est imposé en 1985. La chasse aux kilos superflus a commencé par la coque. Grâce à de nouvelles résines et à des matériaux composites, le poids a été réduit d'un tiers pour une même longueur de 24,60 m. Opération semblable pour le gréement. Le mètre cinquante gagné en hauteur de mât ne se traduit pas par une charge supplémentaire, mais au contraire par une diminution de son poids. Pierre Fehlmann estime que tout gain de vitesse sur l'eau s'acquiert essentiellement par la prise en compte des technologies modernes et leurs traductions dans la construction navale.

Malgré les incidents qu'il a connus peu après le départ de Lorient dans le gros temps, le marin helvétique ne remet pas en cause ses choix. Perfectionniste, il juge *Merit « plus performant que UBS »*.

L'escale à Saint-Barthélemy doit permettre à son équipage d'améliorer encore quelques réglages, en fonction d'observations faites au cours de la traversée. Pas question d'aller se dorer sur les plages de l'île, le compte à rebours pour la grande navigation sur toutes les mers est maintenant lancé. Pierre Fehlmann sait que d'autres équipages ambitionnent de remporter la Whitbread *1989-1990*. A lui de démontrer que son choix de la légèreté maximale, allié à son sens tactique, est le bon.

SERGE BOLLOCH.

LES HEURES DU STADE

Football

Championnat de France. – Trente-sixième journée, samedi 13 mai. Paris SG-Laval, le 12 (Canal + à 20 h 30).

Coupe de l'UEFA. – Finale retour entre Stuttgart et Naples, mercredi 17 mai.

Jeu à XIII

Championnat de France. – Finale dimanche 14 mai à Narbonne.

Motocyclisme

Grand Prix d'Italie de vitesse. Dimanche 14 mai à Misano (Canal + à 17 h).

Rugby

Championnat de France. – Demi-finales : Toulouse-Agen, samedi 13 mai à Bordeaux (A 2 à 15 h) et Toulon-Narbonne, dimanche 14 mai à Toulouse (Canal + à 15 h).

Tennis

Championnats internationaux d'Italie. – Du lundi 15 au dimanche 21 mai à Rome.

JUDO : championnats d'Europe

La dernière campagne d'Alexandre

Marc Alexandre est le seul champion olympique de Séoul présent à Helsinki, à l'occasion des championnats d'Europe de judo. Alors que les deux autres Européens couronnés l'an dernier ont pris leur retraite sportive (comme l'Autrichien Peter Seisenbacher) ou plus simplement du recul (comme le Polonais Waldemar Legien), le Français n'a pas voulu bouleverser ses habitudes. Un peu plus d'un mois après son titre olympique, il remportait avec l'équipe de France le titre de champion d'Europe par équipes. Après avoir fait l'impasse sur les championnats de France, avoir terminé troisième du Tournoi de Paris et enlevé un nouveau titre, celui de champion de France des clubs avec Orléans, à vingt-neuf ans, Alexandre est reparti pour une nouvelle et dernière campagne.

HELSINKI
de notre envoyé spécial

« *LE soir même de son titre olympique, je me suis demandé si je ne devais pas tout arrêter là,* affirme Marc Alexandre. *Puis une semaine après, j'ai fait le point et j'ai décidé de me redonner un an. Je ne ressentais aucune baisse de motivation, un terme trop à la mode à mon goût, et j'ai décidé de continuer jusqu'aux championnats du monde, puisque le titre mondial est le seul qui manque à mon palmarès. »*

Le champion d'Europe 1984 a vécu de façon étonnamment détachée sa consécration olympique. Sans doute un peu plus décontracté et communicatif qu'auparavant, il aborde son ultime saison au niveau international avec un esprit neuf : *« Avant ces championnats d'Europe, j'ai voulu me placer dans la peau d'un concurrent comme les autres. Pour moi, le titre olympique est quelque chose de totalement acquis et pour tenter d'éviter de subir une trop importante pression, j'ai essayé d'oublier que j'étais champion olympique. »*

Alexandre n'est pas ce qu'on appelle une figure charismatique. Même s'il a obtenu la reconnaissance définitive de son milieu et que des lettres de félicitations lui sont arrivées d'Australie et même d'Union soviétique. Mais à son retour de Séoul il a voulu se faire violence en tentant de sortir de son cocon et d'utiliser au mieux les retombées de son titre olympique. Une façon de se mesurer à Fabien Canu, son grand complice, qui avait su si bien exploiter le titre de champion du monde 1987.

« Par sécurité, j'ai demandé beaucoup de conseils à Fabien, confie Alexandre. *Mais je crois que j'ai obtenu moins de retombées médiatiques que lui. »* Les résultats sont en effet mitigés. Le champion olympique a dû attendre quatre mois après son retour de Séoul avant d'être convié à une émission de télévision, sur FR 3 ! *« J'ai l'impression que la pression médiatique est telle avant et pendant les Jeux qu'elle s'effondre dès la compétition terminée »*, poursuit-il. Côté mondanités, Alexandre a été servi, passant des médailles du Sénat à celles de l'Assemblée nationale via les trophées de la Ville de Paris. Au point que le Parisien a fini par s'habituer à ce rôle public, pour lequel il ne ressentait jusque-là aucun goût.

Mais c'est du côté des commanditaires qu'il a obtenu le plus de satisfaction : *« J'ai été obligé de changer, d'aller au devant des gens, et j'ai prouvé que je pouvais faire aussi bien que Canu en la matière puisque j'ai abouti. »* Le résultat n'est pourtant pas mirobolant : deux contrats portant sur des opérations de relations publiques avec une firme de produits de judo, Décasport, et une marque de montres à hologrammes, Holstar, un contrat de partenariat jusqu'en 1992 avec la station des Menuires et le prêt pendant un an d'une voiture par un concessionnaire Toyota du sud de Paris.

Non seulement Alexandre n'a pas d'agent, mais aucun de ces spécialistes de la gestion des intérêts des sportifs, en général si prompts à se disputer les champions, ne s'est manifesté auprès du champion olympique. Il est vrai que les judokas ne se sont pas encore mis à l'heure des managements. *« En vérité, personne ne s'est manifesté auprès de moi, ni agent, ni sponsor potentiel*, explique Alexandre. *J'ai dû me débrouiller seul, prendre des contacts pour aboutir à ces contrats. Je vais d'ailleurs reprendre cette recherche au retour des championnats d'Europe. Si le téléphone a sans doute sonné un peu plus chez moi depuis Séoul, c'est surtout les notes de téléphone qui ont augmenté avec les heures que j'ai dû y passer avant de décrocher les contrats. »*.

Il ne suffit pas d'être champion olympique pour devenir la cible rêvée des publicitaires. S'il ne s'était pas démené un peu, Alexandre serait rentré en France comme il en est parti, avec en plus néanmoins une intense satisfaction personnelle, une médaille d'or autour du cou et une prime importante qui lui fut versée quelques semaines plus tard.

« De toute façon, mon train de vie est resté strictement le même et je fais verser l'argent gagné grâce à mes contrats sur un compte bloqué, géré pour moi par la Fédération française de judo », explique Alexandre. Dans la vie, ce dernier n'est pas aussi ambitieux que dans son sport.

Alexandre ne recherche ni la gloire ni la fortune, mais seulement la possibilité de mener tranquillement son existence, dans son milieu, son monde, celui du judo. Il pense à terme à l'encadrement des équipes nationales. Et c'est peut-être ce qui est le plus important pour lui.

GILLES VAN KOTE.

ATTENTION
LUNDI DE PENTECOTE FERIE
Si votre détaillant habituel est fermé,
n'oubliez pas de faire
valider vos bulletins mardi.
(aux heures habituelles)
NATIONAL
LOTO

REPRODUCTION INTERDITE

AGENDA IMMOBILIER

COTE D'AZUR
DOMAINE PRIVÉ DU CAP BÉNAT
140 hectares de privilèges
Terre rare...
Dernière chance d'acquérir à 5 km du Lavandou, face aux îles d'Or, l'un des plus beaux terrains constructibles... protégé à tout jamais au cœur d'un parc de 140 hectares, classé, privé, gardienné toute l'année.
Documentation réservée. Pour la recevoir, adressez aujourd'hui même votre carte de visite à POSIDONIA - Département ventes, Domaine privé du Cap Bénat, 83230 BORMES-LES-MIMOSAS, ou téléphoner à M. JEANNOT au 94-71-27-28. Télécopie : 94.64.85.06.

COFINORD constructeur
SETE : LA VENISE LANGUEDOCIENNE
PORT-SAINT-CLAIR : entre plage et port.
345 000 F*
Tél. (1) 42 61 39 79
Gestion locative COFITEL.
Votre 3 pièces + loggia + cuisine équipée.
Coupon à retourner à COFINORD : 31, av. de l'Opéra - 75001 PARIS
NOM
TEL. TEL. BUREAU
ADRESSE
SC
LM 13.05.89.

Cabourg
349.000 F*
Piscine et tennis privés
EXCEPTIONNEL
Avec 13.960 F à la réservation (4%)
Votre maison 3 pièces tout équipée avec cheminée feu de bois, directement sur le golf.
* à partir de... Prix au 1/1/89
Existe également en 2 pièces.
Financement personnalisé.
Gestion locative assurée.
(1) 42.25.25.25
Bon documentation sur CABOURG
Nom
Adresse
Tél. Dom.
Tél. Bur.
66, CHAMPS-ÉLYSÉES - 75008 PARIS
FERINEL week-end
LM 13.05.89.

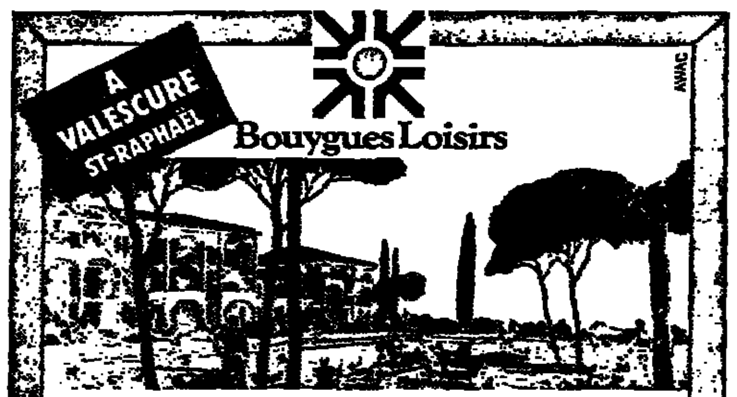

A VALESCURE ST-RAPHAËL
Bouygues Loisirs
Au cœur du nouveau golf international, Bouygues Loisirs construit (entre les trous 12 et 13) 4 petits immeubles avec des studios, des 2 et 3 pièces autour d'une piscine privée.
Renseignements et vente sur place :
les Résidences du Nouveau Golf
Avenue du Golf (cv 015) 83700 Valescure.
Tél. (16) 94 82 44 51
Pour recevoir une documentation gratuite, envoyer ce bon à Bouygues Loisirs : 29, rue Pastorelli – 06047 Nice.
Nom
Adresse
Tél. :
LM 13.05.89.

DEAUVILLE
Au cœur de la vie deauvillaise, entre l'hippodrome et l'hôtel du Golf, votre appartement grand confort dans le "Domaine des Yearlings", prestigieuse résidence avec piscine privée.
Spie Loisirs
Bureau de vente :
75 av. Marceau 75116 PARIS
47.23.00.67
Veuillez m'envoyer votre documentation "Deauville"
Nom :
Adresse :
Tél. dom. : Tél. bur. :
LM 13.05.89.

ASSOCIATIONS

Appels

« A travers les chemins de Compostelle, construisons l'Europe de 1992 »
Voyage à Saint-Jacques de Compostelle du 16 au 31 juill. 89.
Prix : 4 000 F
Contacter la Maison des Jeunes et de la Culture de Conflans-Sainte-Honorine.
Tél. : 39-10-20-09.

Ass. 3 ans exp. insertion sociale et prof. ch. OBJECTEUR CONSCIENCE prêt à vivre aventure collective but humain.
Association RELAIS
Tél. : 85-46-43-94.

Conférences

FORUM 104, rue Vaugirard. Soirée débat av. E.-Poulat. Société de liberté et phénomènes d'intolérance.
JEUDI 11 MAI
18 h 30-22 h 30 repas inclus
Inscr. tél. : 45-44-01-87.

MÉDECINE et ALCHIMIE par Éric Marié à la Sorbonne, amphi Lefevre, 1, rue Cousin, esc. R. 18 mai, 19 h 30. Rens. : (16) 49-79-78-50.

Stage

École animateurs sociaux 31, rue Patou - Lille. Tél. : 20-57-04-78 prépare candid. hiv. Bac exp. profes. 3 ans à diplôme d'État. Rémunération possible.

Stages et loisirs

SANTORIN AQUARELLE
Stage d'aquarelle dans l'île plus original de tt la Grèce, Santorin 15 jours, juin et sept.
Rens. : 46-63-15-65.

Sessions et stages

Séjour de PEINTURE et de MUSIQUE (jazz, classique) dans le calme et dans la nature.
ATELIER DU BREUIL, 24310 PAUSSAC-SAINT-VIVIEN.
Tél. : 53-04-65-63

LE CENTRE INTERNATIONAL DE FORMATION EUROPÉENNE
Offre séminaire pour enseignants et universitaires sur la Communauté européenne et l'éducation du 5 au 9/7/89 à Esneux près de Liège, Belgique. Séjour gratuit, rembours. partiel frais voyage.
Rens. : CIFE, 4, bd Carabacel, 06000 Nice. Tél. : 93-85-85-87.

MAISON DES VOLCANS - CENTRE PERMANENT D'INITIATION A L'ENVIRONNEMENT - 15000 AURILLAC (F) - Tél. : 71-48-49-09
Sessions jeunes sur les Monts du Cantal. Camps itinérants 10/12 ans : 3/8 juillet – 28/31 août 1989.
Session pour individuels et familles. « A la découverte du Massif Cantalien » : 17/21 juillet 89.
Sessions pour enseignants étudiants, animateurs : 17/19 août socle Massif Central - 21/26 août volcanisme Massif Central.
Exposition itinérante « Volcans de France ». Niveau collèges/lycées 26 panneaux.
Toute l'année stages géologie, sciences environnement pour groupes scolaires, étudiants, associations, comités d'entreprise encadrement, hébergement).
Toute l'année classes transplantées, colonies de vacances, encadrement et/ou hébergement (chambres cuisine équipée, salle à manger, salle de travail, foyer détente, T.V...)

09/89 : l'IDFREP - FOCEL de S. et M., propose un stage BEATEP sur le thème « Conduite de projet de le cadre de l'animation d'un village vacances permanent. Limite d'inscription : 25/06/89. Tél. : 64-37-13-90.

ENTRAINEMENT MENTAL
Une méthodologie du détour, pour se jouer du labyrinthe action/bilan/analyse/théorie/projet/méthode/sens/lecture/formation/écriture/déprime...
Entraînement avec P. Davreux 3 dimensions : raisonnement logique-pensée dialectique-autoformation permanente.
Penser en relief, ça aide ! Formations EM interventions EM France-Belgique-Québec assoc. « La Talvère », 34, rue des Écoles - 95460 Ézanville.

Stage 27/28 mai : Yoga et communication avec Methieu, La Maison du Yoga - 68, rue de la Folie-Méricourt, Paris 11e
Tél. : 48-06-01-23.

BTS CERGY
L'association pr la valorisation du tourisme Européen, vs prop. une solide formation en vs préparant au B.T.S. Tourisme – Tél. : 30-40-01-83 A.V.T.E. Immeuble les « Bureaux de Cergy », rue des Chauffours, 95002 CERGY-PONTOISE

« CLEF 89 - FOCEL propose 10 ». (6-18/07) avec des jeunes canadiens, roumains, irlandais, jordaniens de l'ambiance du Bicentenaire (Paris et sa région) : Visites, spectacles, soirées sport et détente 800 F TC, (sauf voyage).
Tél. : 64-37-13-90.

ENGLISH 'ROUND THE CLOCK
Stages intensifs d'anglais en France. Classes de 3e à la terminale, classes préparatoires. Hébergement à la campagne près Tours. Règlement « English Only ! » professeurs de langue maternelle anglaise, américaine. Grammaire, vocabulaire, pratique orale. 5 à 6 h de cours/jour. Été : du 17 au 29 juillet. Prérentrée du 26/8 au 2/9. 8, rue des Liserons 75013 Paris. Tél. : 45-88-01-87

- Prix de la ligne 44 F TTC (25 signes, lettres ou espaces).
- Joindre une photocopie de déclaration au J.O.
- Chèque libellé à l'ordre du Monde Publicité, et adressé au plus tard le mercredi avant 11 heures pour parution du vendredi daté samedi au Monde Publicité, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

La rubrique Associations paraît tous les vendredis, sous le titre Agenda, dans les pages annonces classées.

L'AGENDA

Concert

QUATUOR BERNÈDE
Derniers quatuors de Beethoven.
Amphithéâtre Richelieu. SORBONNE 16 MAI, 19 h, renc. André Boucourechliev. 21 h. 14e et 15e quatuor. Mardi 23 mai, 19 h, rencontre Betsy Jolas, la Grande Fugue, 21 h, 7e, 13e et Grande Fugue.

Vacances Tourisme Loisirs

Voyage à prix exceptionnel au U.S.A. du 4 au 24 juillet pour 14 jeunes de douze à seize ans. 7 400 F.
Renseign. : A.F.S.J.M. de 14 h à 19 h. 47-97-31-12 et 43-58-50-89.

ÉTÉ 1989
Séjours enfants à la montagne
(Ht-Doubs, alt. 900 m. TGV 3 h de Paris)
Yves et Liliane accueillent vos enfants (5 à 14 ans) dans ambiance très famil. dans anc. ferme XVIIe s., confort, restaurée, au milieu des pâturages et des forêts. Accueil limité à 15 enfants. *iv. prop. : tennis, poney, jeux collect., découv. des fleurs, mil. rural, peint./bois, fabrication du pain...
1 650 F/semaine/enfant.
Tél. : (16) 81-38-12-51
Le Crêt-l'Agneau
25650 MONTBENOIT

GUILVINEC
SUD FINISTÈRE.
Maison 500 m mer, juillet-septembre.
Tél. : (16) 98-58-16-17.

automobiles ventes

de 8 à 11 C.V.

A vendre DS 20, année 1969. Bordeaux, intérieur cuir noir. 114 000 km. Très bon état. 25 000 F. Tél. : 42-35-46-08 après 20 h.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

1er arrdt

A vendre, APPT 2 p. meublé, rénové, 35 m². Écrire sous chiffres BV18 Publicitas, case postale, CH 6300 Zoug. SUISSE.

8e arrdt

(8e) RUE DE TÉHÉRAN
P. de t., 3e et 4e ét., asc., 210 m² env. Entrée, dble récept., s. à manger, 4 ch., s. de bns, 2 s. d'eau.
Tél. : 47-97-91-51.

9e arrdt

PRIX INTÉRESSANT
Mº N.-D.-LORETTE
Imm. p. de t., 120 m², salon, s. à manger, 3 ch., entrée, cuis., bns + serv., chff. cent. indiv.
44, RUE DE MAUBEUGE
Sam.-dim., 14 h-17 h.

16e arrdt

MAISON RADIO
Mº ÉGLISE AUTEUIL
Imm. p. de t., tt cft, 4e, gd liv. dble, 2 ch., entrée, cuis., bns + cab. toilette.
18, av. de Versailles
Sam. 14-17, dim. 13-16 h.

appartements achats

Rech. URGENT
100 à 140 m² Paris.
Préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, 9e.
PAIE CPT (1). 48-73-35-43.

locations non meublées offres

Paris

Part. loue charmant petit 2 poss aménagé, mezzanine, cheminée, 17, rue Grégoire-de-Tours. Px : 4 200 F. net. 48-55-91-82 poste 4261.

hôtels particuliers

PL. DU TERTRE
PROPRIÉTÉ avec jardin clos. Vue s/Paris. Prix intér.
AGER : 43-07-14-00.

terrains

A vendre : 27 Bernay, 300 m centre ville, 2 lots. Lot nº 1 : beau terrain à construire, 1 036 m² ent. viabilisé (eau, tél., tout-à-l'égout) sur le terrain.
Tél. : (16-1) 64-05-48-52.
Lot nº 2 : petite maison sur terrain 706 m² tout confort, 2 pièces, cuisine, salle de bains, cellier, convenant bien à personne en retraite ou jeune couple.
Tél. : (16-1) 64-05-48-52.
Possibilité de vente des deux lots en un seul.

proprietes

11 km de la FERTÉ S/JOUARRE 77, prop. anc. rénov. sur 1 hect. env. clôt. 245 m² habit. Cheminée. 1 200 000 F. 64-20-83-65.

YPORT. Seine-Maritime, belle ppté normande, 2 129 m², vestib., cuis., s. à m., 2 sal., burx, 7 chbres, s. de bns, gar., jard. 1 million. (35) 44-82-80.

AFFAIRE RECOMMANDÉE VDS CAUSE MUTATION
A 70' Paris, direct auto. Sud MONTARGIS (45)
ville ts comm. SPLENDIDE VILLA, récente, s/son parc 3 000 m², arboré, clos, beau séj. 60 m², chem., terrasse donnant accès direct s/sa piscine privée, chauffée. Cuis. équip., 3 chbres, bains, w.-c., gar., s. de jeux, cave, dépend., chauff. centr.
A SAISIR
Px tot. de l'ensemble 860 000 F, créd. 100 % poss. (16) 38-85-22-82, 24 h/24.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
Constitution de sociétés et tous services 43-55-17-50.

Europe 1993

Un colloque à l'Assemblée nationale

Soutien unanime à l'Agence européenne de l'environnement préconisée par M. Delors

La poussée « verte » en Europe donne des ailes à ceux qui, depuis plusieurs années déjà, se battent pour la promotion de l'environnement. On parle d'une agence européenne de l'environnement inspirée de l'EPA américaine (Environment Protection Agency). Cette proposition de M. Delors a reçu un soutien unanime. On parle même d'inspecteurs européens chargés de surveiller l'application des directives de Bruxelles...

Depuis que l'Acte unique a intégré l'environnement dans les préoccupations européennes, les idées foisonnent. On en a eu un échantillon lors du colloque organisé à l'Assemblée nationale les 10 et 11 mai par l'Entente européenne pour l'environnement, plus connue aujourd'hui sous le sigle EEE (*le Monde* du 10 novembre 1988). Un colloque qui s'est achevé par un « plateau » de choix, le 11 mai : M. Jacques Delors, président de la Commission des Communautés, Mme Simone Veil, présidente du Comité français pour l'environnement, Mme Huguette Bouchardeau, présidente de la section française de l'EEE, M. François Roelants du Vivier, président de l'EEE, M. Brice Lalonde, secrétaire d'Etat à l'environnement, et M. Antoine Waechter, tête de liste des Verts pour les prochaines élections européennes...

« L'environnement est devenu un thème porteur, a constaté Mme Huguette Bouchardeau avec un plaisir non dissimulé, *mais nous ne voulons pas qu'il se transforme en phénomène de mode qui retombe ensuite aux oubliettes. »* L'ancien ministre de l'environnement approuve le débat planétaire actuel, mais elle ne voudrait pas qu'il devienne *« éthéré »*, au point qu'on en oublie le concret, c'est-à-dire les budgets consacrés par chaque pays à la défense de l'environnement, notoirement insuffisants *(applaudissements nourris dans la salle)*. Son collègue belge Roelants du Viver plaide, lui, pour les inspecteurs européens, car *« on ne peut plus badiner avec l'environnement »*...

M. Antoine Waechter, moins à l'aise que les autres orateurs étant donnée la position très réservée des Verts à l'égard de la CEE, ne croit pas à cette politique de l'environnement « plaquée » par la seule vertu de l'Acte unique. *« Il faut sortir de la logique économiste »*, dit-il. Mais il reconnaît que la dimension européenne, seule, peut venir à bout des deux fléaux qui pèsent sur le tiers-monde : la dette et la démographie galopante.

Comme dopée par sa position de tête de liste, Mme Simone Veil ne mâche pas ses mots : *« Les associations ont secoué l'apathie des pouvoirs publics, je dirais même leur totale inconscience. »* Elle met en garde les pays qui se contenteraient des normes européennes : *« L'Acte unique permet à chaque Etat membre d'avoir des normes supérieures à celles du voisin*, rappelle-t-elle. *La prime ira au plus audacieux ! »* Pour elle, il ne s'agit pas seulement de « respect » de l'environnement, mais de « reconquête ». Pour cela, elle voudrait que l'Agence européenne de l'environnement, proposée par M. Jacques Delors le 17 janvier dernier, ne dépende pas de la Commission, toujours très modérée, mais du Parlement européen, beaucoup plus en pointe. Et elle suggère que le ministre de l'environnement soit un ministre d'Etat, capable d'imposer son point de vue aux autres *(applaudissements nourris)*.

Brice Lalonde, secrétaire d'Etat rattaché au premier ministre, ironise : *« Rocard est le ministre et je suis son secrétaire »*. Mais il en profite pour rappeler que, alors qu'il n'était que directeur de l'Institut pour une politique européenne de l'environnement, il avait porté l'EEE sur les fonts baptismaux. *« Certains boudent l'Europe*, jette-t-il à l'adresse d'Antoine Waechter, heureusement placé à l'autre extrémité de la tribune, *moi, non. C'est l'Europe qui est le leader en matière d'environnement »*. Et il plaide pour la *« voiture très propre »*, celle qui combinerait le pot catalytique cher aux Allemands et une moindre consommation de carburant – notamment en allant moins vite – comme le prônent les Français. Lui aussi plaide pour un inspectorat européen.

« Dans dix ans, peut-être... »

A son habitude, Jacques Delors ne cherche pas à flatter son public, tout acquis à l'écologie. *« L'environnement est sans doute une des clés de l'avenir, mais ce n'est pas la seule »*, dit-il. Pour les inspecteurs européens, *« c'est trop tôt. Dans dix ans, peut-être... »* A l'adresse de ceux qui réclament toujours plus de réglementation et un durcissement des normes, il répond : *« Nous ne pouvons pas trop réglementer au stade où nous en sommes. L'Europe, de toute façon, est pluraliste et doit le rester »*. Le président de la Commission, toutefois, glissera quelques formules douces à l'oreille des « environnementalistes » : *« Il faut rompre avec le productivisme... Je ne suis pas amoureux d'un grand marché sans frontières... Le Parlement européen s'est beaucoup occupé d'environnement, pas la Commission... »* Et il ne voit pas de raison de refuser que l'Agence européenne qu'il préconise soit placée sous le contrôle du seul Parlement européen et, pourquoi pas, ait son siège à Strasbourg...

ROGER CANS.

L'indifférence des Britanniques...

Une enquête effectuée en mars en Grande-Bretagne par l'association des consommateurs et rendue publique jeudi 11 mai révèle qu'à peine plus de la moitié des neuf cents personnes interrogées a entendu parler du programme de réalisation du marché unique.

58 % des sondés estiment cependant que l'idée de créer une monnaie européenne unique est *« très bonne »* ou *« plutôt bonne »*. Cette enquête révèle également que la plupart des Britanniques préfèrent acheter *« made in UK »*. 70 % préfèrent les meubles, les vêtements et l'alimentation nationaux et 58 % les voitures britanniques. Un sur dix se refuse à acheter une voiture luxembourgeoise, ce qui leur est plutôt facile, note l'*Independent*, puisque le Luxembourg n'en fabrique pas...

Le même quotidien s'étonne également qu'à la question : *« Avez-vous déjà voyagé à l'étranger ? »*, 2 % des personnes interrogées répondent qu'elles *« ne savent pas »* ou qu'elles *« ne se souviennent pas »*. Le journaliste suggère que les passagers du ferry menant à l'île de Wight doivent avoir l'esprit passablement embrouillé...

BIBLIOGRAPHIE

Sept visions de la Communauté

Deux socialistes néerlandais, MM. Piet Dankert, vice président du Parlement européen, et Ad Kooyman, conseiller du groupe socialiste du Parlement européen, se sont livrés à l'exercice suivant : faire « plancher » sur un même sujet : *« Exprimez votre vision de l'Europe »* sept dirigeants socialistes de six pays différents de la CEE. Des sept « copies » est né un recueil, *Europe sans frontières*, sous-titré *« Les socialistes et l'avenir de la CEE »*, qui s'ouvre par un éloge de la social-démocratie signé Jacques Delors.

D'emblée, un constat : tous mettent en avant un danger, celui de voir la Communauté européenne se réduire à une zone de libre-échange. L'Europe sociale occupe évidemment une large part de leurs propos. Mais de Neil Kinnock, président du Parti travailliste britannique, à Laurent Fabius, en passant par Hans Jochen Vogel, président du SPD allemand, chacun accorde une place plus ou moins importante aux débats en cours.

« La gauche est diverse, il y a donc au sein des partis de gauche un travail à mener pour rapprocher les points de vue et pour convaincre les populations », écrit Laurent Fabius, non sans avoir auparavant précisé : *« Dès lors que le marché unique va se réaliser, il réduira – qu'on le veuille ou non – la marge d'autonomie des outils nationaux. Il obligera la gauche, dans l'opposition et au pouvoir, à penser son action en termes vraiment européens. C'est un défi. »* Une idée résumée dans le titre de la collaboration de Jacques Delors : *« Une nouvelle frontière pour la social-démocratie : l'Europe ? »*

★ *Europe sans frontières*, éditions EPO, distribution en France : Distique, 17, rue Hoche, 92240 Malakoff, tél. : 46-55-42-14, en Belgique : Vie Ouvrière, 4, rue d'Anderlecht, 1000 Bruxelles, tél. : 02/512 50 90 ; 1989, 126 pages, 75 F.

Lire aussi
- La préparation en France des élections européennes p. 7
- Les entretiens de M. Delors à Paris .... p. 8

SOMMAIRE

■ Inquiétés par la remise en cause de la loi Méhaignerie, gestionnaires et propriétaires de logements fourbissent leurs armes *(lire page 24)*. ■ Pour augmenter les fonds propres du Crédit lyonnais, M. Bérégovoy demande à la Caisse des dépôts d'apporter 1,5 milliard de francs de fonds propres à la banque nationalisée *(lire page 25)*. ■ L'OCDE a revu à la hausse ses prévisions de croissance économique, mais aussi celles concernant l'inflation *(lire page 26)*.

Force et faiblesses de l'industrie britannique

II. – *La stratégie des créneaux*

Le déficit de la balance courante souligne les faiblesses persistantes de l'industrie britannique (*le Monde* du 12 mai). Tout n'est pas négatif, cependant, dans une économie qui s'est fortement redressée depuis dix ans. La stratégie des créneaux, même si elle comporte de gros risques, a doté la Grande-Bretagne d'une force de frappe industrielle.

LONDRES
de notre envoyé spécial

On a pu constater que les faiblesses de l'industrie britannique étaient dues à la fois à une taille globale insuffisante, à une productivité qui a mis trop longtemps à se redresser, à de trop grandes rigidités et, pour ce qui est des performances à l'exportation, à une monnaie trop forte par rapport au dollar. Faut-il y ajouter une spécialisation par créneaux ? Certains voient, au contraire, dans cette stratégie un atout pour la puissance industrielle outre-Manche. Ce point est essentiel. Selon Mme Thachter, tandis que l'interventionnisme de l'Etat ralentit les ajustements, le libéralisme assure naturellement la meilleure affectation possible des capitaux.

En dix ans, la Grande-Bretagne a-t-elle donc reconverti ses usines vers des produits nouveaux dont la demande mondiale croît ? Dans les faits, les entreprises britanniques, chacune dans son secteur, se sont concentrées sur les « niches » où les taux de profit sont les plus élevés. Le meilleur exemple en est l'automobile, avec l'effondrement du constructeur « généraliste » Rover (qui ne produit plus que six cent mille voitures), tandis que Jaguar réussissait un spectaculaire redressement.

Le mouvement est général. Ainsi GKN, entreprise centenaire, désormais présente sur les seuls composants automobiles : *« Nous sommes sortis de l'acier*, explique M. Peter Willats, directeur assistant, *parce que nous n'avions ni la taille ni l'argent pour l'acquérir. Ce fut le cas aussi de multiples activités de tranformation à faible valeur ajoutée. »* L'emploi a été réduit de quelque cent mille à la fin des années 70 à trente-trois mille aujourd'hui. *« Dans les composants automobiles, nous sommes les numéros un mondiaux de la transmission homocinétique avec 75 % de nos ventes faites à l'étranger. »*

Plus APPLE qu'IBM

Ainsi ICL, qui fut le « champion » britannique de l'informatique à l'image de Bull en France. *« Nous avons conservé une ligne complète d'ordinateurs, des gros au micro,* explique M. Jean-Claude Albrecht, président d'ICL Europe. *Mais notre stratégie est de viser quelques créneaux, comme la distribution, et d'y être leader. »* M. Georges Brodie, responsable du développement stratégique, confirme : *« On ne cesse d'aller sur tous les marchés. ICL, à l'image de toute l'industrie britannique, est devenu un spécialiste de niches à forte valeur ajoutée où la taille et la quantité produite comptent peu. »* On pourrait ajouter... des niches articulées sur les services. Près de la moitié (45%) du chiffre d'affaires d'ICL provient de logiciels et services. *« Très certainement,* résume Sir John Hoskyns, *le modèle des entrepreneurs britanniques est plus Apple qu'IBM. »*

Sur ces « niches », les entreprises accumulent des profits devenus spectaculaires depuis trois ou quatre ans. Elles les replacent, en règle générale, sur d'autres « niches », développant des stratégies du type conglomérial en ayant en tête plus souvent le bénéfice trimestriel et le cours de Bourse que la part de marché. Ainsi Courtaulds — le rescapé avec Coats Viyella de la débâcle du textile — investit-il dans la peinture, les matériaux composites ou le packaging.

Simplement, l'industrie britannique compte de ce fait beaucoup de grosses et riches entreprises — plus que la France — mais guère de géants dans leur métier, si l'on excepte BP, le chimiste ICI et le verrier Pilkington. Tel n'est pas le cas dans les services où la Grande-Bretagne aligne British Airways, British Telecom ou, bien entendu, des banques, des assurances des chaînes de distribution ou des agents de voyages parmi les premiers d'Europe et du monde.

En conséquence : *« L'industrie britannique est bonne sur les produits spécialisés »,* confirme M. Douglas Fraser, directeur de l'industrie au NEDO (National Economic Development Office), organisme paritaire d'études. *« Mais elle accumule les faiblesses dans les secteurs de consommation : automobile, textile-habillement, électronique grand public. »* Ajoutons, pour compléter, l'examen sectoriel du commerce extérieur : des trous dans le matériel électrique, le papier, dans les télécommunications et dans l'agroalimentaire (les produits étaient fournis par les colonies). Mais des points positifs dans la pharmacie, l'aéronautique (grâce à Airbus et aux armes) et curieusement dans la sidérurgie : British Steel, spécialisée désormais dans les tôles, est devenue l'entreprise la plus moderne d'Europe et a réussi à sauvegarder un solde positif dans l'acier pour la Grande-Bretagne.

Défaut de taille critique

Cette stratégie de créneaux présente des risques. Jaguar souffre aujourd'hui du niveau du dollar, mais surtout de n'avoir qu'un seul modèle. General Electric Company, la CGE britannique, s'est aperçue qu'elle n'avait guère la taille critique dans aucun de ses métiers (construction électrique, téléphonique et militaire). Lord Weinstock, son PDG, s'est lancé dans une stratégie tous azimuts d'alliances avec ses homologues américain (General Electric), allemand (Siemens) et français (CGE). On ne saurait dire s'il s'agit d'une vente par appartements... En tout cas, après ce remue-ménage, il sera difficile de distinguer ce qui reste britannique chez GEC de ce qui ne l'est plus.

L'avenir à long terme est difficile à cerner. Mais pour l'heure, cette stratégie de créneaux n'a pas que des défauts. D'abord, parce qu'aucun secteur n'est véritablement à l'abandon. Même la machine-outil compte des « success stories » comme Brown & Shipman (meules) ou Renishaw (soudes). De ce fait, aucun secteur n'est responsable d'un vaste déficit ni, à l'inverse, d'un vaste excédent : l'industrie britannique est peu spécialisée. Ensuite, parce que là où des trous se creusent, des investissements étrangers viennent les combler. L'exemple d'actualité est l'automobile, un désastre national, responsable en 1988 du quart du déficit commercial du pays. Ford, General Motors et Peugeot (sept cent mille véhicules) épaulent Rover (six cent mille) mais pour servir la demande (plus de deux millions). Mme Thatcher compte sur les Japonais : Nissan, Toyota, voire Honda, qui produiront au moins six cent mille voitures à l'horizon 1995. Il en est de même dans l'électronique où, après les Américains (IBM, DEC...) qui contribuent largement à limiter le déficit dans l'informatique, les Japonais (Sony, Mitsubishi dans les téléviseurs, Fujitsu dans les composants) se servent du Royaume-Uni comme d'une tête de pont dans l'Europe 93. Les Américains emploient cinq cent soixante-dix mille personnes et les Japonais déjà vingt-cinq mille.

Cette très rapide internationalisation du capital et des fabrications des firmes participe d'un mouvement général. Investissant plus que quiconque à l'étranger et accueillant les autres sur son sol, la Grande-Bretagne apparaît ainsi comme le pays (d'avant-garde ?) qui rompt le premier *l'amarre entre l'entreprise* et la nation. Nationalisme et libéralisme s'opposent : l'histoire retiendra que c'est la nationaliste Mme Thatcher qui précipita le divorce...

Le bilan global n'est certainement pas négatif. La Grande-Bretagne est loin d'être devenue l'Allemagne ou le Japon, mais le déclin est enrayé. Son industrie tient la comparaison avec sa concurrente française. Le CEPII (1), organisme français d'études des économies mondiales, estime que *« la situation est transitoire »*. Avant néanmoins d'affirmer *« le remodelage semble relativement favorable aux produits d'avenir »*. Et il ne faut pas oublier les services, notamment financiers, qui restent la vraie spécialité britannique. Le NEDO britannique, qui a entamé une très lourde étude sur ce sujet (résultats fin 1988), reste plus prudent. Le re-spécialisation industrielle est incomplète, selon M. Walter Eltis, son directeur (2). Reste à savoir, en effet, si les nouveaux produits peuvent émerger face au Japon ou aux Etats-Unis, en l'absence de soutien d'un Etat qui se veut minimal avec des infrastructures publiques qui se délabrent chaque jour (les trains par exemple) dans un pays où la manufacture est passée de mode, où l'élite ne songe qu'à la City et où, de surcroît, le système éducatif fournit des banquiers ou des commerçants et trop peu d'ingénieurs et de techniciens. Ce manque de préparation de l'avenir réarme les critiques : *« Le gouvernement aura pendant ces dix ans simplement consommé le pétrole »* déplore M. Iain Begg, économiste à l'université de Cambridge.

Mais quoi qu'il en soit, pendant ce vaste ajustement des comptes extérieurs qui prendra plusieurs années, la Grande-Bretagne devra freiner sa croissance pour la ramener à un rythme plus... européen. Soufflant ses dix bougies, Mme Thatcher rentre, d'une certaine façon, dans le rang. Elle risque de se sentir à l'étroit.

ÉRIC LE BOUCHER.

FIN

(1) *La Fin des avantages acquis.* Centre d'études perspectives et d'information internationales. Edition Economica 1989.

(2) Mémorandum sur le résultat du commerce extérieur. 21 mars 1989. National Economic Development Council.

PRODUCTION MANUFACTURIÈRE

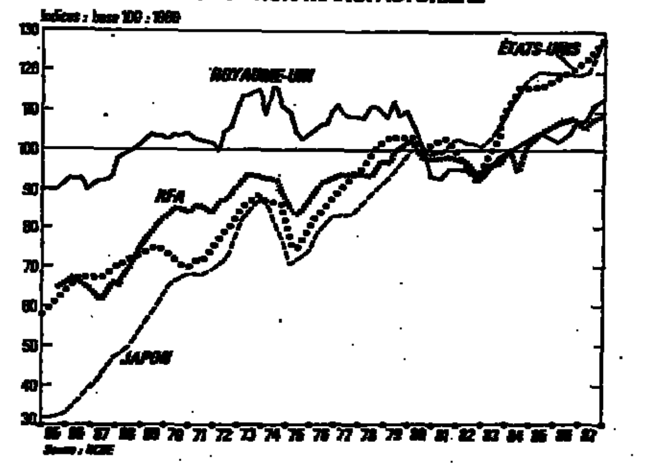

PARTS DE MARCHÉS À L'EXPORTATION

Rapport à prix constants des exportations sur la moyenne des importations mondiales

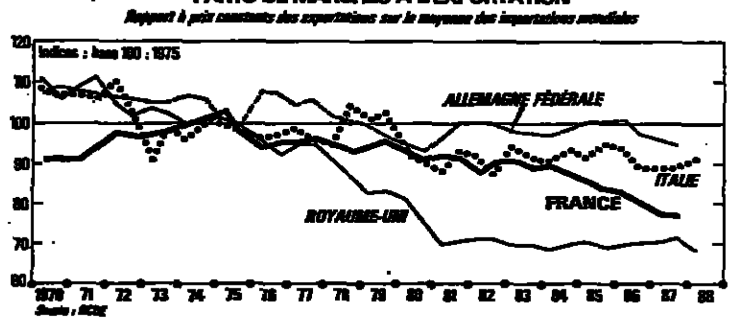

Au sommaire des « Dossiers et Documents » de mai 1989

Les dix ans de la « Dame de fer »

Dix ans déjà que Mme Thatcher est au pouvoir : un record de longévité politique depuis lord Liverpool (1812-1827). Avec un centre introuvable et une opposition travailliste qui tente de s'adapter aux lois du marché, va-t-on vers vingt ans de thatchérisme ? La méthode Thatcher, dénationaliser tous azimuts, en dépit des ratés, réduire les coûts de la protection sociale, casser la puissance des syndicats a quelques effets bénéfiques : productivité industrielle accrue, relative vitalité économique mais aussi ses conséquences néfastes : paupérisation et aggravation du fossé entre les deux nations, en gros le Nord, désindustrialisé et le Sud plus dynamique. En dix ans aussi, l'Angleterre a changé : la « Dame de fer » a découvert la scène internationale, l'architecture nouvelle des docks de Londres symbolise la modernité britannique, les médias se concentrent, une culture contre-thatchérienne se met en place, le hooliganisme s'exporte...

Le dernier état du monde (spécial bac)

Ce dossier, plus particulièrement destiné aux candidats aux baccalauréats, dresse le tableau le plus récent de l'économie mondiale. Quatre pages pour un survol rapide des grandes tendances de l'année écoulée : des déséquilibres (déficit américain, chômage, dette) mieux contrôlés, un marché mondial plus dynamique. Pour chacune des quatre grandes puissances, Etats-Unis, URSS, Japon et Chine, les éléments économiques les plus marquants de l'année sont recensés, qu'il s'agisse par exemple des bénéfices records pour les banques américaines, de la rupture avec la collectivisation des campagnes en URSS, de l'internationalisation accrue des entreprises japonaises ou du spectre de l'inflation en Chine.

★ En vente 8 francs, dans les kiosques.

L'harmonisation de la fiscalité européenne de l'épargne retardée

M. Delors critique violemment M. Waigel

BONN
de notre correspondant

Le gouvernement ouest-allemand s'est mis d'accord, mercredi 10 mai, sur un projet de loi abolissant la retenue à la source de 10 % sur les revenus du capital.

Cette mesure avait été annoncée le 27 avril dernier dans la déclaration gouvernementale du chancelier Kohl, mais dans des termes assez ambigus : *« L'impôt sur le capital, appelé retenue à la source sur les revenus de l'épargne, sera aboli à partir du 1er juillet 1989. Nous nous efforcerons de trouver au sein de la Communauté européenne, pour l'imposition des revenus des capitaux, un règlement solide qui corresponde aux objectifs du marché intérieur européen. »*

L'impôt était-il *« suspendu »* ou supprimé définitivement ? Les choses apparaissent claires maintenant. Le chancelier avait par ailleurs estimé que la recherche d'une solution européenne était *« urgente et nécessaire »*. Le nouveau ministre des finances, M. Theo Waigel, qui est également le chef de la CSU bavaroise, semble beaucoup moins pressé que M. Kohl. Il ne voit pas la possibilité d'un accord avant deux ou trois ans, *« à cause de la claire opposition au projet de Bruxelles de quatre pays de la Communauté. Nous nous efforçons néanmoins de contribuer à une solution constructive. »* Ces propos de M. Waigel on été violemment critiqués par M. Jacques Delors, pour qui ils constituent *« un coup de canif dans le contrat de confiance entre la Commission européenne et la République fédérale »*.

La décision d'abolir la retenue à la source sur les revenus du capital avait été la condition mise par M. Waigel à son entrée dans le gouvernement fédéral. L'instauration de cette retenue entrait dans le cadre de la réforme fiscale de son prédécesseur M. Stoltenberg. Elle avait suscité un mécontentement général : chez les épargnants, mais aussi chez les banquiers, qui rechignaient à jouer le rôle de collecteurs d'impôts. Ces derniers conseillaient parfois ouvertement à leurs clients de placer leurs économies à l'étranger, notamment au Luxembourg tout proche, pour échapper à *« l'inquisition fiscale »*.

LUC ROSENZWEIG.

PLUS BESOIN D'AVOIR UN PARRAIN POUR FAIRE UNE DESCENTE DANS UN PALACE.

FORUM VOYAGES
LA TERRE MOINS CHÈRE
1980F AR
NEW-YORK

VOLS ALLER RETOUR

• MONTREAL	1980 F*	HONG KONG	5890 F*
MIAMI ou ORLANDO	2580 F*	BALI	6395 F*
LOS ANGELES ou SAN F.	3180 F*	• ATHÈNES	1280 F*
• MEXICO	4380 F*	ISTANBUL	940 F*
• LIMA	5710 F*	MARRAKECH	1450 F*
RIO	4890 F*	TUNIS	1200 F*
• DELHI ou CALCUTTA	4690 F*	etc.	
COLOMBO	4990 F*		
BANGKOK	4690 F*		

*Au départ de Paris, dates fixes, prix à partir de.

A retourner à Forum Voyages : 55, avenue Franklin-Roosevelt, Paris 8e - 42.89.07.07 / 11, avenue de l'Opéra, Paris 1er - 42.61.20.20 / 75, avenue des Ternes, Paris 17e - 45.74.39.38 / 1, rue Cassette (angle 71, rue de Rennes), Paris 6e - 45.44.38.61 / 76000 Rouen - 72, rue Jeanne-d'Arc - 35.98.32.59 - Minitel 36.15 code FV.

Je vous remercie de m'envoyer votre nouvelle brochure Forum Voyages qui me permettra de découvrir la terre moins chère et le luxe moins cher.

☐ Forum-Vols discount. ☐ Forum USA, Canada, Mexique.
☐ Forum Asie. ☐ Forum Bassin méditerranéen, Afrique.

J'ai bien noté que cette brochure gratuite me sera envoyée contre 8,80 F en timbres.

Nom : ______ Prénom : ______
Adresse : ______
Ville : ______ Code postal ______

*Cocher la case de la brochure à vous faire parvenir.

FORUM VOYAGES

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Banque Demachy & Associés

L'Assemblée Générale des actionnaires de la BANQUE DEMACHY & ASSOCIES réunie le 10 Mai 1989 sous la présidence de Monsieur Claude PIERRE-BROSSOLETTE a approuvé les comptes de l'exercice 1988, au cours duquel le produit net bancaire consolidé s'est élevé à 325 millions de francs et le bénéfice net consolidé à 98,7 millions de francs, en progression de 17,1 % par rapport à l'exercice précédent.

Elle a décidé la distribution, au titre de l'exercice clos, d'un dividende de F. 18 par action, auquel s'ajoute un avoir fiscal de F. 9, soit un revenu global de F. 27 par action contre F. 24 l'année précédente.
Le paiement du dividende sera effectué à partir du 11 Mai 1989.

Le Président a informé les actionnaires qu'ils allaient être convoqués prochainement en Assemblée Générale Extraordinaire afin d'approuver une modification des structures de la Société consécutive aux deux opérations suivantes :

- l'apport à la BANQUE DEMACHY & ASSOCIES de la société en commandite par actions R.N. CLIVE WORMS & CIE. *Cette société entièrement contrôlée par MM. WORMS & Cie,* et qui a pour activité le conseil dans le domaine des rapprochements et fusions acquisitions, a dégagé un bénéfice net après impôt de 19,4 millions de francs en 1988. *Cet apport devrait se traduire, sous réserve de l'accord du commissaire aux apports, par la création* d'environ 280 000 actions nouvelles ce qui augmentera, légèrement, à environ 89 % le pourcentage du capital de la banque détenu par les actionnaires d'origine, les groupes CGIP et WORMS & Cie.
- la transformation de la BANQUE DEMACHY & ASSOCIES en société en commandite par actions.

Ces opérations, menées en plein accord avec le groupe associé CGIP, auront pour effet de renforcer le pôle de développement des activités bancaires et financières que constitue la BANQUE DEMACHY & ASSOCIES au sein du groupe WORMS & Cie.

Le groupe des actionnaires d'origine souhaite que se maintienne un marché des titres de la BANQUE DEMACHY & ASSOCIES. En raison des transformations devant intervenir dans les structures de la société, ils ont pris l'engagement vis-à-vis de la Société des Bourses Françaises que le cours de l'action ne s'établirait pas en dessous de F. 600 jusqu'à la cinquième bourse suivant l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Économie

SOCIAL

Coup d'envoi aux négociations sur la formation des fonctionnaires

Une première dans la fonction publique : M. Michel Durafour, le ministre d'Etat chargé de ce secteur, a donné le jeudi 11 mai le coup d'envoi aux négociations avec les organisations syndicales en vue d'un *«accord-cadre relatif à la formation continue»* pour les agents de l'Etat.

M. Durafour est décidé à aller vite : une prochaine réunion aura lieu le 8 juin afin de discuter d'un projet d'accord-cadre qui doit être adressé d'ici la fin mai aux syndicats. Une dernière réunion est envisagée début juillet afin de mettre au point le texte final du premier accord-cadre dans la fontion publique...

M. Durafour a présenté, le 11 mai, cette négociation comme *«une nouvelle étape du renforcement du débat social qui doit devenir l'instrument privilégié, à tous les niveaux, de la modernisation de nos administrations»*. Pour le ministre, l'accord-cadre doit être *«une charte»*, un *«contrat»*, *«une référence commune applicable à tous»* mais, *«dans le même temps»*, ce texte doit *«laisser une souplesse nécessaire pour permettre le développement des négociations décentralisées au niveau de chaque ministère»*. Il s'agit en fait de tenir compte des *«particularismes»* propres à chaque administration. Une *«commission du suivi»* avec les signataires de l'accord devra en observer l'application.

Pour «baliser» le terrain de la négociation, le cabinet de M. Durafour avait préalablement adressé aux fédérations syndicales un *«document d'orientation»*. Celui-ci dresse d'abord des constats. En 1987, l'Etat a consacré 13,749 milliards de francs à la formation (soit 5,48 % de la masse salariale), mais 52 % de ces dépenses globales ont concerné la formation initiale. Suivant les administrations, les dépenses varient de 0,68 % à... 6,41 % de la masse salariale. Par ailleurs, un *«inégal accès»* des agents à la formation est souligné, qui tient à la fois à *«une déconcentration insuffisante des actions de formation»* et à *«un régime d'indemnité de stage inadapté chaque fois que le lieu de stage est éloigné du lieu de résidence»*.

Minimum de crédits

Plus généralement, le document fait apparaître que plusieurs ministères n'ont pas satisfait à l'obligation réglementaire de concevoir des plans pluriannuels de formation. Et les programmes de formation *«ne sont pas suffisamment orientés vers l'administration de demain»*, avec une particulière insuffisance des formations sur les ressources humaines, les nouvelles technologies ou les questions européennes. Le ministère propose donc d'inclure dans l'accord-cadre *«un certain nombre de directives assorties d'obligations de résultats»*, tant pour l'élaboration et le suivi des plans ministériels de formation que pour l'amélioration de l'organisation et de la gestion et la détermination des moyens financiers. Ainsi, le document évoque la possibilité de *«fixer, par rapport à la masse salariale, un pourcentage minimum de crédits qui devront être consacrés par chaque ministère à la formation continue de ses agents, dans le cadre des projets de modernisation»*.

Les autres orientations de M. Durafour concernent l'amélioration des modalités de mise en œuvre de la formation – avec, notamment, une *«refonte du régime indemnitaire des stagiaires»* – et *«la prise en compte des acquis de la formation dans le déroulement de carrière des agents»*. Si M. Durafour se défend de vouloir *«bouleverser»* le système en place, il se heurte à une certaine hétérogénéité des positions syndicales.

La CGT est opposée à tout accord-cadre et juge la politique de formation du ministère *«coercitive, liée à la diminution des moyens humains et matériels et à la rentabilisation»*. FO, très distante, n'a envoyé le 11 mai qu'un observateur... La CFDT et la FEN se montrent plus favorables mais craignent que les moyens financiers et humains ne soient pas à la hauteur des ambitions gouvernementales.

M. N.

● **Les «dix» cégétistes de Renault reçus à l'Elysée.** – Les dix militants CGT de Renault-Billancourt, dont la cour d'appel de Versailles avait confirmé le 26 avril le licenciement, se sont rendus à l'Elysée, jeudi 11 mai, avec leurs familles et des délégations CGT. Eux-mêmes ont été reçus une demi-heure par M. Pêcheur, conseiller social du président de la République, qui leur a indiqué que *«le pouvoir exécutif ne peut intervenir dans un processus judiciaire en cours»*, ni *«dans la gestion des entreprises»*. La CGT a annoncé une *«journée pour les libertés»* mardi 23 mai, avec un regroupement d'une centaine de militants *«victimes de la répression patronale»* le matin, avant une nouvelle délégation à l'Elysée (avec les «dix»), et, vers 13 heures, un rassemblement près du siège de la CGT, où se réunit le congrès confédéral du 21 au 26 mai.

LOGEMENT

Avant la discussion d'une proposition des socialistes

Les propriétaires et les gestionnaires se mobilisent contre la remise en cause de la loi Méhaignerie

Après la loi Quilliot et la loi Méhaignerie, le Parlement va remettre en chantier, pour la troisième fois en moins de dix ans, les règles du jeu entres propriétaires et locataires (1). Une proposition de loi du groupe socialiste devrait venir à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale le 22 mai. La flambée des loyers à Paris et dans la région parisienne est à l'origine de cette révision de la loi Méhaignerie : l'inquiétude des locataires au moment du renouvellement de leur bail, le niveau très élevé du loyer demandé dans les logements vacants, rencontrent le souci du gouvernement de juguler l'inflation ; de leur côté, propriétaires et gestionnaires se reconstituent en groupe de pression, prêts à faire capoter toute réforme qui n'aurait pas leur accord.

Depuis deux mois, grâce au rapport préparé par le ministère de l'équipement à la demande du Parlement (*le Monde* du 8 mars), on sait que la hausse de 8,2% des loyers à Paris en 1988 est due pour plus de la moitié à la hausse très forte des loyers des nouvelles locations, l'application de la loi Méhaignerie sur la mise à niveau des loyers sous-évalués au moment du renouvellement du bail n'étant responsable qu'à 20% de cette augmentation, bien supérieure à l'inflation (+2,7%).

Jusque-là, le gouvernement avait tenté de freiner les excès à la hausse commis par les propriétaires trop gourmands en les obligeant à justifier, de façon de plus en plus contraignante, les hausses demandées en fin de bail, avant le passage en commission de conciliation. Il devenait nécessaire, pour continuer à maîtriser l'inflation, de trouver d'autres moyens. Simultanément, les parlementaires, élections municipales aidant, étaient sensibilisés aux problèmes des locataires en place comme aux difficultés des candidats locataires dans la région parisienne; le groupe socialiste, sous la houlette de MM. Louis Mermaz et Guy Malandain, mit au point une proposition de loi.

Ce texte, s'il était adopté tel quel, serait-il, selon la formule de M. Maurice Bazin, président de la Confédération nationale des administrateurs de biens (CNAB), *«pire que la loi Quilliot»*? Il prévoit des baux de trois ans pour les bailleurs personnes physiques, et de six ans pour les personnes morales ; l'obligation de motiver le congé donné à un locataire (reprise par le propriétaire, vente ou motif légitime, ou sérieux), alors que la loi Méhaignerie «plein pot» (dès la fin 1989 pour ceux qui ont emménagé depuis son adoption, et à partir de janvier 1996 pour les autres) autorise le congé pur et simple, et stipule que la proposition de loyer nouveau au moment du renouvellement du bail vaut congé si aucun accord n'intervient avec le locataire.

La proposition socialiste prévoit aussi la liberté pour les logements neufs, les premières locations et les logements ayant fait l'objet de travaux importants; la fixation du loyer des logements simplement vacants en fonction de références (comme les loyers sous-évalués) avec un «droit de repentir» et donc de recours pendant quatre mois pour le locataire (mais ce droit de repentir pourrait être ramené à un mois), l'extension des compétences des commissions de conciliation. Enfin, la possibilité serait donnée au gouvernement de limiter l'évolution des loyers (grâce à un décret en Conseil d'Etat et pour un an) dans les *«zones géographiques où existe une situation anormale du marché locatif»*. Cette dernière disposition ne serait que l'extension à ce marché de la disposition prévue par l'ordonnance du 1er décembre 1986 sur la liberté des prix et la concurrence, prise sous MM. Chirac et Balladur.

Union sacrée

Face à cette proposition de loi, les professionnels de l'habitat – surtout ceux de la région parisienne – ont eu vite fait de reconstituer l'union sacrée et de redonner vie à l'Intersyndicale (2), créée naguère à la fin de 1980, en prévision des présidentielles, dans la plus pure tradition des groupes de pression. Elle avait démontré son efficacité lors de la discussion de la loi Quilliot, à la fois par une virulente campagne de publicité et par des conseils éclairés donnés aux propriétaires bailleurs.

Les membres de l'Intersyndicale estiment que les socialistes ont trouvé un *«prétexte»* pour tenter de ramener le gouvernement au dirigisme. La loi Méhaignerie, disent-ils, a besoin encore de huit à dix mois d'application pour que la loi du marché trouve son équilibre à Paris. Largement reçus et écoutés à la fois par le groupe socialiste à l'Assemblée nationale et par le nouveau ministre délégué au logement, M. Louis Besson, ils sont à la rigueur d'accord sur la suppression du congé non motivé jusqu'à la fin de 1995, et sur l'autorisation donnée au gouvernement d'intervenir ponctuellement, à condition que cette disposition ne prenne pas effet avant la fin de l'année.

En revanche, il y a des points sur lesquels ils ne transigeront pas. Pour eux, le congé non motivé et la liberté de proposition d'un nouveau loyer en fin de bail (l'absence d'accord valant congé) doivent impérativement devenir la règle au 1er janvier 1996 : il ne peut être question de *«pérenniser la période transitoire»*. Pour les locations de logements devenus vides, ils sont d'accord sur une remise en état jugée nécessaire, et ils accepteraient que la condition de la liberté des loyers soit un constat d'huissier fait en présence d'un professionnel (un architecte, ou... un agent immobilier). Mais pas question d'un montant minimum de travaux. Quant au droit de repentir du nouveau locataire, il pourrait être d'un mois, à partir de l'engagement de location (le temps des travaux), mais en aucun cas de quatre mois.

L'Intersyndicale n'exclut pas du tout le recours de nouveau à une campagne de publicité. *«Si ça tourne au vinaigre, on va se remuer»*, dit M. Pierre Morel, président de la Chambre syndicale parisienne des propriétaires.

Il est trop tôt pour dire ce que sera l'attitude du gouvernement, dont la marge de manœuvre est très étroite, ou pour préjuger des débats à l'Assemblée nationale et au Sénat. Mais le temps presse : à partir du 24 juin (six mois avant l'expiration des premiers baux de la loi Méhaignerie), les propriétaires et les gestionnaires pourront donner congé à leurs locataires sans motivation et faute d'accord entre les deux parties, la proposition de nouveau loyer (sans références aux loyers du voisinage) vaudra congé pour tous ceux qui ont emménagé après l'adoption de la loi... Ils étaient 38% dans ce cas à Paris à la fin de 1988, soit 163 400...

JOSÉE DOYÈRE.

(1) Loi Quilliot du 22 juin 1982 (*Journal officiel* du 23 juin) et loi Méhaignerie du 23 décembre 1986 (*JO* du 24 décembre).

(2) Les instances régionales des organismes professionnels, qui regroupent les propriétaires privés, les promoteurs-constructeurs, les constructeurs de maisons individuelles, les entreprises du bâtiment, les administrateurs de biens, les mandataires en fonds de commerce, les agents immobiliers, les conseillers de l'économie privée, les architectes, les techniciens de l'économie de la construction, les métreurs-vérificateurs spécialistes.

● **ERRATUM.** – Dans l'article consacré au livret «A» des Caisses d'épargne dans nos éditions du vendredi 12 mai, une coquille nous a fait écrire que la part de l'épargne liquide constituée par les livrets atteignait 21,3 % en 1987. Il fallait lire 11,3 %.

(Publicité)

REPUBLIQUE FRANCAISE

PREFECTURE DE MAINE-ET-LOIRE - PREFECTURE D'INDRE-ET-LOIRE

LIAISON ANGERS-TOURS PAR AUTOROUTE

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUETE PUBLIQUE
ARRETE INTERPREFECTORAL DU 2 MAI 1989

Par arrêté en date du 2 mai 1989 de MM. les Préfets de Maine-et-Loire et d'Indre-et-Loire est prescrite une enquête administrative dans les formes prévues par le Code de l'expropriation en vue :
— du classement de la liaison ANGERS-TOURS dans la catégorie des autoroutes ;
- autoroute concédée à péage : "section A 11 (Maine-et-Loire) - Saint-Patrice (Indre-et-Loire)" ;
- autoroute hors péage : "section Saint-Patrice - TOURS (Indre-et-Loire)" ;
— de la déclaration d'utilité publique des travaux de construction de la liaison ANGERS-TOURS par autoroute sur le territoire des communes de :
en Maine-et-Loire :
CORZE, BAUNE, CHAUMONT-D'ANJOU, LUE-EN-BAUGEOIS, CORNILLE-LES-CAVES, FONTAINE-MILON, MAZE, SAINT-GEORGES-DU-BOIS, FONTAINE-GUERIN, BEAUFORT-EN-VALLEE, BRION, LONGUE-JUMELLES, SAINT-PHILBERT-DU-PEUPLE, BLOU, VIVY, NEUILLE, ALLONNES, BRAIN-SUR-ALLONNES.
en Indre-et-Loire :
SAINT-NICOLAS-DE-BOURGUEIL, BOURGUEIL, CHOUZE-SUR-LOIRE, RESTIGNE, INGRANDES-DE-TOURAINE, SAINT-PATRICE, SAINT-MICHEL-SUR-LOIRE, LANGEAIS, CINQ-MARS-LA-PILE, VALLERES, VILLANDRY, DRUYE, BALLAN-MIRE, JOUE-LES-TOURS.
— de la mise en compatibilité des plans d'occupation des sols des communes de :
en Maine-et-Loire :
CORZE, BAUNE, CHAUMONT-D'ANJOU, LUE-EN-BAUGEOIS, CORNILLE-LES-CAVES, FONTAINE-MILON, BEAUFORT-EN-VALLEE, LONGUE-JUMELLES, BLOU, VIVY, ALLONNES.
en Indre-et-Loire :
BOURGUEIL, CHOUZE-SUR-LOIRE, RESTIGNE, INGRANDES-DE-TOURAINE, SAINT-MICHEL-SUR-LOIRE, LANGEAIS, CINQ-MARS-LA-PILE, VALLERES, VILLANDRY, DRUYE, BALLAN-MIRE, JOUE-LES-TOURS.

Une Commission d'enquête est constituée comme suit :
Président :
— M. Charles SIMON, Ingénieur divisionnaire de T.P.E. en retraite.
Membres :
— M. Gérard BICHON, Secrétaire général de Mairie et du District urbain d'Angers, en retraite,
— M. Robert DECLOQUEMENT, Officier supérieur en retraite,
— M. René LECUREUIL, Technicien supérieur du Génie rural en retraite,
— M. Michel THELOT, Géomètre expert.
Sont désignés en tant que commissaires enquêteurs suppléants :
— M. Yves BOULY, Lieutenant Colonel en retraite, ancien directeur adjoint à la Direction des travaux de génie.
— M. Jean BOUTIN, Officier en retraite.
Ils remplaceront les titulaires en cas d'empêchement de ces derniers et exerceront alors leurs fonctions jusqu'au terme de la procédure.
La Commission d'enquête siègera à la Préfecture de Maine-et-Loire (49034 ANGERS CEDEX) où toute correspondance relative à l'enquête pourra être adressée sous le timbre 3e Direction - 3e Bureau.

L'enquête se déroulera du 29 mai au 10 juillet 1989 inclus, dans les Préfectures de Maine-et-Loire (ANGERS) et d'Indre-et-Loire (TOURS) où le public pourra prendre connaissance du dossier intégral, chaque jour ouvrable aux heures d'ouverture des bureaux, et formuler ses observations :
— en les consignant directement sur le registre ouvert à cet effet dans chacune des Préfectures ;
— en les adressant par écrit à la Préfecture de Maine-et-Loire (3e Direction 3e Bureau), au Président de la Commission d'enquête qui les annexera au registre.
Un dossier et un registre subsidiaire resteront déposés, pendant le délai d'enquête, dans les Sous-Préfectures de SAUMUR (Maine-et-Loire) et de CHINON (Indre-et-Loire) et dans les mairies des communes mentionnées ci-dessus, pour être tenus à la disposition du public aux mêmes conditions et aux mêmes fins.
En outre, les observations seront également reçues :
— par la Commission d'enquête qui se tiendra à la disposition du public :
* à la Préfecture d'Indre-et-Loire (TOURS), les mercredi 5 et jeudi 6 juillet 1989, de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h.
* à la Préfecture de Maine-et-Loire (ANGERS), les vendredi 7 et lundi 10 juillet 1989, de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h.
— par plusieurs membres de la Commission d'enquête :
* à la Sous-Préfecture de CHINON (Indre-et-Loire), le lundi 12 juin 1989, de 10 h à 12 h.
* à la Sous-Préfecture de SAUMUR (Maine-et-Loire), le lundi 12 juin 1989, de 14 h à 16 h.
— par l'un des membres de la Commission d'enquête dans chacune des communes concernées :

en Maine-et-Loire :		en Indre-et-Loire :	
— lundi 5 juin 1989,	de 10 h à 12 h, mairie de LONGUE-JUMELLES	— lundi 29 mai 1989,	de 10 h à 12 h, mairie de RESTIGNE
— lundi 5 juin 1989,	de 14 h à 16 h, mairie d'ALLONNES	— lundi 29 mai 1989,	de 14 h à 16 h, mairie de ST-NICOLAS-DE-BOURGUEIL
— mardi 6 juin 1989,	de 10 h à 12 h, mairie de NEUILLE	— mardi 30 mai 1989,	de 10 h à 12 h, mairie de BOURGUEIL
— mardi 6 juin 1989,	de 14 h à 16 h, mairie de VIVY	— mardi 30 mai 1989,	de 14 h à 16 h, mairie de CHOUZE-SUR-LOIRE
— mercredi 7 juin 1989,	de 10 h à 12 h, mairie de BEAUFORT-EN-VALLEE	— mercredi 31 mai 1989,	de 10 h à 12 h, mairie de ST-PATRICE
— mercredi 7 juin 1989,	de 14 h à 16 h, mairie de BRION	— jeudi 1er juin 1989,	de 10 h à 12 h, mairie d'INGRANDES-DE-TOURAINE
— jeudi 8 juin 1989,	de 10 h à 12 h, mairie de BRAIN-SUR-ALLONNES	— jeudi 1er juin 1989,	de 14 h à 16 h, mairie de ST-MICHEL-SUR-LOIRE
— jeudi 8 juin 1989,	de 14 h à 16 h, mairie de ST-PHILBERT-DU-PEUPLE	— lundi 29 mai 1989,	de 10 h à 12 h, mairie de LANGEAIS
— vendredi 9 juin 1989,	de 10 h à 12 h, mairie de BLOU	— mardi 30 mai 1989,	de 14 h à 16 h, mairie de CINQ-MARS-LA-PILE
— mardi 20 juin 1989,	de 10 h à 12 h, mairie de CHAUMONT-D'ANJOU	— jeudi 1er juin 1989,	de 15 h à 17 h, mairie de VILLANDRY
— mardi 20 juin 1989,	de 15 h à 17 h, mairie de FONTAINE-MILON	— vendredi 2 juin 1989,	de 10 h à 12 h, mairie de BALLAN-MIRE
— mercredi 21 juin 1989,	de 10 h à 12 h, mairie de MAZE	— vendredi 2 juin 1989,	de 14 h à 16 h, mairie de JOUE-LES-TOURS
— mercredi 21 juin 1989,	de 14 h à 16 h, mairie de LUE-EN-BAUGEOIS	— lundi 5 juin 1989,	de 14 h à 16 h, mairie de DRUYE
— jeudi 22 juin 1989,	de 10 h à 12 h, mairie de ST-GEORGES-DU-BOIS	— mardi 6 juin,	de 15 h à 17 h, mairie de VALLERES
— jeudi 22 juin 1989,	de 14 h à 16 h, mairie de CORNILLE-LES-CAVES		
— vendredi 23 juin 1989,	de 10 h à 12 h, mairie de FONTAINE-GUERIN		
— mardi 27 juin 1989,	de 10 h à 12 h, mairie de BAUNE		
— mardi 27 juin 1989,	de 14 h à 16 h, mairie de CORZE		

Dès réception du rapport et des conclusions de la Commission d'enquête, copie en sera déposée dans chacune des mairies des communes concernées par le projet, ainsi que dans les Préfectures de Maine-et-Loire et d'Indre-et-Loire, et dans les Sous-Préfectures de SAUMUR et de CHINON pour y être tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.
Les personnes intéressées pourront, par ailleurs, obtenir communication du rapport et des conclusions, en s'adressant aux Préfets de Maine-et-Loire et d'Indre-et-Loire, dans les conditions prévues au titre 1er de la loi du 17 juillet 1978.

REPERES

Balance des paiements

Déficit en mars en RFA

Le déficit de la balance des paiements de la RFA s'est creusé en mars, atteignant 4,41 milliards de DM contre 691 millions en février. Cette détérioration s'explique par d'importantes sorties de capitaux à long terme (14,4 milliards de DM) imputables aux entreprises et aux banques, mais aussi par des sorties de capitaux à court terme (la balance des capitaux à court terme a été déficitaire de 2,5 milliards de DM en mars). Au total, le déficit de la balance des capitaux à court et long terme a atteint 12,8 milliards de DM en mars contre 7 milliards en février.

La balance des paiements courants est quant à elle restée largement excédentaire – de 8,9 milliards de DM – mais insuffisamment pour corriger les mouvements de capitaux.

Inflation

Les prix de gros dérapent en RFA

Les prix de gros ont augmenté de 1,1 % en RFA durant le mois d'avril après une progression de 0,6 % en mars. Ce bond important qui porte à 6,5 % l'augmentation annuelle des prix de gros – la plus forte depuis juin 1982 – s'explique beaucoup par la hausse des prix pétroliers mais aussi pour moitié par un mouvement saisonnier. Ce dérapage des prix de gros va se répercuter au moins en partie sur les prix de détail qui ont déjà augmenté rapidement en avril (+ 0,6 % par rapport à mars, + 3 % en un an).

Ces tensions reflètent surtout l'inflation importée, les prix à l'importation augmentant fortement (+ 7 % l'an) du fait de la hausse du pétrole, des matières premières, mais aussi de l'affaiblissement du DM par rapport au dollar. Aussi la Bundesbank pourrait-elle rapidement relever les taux d'intérêt à court terme en RFA, des taux qui avaient déjà été augmentés le 20 avril.

Prix de détail

+ 2,6 % en un an pour la Suisse

Les prix de détail en Suisse ont augmenté de 0,5 % en avril par rapport à mars. En un an (avril 1989 comparé à avril 1988) la hausse est de 2,6 % contre 2,3 % en mars. Il y a un an, le taux annuel d'inflation était de 1,9 % (mars 1988 comparé à mars 1987).

La forte augmentation des prix en avril s'explique pour plus de moitié par la majoration des prix pétroliers, l'autre moitié ayant pour origine les tarifs de l'électricité, des transports, des communications.

Le Monde

MARDI 16 MAI 1989 (NUMÉRO DATÉ DU 17)

SUPPLÉMENT SPÉCIAL EMPLOI

30 pages d'annonces
des centaines d'offres d'emploi
pour les cadres

PILE SEPAREE

ATTENTION : ce numéro gratuit est publié avec *le Monde Economie* en cahiers séparés. N'oubliez pas de le demander à votre marchand de journaux.

Économie

BANQUES

Une augmentation des fonds propres de la banque publique

M. Bérégovoy demande à la Caisse des dépôts de renforcer le capital du Crédit lyonnais

Le ministre de l'économie a décidé de renforcer les fonds propres du Crédit lyonnais en demandant à la Caisse des dépôts et consignations de souscrire à une augmentation de capital réservée de la banque nationalisée de 1,5 milliard de francs.

Pour nos besoins financiers, l'actionnaire public *« apportera, en temps utile, des solutions exemplaires »*, déclarait M. Jean-Yves Haberer, PDG du Crédit lyonnais, dans l'entretien accordé au *Monde* du 1er avril. Le ministre d'Etat, M. Pierre Bérégovoy, lui a donné raison en annonçant dans un communiqué publié le 11 mai sa décision de renforcer les fonds propres du Crédit lyonnais. La Caisse des dépôts apportera à la banque 1,5 milliard de francs par le biais d'une augmentation de capital réservée. La CDC détiendra une participation de 7% environ. Le Crédit lyonnais avait en effet besoin de fonds propres s'il voulait se mettre à niveau des normes internationales adoptées l'an dernier à Bâle en matière de solvabilité des grandes banques et connues sous le nom de *« ratio Cooke »*. Ce ratio — rapport entre les fonds propres et les engagements d'une banque — doit obéir à trois conditions : ne pas se situer en dessous du niveau de fin 1988 — être égal à 7,25 % à fin 1990 et à 8 % à fin 1992 — respecter dans ces proportions le partage moitié moitié entre les fonds propres considérés comme « durs » et des fonds propres complémentaires, sachant que, entre 1990 et 1992, la définition des fonds propres « durs » et des engagements (notamment des risques sur les pays endettés) se modifie dans le sens d'une plus grande rigueur.

Face à cette contrainte, le gouvernement a décidé de prendre une longueur d'avance et de mettre dès aujourd'hui les banques nationalisées au niveau des normes 1990.

C'est ce que l'Etat a fait avec le CIC en apportant des titres de la banque qu'il détenait au GAN, l'assureur injectant par contrecoup 1 milliard de francs en 1989 dans le CIC, devenu sa filiale à 51 %. Dès à présent, le CIC peut afficher un ratio de fonds propres « durs » de 4,66 %. Même démarche avec la BNP qui, fin 1988, avait pris du retard sur les normes de 1992 avec un ratio de fonds propres « durs » de 3,75 % qui nécessitait un apport de 1,8 milliard de francs. En autorisant le rapprochement UAP-BNP et l'échange de participations pouvant aller jusqu'à 10 %, le gouvernement permet à la BNP de renforcer ses fonds propres d'environ 2,2 milliards (dans le cas de participations croisées de 10 %).

Il restait à traiter le problème du Crédit lyonnais dont le retard était le plus criant. Par rapport aux normes de 1990, il avait besoin de 700 millions de francs. Par rapport à celles de 1992 de 5 milliards de francs. Son ratio de fonds propres « durs » se situant actuellement à 3,17 % (pour une norme de 4 %). En lui apportant aujourd'hui 1,5 milliard de francs, l'Etat règle sa mise à niveau pour 1990 et lui donne une marge de 800 millions destinée notamment à financer sa croissance externe : rachat de la filiale belge de la Chase Manhattan au premier trimestre 1989, prise de participation en cours dans le Crédit de Bergame en Italie...

Investisseur institutionnel

Pour cet apport de fonds propres au Crédit lyonnais, l'Etat a choisi une méthode différente du CIC et de la BNP en demandant à la Caisse des dépôts et consignations (CDC) de souscrire à une augmentation de capital réservée de 1,5 milliard de francs. Est-ce bien dans la vocation de la Caisse ? *« Oui »*, estime-t-on Rue de Rivoli. Le directeur général de la CDC, M. Robert Lion, ne considère-t-il pas qu'en tant qu'investisseur institutionnel il a pour mission de renforcer les fonds propres des entreprises françaises ? Une mission qui peut s'exercer à l'égard d'une entreprise privée comme la Société générale, où il s'agissait de stabiliser l'actionnariat, ou d'une entreprise publique comme dans le cas présent. D'autant que la Caisse a les moyens, souligne-t-on, Rue de Rivoli, ayant dégagé 4 milliards de francs de bénéfices en 1988. La *« rente »* dont elle profite — notamment avec la collecte des dépôts des notaires — justifie bien qu'elle fasse des efforts pour la collectivité nationale.

Cet apport ne résout que partiellemen les problèmes de fonds propres du Crédit lyonnais, que M. Bérégovoy s'engage, dans son communiqué, à finir de traiter d'ici à 1992. *Mais tout en faisant son* devoir d'actionnaire, l'Etat n'entend pas être une *« pompe à finances »* facile pour ses pupilles. C'est le sens du principe énoncé dans le communiqué *« les besoins induits par la progression des encours devront être couverts par l'amélioration des résultats »*. En clair, la croissance interne doit être autofinancée, et les bénéfices doivent augmenter plus vite que les encours. Il s'agit de faire « de la marge » et non « du chiffre ». *« Un principe intériorisé depuis longtemps par les banques privées »*, constate-t-on Rue de Rivoli, et que les banques publiques doivent faire leur.

C. B.

La « Lettre » et les chiffres

En faisant donner la Caisse des dépôts pour subvenir aux besoins en fonds propres du Crédit lyonnais, le gouvernement inaugure une nouvelle méthode. Comme s'il s'ingéniait à mettre en pratique les mille et une manières d'apporter de l'argent à une entreprise publique, afin de démontrer que le statut de nationalisée n'entrave pas le développement desdites entreprises. Et le tout sans enfreindre la règle du *« ni... ni »* (ni nationalisation ni privatisation) édictée par François Mitterrand dans sa *Lettre à tous les Français*. *« Chaque entreprise est un cas particulier et justifie en tant que telle un traitement spécifique »*, argument-t-on rue de Rivoli.

Pour le Crédit lyonnais, différentes hypothèses avaient été envisagées — M. Jean-Yves Haberer, son président ne s'était-il pas targué d'avoir proposé une douzaine de solutions à M. Pierre Bérégovoy ? — comme l'introduction en Bourse de filiales, à créer (Crédit lyonnais Europe) ou existantes (Clinvest), ou l'apport de titres de sociétés publiques industrielles. Sans exclure l'utilisation de ces méthodes dans le futur, le gouvernement ne les jugeaient pas les plus appropriées *au cas présent du* Crédit lyonnais. Le choix de la Caisse des dépôts ne peut cependant manquer de susciter des interrogations.

Etablissement public investissant dans une nationalisée, on ne peut lui faire le reproche d'une privatisation camouflée, mais on peut se demander si c'est bien la vocation de la Caisse d'utiliser ainsi l'argent des épargnants, qu'elle gère. Son entrée dans le capital de la Société générale privatisée, indépendamment de son allure de coup de force, avait soulevé les mêmes objections.

Affirmer que la Caisse est riche et qu'elle bénéficie de rentes de situation suffit-il à légitimer une « dîme » de la part des pouvoirs publics ? A moins que l'on ne songe à transformer la Caisses en super-holding public gérant les participations de l'Etat. Quant à montrer que l'investissement dans le Crédit lyonnais est du même ordre que celui de la Société générale, et justifier ainsi l'un par l'autre — un coup dans le privé, un coup dans le public, — cela semble un argument bien mince.

Première institution financière nationale, la Caisse est certes un investisseur *« incontournable »* présent dans nombre d'entreprises françaises. Mais le choix de ses participations ne doit-il pas être dicté autant par la liquidité et la rentabilité qu'elle peut assurer à l'argent des épargnants que par la volonté de protéger une entreprise stratégique ?

Même si injecter 1,5 milliard de francs dans le Crédit lyonnais ne ponctionne que partiellement les ressources de la Caisse, on imagine mal qu'elle aille au-delà en subvenant aux besoins supplémentaires de la banque, dans le cadre d'une saine répartition de ses placements.

Ne pouvant pas doter les entreprises publiques sur des ressources budgétaires limitées, l'Etat peut-il s'obstiner à refuser l'ouverture du capital de ces entreprises ? Un tel refus pourrait conduire, en fait, à affaiblir le secteur public, le contraire de ce qui est souhaité. Une société nationalisée a certes un gros atout aujourd'hui : elle n'est pas « opéable ». Cela justifie-t-il un tel blocage ?

CLAIRE BLANDIN.

AGRICULTURE

● **Manifestation des producteurs de fraises.** — Seize tonnes de fraises importées d'Espagne ont été renversées jeudi 11 mai sur le bord de l'autoroute A 10, dans le département de la Gironde, par une centaine de producteurs de la région Aquitaine. Ceux-ci entendaient manifester leur inquiétude devant la concurrence espagnole. Les manifestants se sont déclarés déterminés à poursuivre leur action jusqu'à ce que le gouvernement fasse jouer la clause de sauvegarde prévue par les accords communautaires. L'Espagne, qui produit 210 000 tonnes de fraises par an à moitié coût, exporte de 800 à 900 tonnes par jour en France.

PLUS BESOIN D'ETRE UN MAHARAJAH POUR VIVRE DANS UN PALAIS.

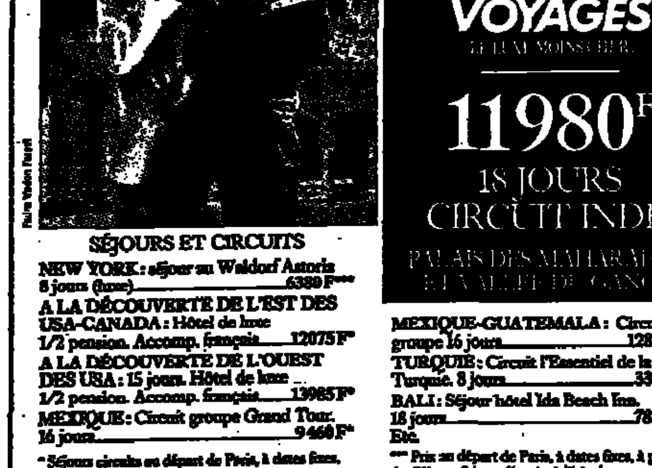

SÉJOURS ET CIRCUITS
NEW YORK : séjour au Waldorf Astoria 8 jours (luxe) 6389 F***
A LA DÉCOUVERTE DE L'EST DES USA-CANADA : Hôtel de luxe 1/2 pension. Accomp. français 12075 F*
A LA DÉCOUVERTE DE L'OUEST DES USA : 15 jours. Hôtel de luxe 1/2 pension. Accomp. français 13985 F*
MEXIQUE : Circuit groupe Grand Tour. 16 jours 9460 F*
MEXIQUE-GUATEMALA : Circuit groupe 16 jours 12890 F*
TURQUIE : Circuit l'Essentiel de la Turquie. 8 jours 3390 F*
BALI : Séjour hôtel Ida Beach Inn. 18 jours 7885 F**
Eté.

* Séjours circuits au départ de Paris, à dates fixes, prix à partir de.
** Séjour circuit individuel au départ de Paris, à dates fixes, 18 jours (Grand luxe), prix à partir de.
*** Prix au départ de Paris, à dates fixes, à partir de. Séjours 8 jours/6 nuits à l'hôtel.

A retourner à Forum Voyages : 55, avenue Franklin-Roosevelt, Paris 8e - 42.89.07.07 / 11, avenue de l'Opéra, Paris 1er - 42.61.20.20 / 75, avenue des Ternes, Paris 17e - 45.74.39.38 / 1, rue Cassette (angle 71, rue de Rennes), Paris 6e - 45.44.38.61 / 76000 Rouen - 72, rue Jeanne-d'Arc - 35.98.32.59 - Minitel 36.15 code FV.

Je vous remercie de m'envoyer votre nouvelle brochure Forum Voyages qui me permettra de découvrir la terre moins chère et le luxe moins cher.

☐ Forum-Vols discount. ☐ Forum USA, Canada, Mexique.
☐ Forum Asie. ☐ Forum Bassin méditerranéen, Afrique.

J'ai bien noté que cette brochure gratuite me sera envoyée contre 8,80 F en timbres.

Nom : ______ Prénom : ______
Adresse : ______
Ville : ______ Code postal ______

*Cocher la case de la brochure à vous faire parvenir.

FORUM VOYAGES

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE FINANCIÈRE DE SUEZ

Les actionnaires de la Compagnie financière de Suez seront convoqués en assemblée générale mixte le 27 juin 1989, à 14 h 30, à la Maison de la chimie, si l'assemblée actuellement prévue pour le 15 juin n'obtient pas le quorum requis.

Pour participer à cette assemblée et obtenir une carte d'admission, les actionnaires sont tenus de faire immobiliser leurs titres en banque cinq jours au moins avant la réunion.

Ils pourront se procurer, dès le début de juin, auprès de leur banque, les documents d'information ainsi qu'un formulaire de pouvoir et de vote par correspondance ou une carte d'admission à cette assemblée, dont l'ordre du jour et les projets de résolution ont été publiés au BALO du 11 mai 1989.

Pour toute information sur cette assemblée, consultez votre Minitel 36-15 SUEZ ou adressez-vous à SUEZ ACTIONNAIRES, 1, rue d'Astorg, 75008 Paris. - Tél. 40-06-64-00.

BANQUE D'ARBITRAGE ET DE CRÉDIT

Le conseil d'administration réuni sous la présidence de son Président M. Sarkis BEDOIAN a arrêté les comptes de l'exercice 1988 qui seront soumis à l'assemblée générale du 18 mai.

Le résultat net de la Société B.A.C. maison mère est de 58.138.000 F contre 47.555.000 F, en hausse de 22 %.

Le bénéfice net consolidé part du groupe s'élève à 72.264.000 F, en augmentation de 18 % par rapport à l'année précédente (61,3 millions de francs).

Il sera proposé à l'assemblée générale un dividende global de 4,50 F (3 F net + avoir fiscal de 1,50 F) s'appliquant sur le nouveau capital augmenté en octobre dernier par distribution d'une action gratuite pour 5 actions anciennes.

Dans son rapport, le conseil a souligné la contribution équilibrée des 3 secteurs d'intervention traditionnelle de la Banque dans ce résultat : activité de marché, banque d'affaires et banque commerciale.

Le conseil a également noté avec satisfaction l'évolution des fonds propres consolidés. Ceux-ci atteignent 420 millions de francs et près de 800 millions de francs en y incluant l'emprunt obligataire convertible subordonné émis en décembre 1988.

Les perspectives pour 1989 sont favorables et laissent espérer une nouvelle croissance des activités et du résultat de la Banque.

Tous les ouvrages sur
le yoga, l'astrologie, le bouddhisme, l'architecture sacrée, les médecines naturelles...
à la LIBRAIRIE DES SCIENCES TRADITIONNELLES
6, rue de Savoie, 75006 PARIS — Tél. : 43-26-90-72

BRO
BANQUE RÉGIONALE DE L'OUEST

Le Conseil d'Administration réuni le 22 mars 1989 sous la présidence de Mr Jean de LA CHAUVINIERE a arrêté les comptes de l'exercice 1988 qui seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale convoquée pour le 24 mai.

Le total du bilan s'établit à 9,99 milliards de frs contre 7,75 milliards de frs en 1987 soit + 29 %.

L'exercice a été marqué par une intensification générale de l'activité. L'encours des crédits distribués à la clientèle atteint 5,8 milliards de frs en progression de 42,5 %. Les ressources collectées augmentent de 16 % à 5,20 milliards de frs.

Le produit net bancaire, en croissance de 10,5 % par rapport à l'année précédente, s'élève à 457,5 millions de frs. Le résultat brut d'exploitation avant amortissements progresse de 35,5 % et ressort à 115,3 millions de frs.

Le résultat net s'établit à 30,6 millions de frs contre 20,6 millions de frs au 31 décembre 1987, en progression de 48,6 %.

Les prévisions d'activité 1989 font espérer la poursuite du développement qui s'exprime non seulement dans les métiers traditionnels d'intermédiation mais aussi dans les nouvelles activités telles que les opérations de marché, les concours aux collectivités locales et les crédits à la construction.

GROUPE CIC

Avis SuperValue. Miami à 86 $* la semaine, c'est mieux que Dallas!

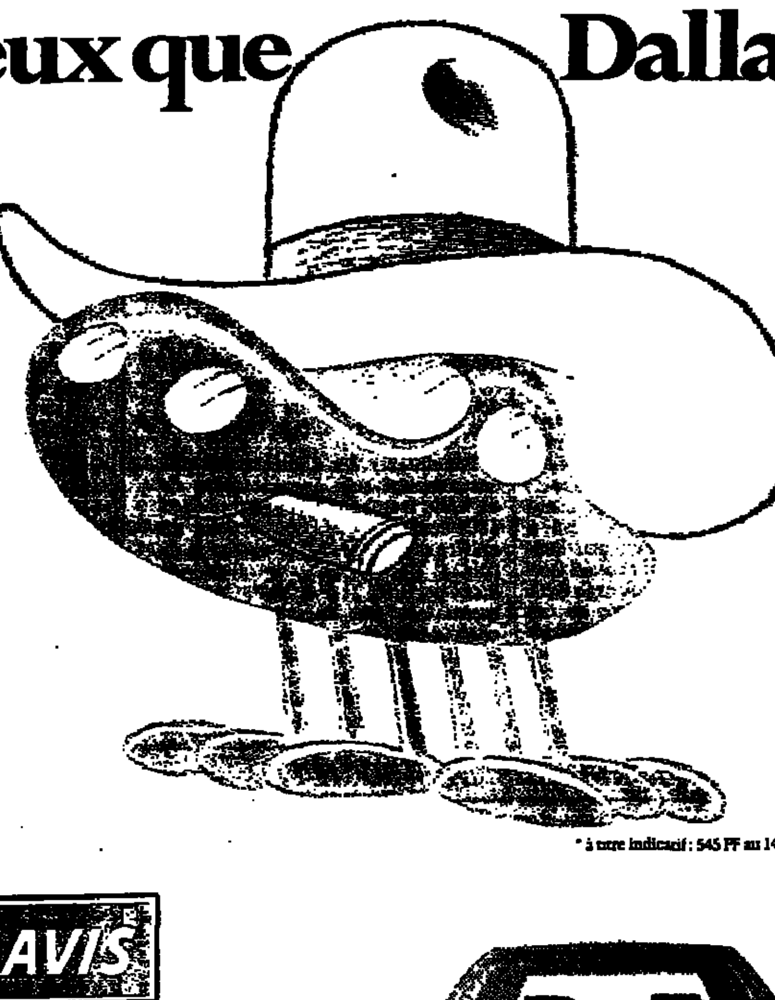

* à titre indicatif : 545 FF au 14.02.89

SAATCHI & SAATCHI ADVERTISING.

AVIS

Décidés à faire mille fois plus.

Où que vous alliez aux USA, vous allez vivre une vraie série américaine : grâce au forfait Avis SuperValue, vous pourrez choisir la voiture de vos vacances parmi un très grand choix de modèles, et parcourir autant de kilomètres qu'il vous plaira. Tout ceci à un prix jusqu'à 30% moins cher que le tarif standard, garanti jusqu'à fin mars 1990 et payable en France. Avis SuperValue, c'est la formule simplissime pour les vacances à l'étranger.

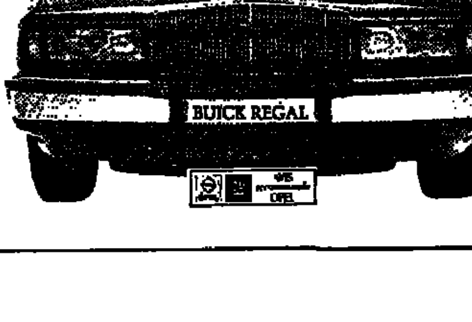

Marchés financiers

L'OCDE prévoit une croissance plus soutenue en Europe et au Japon mais un ralentissement aux Etats-Unis

L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a revu à la hausse ses prévisions de croissance pour l'Europe et le Japon à l'horizon des prochains dix-huit mois. En Europe, les prévisions pour l'année 1989 restent inchangées, mais les experts de l'OCDE estiment désormais qu'en 1990 le PNB des pays européens progressera en moyenne de 2,75 % et non de 2,5 % comme ils l'avaient annoncé il y a cinq mois. Le Japon, de son côté, devrait connaître un taux de croissance de 4,5 % en 1989 et de 4 % en 1990, soit un quart de point de plus pour chacune des années que lors de l'estimation précédente.

En revanche, les Etats-Unis devraient, selon les experts du château de la Muette, subir un ralentissement de leur croissance économique plus tôt que prévu. Si la prévision de 3 % pour 1989 est maintenue, il n'en va pas de même pour 1990, où les projections de l'OCDE portent désormais sur une croissance de 2 % et non 2,5 % comme cela avait été annoncé en décembre. Le Fonds monétaire international estime, pour sa part, dans son dernier rapport sur les perspectives économiques (publié en avril) que le taux de croissance américain atteindra 2,5 % l'an prochain.

Selon les participants à la réunion du comité de politique économique de l'OCDE, qui se tient à Paris du 11 au 13 mai, plusieurs pays subissent des tensions inflationnistes, qui ont provoqué des hausses de taux d'intérêt. Les prévisions de l'OCDE en matière d'inflation ont été relevées à 4,5 % en moyenne dans l'ensemble des pays de l'OCDE, en 1989, alors qu'elles portaient sur 4 % il y a cinq mois.

Les experts de l'OCDE ont par ailleurs évoqué la montée des tensions commerciales que M. Michael Boskin, le président des conseillers économiques de la Maison Blanche, élu à la tête du comité de politique économique de l'OCDE, a qualifié de *« grave cause d'inquiétude »*.

Après le rachat de Télémécanique

Schneider va lever 2 milliards de francs

Schneider va lever 2 milliards de francs d'obligations convertibles sur les marchés financiers français (pour 1,5 milliard) et internationaux (500 millions de francs). Cette opération, faite un an après le coûteux rachat de Télémécanique (7,6 milliards de francs), lui permettra d'améliorer sa structure de bilan : le ratio dettes financières nettes sur capitaux propres tombera ainsi de 1,3 à 0,6. Le groupe d'actionnaires majoritaires (Axa, Parfinance, AGF et Paribas) souscrira à cette émission, ce qui lui permettra de maintenir sa participation au niveau actuel de 60,9 %. Toujours dans le même but, le groupe a l'intention de céder d'ici deux ans des actifs immobiliers et des participations minoritaires non stratégiques, ce qui lui permettra de disposer en plus de 1,5 milliard environ.

Depuis l'arrivée de Télémécanique (8 milliards de francs de chiffre d'affaires), le groupe affiche un chiffre d'affaires de 41 milliards de francs – se ventilant entre les équipements et ensembles électriques et électroniques (73 %) et l'entreprise générale (27 %) – et un bénéfice net de 560 millions de francs. Pour un chiffre d'affaires de 8 milliards de francs, Télémécanique affiche un résultat net de 397 millions de francs, en hausse de 28,4 %. Merlin-Gerin et Spie se sont bien comportés. Jeumont-Schneider, en revanche, a vu son chiffre d'affaires tomber à 4 milliards, après les dernières cessions, alors que le résultat net se montait à 106 millions (contre 68 millions pour 1987).

Dans un contexte international en pleine mutation, M. Didier Pineau-Valencienne, patron du groupe, a affirmé qu'il allait se tourner vers l'Amérique du Nord et l'Asie du Sud-Est, sa préférence allant aux alliances, moins coûteuses que les acquisitions.

Beghin-Say : le parquet demande la nomination d'un expert

Nouvel épisode dans le feuilleton Beghin-Say : le procureur de la République a demandé, le jeudi 11 mai, au président du tribunal de commerce de Paris la nomination d'un expert de gestion. C'est la première fois que le parquet recourt, comme il en a le droit, à cette procédure, habituellement déclenchée à la demande d'un actionnaire minoritaire (détenant un dixième du capital). L'audience du tribunal de commerce est fixée au 26 mai.

Cette opération donne en tout cas une nouvelle illustration de la volonté des autorités d'aller jusqu'au bout dans cette affaire mais peut aussi montrer que le dossier est finalement encore assez vide.

● **Les Boucheries Bernard sous administration provisoire.** – Le tribunal de commerce de Paris a désigné Mᵉ Chaveau pour élaborer un plan de redressement de ces célèbres commerces de viande. Cette décision a été prise à la demande de la société Bergis, la centrale d'achat, qui a repris en 1986 le réseau des quarante magasins des Boucheries Bernard. Essentiellement implantés dans la région parisienne, certains de ces magasins enregistrent de mauvais résultats qui pèsent sur l'équilibre financier du groupe. L'administration provisoire devrait rendre ses conclusions au cours du mois de juin.

Les Ciments français vont prendre 10 % du marché turc

Le groupe des Ciments français, numéro deux français du secteur derrière Lafarge-Coppée, va acheter pour 105 millions de dollars (670 millions de francs) cinq usines en Turquie, avec une production annuelle de 2,5 millions de tonnes, ce qui lui assurera 10 % du marché turc, presque aussi important que le marché français. C'est ce qu'a annoncé M. Pierre Conso, PDG du groupe. Le vendeur est la société publique Citosan, que le gouvernement d'Ankara souhaite privatiser. L'acheteur s'est engagé à introduire sur le marché boursier local une partie des actions de sa future filiale turque et, dans les quatre prochaines années, il investira 75 millions de dollars (500 millions de francs) pour moderniser ces cinq usines.

Par ailleurs, les Ciments français ont annoncé une augmentation de 41 % de leur bénéfice net consolidé (801 millions de francs) pour un chiffre d'affaires de 9,9 milliards de francs (+ 23,3 %), le dividende étant porté de 21 F à 25 F. Ces augmentations sont dues à l'excellente conjoncture régnant dans le monde et à la poursuite de l'amélioration de la productivité, avec une diminution de 10 % (200 personnes) des effectifs industriels français en 1989.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SUPRA
La flamme de l'invention

Le chiffre d'affaires non consolidé de l'exercice 1988 s'est élevé à 259 millions de francs, en baisse de 27 % par rapport à 1987, un hiver anormalement doux ne nous ayant pas permis de tenir les objectifs que nous nous étions fixés.

Le résultat net s'est élevé à 25 millions de francs (soit 9,7 % du chiffre d'affaires) grâce notamment à la compression de certains coûts, à la baisse du taux d'IS et à la reprise de provisions devenues sans objet.

Il sera proposé à la prochaine Assemblée générale ordinaire de verser un dividende net de 10 F par action (15 F avoir fiscal compris, soit un rendement, sur les cours actuels, supérieur à 6 %).

Les capitaux propres en fin d'exercice atteignent 160 millions de francs (soit 215 F par action).

SUPRA a racheté, en juillet 1988, les actifs de la Société CHEMINÉES RICHARD LE DROFF, spécialiste de la cheminée haut de gamme.

Compte tenu de cette acquisition et de la mise sur le marché, à partir du mois de mai, de produits très innovants et performants, notamment de cheminées chauffant au gaz, le chiffre d'affaires consolidé 1989 devrait dépasser 300 millions de francs.

NEW-YORK, 11 mai ↑

La reprise s'accentue

Amorcé vingt-quatre heures auparavant, le mouvement de reprise s'est un peu accentué, jeudi, à Wall Street. Après avoir été un peu désordonnée, la tendance s'est, en effet, assez nettement raffermie. Et l'indice des industrielles, un instant tombé à 2 365,84, s'établissant, en clôture, à 2 382,88, avec 8,43 points d'avance.

Le bilan de la journée a été nettement positif lui aussi. Sur 1 936 valeurs traitées, 776 ont monté, 609 ont baissé et 551 n'ont pas varié. L'annonce d'une augmentation bien plus faible que prévu des ventes au détail pour avril (+ 0,4 % au lieu du 1 % redouté) a dopé le marché en confirmant que le ralentissement de l'expansion était bien en cours, donc que le danger de surchauffe devait en principe s'éloigner. Les investisseurs n'ont, toutefois, pas forcé leur talent dans l'attente d'une autre statistique importante publiable ce vendredi (indice des prix de détail). Autres facteurs de soutien : l'adjudication sans problème des bons à trente ans et la rumeur d'une vente du groupe hôtelier Hilton.

L'activité s'est légèrement accrue avec 151,62 millions de titres échangés, contre 146 millions la veille.

VALEURS	Cours du 10 mai	Cours du 11 mai
Alcoa	62 1/8	62 1/8
A.T.T.	33 5/8	33 1/2
Boeing	75 3/8	77 5/8
Chase Manhattan Bank	33 7/8	33 1/8
Du Pont de Nemours	108 5/8	107 3/8
Eastman Kodak	43 5/8	43 1/8
Exxon	42 1/8	42 1/8
Ford	46 3/8	46 3/4
General Electric	47 7/8	49 1/8
General Motors	39 1/2	39 1/2
Goodyear	51 1/8	51 1/4
I.B.M.	109 5/8	108 1/8
I.T.T.	58 1/8	58 3/4
Mobil Oil	49 7/8	49 3/8
Pfizer	61 7/8	61 3/4
Schlumberger	38 1/8	37 7/8
Texaco	38 1/2	53 1/2
UAL Corp. ex-Allegis	121 5/8	123 7/8
Union Carbide	29 7/8	30
U.S.X.	33 7/8	33 5/8
Westinghouse	57	58 1/4
Xerox Corp.	66 1/2	67

LONDRES, 11 mai ↓

Morose

Les nouveaux signes d'accélération de la hausse des prix, notamment en Allemagne et en Suisse *(lire page 24)*, qui laissent craindre un relèvement des taux d'intérêt, ont pesé, jeudi, sur la Bourse de Londres, qui a cédé du terrain dans une ambiance morose. L'indice Footsie des cent valeurs a fini la journée sur un repli de 6,4 points, à 2 110,6. La vigueur du dollar, qui se manifeste notamment face au deutschemark ou au franc suisse, préoccupe également les courtiers, qui prêtent une grande attention aux déclarations des responsables monétaires allemands. Les bons résultats publiés ces derniers jours par divers groupes ont laissé de marbre le marché. Des titres concernés par ces nouvelles ont même baissé. En particulier, le groupe Grand Metropolitan (boissons, alimentation) a cédé 24 pence à 557, malgré une amélioration de 30 % de son bénéfice semestriel. BOC (gaz, équipement médical) cédait 8 pence à 481, après l'annonce d'une baisse de 11 % de son bénéfice semestriel. Le groupe Trusthouse Forte perdait 7 pence à 308, après avoir démenti des rumeurs d'OPA.

La firme de publicité Bosse Massimi Pollitt a fait exception à la tendance générale (plus de 13 pence à 344), après avoir rejeté une offre améliorée du groupe français BDDP *(lire page 18)*. Les fonds d'Etat ont effacé des gains initiaux pour reculer d'un huitième de point par endroits.

PARIS, 12 mai =

Frilosité

Pour la première fois sans doute de l'histoire, tous les ponts ont été coupés vendredi rue Vivienne entre l'aile nord et l'aile sud du palais. Les négociateurs, spécialistes de la cotation des valeurs étrangères du RM (règlement mensuel), avaient cette fois envahi le hall d'entrée de la Bourse pour y exercer leur activité, interdisant du même coup l'usage de l'entrée principale et coupant la communication entre les deux parties du bâtiment. Paris une grande place internationale ? Mais « c'est Clochemerle, avec ses minables querelles », jeta furieux un habitué. « Y a-t-il encore un pilote dans l'avion ? », lui rétorque un professionnel. Seul point positif : arrêtées durant trois jours les négociations sur les valeurs étrangères ont repris.

Sur le reste du marché, le même climat d'indécision a continué de régner. Né dans la matinée, l'espoir d'une reprise s'est évanoui. Après être remonté de 0,18 %, l'indicateur instantané a reperdu le maigre terrain péniblement regagné pour atteindre un peu en dessous de son niveau précédent (jusqu'à 0,12 %). Dans l'après-midi, il accusait un retard de 0,2 %. La plupart des grands noms de la cote ont encore légèrement reflué.

Nul sur le parquet ne se disait vraiment surpris par le comportement plutôt frileux du marché. Sur le front financier, la situation est pour le moins confuse. Si d'un côté, M. Boskin, chef des conseillers économiques de la Maison Blanche, juge provisoire de l'actuelle poussée inflationniste aux Etats-Unis, le danger paraît s'accroître ailleurs avec la forte hausse des prix de gros en Allemagne fédérale pour avril. Pour la Banque d'Angleterre, la menace est générale. Du coup, nul ne sait trop que penser des prévisions de croissance très optimistes faites pour l'Europe et le Japon par l'OCDE pour les dix-huit mois à venir. Le Crédit Suisse ne dit pas autre chose, qui ne voit pas de récessions en Occident. Cette expansion-là va-t-elle attiser les prix ?

Autre élément d'incertitude : l'attente de la publication des prix de détail américain pour avril. Enfin, il est rare de voir les opérateurs prendre des initiatives à la veille d'un long week-end. Celui-ci est le troisième consécutif. Alors !!!

A la suite d'un mouvement de grève des employés du journal « le Monde », les cours de la Bourse du vendredi 12 mai n'ont pu être publiés dans nos éditions de vendredi datées du 13 mai. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous en excuser.

TOKYO, 12 mai ↓

Net repli

L'envolée du dollar face au yen a fortement pesé vendredi sur la Bourse de Tokyo, qui a terminé la journée sur un repli de l'indice Nikkei de 215,16 points, soit 0,63 %. L'indice a fini au niveau des 33 866,33 points. L'appréciation du dollar face au yen – le seuil des 135 yens pour 1 dollar a été dépassé – préoccupe sérieusement les courtiers, qui redoutent de plus en plus une hausse du taux de l'escompte japonais.

Un grand nombre d'investisseurs sont donc restés à l'écart du marché, entraînant ainsi une nette réduction du volume des transactions. En fin de journée, on dénombrait 579 valeurs en baisse, contre 305 en hausse.

VALEURS	Cours du 11 mai	Cours du 12 mai
Akaï	790	785
Bridgestone	1 670	1 580
Canon	1 640	1 640
Fuji Bank	3 500	3 450
Honda Motors	1 960	1 960
Matsushita Electric	2 440	2 400
Mitsubishi Heavy	1 130	1 110
Sony Corp.	6 990	6 980
Toyota Motors	2 640	2 610

FAITS ET RÉSULTATS

● **Goodyear condamné à 250 000 dollars d'amende dans une affaire de pots-de-vin.** – Le géant américain Goodyear, numéro un mondial du pneu, a versé une amende de 250 000 dollars (1,6 million de francs), après avoir plaidé coupable dans une affaire de pots-de-vin en Irak. D'après les documents rendus publics, Goodyear avait obtenu, entre l'automne 1979 et 1983, des commandes de pneus pour camion d'un montant de 19 millions de dollars en échange du versement d'un million de dollars de dessous-de-table. Les négociations avaient été menées par M. David Jasanik, directeur régional pour le Moyen-Orient des exportations de pneus Goodyear, avec l'assentiment d'autres dirigeants du groupe, avec un haut responsable de la Compagnie du commerce irakien, M. Mohammad Jassem. Les deux hommes avaient conclu l'affaire à Bagdad, lors d'une rencontre dans les entrepôts de la compagnie irakienne. Devant le tribunal fédéral de Washington, les représentants de Goodyear ont reconnu que la firme avait violé la loi sur les pratiques de corruption à l'étranger votée en 1977.

● **Borland a perdu de l'argent.** – Borland International, entreprise américaine de logiciels, fondée, il y a six ans, par le Français Philippe Kahn, a perdu de l'argent au cours de son dernier exercice annuel clos le 31 mars dernier : elle affiche une perte nette de 2,2 millions de dollars (14 millions de francs) pour un chiffre d'affaires de 90,6 millions de dollars (580 millions de francs), en hausse de 18,4 %. Au cours de l'exercice précédent, le résultat net était positif de 5,5 millions de dollars. Néanmoins, la société a réalisé, au cours des deux derniers trimestres, des résultats positifs qui *« confirment le succès de la restructuration »* engagée par M. Kahn.

● **Stagnation en 1988 du bénéfice net de BMW.** – Le constructeur ouest-allemand d'automobiles BMW affiche, pour 1988, un bénéfice net en stagnation de 375 millions de deutschemarks (1,275 milliard de francs). Le dividende sera inchangé à 12,50 DM par action de 50 DM. Le bénéfice distribué s'élèvera donc à 187,5 millions de deutschemarks.

● **Sogeris sur le second marché le 18 mai.** – La société Sogeris, société de service et d'ingénierie informatique, va être cotée sur le second marché de la Bourse de Paris le 18 mai. 10 % du capital de Sogeris, soit 100 000 actions, vont être mis à la disposition du public au prix de 110 F minimum. Spécialisée dans le secours informatique, Sogeris affirme être seconde dans sa spécialité en Europe et première en France avec environ 40 % d'un marché qui se développe au rythme de 25 % par an. Sogeris prévoit, en 1989, de réaliser un chiffre d'affaires de 67,5 millions de francs, contre 52,3 millions en 1988, et un bénéfice de 12 millions, contre 7,1 millions.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault & Associés	....	484	Le gd livre du mois	....	380
Asystel	....	270	Loca Investissement	....	293 50
B.A.C.	324	323	Locamic	....	149 60
B. Demachy & Assoc.	....	....	Metallurg. Minière	....	240
B.I.C.M.	....	580	Mécalogie Internat.	....	751
B.I.P.	....	785	Métroservice	....	161
Boiron	....	549	M.M.B.M.	....	810
Bolloré Technologies	950	945	Molex	203	204
Boisset (Lyon)	250	250	Navale-Delmas	....	909
Cibles de Lyon	....	1900	Olivetti-Logabax	200	301
Calberson	....	832	Om. Gest. Fin.	....	322 20
Cardif	....	837	Pinault	803	808
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	500	P.F.A.S.A.	....	485
C.A.T.C.	....	147 d	Presbourg (Cie & Ed)	....	94
C.D.M.E.	1520	1581	Prévoyance Assurances	430	421
C. Equip. Elect.	....	372	Publicat. Filipacchi	....	858
C.E.G.I.D.	....	835	Razel	....	880
C.E.G.E.P.	....	278	Rémy & Associés	....	301
C.E.P.-Communication	....	1936	St-Gobain-Emballage	....	1986
Ciments d'Origny	....	605	St-Honoré Matignon	....	228
C.N.I.M.	....	620	S.C.G.P.M.	....	480
Codetour	....	242	Segin	415	413
Concept	345	345	Sélection Inv. (Lyon)	108 30	108 30
Conforama	....	892	S.E.P.	....	575
Creeks	....	408	S.E.P.R.	....	1530
Defes	....	153 d	Serbo	470	488
Dauphin	....	1471	S.M.T.Goupil	....	321
Devanlay	....	1280	Sodiag	735	730
Deville	....	828	Sopra	....	228
Dolisos	....	211	Thermador Hold. (Lyon)	....	218
Editions Belfond	....	....	TF 1	412	414
Elysées Investissem.	18 10	18	Unilog	....	197
Finacor	....	240	Union Financ. de Fr.	580	580
Gamma	....	480	Val et Cie	....	217
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	....	230			
Guintoli	....	605			
I.C.C.	....	253 80			
Idis	....	285			
Idianova	155	153			
I.G.F.	....	93 80 d			
IM2	....	305			
Int. Metal Service	....	907			
La Commande Electro.	....	275			

LA BOURSE SUR MINITEL
36-15 TAPEZ LEMONDE

Marché des options négociables le 11 mai 1989

Nombre de contrats : 23 207.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS D'ACHAT Sept. dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Sept. dernier
Accor	600	45	60	6,50	–
CGE	400	18,50	28	9	16,50
Elf-Aquitaine	440	32	34	2,90	13,50
Lafarge-Coppée	1 400	100	120	10,50	–
Michelin	182	24	–	1,50	–
Midi	1 550	–	–	105	–
Paribas	400	10	27	14,50	–
Peugeot	1 550	134	175	13	32
Saint-Gobain	560	42	–	8	–
Société générale	440	–	–	5,90	–
Thomson-CSF	200	22	27	2	7,40

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 11 mai 1989
Nombre de contrats : NC.

COURS	ÉCHÉANCES Juin 89	Sept. 89	Déc. 89
Dernier	106,6	105,84	105,50
Précédent	106,22	106,16	105,65

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Juin 89	OPTIONS D'ACHAT Sept. 89	OPTIONS DE VENTE Juin 89	OPTIONS DE VENTE Sept. 89
106	0,41	1,22	0,36	1,23

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,4820 F ↑

Le dollar a progressé très vivement le jeudi 11 mai et dans la matinée du 12 à Paris. Les banques centrales se sont abstenues d'intervenir sur les marchés pour contenir la poussée du billet vert, qui a même profité des craintes d'interventions américaines à Panama. Le dollar s'échangeait à Paris à 6,4820 F environ, contre 6,4625 F la veille à la cotation officielle.

FRANCFORT	11 mai	12 mai
Dollar (en DM)	1,9140	1,9175
TOKYO	**11 mai**	**12 mai**
Dollar (en yens)	134,55	135,95

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (12 mai)	8 3/16-8 5/16 %
New-York (11 mai)	9 11/16-9 3/4 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 30-12-88)*

	10 mai	11 mai
Valeurs françaises	108,1	109
Valeurs étrangères	108,7	NC
(Sbf, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	463	461,4
(Sbf, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 660,93	1 655,74
(OMF, base 100 : 31-12-81)		
Indice OMF 50	475,11	474,12

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

Industrielles	2 374,45	2 382,88

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

Industrielles	1 763,4	1 758,7
Mines d'or	173,3	174,3
Fonds d'Etat	86,56	86,54

TOKYO

	11 mai	12 mai
Nikkei Dow Jones	34 081,49	33 866,33
Indice général	2 537,99	2 518,64

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –	UN MOIS	DEUX MOIS Rep. + ou dép. –	DEUX MOIS	SIX MOIS Rep. + ou dép. –	SIX MOIS
$ E.-U.	6,4775	6,4825	– 79	– 64	– 135	– 118	– 340	– 260
$ can.	5,4547	5,4635	– 190	– 150	– 342	– 299	– 883	– 741
Yen (100)	4,7657	4,7729	+ 153	+ 182	+ 299	+ 354	+ 875	+ 992
DM	3,3799	3,3837	+ 54	+ 71	+ 103	+ 125	+ 289	+ 358
Florin	2,9981	3,0019	+ 30	+ 44	+ 60	+ 86	+ 199	+ 265
FB (100)	16,1493	16,1699	+ 51	+ 133	+ 117	+ 251	+ 383	+ 831
FS	3,7898	3,7943	+ 40	+ 60	+ 85	+ 112	+ 295	+ 364
L (1 000)	4,6351	4,6453	– 156	– 112	– 261	– 195	– 693	– 564
£	10,7656	10,7804	– 384	– 333	– 754	– 675	– 2112	– 1937

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	9 5/8	9 7/8	9 3/4	9 7/8	9 13/16	9 15/16	9 13/16	9 15/16
DM	5 5/8	5 7/8	6 7/16	6 9/16	6 9/16	6 11/16	6 15/16	7 1/16
Florin	6 3/4	7	7 1/16	7 3/16	7 3/16	7 5/16	7 5/16	7 7/16
F.B. (100)	7 1/4	7 3/4	8	8 5/16	8 1/16	8 3/8	8 3/16	8 1/2
F.S.	6 5/8	6 7/8	7 1/8	7 1/4	7 1/8	7 1/4	7 1/16	7 3/16
L (1 000)	10 3/4	11 1/2	11 1/2	11 7/8	11 1/2	11 7/8	11 5/8	12
£	12 3/8	12 5/8	12 5/8	12 3/4	12 3/4	12 7/8	12 15/16	13 1/16
F. franç.	8 3/16	8 7/16	8 9/16	8 11/16	8 11/16	8 13/16	8 7/8	9

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

BOURSE DU

Cote des changes

Marchés financiers

BOURSE DU 11 MAI

Cours relevés à 17 h 30

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
3827	C.N.E. 3% ★	3870	3897	3910	+ 1 03
1062	B.N.P. T.P.	1068	1068	1068	....
1222	C.C.F. T.P.	1235	1235	1235	....
1145	Créd. Lyon. T.P.	1130	1130	1130	....
1701	Renault T.P.	1684	1689	1690	+ 0 36
1790	Rhone-Poul. TP	1799	1800	1800	+ 0 06
1318	St-Gobain T.P.	1325	1325	1325	....
1353	Thomson T.P.	1362	1362	1362	....
635	Accor	632	632	630	- 0 32
580	Air Liquide	573	572	574	+ 0 17
2900	Alcatel ★	2796	2800	2800	+ 0 14
2270	Als. Superm.	2195	2200	2200	+ 0 23
360	A.L.S.P.I. ★	369 20	372	373	+ 1 03
575	Alsthom ★	565	562	563	- 0 35
2650	Arjom. Prioux ★	2605	2598	2597	- 0 31
675	Arnaudet-Rey ★	655	655	655	....
1000	Ass. Entrepr. ★	1074	1079	1075	+ 0 09
670	Av. Dassault ★	636	639	630	- 0 94
470	BAFIP ★	438 10	443	432	- 1 39
360	Bail-Equipem. ★	350	343	343 80	- 1 77
865	Bail Investiss. ★	898	893	896	- 0 22
380	B.N.P. C.I. ★	362 50	363	362 20	- 0 08
635	Cie Bancaire ★	487	491	489 90	+ 0 60
590	Bazar H.-V. ★	620	625	635	+ 2 42
690	Béghin-Say ★	682	690	685	+ 0 44
925	Berger (Ma)	911	911	911	....
765	Bic ★	744	739	731	- 1 75
480	B.I.S. ★	494	493	494 50	+ 0 10
3180	Bongrain S.A. ★	3150	3141	3140	- 0 32
605	Bouygues ★	598	593	595	- 0 50
92	B.P. France ★	104 80	102	103	- 1 72
705	B.S.N. ★	676	680	670	- 0 89
700	Canal Plus ★	717	717	715	- 0 28
2700	Cap Gem. S. ★	2536	2528	2520	- 0 63
3910	Carrefour ★	2895	2913	2860	- 1 21
235	Casino ★	226 70	227	231 50	+ 2 12
143	Casino A.D.P. ★	148	149	150	+ 1 35
970	Castorama D.I.	969	970	970	+ 0 10
1250	C.C.M.C.	1255	1262	1262	+ 0 56
....	Cetelem ★	615	624	596	- 3 09
440	Cerus ★	435	436	437	+ 0 46
2150	C.F.A.O. ★	2225	2160	2162	- 2 83
425	C.G.E.	412 10	411	409 40	- 0 66
....	C.G.I. Informat.	1499	1494	1491	- 0 53
1600	C.G.I.P. ★	1506	1519	1520	+ 0 93
1350	Chargeurs S.A. ★	1327	1325	1310	- 1 28
1380	Ciments franç. ★	1399	1397	1390	- 0 64
555	Club Méditerr. ★	606	605	598	- 1 32
....	C.M.B. Packag.	690	680	680	- 1 45
191	Codetel ★	198	197 10	197 10	- 0 45
335	Cofimeg ★	341 90	340	342	+ 0 03
820	Coles ★	848	840	840	- 0 94
245	Cpt. Entrepr. ★	237	238	239	+ 0 84
990	Compt. Mod. ★	1010	1010	1025	+ 1 49
990	Créd. Foncier ★	921	945	933	+ 1 30
470	C.F. Internat. ★	480	478	477	- 0 63
215	C.C.F. ★	200	200 50	200 50	+ 0 25
580	Cr. Lyon. (CI) ★	557	560	561	+ 0 72
1220	Crédit Nat. ★	1150	1150	1140	- 0 87

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
555	C.S.E.E. ★	537	540	563	+ 4 84
515	Crouzet ★	557	558	555	- 0 36
3900	Damart S.A. ★	3300	3339	3271	- 0 88
1530	De Dietrich ★	1473	1490	1485	+ 0 81
225	Dév. P.d.C. (Li)	233 10	238	238	+ 2 10
325	Dév. R. Sud-Est	340	340	340	....
525	D.M.C.	575	582	577	+ 0 35
425	Drouot Assur ★	448	448	440	- 1 79
3970	Docks France ★	3960	3990	3970	- 0 25
915	Dumez ★	945	946	945	....
....	Duménil Leblé	....	....	....	....
1710	Eaux (Gén.) ★	1689	1689	1668	- 1 24
1850	Ecco ★	2061	2063	2055	- 0 29
945	Electrofinanc. ★	1015	962	1000	- 1 48
465	El. S. Dassault ★	531	515	515	- 3 01
475	Elf-Aquitaine	470 10	469	473	+ 0 62
380	- (certific.) ★	374 90	372	373	- 0 51
1220	Epeda B.-F.	1221	1231	1231	+ 0 82
3340	Essilor ★	3205	3202	3195	- 0 31
1660	Essil. Int.(DP) ★	1584	1585	1600	+ 1 01
420	Esso S.A.F. ★	405	402	405	....
1670	Eurafrance ★	1740	1732	1739	- 0 06
1360	Eurocom ★	1320	1315	1313	- 0 53
3020	Euromarché ★	2923	2940	2934	+ 0 38
750	Europe nº 1 ★	695	700	691	- 0 58
91	Eurotunnel ★	92 25	93	94	+ 1 90
1460	Exor ★	1395	1395	1400	+ 0 36
1260	Facom ★	1205	1205	1210	+ 0 41
1030	Fichet-Bauche ★	1011	1020	1030	+ 1 88
215	Finextel ★	215	214 50	214 80	- 0 09
315	Fives-Lille ★	374 90	378	365	- 2 64
1860	Fromager. Bel ★	1840	1836	1848	+ 0 43
1330	Gal. Lafayette ★	1421	1461	1520	+ 6 97
605	Gascogne ★	595	595	595	....
1620	Gaz et Eaux ★	1796	1796	1795	- 0 06
690	Géophysique ★	738	735	728	- 1 36
635	Gerland ★	636	636	636	....
3550	Groupe Cité ★	3540	3500	3520	- 0 56
....	Gr. Victoire	945	911	940	- 0 53
....	- (certif.)	469 50	468 50	455	- 3 09
1350	GTM-Entrep. ★	1330	1324	1325	- 0 38
925	Guyenne-Gas. ★	910	920	905	- 0 55
395	Hachette ★	341 40	341	335	- 1 87
860	Havas ★	885	887	887	+ 0 23
690	Hénin (La) ★	572	581	579	+ 1 22
1410	Hutchinson ★	1365	1370	1375	+ 0 73
390	Imétal ★	371 20	370 50	369	- 0 59
280	Ingénico ★	274 80	272	275	+ 0 07
6330	Inst. Mérieux ★	6120	6150	6150	+ 0 49
530	Interbail ★	546	547	542	- 0 73
1530	Intertechnique ★	1475	1475	1508	+ 2 24
1290	J. Lefebvre ★	1300	1273	1306	+ 0 46
1010	Labinal ★	1013	996	1032	+ 1 88
1980	Lab. Bellon ★	2180	2145	2116	- 2 94

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
1530	Lafarge-Coppée	1474	1470	1470	- 0 27
1400	Lebon ★	1321	1330	1321	....
3650	Legrand ★	3780	3775	3786	+ 0 16
2440	Legrand (DP) ★	2476	2465	2455	- 0 85
1290	Leroy-Somer ★	1408	1400	1415	+ 0 50
650	Locabail Im. ★	669	665	669	....
500	Locafrance ★	520	520	515	- 0 96
840	Locindus ★	855	860	860	+ 0 58
460	Luchaire ★	520	520	501	- 3 65
3860	L.V.M.H. ★	3953	3968	3951	- 0 05
1730	Lyonn. Eaux ★	1582	1580	1580	- 0 13
94	Mais. Phénix ★	97 05	96 10	96 10	- 0 98
186	Majorette (Ly) ★	186	198	187	+ 0 54
470	Mar. Wendel ★	463	462 10	457	- 1 30
280	Matra ★	320	319	314	- 1 88
4440	Merlin-Gerin ★	4278	4295	4300	+ 0 51
169	Metaleurop ★	176 50	177	178	+ 0 85
198	Michelin	204 50	203	201	- 1 71
1530	Midi (Cie)	1461	1461	1448	- 0 89
220	Midl. Bk SA ★	214	210	205	- 4 21
390	Min Salaig (Ma)	375	375	375	....
134	Moulinex ★	130 10	130	130 10	....
1130	Navig. Mixte ★	1064	1080	1054	- 0 94
169	Nord-Est ★	163 90	161	165	+ 0 67
380	Nordon (Ny)	343 40	343 40	343 40	....
580	Nouvelles Gal. ★	610	610	608	- 0 33
880	Occid. (Gén.) ★	861	865	842	- 2 21
1460	Omn.F.Paris ★	1429	1419	1400	- 2 03
440	Olida-Caby ★	422 10	425	423	+ 0 21
4400	Oréal (L') ★	4150	4150	4171	+ 0 51
485	Paribas	480	480	480	....
480	Paris-Réesc. ★	470	468	468	- 0 43
1020	Pechelbronn ★	1048	1050	1045	- 0 29
420	Pechiney CIP ★	357 30	359 70	351	- 1 76
450	Penhoët ★	460	458 10	463	+ 0 65
1330	Pernod-Ricard ★	1280	1275	1273	- 0 55
1760	Peugeot S.A.	1655	1655	1652	- 0 18
860	Poliet ★	677	675	673	- 0 59
1150	Prétabail Sic. ★	1125	1132	1111	- 1 24
715	Primagaz ★	721	705	719	- 0 28
650	Printemps ★	666	656	656	- 1 50
3180	Promodès ★	2961	2911	2947	- 0 47
730	Radiotechn. ★	692	690	690	- 0 29
105	Raff. D. Total ★	111	110 50	110 30	- 0 63
3240	Redoute (La) ★	3340	3340	3355	+ 0 45
575	R.-Poulenc CIP ★	564	564	563	- 0 18
325	Robur franc.	336	338	338	+ 0 60
1630	Roussel-Uclaf ★	1618	1618	1645	+ 1 67
910	R.-Uclaf-CNI ★	880	880	885	+ 0 57
3440	R. Impér. (Ly)	3590	3595	3602	+ 0 33
175	Sade	183	180	180	- 1 64
1590	Sagem ★	1548	1535	1558	+ 0 65
610	Saint-Gobain	591	589	589	- 0 34
1270	St-Louis ★	1325	1335	1320	- 0 38

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
2350	Salomon	2402	2385	2450	+ 2
760	Salvepar	830	845	845	+ 1 81
830	Sanofi ★	805	820	805	....
720	S.A.T. ★	720	720	725	+ 0 69
305	Saul-Chât (B) ★	305	302	305	....
940	Saupiquet (Na)	836	861	861	+ 2 99
760	Schneider ★	750	750	755	+ 0 67
82	S.C.O.A. ★	78 85	79 40	78 85	....
860	S.C.R.E.G. ★	835	845	838	+ 0 36
1040	Seb ★	985	990	974	- 1 12
415	Sefimeg ★	442	437	442	....
1760	S.F.I.M. ★	1775	1780	1777	+ 0 11
240	S.G.E. ★	225 50	225 10	225	- 0 66
715	Silic ★	726	721	725	- 0 14
480	Simco	499 90	500	500	+ 0 02
1190	Sk. Rossignol ★	1230	1241	1239	+ 0 73
915	Sligos ★	875	888	875	....
480	Société Génér.	471	472	474	+ 0 64
151	Sodecco	154	155	155	+ 0 65
184	Sodero (Na)	184	185	185	+ 0 54
3440	Sodexho ★	3430	3400	3400	- 0 87
115	Sogenal (Ny)	114 50	114 50	114 50	....
390	Sogerap ★	423 10	421 30	425	+ 0 45
2470	Somm-Allib. ★	2310	2320	2339	+ 1 26
1750	Source Perrier ★	1743	1740	1751	+ 0 46
870	Sovac ★	842	863	830	- 1 43
510	Spie-Batignol. ★	500	500	500	....
1020	Strafor ★	1020	1039	1040	+ 1 96
315	Suez	313 80	312	310	- 1 21
480	Synthelabo ★	432	429 50	428	- 0 93
240	Thomson-C.S.F.	222	219 50	219	- 1 35
425	Total (CFP) ★	427 10	427 10	435	+ 1 85
94	- (certific.) ★	92 80	93 20	93 40	+ 0 65
1250	T.R.T. ★	1258	1269	1265	+ 0 56
450	U.F.B.-Locab. ★	450	460	442	- 1 78
1050	U.I.C. ★	1015	1010	1030	+ 1 48
530	U.I.F. ★	558	543	538	- 3 76
990	U.I.S. ★	1002	994	1014	+ 1 20
225	U.C.B. ★	230	230	228	- 0 87
725	Unibail ★	751	750	751	....
735	Valéo ★	730	732	735	+ 0 68
385	Vallourec ★	378 50	378	375	- 0 92
375	Via Banque ★	391	394 50	390	- 0 26
930	Elf-Gabon ★	930	934	938	+ 0 87
160	Amax Inc.	160 80	....	....	....
215	Amer. Express	204 10	....	....	....
210	Amer. Teleph.	219 50	....	....	....
133	Anglo Amer. C.	122 40	....	....	....
445	Amgold	418 80	....	....	....
44	Banco Santander	43 25	....	....	....
1040	BASF (Akt)	1029	....	....	....
1040	Bayer	1029	....	....	....
82	Buffelsfont.	79 95	....	....	....
230	Chase Manh.	229 90	....	....	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
89	Echo Bay Mines	88 65	....	....	....
99	De Beers	95 50	....	....	....
1890	Deutsche Bank	1850	....	....	....
1110	Dresdner Bank	1080	....	....	....
60	Driefontein Cti	57 20	....	....	....
690	Du Pont-Nem.	687	....	....	....
285	Eastman Kodak	277 80	....	....	....
25	East Rand	25 15	....	....	....
310	Electrolux	317 50	....	....	....
440	Ericsson	439 50	....	....	....
275	Exxon Corp.	269 80	....	....	....
305	Ford Motors	308 50	....	....	....
49	Freegold	49 10	....	....	....
133	Gencor	136 50	....	....	....
300	Gén. Electr.	308 80	....	....	....
780	Gén. Belgique	761	....	....	....
285	Gen. Motors	281 10	....	....	....
139	Goldfields	140	....	....	....
59	Gd Metropolitain	62 75	....	....	....
36	Harmony	34 80	....	....	....
73	Hitachi	77 75	....	....	....
1040	Hoechst Akt.	1035	....	....	....
129	Imp. Chemical	128 30	....	....	....
705	IBM	714	....	....	....
365	ITT	377 90	....	....	....
186	Ito-Yokado	182 30	....	....	....
335	Mac Donald's	354 50	....	....	....
110	Matsushita	114 30	....	....	....
425	Merck	430	....	....	....
440	Minnesota M.	459	....	....	....
320	Mobil Corp.	321	....	....	....
235	Morgan J.P.	238	....	....	....
28510	Nestlé	28440	....	....	....
1060	Nixdorf	1030	....	....	....
172	Norsk Hydro	159 80	....	....	....
126	Ofsil	125	....	....	....
2140	Petrofina	2070	....	....	....
785	Philip Morris	811	....	....	....
115	Philips	109	....	....	....
82	Placer Dome	80 05	....	....	....
485	Quilmès	528	....	....	....
360	Randfontein	341 50	....	....	....
410	Royal Dutch	408 90	....	....	....
58	Rio Tinto Zinc	58 90	....	....	....
30	Saat. & Saatchi	31 05	....	....	....
49	St Helena Co	49 15	....	....	....
245	Schlumberger	260 10	....	....	....
....	Shell transp.	....	....	....	....
1830	Siemens A.G.	1802 ◆	....	....	....
325	Sony	324 90	....	....	....
50	Telefonica	50 30	....	....	....
205	T.D.K.	205 10	....	....	....
57	Toshiba Corp.	59 40	....	....	....
400	Unilever	403 80	....	....	....
300	Unit. Techn.	321 30	....	....	....
510	Vaal Reefs	480	....	....	....
450	Volvo	466 50	....	....	....
197	West Deep	186	....	....	....
405	Xerox Corp.	415	....	....	....
161	Yamanouchi	159 10	....	....	....
2 58	Zambia Corp.	3 27	....	....	....

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	120 75	8 511
9,80 % 78/93	101 45	8 135
10,80 % 79/94	103 70	7 388
13,25 % 80/90	104 25	12 415
16,20 % 82/90	104 65	5 237
16 % juin 82	107 05	14 729
14,60 % fév. 83	108 28	3 180
13,40 % déc. 83	118 20	5 176
12,20 % oct. 84	109 50	7 186
11 % fév. 85	112 45	2 381
10,26 % mars 86	108 30	1 687
ORT 12,75 % 83	2040 10	..
OAT 10 % 2000	108 77	9 562
OAT 9,90 % 1997	106 93	4 041
OAT 9,80 % 1996	104 46	2 712
Ch. France 3 %	....	..
CNB Bques janv. 82	101 91	3 193
CNB Paribas	102 85	3 193
CNB Suez	102 88	3 193
CNI janv. 82	101 92	3 193
PTT 11,20% 85	106 60	4 612
CFF 10,30% 86	104 15	2 819
CNE 11,50% 86	106 96	8 698
CNT 9% 86	99 40	0 755
CRH 10,90% déc. 85	109 35	3 548
C.N.C.A. T.P.	....	108
C.G.E. 6% janv. 89-98	....	47 500
Drouot Ass. Obl. conv.	2750	276
Métrologie I. 6% 6/7	....	8 400

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté. Fin.)	....	1515
A.G.F. (St Cent.)	....	758
Applic. Hydraul.	....	770
Arbel	....	820
Astorg	....	261
Avenir Publicité	....	1380
Bain C. Monaco	....	325
Banque Hypoth. Eur.	....	....
Béghin-Say (C.I.)	....	462
Blanzy-Ouest	....	....
B.N.P. Intercontin.	....	355
Bénédictine	5500	5300
Bon-Marché	....	728
B.T.P. (Compagnie)	....	105
Cadif	....	697
Cambodge	....	615
C.A.M.E.	....	171
Carbone-Lorraine	....	926
Case-Poclain	....	44 70
C.E.G.Frig.	....	495
Centen. Blanzy	....	1750
Centrest (Ny)	272	271
Cerabati	....	188 30
Champex (Ny)	162 80	158

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.C. (Franc. de)	....	217 50
C.I. Maritime	....	880
Citram (B)	1880	1850 o
Clause	....	1017
Cofradel (Ly)	1188	1187
Cogifi	....	362
Comiphos	....	350
Cie Industrielle	....	3956
Comp. Lyon-Alem.	....	441
Concorde (La)	....	945
C.M.P.	....	14 55
Créd. Gén. Ind.	....	575
Cr. Universel (Cie)	....	595
Créditel	....	152 50
Darblay S.A.	....	610
Degremont	....	309
Delalande S.A.	....	1582
Delmas-Vielj. (Fin.)	....	3700
Didot-Bottin	....	1040
Eaux Bass. Vichy	....	1010
Eaux Vittel	....	2950
E.C.I.A.	1810	1805
Electro-Banque	....	360
Elf-Antargaz	....	880
E.L.M. Leblanc	....	850
Ensli-Bretagne	....	257
Entrepôts Paris	....	700
Europ. Accumul.	....	81
Europe Soutien Indust.	....	95 10
Eternit	....	2860
Finalens	....	226 30
FIPP	....	....
Fenc	1560	1550
Foncière (Cie)	....	498
Fonc. Lyonnaise	....	500
Foncina	....	454
Forinter	....	1085
Fougerolle	....	678
France I.A.R.D.	....	322 50 o
France (La)	....	7110
From. Paul Renard	....	....
GAN	....	1117
G.F.I.I.	....	287 90
Gaumont	....	551
Genefim	....	332
Gévelot	....	512
Gr. Fin. Constr.	....	422
Gds Moulins Paris	....	879
G. Transp. Ind.	....	494
Imm. Plaine-Monceau	....	....
Immivest	....	....
Immobail	....	423
Immobanque	....	750
Immob. Marseille	....	6450
Immofice	....	491
Invest. (Sté Cent.)	....	950
Jaeger	....	223 50
Lafitte-Bail	....	435 20
Lambert Frères	....	413 80
Lille-Bonnières	....	1089
Loca-Expansion	....	286
Locafinancière	....	369 50
Locatel	....	450
Louis Vuitton	....	1001
Louvre (Sté)	....	2440

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Lucia	....	1401
Machines Bull	....	103 30
Magasins Uniprix	....	149
Magnant S.A.	....	89 d
Maritime Part.	....	420
Métal Déployé	....	548
Mors	....	132
Navig. (Nat. de)	....	141
Nozal	....	363
Optorg	....	526
Oréal (L') C.I.	2250	2230
Origny-Desvroise	....	1350
Palais Nouveauté	....	900
Paluel Marmont	....	770
Parfinance	217	218
Paribas-CIP	394	396
Paris France	....	280
Paris-Orléans	....	258
Partenaire	....	367
Patern. Banq. Div.	....	1450
Péchiney Internation.	208	207 50
Piper-Heidsieck	....	1780
P.L.M.	....	187
Porcher	....	890
Promodès	1524	1524
Providence S.A.	....	....
Publicis	....	4470
Rochefortaise S.A.	....	831
Rochette (La)	....	130
Rosario (Fin.)	....	730
Rougier et Fils	....	352
Sacer	....	680
SAFAA	....	344
Safic-Alcan	....	839
SAFT	....	2415
Saga	....	220
Salins du Midi	....	505
Satam	....	105 10
Savoisienne (M)	286	293
SCAC	....	612
Semelle Maubeuge	....	448
S.E.P. (M)	161	160
Sicli	....	451
Simnor (Li)	....	....
Sinvim	....	385
Siph (Plant. Hévéas)	....	398
Sofal financière	....	2460
Sofical	....	1050
Soffo	....	570
Soficomi	....	682
S.O.F.I.P. (M)	225	245 80 d
Sofragi	....	1124
Sopagi	180	180
Soudure Autog.	....	709
Sovabail	....	618
Suez (Fin. del-CIP)	256 30	246
Suari	....	761
Taittinger	....	3899
Talcs de Luzenac	....	....
Télémécanique Elect.	....	....
Testut-Aequitas	470	514 d
Tour Eiffel	....	385
Ufiner S.M.D.	....	730
Ugine A. Chat. Gueug.	....	425
U.A.P.	....	361
U.T.A.	....	2200
Vicat	....	2440

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Visipár	....	1370
Virax	....	....
Waterman S.A.	....	750
Brass. du Maroc	....	....
Étrangères		
A.E.G.	780	....
Akzo	425	....
Alcan Alum	210	206
Algemene Bank	124	....
American Brands	420	425
Am. Petrofina	460	470
Arbed	870	876
Asturienne Mines	186	189
Bco Pop Espanol	485	478 10
Banque Ottomane	2060	2070
B. Régl. Internat.	38500	38000
Br. Lambert	676	676
Canadian-Pacific	115 10	115 10
Chrysler corporation	150	....
CIR	27	....
Commerzbank	840	850
Dart. and Kraft	....	....
De Beers (port.)	....	....
Dow Chemical	600	595
Gén. Belgique	761	....
Gevaert	1300	....
Glaxo	143 10	145
Goodyear	315	320
Grace and Co	198 50	195
GTE corporation	317	....
Honeywell Inc.	473	....
Johannesburg	1010	1000
Kubota	61	65 50
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	35 50	....
Mineral-Ressourc.	78	71
Noranda	118 20	118
Olivetti	23 70	....
Pakhoed Holding	410	410
Pfizer Inc.	395	394
Procter Gamble	805	805
Ricoh Cy Ltd	59	53 10
Rolinco	304 50	305
Robeco	308 40	309 10
Rodamco	490	497
Saipem	13 20	13 40
Sema Group	35	35
Shell fr. (port.)	....	....
S.K.F. Aktiebolag	480	480 c
Steel Cy of Can.	114	115
Tenneco	332	....
Thorn EMI	72 50	73
Torray Indust. Inc	48 50	....
Vieille Montagne	1810	....
Wagons-Lits	1320	....
West Rand	7 80	7 70
Whitman Corporation	207	....
Hors-cote		
Banque Hydro-Energie	351	....
Belzoni	1050	....
Calciphos	207	212
Chambourcy (M.)	978	....
Cochery	235	....
Cogestar	68 10	67
C. Occid. Forestière	180	....
Coparex	350	....
Gachot	59	54 30
Guy Degrenne	630	....
Haribo-Ricqlès-Zan	210	....
Hoogovens	297	....
Merlin Immobilier	240	....
Metrosservice (bons)	19 80	19 40
Nicolas	910	880 d
Particip. Perrier	352	355
Pathé-Cinéma	240 10	....
Rorento N.V.	182 70	182 70
Sema-Metra	401	402 50
Serv. Equip. Véh.	55 30	....
S.P.R.	633	....
Sté Lecteurs du Monde	540	540
Ulinex	380	....
Union Brasseries	144	121 90 o
Wonder	1555	1470

SICAV (sélection) 11/5

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	998 75	974 39
Actilion	227	220 92
Actions France	517 58	498 87
Actions sélectionnées	614 65	592 44
Aedificandi	598 09	576 47
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1119 95	1092 64
A.G.F. 5000	611 25	596 34
A.G.F. ECU	1045 91	1035 55
A.G.F. Foncier	114 58	111 77
A.G.F. Interfonds	425 76	415 38
A.G.F. Invest	125 18	122 13
A.G.F. OBLIG.	1133 03	1127 39
A.G.F. Sécurité	11103 57	11103 57
Agfimo	637 65	622 10
Altéli	205 06	197 85
A.L.T.O.	174 28	167 98
Ameri-Gan	5938 43	5868 15
America-Valor	708 29	691 01
Amplitude	609 79	592 03
Arbitrages court terme	5412 04	5406 63
Associc	1126 30	1126 30
Atout Futur	345 60	334 24
Avenic	1384 89	1326 14
Avenir C.I.C.	108 45	105 29
Axa Europe	124 37	118 73
Axa Investissements	128 29	122 47
Axa Valeurs PER	122 69	117 13
Bred Associations	2518 30	2510 77
Capital Plus	1661 31	1661 31
Cardan-Plans	31 91	30 54
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Comis	1027 25	1012 07
Comptavalor	5315 34	5307 38
Compterentabie	108 70	105 53
Convertimmo	395 05	370 24
Cadinter	527 91	512 53
Dines	1044 41	1010 07
Drouot-France	830 03	792 38
Drouot-Investiss.	1118 89	1068 15
Drouot-Sécurité	251 98	240 55
Drouot-Sélection	150 18	143 37
Ecuric	1110 02	1093 62
Ecureuil Monépargne	50450 06	50450 06
Ecureuil Monétaire	32162 60	32162 60
Ecureuil Privatisations	378 13	367 12
Ecureuil Trimestriel	2013 74	1983 80
Elicash	2093394	2093394
Energie	258 80	247 06
Epargne	2712 27	2712 27
Epacourt Sicav	4160 40	4160 02
Epargne Associations	24308 59	24272 18
Epargne-Capital	8378 51	8293 57
Epargne Court-Terme	522 63	522 63
Epargne Croissance	1618 77	1576 45
Epargne-Industr.	83 46	79 68
Epargne Inter	621 02	604 40
Epargne J	53024 34	53024 34
Epargne Long-Terme	180 08	175 26
Epargne Monde	1321 51	1286 14
Epargne Première	12368 26	12276 19
Epargne-Oblig.	192 62	187 46
Epargne-Centre	1101 70	1072 21
Epargne-Unie	1308 18	1280 90
Epargne-Valeur	441 64	429 82
Epsilon	1173 03	1161 42
Eurodic Leaders	1071 45	1040 24
Eurodyn	1191 95	1162 76
Euro-Gan	8128 93	5851 87
Euro-Maif	26 95	26 45
Finord Placement	57763 02	57763 02
Finord Valorisation	13767 72	13487 76
Fonsicav (div. par 10)	10775 84	10775 84
Fonsical	255 20	247 17
France Avenir 4/4 Ret.	1 05	1 02
France-Gan	8422 60	8040 87
France-Garantie	282	281 48
France-Index Sicav	103 39	100 36
France-Investiss.	437 98	418 12

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
France-Obligations	448 35	443 91
Francic	462 55	449 08
Francic Pierre	101 69	98 73
Francic Régions	1151 29	1117 76
Fructi-Associations	28 01	28 01
Fructi-Epargne	28 21	27 52
Fructispi	32 44	31 96
Fructicourt	115232 70	115232 70
Fructidor	239 42	235 88
Fructifrance	872 50	851 22
Fructimmo	28 94	28 23
Fructivar	4461 33	4460 20c
Fructi ECU	556 95	547 73
Fructi-Première	11528 24	11355 90
Futuroblig	1166 03	1129 62
Gestilion	81546 60	81392 12
Gestion Associations	156 90	153 46
Horizon	1147 09	1113 66
Interépar	105129 14	102067 13
Interoblig.	12649 87	12163 34
Intersélect France	484 62	480 21
Japacic	208 03	200 03
Jeune épargne	250 33	246 93
Laffitte-Amérique	243 89	232 83
Laffitte Europe	275 21	262 73
Laffitte-Expansion	298 76	285 23
Laffitte-France	352 78	336 76
Laffitte-Immobilier	260 30	248 50
Laffitte-Japon	426 89	407 53
Laffitte-Oblig.	148 51	139 87
Laffitte-Rend.	210 45	200 91
Laffitte-Tokyo	381 75	364 44
Latitude	5153 94	5148 22
Lion-Associations	11308 86	11308 86
Lion-Institutionnels	22957 33	22900 08
Lionplus	755 83	748 45
Lion Trésor	2086 20	2085 54
Livret Bourse Investis.	504 67	489 97
Livret portefeuille	708 62	687 98
Méditerranée	186 52	178 06
Mensuel CIC	10105 72	10004 66
Mondiale Investissem.	435 81	416 14
Monecic	5858 09	5858 09
Monedan	54751 45	54751 45
Mone J.	55219 95	55219 95
Morgan court terme	15070 18	15070 18 ●
Mutualité Dépôts	10405 30	10384 53
Mutuelle Unie Sél.	152 65	145 74
Natio.-Epargne	13702 69	13566 92
Natio.-Epargne Trésor	8807 57	8594 38
Natio.-Court terme	213418	213418
Natio.-Inter.	1197 08	1155 04
Natio.-Obligations	546 12	531 50
Natio.-Patrimoine	1449 76	1409 99
Natio.-Placements	64343 38	64343 38
Natio.-Revenu	1082 07	1051 55
Natio.-Sécurité	11542 31	11542 31
Natio.-Valeurs	778 39	757 58
Nippon-Gan	8315 64	8029 25
Nord-Sud Développ.	1189 16	1185 79
Normatif	12868 15	12815 83
Obli Association	118 88	117 71
Oblicic Mondial	9123 60	8988 77
Oblicic Régions	1107 04	1090 68
Obligations Convert.	429 84	419 08
Oblig. toutes catég.	181 05	186 67c
Oblilion	1078 71	1068 03
Oblisécurité	10430 06	10430 06
Optimavalor	229 47	223 87
Oraction	1223 30	1183 09
Orvalor	5676 80	5471 71
Paribas Croissance	631 01	605 29
Paribas Epargne	15963 86	15932 20
Paribas Obligations	......	......
Paribas Opportunités	126 40	121 26
Paribas Patrimoine	549 05	526 87
Paribas Revenu	81 78	80 87
Parnasse-Valor	......	......

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Patrimoine Retraite	180 84	177 29c
Parvalor	653 18	634 16
Phenix Placements	265 97	264 65
Pierre Investiss.	758 66	724 26
Placement A	1115 77	1115 77
Placement court-terme	76331 19	76331 19
Placement J	58331 01	58331 01
Placement Premier	58820 28	58820 28
Plénitude	111 05	108 08
Première Obligations	10529 80	10519 38
Prévoyance Ecureuil	108 61	105 70
Priv'Association	22392 60	22392 60
Quartz	124 52	121 46
Rentacic	184 34	181 91
Revenus Trimestriels	5415 79	5362 17
Revenu Vert	1171 40	1164 09
St-Honoré Bio-aliment.	888 93	848 62
St-Honoré Global	273 85	261 43
St-Honoré Matignon Pl.	208 41	198 96
St-Honoré Pacifique	595 87	568 86
St-Honoré P.M.E.	509 91	486 79
St-Honoré Réel	12242 17	12193 40
St-Honoré Services	510 24	480 62
St-Honoré Technol.	809 71	772 99
St-Honoré Valor	11707 58	11707 58
Sécuricic	5754 97	5749 12
Sécuri Taux	10890 80	10890 80
Sélection Croissance	574 44	557 71
Sicavdan (Cardan BP)	711 59	701 07
Sicav-Associations	1418 80	1416 67
S.F.I. fr. et étr.	688 05	658 01
Sicav 5000	398 35	387 69
S.I.G.	836 61	798 31
Silvafrance	641 60	624 43
Sivam	436 34	424 66
Silvarente	222 13	219 93
Slivinter	442 75	430 90
S.N.I.	1209 45	1174 22
Sogepargne	360 78	347 74
Sogevar	1088 66	1039 29
Soginter	1400 11	1336 62
Soleil Investissement	539 14	514 69c
Stratégie Actions	1160 45	1108 20
Stratégie Rendement	1141 54	1105 61
Technocic	1196 68	1161 83
Techno-Gan	8628 82	8233 72
Thésora	509 47	503 44
Transcontinents	85 74	84 06
Trésor Réel	10601 97	10601 97
Télécic	105493 29	105493 29
Trilion	5299 86	5247 41
U.A.P. Investiss.	448 94	432 71
U.A.P. moyen terme	106 84	102 79
Uni-Associations	112 62	112 62
Unifrance	545 66	525 94
Unifoncier	1281 78	1235 45
Uni-Garantie	1324 56	1298 58
Uni-Régions	3063 61	2963 07
Unirente	2297 92	2212 69
Univer	185 92	185 92
Univers-Actions	1242 24	1201 39
Univers-Obligations	1673 86	1618 94
Valorem	571 89	558 04
Valrag	1615 57	1613 86
Velcal	40636 42	40616 11
Vauban	22496 45	22463 96

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 11/5	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 443	6 462	6 260	6 660
ECU	7 035	7 035	....	....
Allemagne (100 DM)	337 910	337 820	327 500	347 500
Belgique (100 F)	16 137	16 140	15 600	16 600
Pays-Bas (100 fl.)	299 680	299 720	290 500	312
Danemark (100 krd)	86 790	86 840	83 500	90 500
Norvège (100 k)	93 500	93 500	89 500	97 500
Grande-Bretagne (£ 1)	10 751	10 769	10 430	11 130
Grèce (100 drachmes)	3 987	3 968	3 700	4 550
Italie (1 000 lires)	4 636	4 634	4 400	4 900
Suisse (100 f.)	381 380	378 970	368	390
Suède (100 krs)	99 850	99 880	95 500	102 500
Autriche (100 sch)	48 060	48 026	46 550	49 550
Espagne (100 pes.)	5 438	5 437	5 200	5 750
Portugal (100 esc.)	4 088	4 080	3 900	4 800
Canada ($ can 1)	5 438	5 449	5 260	5 660
Japon (100 yens)	4 791	4 780	4 620	4 840

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 11/5
Or fin (kilo en barre)	78400	78450
Or fin (en lingot)	78400	78500
Pièce française (20 fr)	450	451
Pièce française (10 fr)	362	398
Pièce suisse (20 fr)	463	464
Pièce latine (20 fr)	451	452
Souverain	571	572
Pièce de 20 dollars	2890	2800
Pièce de 10 dollars	1345	1420
Pièce de 5 dollars	790	790
Pièce de 50 pesos	2925	2935
Pièce de 10 florins	472	472
Or Londres	.....	.....
Or Zurich	.....	.....
Or Hongkong	.....	.....
Argent Londres	.....	.....

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements :

45-55-91-82, poste 4330

c : coupon détaché — o : offert — * : droit détaché — d : demandé — ◆ : prix précédent — ★ : marché continu

Le Monde

ÉTRANGER
3 Ballet diplomatique à Pékin.
4 La situation au Panama.
– La crise économique en Argentine.
5 Liban : les alliés de Damas exigent le départ du général Aoun.
6 Les propositions soviétiques de désarmement.

POLITIQUE
7 La préparation des élections européennes.
8 La réforme du code pénal au Sénat.
9 La situation en Nouvelle-Calédonie.
– « Journal d'un amateur », par Philippe Boucher.
10 Le débat sur la sécurité routière à l'Assemblée.

SOCIÉTÉ
11 Au tribunal de Paris, les douteuses provocations de M. Finlay.
– Le Kenya se prononce pour une interdiction totale du commerce de l'ivoire.
21 Sports : le projet d'un grand stade parisien.

CULTURE
17 Cannes 89 : *New York Stories*, de Woody Allen, Francis Ford Coppola et Martin Scorsese.
– Steven Soderbergh : un conte de fées.
18 Un entretien avec M. Nicolas Seydoux, PDG de Gaumont.
– COMMUNICATION.

ÉCONOMIE
23 Force et faiblesses de l'industrie britannique (2).
24 Les propriétaires et les gestionnaires se mobilisent contre la remise en question de la loi Méhaignerie.
25 La Caisse des dépôts va renforcer le capital du Crédit lyonnais.
26-27 Marchés financiers.

SERVICES
Abonnements 2
Annonces classées 22
Carnet 8
Campus 12
Loto 20
Météorologie 12
Jeux 16
Philatélie 12
Radio-Télévision 20

TÉLÉMATIQUE
● *En direct de la Bourse de Paris* .... BOURSE
● *L'après-Tjibaou* . JOUR
● *Tous les jeux du Monde* .... JEUX
3615 tapez LEMONDE
● *Commandez vos livres et disques par minitel* .... LIVRES
3615 tapez LM

A Limoges

M. Mitterrand demande « un partage plus égal » de la prospérité nationale

LIMOGES
de notre envoyé spécial

« Produire, travailler, redistribuer », tels sont les trois mots d'ordre que M. Mitterrand a assignés au pays, vendredi 12 mai, dans un discours qu'il a prononcé à Limoges au conseil régional du Limousin.

« La France gagne du terrain dans la prospérité », a-t-il souligné. *« Elle est plus riche. Peut-on dire que toutes les catégories sociales ressentent également ce bénéfice gagné à la sueur du front des Français ? Non ! »* C'est pourquoi le chef de l'Etat a préconisé une nouvelle fois *« un partage plus égal »* de la prospérité nationale. *« Si nous parvenons à joindre les deux bouts, c'est-à-dire travail-production et partage, nous aurons fait avancer la démocratie. Nous aurons effectué un travail qui marquera notre génération (...). Je crois aux idéologies. Ce sera la justification du choix qu'ont effectué les Français il y a huit ans lorsqu'ils ont voulu que notre démocratie politique soit aussi une démocratie économique et sociale. »*

Le président de la République a présenté la nécessité du travail comme une *« exigence nationale »*, tout en soulignant que la France disposait aujourd'hui d'une productivité qui la situe au deuxième rang, dans cette catégorie, des pays industriels. Il a également ajouté, pour nuancer son propos : *« Souvent, quand les travailleurs font la grève, on ne peut pas dire qu'ils aient tort lorsqu'il s'agit de défendre l'instrument de travail. »* Il avait été accueilli à Limoges quelques instants plus tôt par une forte manifestation de la CGT et du Parti communiste qui avait rassemblé quelques centaines de personnes sur le parcours présidentiel entre la mairie et l'hôtel de la région.

« Il faut rester fidèle à ce que l'on est. J'espère que nous apporterons la preuve », a également déclaré M. Mitterrand, qui avait évoqué auparavant la décentralisation et la nécessité de *« parachever cette entreprise »*. *« Il faudra sans doute*, a-t-il remarqué à ce propos, *réexaminer les relations entre le département et la région. »*

J.-Y. L.

● **TENNIS : qualification de Tauziat à Rome.** – La joueuse française Nathalie Tauziat a créé la surprise en dominant la Bulgare Manuela Maleeva, neuvième joueuse mondiale (2-6, 6-3, 6-0) au troisième tour du tournoi de Rome.

A nos lecteurs

La distribution du *Monde* a été perturbée jeudi 11 mai (numéro daté 12 mai) et le vendredi 12 mai (numéro daté 13 mai), à la suite d'un mouvement de grève parmi les employés et cadres administratifs. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous en excuser. Les abonnés qui n'auraient pas reçu leur journal, verront leur abonnement prolongé d'autant.

(Publicité)

Chintz de toute beauté ? Où ?

OÙ trouver du chintz et du satin imprimé mode, qualité siège, traité anti-salissures, à 39,50 F le ml en 140. Où ?

"Je crois que c'est impossible, normalement c'est 150 F le ml".

Oui, mais chez Artirec Saint-Sébastien c'est vrai... tant qu'il y a du stock, à l'entrepôt secret. Et aussi un merveilleux tissu 30 % soie à 19,50 F le ml ! Un superbe tissu contrecollé mousse à 19,50 F le m² en 270 cm de large ! Des couvertures en pure *Mohair* à 449 F en 180x220. Vraiment des affaires à faire, des prix à l'avantage du client. Cela vaut le déplacement. 200 000 à voir en rouleaux et non sur échantillons (sans surprise).

Artirec-tissus : 8 Impasse St Sébastien 75011 Paris - Tél. 43.55.66.50 (par le 87 bd Richard-Lenoir prendre la Rue (et non passage) St Sébastien, puis 2 fois 1ère à gauche - Parking gratuit cour. Artirec est agréé Fnac.

Selon un sondage

Un Européen sur deux suit les conseils relatifs à la prévention des cancers

Près de 50 % des Européens déclarent suivre les conseils permettant de prévenir l'apparition des cancers les plus fréquents. Tel est le principal enseignement d'un sondage européen dont les résultats ont été présentés, jeudi 11 mai à Venise, lors d'un séminaire organisé par la Commission des Communautés européennes et par l'école européenne d'oncologie.

VENISE
de notre envoyé spécial

Le « code européen contre le cancer » défini en octobre 1987 (*le Monde* du 10 octobre 1987) constitue l'une des mesures les plus concrètes du programme européen contre le cancer qui a été lancé il y a quatre ans à Milan par les chefs d'Etat des douze pays de la Communauté. Constitué de dix recommandations, ce programme de prévention commence à être mis en œuvre par une proportion importante des 320 millions d'habitants que compte la Communauté européenne.

Les résultats du sondage (1) réalisé en octobre et novembre 1988 qui viennent d'être présentés à Venise illustrent cette évolution. Ils témoignent aussi d'une réelle prise de conscience : le cancer n'est pas une fatalité dans la mesure où l'on sait que bien souvent on peut en prévenir l'apparition.

Le sondage a d'abord cherché à évaluer le degré de sensibilisation des Européens au code européen contre le cancer. On observe sur ce point une grande hétérogénéité. Si, dans certains pays, ce code commence à être connu : Portugal (29 %), Belgique (28 %), Italie (20 %), d'autres, au contraire, ne semblent guère concernés. C'est notamment le cas du Royaume-Uni (7 %), des Pays-Bas (9 %), du Danemark, de l'Allemagne de l'Ouest, de la France et de l'Irlande (15 %).

Une analyse plus fine montre que, selon les pays, le degré de sensibilisation est différent en fonction des thèmes abordés. Ainsi les Portugais et les Grecs apparaissent plus attentifs que les autres à l'importance des recommandations qui concernent le lien entre le mode de vie et le cancer (tabac, alcool, fruits et légumes, excès de poids et exposition au soleil). Pour ce qui est de l'arrêt de toute consommation de tabac (2), 76 % des Européens sont informés et sensibilisés. Les pourcentages les plus faibles sont retrouvés aux Pays-Bas (65 %), en Allemagne (68 %) et au Danemark (69 %).

Au chapitre de la modération de la consommation des boissons alcoolisées, seule une petite majorité des Européens connaît l'importance de cette règle. Là encore ce sont les Européens du Nord qui apparaissent le moins informés : Danemark (30 %), Allemagne (48 %) et Irlande (49 %). Seuls 44 % des Européens sont sensibilisés aux dangers d'une exposition excessive au soleil. *« Il est intéressant de noter que parmi les pays les moins sensibilisés se trouvent précisément les plus touchés par le cancer de la peau : Pays-Bas (37 %), Danemark (39 %) et Allemagne (40 %) »*, note M. Michel Richonnier, responsable du programme Europe contre le cancer à la Commission européenne.

Le point le plus important de ce sondage concerne l'appréciation du pourcentage de la population qui met effectivement en pratique les dix commandements européens de prévention contre le cancer. On estime aujourd'hui que deux Européens sur trois sont non-fumeurs. *Les pays les moins raisonnables sont le Danemark et les Pays-Bas (55 %). Un fumeur européen sur quatre dit vouloir arrêter de fumer, mais la situation est très différente selon les pays, depuis l'Allemagne (9 %), jusqu'à l'Italie (47 %) »*, notent les responsables européens.

En ce qui concerne la modération de la consommation des boissons alcoolisées, huit Européens sur dix disent mettre en pratique une telle recommandation : Allemagne (60 %), France (87 %) et Italie (89 %).

Trois Européens sur quatre disent d'autre part consommer régulièrement chaque jour ou presque des fruits et des légumes frais. Le pourcentage le plus bas est observé en Allemagne (45 %), pays de la communauté où le pourcentage de décès dus au cancer de l'estomac est l'un des plus élevés.

La situation est beaucoup plus inquiétante en ce qui concerne les deux méthodes de dépistage des cancers féminins. Ainsi seules 29 % des Européennes déclarent faire faire un frottis vaginal au moins tous les trois ans.

La France et le Luxembourg (55 %) viennent en tête, mais, notent les responsables du programme européen, *« même dans ces deux pays, un effort soutenu serait nécessaire pour éviter les trois quarts des décès dus aux cancers de l'utérus, objectif aujourd'hui accessible grâce au dépistage systématique par frottis vaginal »*.

Les experts cancérologues se sont d'ores et déjà fixé un objectif : parvenir à réduire de 15 %, d'ici à l'an 2000, la mortalité par cancer dans la Communauté économique européenne.

JEAN-YVES NAU.

(1) Le sondage coordonné par la société Faits et opinions a porté sur 1 000 personnes dans chaque pays de la Communauté.

(2) Les ministres de la santé des pays de la CEE doivent se réunir le 16 mai à Bruxelles pour prendre une série de mesures importantes concernant la réglementation de la publicité pour le tabac. Cette publicité ne devrait plus représenter que le seul paquet de cigarettes, sur lequel devrait clairement figurer une phrase expliquant que *« le tabac cause le cancer »* et que *« les fumeurs meurent plus jeunes que les non-fumeurs »*.

Les dix commandements

Voici les recommandations adoptées par les cancérologues à l'intention des populations européennes.

Certains cancers peuvent être évités.

1) Ne fumez pas. Fumeurs arrêtez le plus vite possible et n'enfumez pas les autres.

2) Modérez votre consommation de boissons alcoolisées, bières, vins ou alcools.

3) Evitez les expositions excessives au soleil.

4) Respectez les directives de santé et de sécurité. En particulier dans les activités professionnelles lors de la production, la manipulation ou l'usage de tout produit pouvant causer un cancer.

Votre santé bénéficiera des deux commandements suivants qui peuvent aussi limiter les risques de certains cancers.

5) Consommez fréquemment des fruits et des légumes frais et des aliments riches en fibres.

6) Evitez l'excès de poids et limitez la consommation d'aliments riches en matières grasses.

Un plus grand nombre de cancers seront guéris s'ils sont détectés plus tôt.

7) Consultez un médecin si un grain de beauté change de forme, si une grosseur apparaît ou en cas d'un saignement anormal.

8) Consultez un médecin en cas de troubles persistants, tels que toux, enrouement, troubles du transit intestinal, pertes inexpliquées de poids.

Pour les femmes :

9) Faites pratiquer régulièrement un frottis vaginal.

10) Surveillez vos seins régulièrement. Et si possible, après l'âge de cinquante ans, faites effectuer des mammographies à intervalles réguliers.

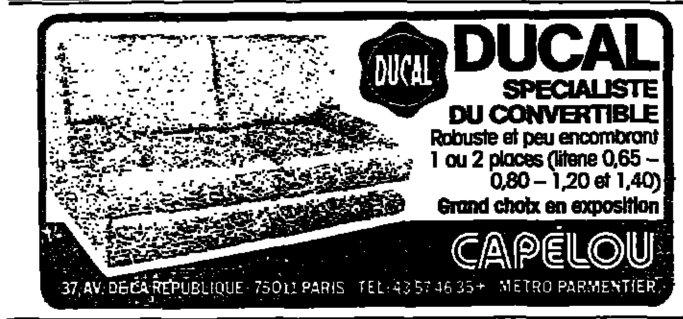

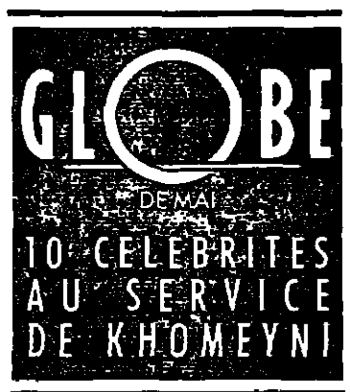

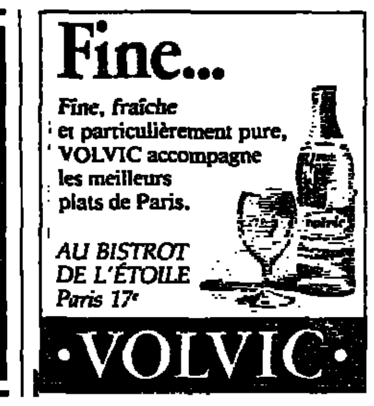

URSS

Violences nationalistes en Turkménie

Moscou. – Un groupe de deux cent cinquante personnes a incendié, mardi 9 mai, une trentaine de magasins et d'échoppes privés de la petite ville de Nebit-Dag, à l'ouest de la République soviétique de Turkménie, en lançant des *« slogans nationalistes »*, a rapporté vendredi la *Komsomolskaïa Pravda*.

« Un groupe de deux cent cinquante personnes de seize à quarante ans, comprenant en majorité des Turkmènes, mais aussi des Azéris, des Lezguines (montagnards d'Azerbaïdjan) et des Kazakhs, s'est réuni mardi soir sur la place centrale de la ville. Pour exprimer des revendications ambitieuses à l'adresse du parti et des forces de l'ordre soviétiques, indique le journal. *Les attaques les plus graves ont été formulées contre les coopérateurs* (le secteur privé) *et des slogans nationalistes ont été prononcés, notamment contre les Arméniens. »*

Ensuite, les « hooligans » se sont dirigés vers le bazar de la ville, incendiant sur leur passage vingt-neuf magasins, boutiques et échoppes. – *(AFP.)*

Le numéro du « Monde » daté 12 mai 1989 a été tiré à 332 705 exemplaires

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde
RADIO TELEVISION
COMMUNICATION

A C D E F G H

Sur le vif

Bonjour, les dégâts !

Vous prenez la route, là, aujourd'hui, les enfants ? Vous avez bien raison. Il n'y a que ça de vrai : casser une petite graine et boire un petit coup, le coup de l'étrier – Tiens, passe-moi le beaujolais ! – avant de s'élancer à la poursuite de tous ces connards, ils vont voir ce qu'ils vont voir, qui lambinent sur la file de gauche : *Pousse-toi de là, hé, pédé !* Oui, il n'y a que ça de vrai, ça de bon, ce sentiment d'être seul maître à bord de sa merveille, de sa chérie, de sa R 5 gonflée Gordini, soumise, nerveuse, puissante – Elle a de ces reprises, je te raconte pas, – de prendre son pied et de s'éclater sur les routes de la liberté. Libres, oui, enfin libres de tuer en toute impunité.

Allez-y, les mecs, vous gênez pas. Ce droit-là, en France, il est sacré. Le permis à points, croyez-moi, c'est pas demain la veille. Ça fait quinze ans qu'on en parle, et on en parlait hier encore à l'Assemblée nationale devant trois tondus et deux pelés pour l'amender dans tous les sens. De quoi, de quoi, un an de délai avant de pouvoir repasser un permis annulé, non mais ça va pas ! Six mois maxi. Je représente le peuple, moi, monsieur, et je sais ce qu'il veut.

Moi aussi. Il veut ce qu'il veut, et pas ce qu'il dit dans les sondages. On est d'accord à 92 % pour que les mecs roulant en état d'ivresse soient interdits de volant ? Forcément ! Nous, on n'est pas des alcolos. C'est pas parce qu'on a sifflé deux ou trois apéros suivis d'un litre de pinard qu'on tient pas la route, faut pas croire. Les chauffards, c'est les autres.

Tiens, à propos des autres, vous savez combien ils retirent de points aux conducteurs en état d'ébriété, les Californiens, les Japonais et les Allemands ? La totalité. Ici, ce serait jamais que la moitié. Conduite imprudente ? Délit de fuite ? Pareil. Vitesse excessive : eux, ils perdent la moitié de leurs points ; nous, seulement le tiers.

Et même ça c'est trop, beaucoup trop, pour le coq gaulois. C'est une insupportable atteinte à sa virilité. Venez pas lui marcher sur les ergots, sinon, aux prochaines élections, son cocorico, vous pourrez toujours vous l'accrocher.

CLAUDE SARRAUTE.

Les automobiles japonaises en Europe

M. Fauroux juge « inacceptables » les propositions de M. Bangemann

M. Roger Fauroux, ministre français de l'industrie, a jugé, jeudi 11 mai à Bruxelles, *« inacceptables »* les propositions très libérales du commissaire européen, M. Martin Bangemann, visant à ouvrir totalement le marché de la CEE aux constructeurs japonais. Dans un rapport qui aurait dû être discuté par la Commission dès ce mois de mai et révélé par *la Tribune de l'Expansion* du 9 mai, le commissaire allemand préconise une libéralisation totale du marché automobile européen, obligeant notamment des pays comme la France et l'Italie à l'abandon des quotas imposés jusqu'à présent sur les importations de véhicules japonais.

M. Fauroux a indiqué qu'il *« répondait non »* aux deux principales suggestions de M. Bangemann, la suppression des quotas et le renoncement à l'idée d'un contenu européen minimum pour les automobiles japonaises construites dans les pays de la Communauté. *« Il faut*, a déclaré le ministre français en marge d'un conseil européen des ministres de l'industrie consacré à l'énergie, *une véritable réglementation communautaire dans le secteur automobile. »* M. Fauroux a notamment indiqué que, selon lui, la solution raisonnable » consisterait à fixer un *« quota européen »* pour les importations de voitures japonaises. Ce quota s'imposerait à tous les pays de la CEE.

Le rapport de M. Bangemann provoque en tout cas un vif débat au sein même de la Commission européenne. Bruxelles a décidé, mercredi 10 mai, d'en reporter l'examen officiel de plusieurs semaines.

Accord dans le textile britannique

Les groupes Coats Viyella et Tootal annoncent qu'ils vont fusionner par le biais d'une offre de Coats sur Tootal qui évalue ce dernier à 395 millions de livres, soit 138,4 pence par action ordinaire. Cet accord est le résultat des négociations qui se déroulaient depuis quelques jours entre les dirigeants des deux groupes (*le Monde* du 12 mai). Cette fusion entre deux firmes qui réalisent respectivement 21 milliards de francs et 5,2 milliards de francs de chiffre d'affaires fera du groupe ainsi constitué un des numéros un mondiaux du textile.

(Publicité)

LA GESTION MÉDICALISÉE DE L'HOPITAL : « LE CASE-MIX MANAGEMENT » AU QUOTIDIEN
1er et 2 juin 1989 - Hilton international Paris

Vous connaissez les groupes homogènes de malades et le programme de médicalisation du système d'information.

La perspective ouverte par cette innovation est passionnante : elle permet d'évaluer la qualité de la gestion d'un établissement en fonction des caractéristiques des malades qu'il accueille, et non plus sur la base d'indicateurs généraux.

Pourtant cette nouvelle méthode soulève des questions : aux Etats-Unis, d'où elle nous vient, elle est utilisée pour fixer des tarifs.

— Doit-on faire de même en France ?
— Les GHM sont-ils vraiment homogènes d'un point de vue médical ?
— Les GHM permettent-ils d'appréhender la qualité des soins ?
— Ne risque-t-on pas de freiner l'innovation technique ?

Pour répondre à ces questions, ADAGIO'S, une équipe de médecins, directeurs d'hôpital, enseignants, chercheurs, ouvre un débat public sur l'application de ces méthodes à l'hôpital.

ADAGIO'S fonde ce débat sur des faits : il invite pour vous des médecins et des gestionnaires hospitaliers d'outre-Atlantique, ainsi que des experts d'autres pays européens, afin qu'ils présentent leur expérience de ces nouvelles méthodes.

Si vous souhaitez participer à ce débat organisé sous le haut patronage du directeur des Hôpitaux et de l'Ecole nationale de la santé publique, inscrivez-vous dès maintenant auprès de Daniel Beaune, Institut Gustave-Roussy, 39, rue Camille-Desmoulins, 94805 Villejuif Cedex. - Tél. : 45-59-64-00. Frais de participation : 2 900 F. Date limite d'inscription le 24 mai 1989.

ASSOCIATION LOI 1901 - Siège social - 10, rue d'Alésia - 75014 Paris

ODOUL AGENT DE demeco
Garde-meubles
42 08 10 30
16, rue de l'Atlas - 75019 Paris

هكذا من الأصل